هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION INTERNATIONALE

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE N° 13907 – 4,50 F

SAMEDI 14 OCTOBRE 1989

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La Pologne au bord du capitalisme

DU sang, de la sueur et des larmes : c'est à peu près tout ce que peuvent promettre à court terme à un peuple à bout de forces les nouveaux dirigeants polonais, auxquels échoit la tâche de faire sortir le pays de quarante-cinq ans d'économie communiste. On ne parle pas ici de lendemains qui chantent, on veut très modestement tenter de parvenir un jour à « une vie normale », si grande est l'étendue du désastre.

Exposant, jeudi 12 octobre, dans le quotidien « Rzeczpospolita », son programme de passage à l'économie de marché, le gouvernement de M. Tadeusz Mazowiecki, en fonction depuis à peine un mois, a averti les Polonais qu'aucun signe d'amélioration ne devrait être perceptible avant un an. D'ici là, il faut s'attendre à une période de récession et à une brutale apparition du chômage. Les dirigeants de Solidarité s'attendent pour l'an prochain à un « problème social très dur ».

LA priorité est donnée aux mesures anti-inflationnistes dans les trois mois à venir. Pour lutter contre l'inflation, dont le taux annuel atteint actuellement près de 1 000 %, le gouvernement entend fortement réduire le déficit budgétaire en diminuant les subventions aux entreprises, en limitant la progression des salaires, en fermant les usines non rentables, en réduisant les dépenses de l'armée et de la police.

L'introduction « des institutions et des mécanismes de marché » commencera véritablement l'an prochain et devrait être menée à bien pour la fin de 1991. « L'objectif est de mettre en place une économie de marché dont les caractéristiques ressembleront à celles des systèmes ayant déjà fait leurs preuves dans les pays hautement développés », affirme le programme. « Il s'agit d'élaborer un système économique qui permette aux gens de mener une vie normale et leur donne, à eux et au pays tout entier, une chance de développement. »

LE programme prévoit donc une privatisation à grande échelle de l'industrie – dont 90 % sont actuellement aux mains de l'Etat, – la création d'une Bourse des valeurs et un nouveau système fiscal avec imposition des bénéfices des entreprises, impôt individuel sur le revenu et taxe sur la valeur ajoutée. Il faut aussi s'attendre à une dévaluation du zloty, afin d'amener le taux de change officiel et celui du marché libre à des niveaux comparables avant d'envisager, beaucoup plus tard, la convertibilité de la monnaie polonaise.

Toutes ces mesures sont essentielles pour obtenir l'aide de l'Occident. La Pologne demande au FMI, dont une équipe est attendue ces jours-ci à Varsovie, des crédits « stand-by » d'un montant de 700 millions de dollars (4,5 milliards de francs), à la Banque mondiale un prêt de 500 millions, et aux gouvernements occidentaux un prêt de stabilisation d'un milliard de dollars, ainsi qu'un moratoire sur la dette. Sans le soutien de l'Occident, assure le gouvernement polonais, ce programme est voué à l'échec. Il l'est aussi – Lech Walesa le sait très bien – si la société ne se mobilise pas tout entière derrière ses nouveaux dirigeants.

M 0147 - 1014 0 - 4,50 F

3790147004500 10140

La grève à Mulhouse et à Sochaux

Peugeot : évacuation de la forge et début des négociations

La situation pourrait se débloquer chez Peugeot le vendredi 13 octobre, après l'évacuation de la forge de Mulhouse, avec l'ouverture de négociations entre les syndicats et la direction.

En revanche, l'impasse persiste aux finances, et les infirmières préparent, après celle de jeudi, une nouvelle manifestation.

Après plus de cinq semaines de grève, une chance d'apaisement se présente dans le conflit des usines Peugeot de Mulhouse et de Sochaux. La direction rencontre les syndicats, le vendredi 13 octobre, après que les grévistes eurent décidé, jeudi, à une large majorité, d'évacuer la forge. Un scrutin qui constitue un camouflet pour la CGT, qui préconisait la poursuite de l'occupation. Cependant, les négociations s'annoncent très difficiles même si les organisations syndicales ne mettent pas en avant les mêmes revendications salariales *(page 37 - section C)*.

Dans la fonction publique, une agitation subsiste dans certains secteurs. Les infirmières ont manifesté jeudi, à Paris, et un nouveau rassemblement est prévu le 21 octobre avec l'ensemble des personnels de santé. Mais le mouvement repart lentement : les blouses blanches n'étaient que quatre mille cinq cents. Et leurs revendications semblent porter plus sur les conditions de travail que sur les rémunérations *(page 14 - section B)*.

Les agents des finances ont manifesté jeudi 12 et recommenceront le 19 octobre. Le gouvernement manie la carotte et le bâton. Il fait miroiter de substantielles améliorations indiciaires avec l'aménagement de la grille. Mais il fait aussi évacuer rapidement les bâtiments administratifs occupés... Chaud et froid *(pages 35 et 44 - section C)*.

Le plan d'urgence pour l'Ile-de-France

Deux fois plus de logements sociaux construits à Paris

M. Rocard devait présenter au conseil des ministres, vendredi 13 octobre, le plan d'urgence pour l'Ile-de-France. Pour doubler les logements sociaux à Paris et en proche banlieue, l'Etat est prêt à sacrifier le prix des terrains publics. Deux nouvelles liaisons RER seront réalisées. La construction d'autoroutes dans la région parisienne sera accélérée, mais les nouvelles seront à péage.

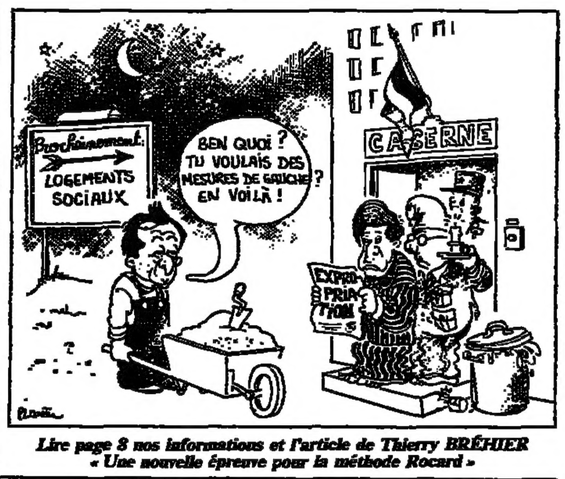

Lire page 8 nos informations et l'article de Thierry BRÉHIER « Une nouvelle épreuve pour la méthode Rocard »

Flot de demandes d'asile en France

Les autorités françaises constatent avec préoccupation une très forte augmentation du nombre des demandeurs d'asile depuis le printemps de 1988. Plus de 27 000 ressortissants étrangers avaient réclamé le statut de réfugié en 1987. Ce chiffre pourrait atteindre 60 000 en 1989 selon les prévisions de l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides).

Or la très grande majorité des demandeurs, déjà présents en France, sont déboutés, parfois au terme d'une longue procédure, parce qu'ils apparaissent comme des immigrants déguisés. Peut-on les expulser ? La France n'est pas le seul pays européen confronté à ce problème.

Lire page 13 - section B les articles de JUDITH RUEFF et de ROBERT SOLÉ

Tirs croisés contre M. Rocard

La politique sociale du premier ministre mécontente le PS et sa popularité dans l'opinion agace M. Mitterrand

par Jean-Marie Colombani

Le fond de l'air est frais : voilà qui conviendra sans doute mieux à un président qui n'aime la chaleur ni dans l'atmosphère ni dans la relation qu'il entretient avec le premier ministre. La logique infernale de la Ve République est, en effet, de nouveau à l'œuvre : le temps semble venu, pour M. François Mitterrand, non plus seulement de chercher à contenir M. Michel Rocard dans les limites du rôle qui lui a été attribué, mais bel et bien de l'affaiblir.

Les signes d'une crispation progressive s'accumulent alors que les occasions qui peuvent justifier non le déclenchement d'une crise – à l'évidence prématurée – mais l'amorce d'un processus de tension, ne manquent pas. Il y a, en même temps, un affrontement parlementaire potentiel sur le budget entre le groupe socialiste et le premier ministre, des conflits sociaux qui se prolongent et peuvent mal tourner dans certains secteurs de la fonction publique ; un congrès qui inquiète, car il existe une chance (ou un risque) que M. Rocard en sorte indemne ; un décalage, enfin, entre la popularité du président de la République et celle du premier ministre. Ce dernier point peut paraître dérisoire, tant est forte aujourd'hui l'assise dans l'opinion du couple exécutif. Il est pourtant central en termes de sensibilité, tant est grande la pression des sondages. Or le président se situe quand même à son plus bas niveau depuis sa réélection en mai 1988 tandis que l'écart qui le sépare du premier ministre est au dernier baromètre de la SOFRES, de cinq points en faveur de ce dernier.

Du coup, les griefs élyséens à l'encontre de M. Rocard ont tendance à augmenter. On lui impute la responsabilité d'un autre décalage, celui qui existe, selon le spécialiste électoral du PS, M. Le Gall, entre *« le surplus de popularité »* dont bénéficie le premier ministre et le *« déficit électoral »* dont souffre la gauche. De la même façon, on lui reproche une popularité qui ne correspond plus à la structure traditionnelle de la gauche.

Lire la suite et l'article de PATRICK JARREAU page 9

Accord en vue entre députés libanais

Vers un rééquilibrage institutionnel en faveur des musulmans

page 5

Contradictions vietnamiennes

Ouverture économique, rigidité politique

page 7

Code pénal

L'Assemblée nationale a adopté le livre premier

page 10

« Télévision sans frontières »

Les pressions américaines s'accentuent contre la directive européenne. M. Lang riposte

page 25 - section B

Revendications policières

La FASP satisfaite des déclarations de M. Rocard

page 16 - section B

Universités de la région parisienne

Les recteurs de Paris, Créteil et Versailles annoncent la création de cinq ou six nouveaux centres universitaires

page 14 - section B

SANS VISA

Le trésor du vizir du pharaon

En Egypte, avec l'équipe d'archéologues qui viennent de découvrir le trésor funéraire d'Aper El, vizir oublié d'Aménophis

Balade en Ardenne

● Gastronomie ● Escales ● Jeux

pages 19 à 24 - section B

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 44 - section C

La France, l'Allemagne et l'autruche

Il faut lever les ambiguïtés de la politique française sans attendre d'être confronté à des échéances non souhaitées

Le moment est-il venu ou non de clore une parenthèse de plusieurs décennies et de poser de nouveau à voix haute ce qu'il est convenu d'appeler la « question allemande », c'est-à-dire celle de la réunification ? *« Non ! »* s'exclame, outre-Rhin, M. Hans Dietrich Genscher. Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères s'évertue, de discours en discours, à expliquer qu'il n'est pas temps, que la République fédérale ne prendra pas prétexte des événements de RDA pour relancer ce débat *« déstabilisateur »*. Et de répéter humblement que, en raison d'une histoire coupable, le statut de l'Allemagne n'est pas *« à la disposition »* des Allemands.

Mais M. Genscher a beau faire, le sujet est lancé. La presse ouest-allemande elle-même en regorge depuis plusieurs semaines. La question est dans toutes les têtes, même si sa réponse n'est explicitement tranchée qu'aux deux franges extrêmes de l'opinion ouest-allemande : à droite, par certains des républicains qui feraient volontiers passer la réunification avant tout ; à l'opposé, par les Verts et les confins gauchistes du SPD qui prônent au contraire un renoncement définitif à l'unité allemande. Cette dernière attitude, comme le fait remarquer un spécialiste français des questions germaniques, ne semble d'ailleurs pas vraiment plus saine que la première, par son fort relent freudien, son côté « retenez-nous ou nous allons encore faire un malheur ».

Faut-il pour autant souscrire à l'approche du ministre ouest-allemand des affaires étrangères, et qu'en pense la France ?

Elle ne s'est exprimée jusqu'à présent sur le sujet qu'avec grande discrétion. Dimanche 8 octobre, M. Roland Dumas estimait que la réunification relève pour l'instant de la *« politique-fiction »*. Deux jours plus tard, le président de la République, pressé par des journalistes à... Caracas, fit une déclaration qui avait le mérite de réaffirmer clairement les principes – à savoir que la France souscrit *« depuis le premier jour »* à l'objectif de réunification de l'Allemagne – et de convenir, tout en s'entourant de précautions, que la question se pose aujourd'hui *« de façon plus actuelle »*. Cela ne peut pas malgré tout tenir lieu d'exposé de la politique française sur les questions allemandes.

CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 4

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 80 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Territoire

L'Ile-de-France : alibi ou ambition ?

par Michel Giraud

AU moment où le premier ministre fait appel à Hercule pour engager ses grands travaux, notamment dans l'agglomération parisienne, à la veille de la présentation devant le conseil des ministres de ses « propositions urgentes » pour la première région de France, à l'heure où s'amorce une large réflexion sur la révision du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région capitale, l'Ile-de-France est, plus que jamais, sous les feux de l'actualité. L'enjeu est à la fois politique et économique.

Que personne ne s'en étonne : l'issue du débat d'aujourd'hui marquera, si elle s'inscrit dans le bon sens, le décollage de la formidable puissance économique de demain que sera l'Ile-de-France. Autrement, toutes les craintes sont permises.

Avec l'ouverture des frontières, la disparition progressive des obstacles juridiques, l'Europe offre à tous ses membres une nouvelle dimension de l'espace économique et humain. Elle fait émerger des métropoles à la fois plus solidaires et plus concurrentes. La région capitale se doit de devenir la capitale économique et culturelle de l'Europe. Elle en a les atouts : sa position centrale au carrefour de l'Europe du Nord et du Sud, son important réseau de communication qui met en moins de trois heures cent millions d'Européens aux portes de Paris, le nombre et la diversité de ses entreprises, la qualité de son appareil de formation et de recherche, son patrimoine culturel et artistique.

Toutefois, ses atouts ne suffisent pas. Il faut lui donner les moyens de sa réussite. L'Ile-de-France ne pourra devenir l'Ile d'Europe que si une politique dynamique, constructive et prospective la soutient et l'accompagne dans cette ambition légitime. Tel était le sens du projet Ile-de-France 2000 que j'ai proposé, au printemps 1988, et qui n'avait d'autres objectifs que de conférer à la région capitale une plus grande compétitivité en offrant aux dix millions de Franciliens le cadre de vie le plus épanouissant possible.

Je ne doute pas que les « urgences » s'inscrivent dans la recherche de tels objectifs. C'est vrai qu'il faut tendre vers un développement équilibré de l'ensemble de la région. C'est vrai qu'il faut relancer la construction de logements sociaux comme la réalisation de grandes infrastructures de transport. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le contrat de Plan qui prévoit, de 1989 à 1993, 24 milliards de francs de crédits, s'avère tout à fait insuffisant pour relever le défi de la concurrence européenne et améliorer la qualité de vie des habitants. On ne peut échapper – cela est vrai aussi – à la mise en place de ressources nouvelles. Mais il ne faudrait pas que, sous couvert d'urgences ou de nécessités, apparaissent les fantômes, soudain ressuscités et fortifiés, d'une dictature administrative et d'un autoritarisme politique, fantômes que cache mal le voile d'une hâtive consultation.

Ainsi revoit-on le spectre de l'agrément planer au-dessus des nouveaux bureaux de la région. Ce retour en arrière, qui remet au – mauvais – goût du jour le principe de l'intervention publique, allant ainsi à l'encontre de l'économie de marché et de la décentralisation, est tout simplement inacceptable. D'abord parce qu'il ne s'agit plus de protéger la province contre Paris, mais de jouer l'Europe ensemble, c'est-à-dire toutes les métropoles françaises de concert. Ensuite, parce qu'une telle mesure mettrait à coup sûr la région capitale à l'index de nos voisins européens et de tous les investisseurs étrangers.

Le fantôme de l'autoritarisme

De même, la volonté de créer 2 mètres carrés de logement pour chaque mètre carré de bureau est, certes, d'inspiration généreuse, mais elle n'est pas réaliste. A l'exception des zones d'aménagement où l'on peut prévoir une répartition équitable entre logements, locaux d'activités et divers équipements, rares sont les projets conséquents de construction de bureaux qui permettent, à proximité, une compensation en termes d'habitat. La prestigieuse Grande Arche de la Défense n'a pas entraîné, que je sache, la mise en chantier simultanée de quinze mille logements. Ces procédures-ratios imposées n'auraient pour résultat que de saper toutes les chances de l'Ile-de-France dans sa course pour devenir la première place économique et financière d'Europe.

A côté de ce spectre de dictature administrative se profile un autre fantôme : celui de l'autoritarisme politique. L'on est bien d'accord pour dégager des recettes supplémentaires afin de financer les besoins en équipement, car si l'accroissement de richesses en région capitale est probable, il ne sera pas suffisant pour autant. C'est la raison pour laquelle le renforcement des ressources régionales ne peut s'appuyer que sur le potentiel économique global. Aussi suis-je partisan d'une taxation raisonnable et modulée sur la totalité du parc de bureaux, en incluant impérativement ceux des entreprises et administrations publiques mais en excluant les petites surfaces. Celle-ci devrait rapporter un bon milliard de francs par an.

Aussi suis-je partisan, pour les mêmes motifs, de la diversification des modes de financement des infrastructures. Je pense à l'opportunité d'un certain nombre de concessions, et pas seulement à celles qu'en accord avec la région, le gouvernement de Jacques Chirac a déjà décidées.

Mais, les recettes supplémentaires, directement issues de l'activité économique et du dynamisme de l'Ile-de-France, ne doivent pas représenter pour l'Etat l'occasion inespérée de disposer, à sa guise et de manière autoritaire, de moyens financiers faciles. Or, le risque est réel de voir l'Etat s'approprier, à la première nécessité budgétaire, les recettes perçues au détriment du financement des équipements régionaux, lorsque l'on apprend que la redevance sur les bureaux serait rattachée directement au budget général de l'Etat et que la prétendue péréquation entre communes dites riches et communes dites pauvres se ferait par confiscation de recettes fiscales.

Non seulement en procédant ainsi, l'Etat ouvrirait le champ de l'arbitraire, mais de plus, il dénierait à la région le droit d'exercer le rôle qui est le sien : celui d'aménager, avec l'Etat, l'espace et le temps d'un territoire commun.

La seule façon de réussir l'Ile-de-France du troisième millénaire est de recourir au partenariat Etat-région, c'est-à-dire à une authentique coresponsabilité aussi bien pour la définition d'un nouveau schéma d'aménagement que pour la gestion des financements de grandes opérations régionales. C'est pourquoi je plaide pour la mise en place d'un fonds régional unique qui serait cogéré par l'Etat et la région, dont le but serait de financer exclusivement les investissements des grandes infrastructures régionales et la constitution de réserves foncières, sans lesquelles il est utopique de parler de relance du logement. Ce fonds serait notamment alimenté par la redevance sur les bureaux neufs, le produit de la taxation additionnelle sur l'ensemble du parc, le produit excédentaire des concessions et toute autre ressource liée à l'activité économique régionale.

Partenaires à responsabilités égales en matière de gestion des financements complémentaires, l'Etat et la région doivent l'être également en matière de stratégie d'aménagement. Cette coresponsabilité ne doit pas conduire à exclure les conseils généraux de la révision du schéma d'urbanisme, bien au contraire. La concertation doit être la règle. Avec les départements comme avec les communes.

C'est d'ailleurs la seule façon de garantir ensuite la cohérence des documents locaux avec les grandes options nationales et régionales, de favoriser la mise en place de projets d'intérêt régional, comme dans le secteur de Roissy ou de Massy-Saclay, de définir des périmètres de solidarité fiscale en suivant l'exemple des syndicats d'agglomération nouvelle.

Il s'agit de jouer avec l'Etat, non pas contre l'Etat. De même, il s'agit d'associer les départements et les communes et non pas de les tenir à l'écart. Hélas, les « urgences » du gouvernement ne semblent pas vouloir respecter les acteurs de la vie régionale. Elles renforcent le seul poids de l'Etat, ce qui est en parfaite contradiction avec l'esprit des lois de 1982-1983. Elles remettent à plus tard la clarification des compétences, ce qui est pourtant la première des urgences si l'on veut gagner le pari de la décentralisation, relever le défi économique et politique de l'Ile-de-France en donnant ses véritables chances au partenariat Etat-région.

L'avenir de notre région capitale, qui conditionne largement l'avenir européen de la France, passe par une réforme institutionnelle courageuse dont les deux termes essentiels sont un élargissement des pouvoirs de la région en matière d'aménagement, de transports et de formation et une modification du mode de scrutin pour lui permettre de disposer d'une majorité homogène.

Si telle n'est pas la démarche du gouvernement, alors Hercule aura généré un colosse aux pieds d'argile.

▶ Michel Giraud, député du Val-de-Marne (RPR), est ancien président du conseil régional d'Ile-de-France.

Laïcité en péril ou enfants otages ?

LES trois adolescentes invitées à ne plus fréquenter leur collège au prétexte qu'elles entendaient porter le « khlemar » (foulard) en classe viennent d'être autorisées à y revenir. Elles devront abaisser leur foulard sur leur cou durant les cours. Un compromis satisfaisant pour tous, mais à quel prix ?

En affichant leur religion, elles se livraient à une provocation intolérable dans l'école publique et laïque, affirme-t-on du côté de la direction, sinon à un prosélytisme derrière lequel se profile le spectre de l'intégrisme khomeiniste.

Certes le milieu scolaire doit être protégé de ces débats. Mieux, il doit veiller à une stricte neutralité. On aurait raison de s'opposer à la distribution de tracts au sein ou à la porte du collège pour appeler à la construction d'une mosquée. Reste que l'argument avancé et la solution retenue ne manquent pas de surprendre, comme le silence des militants de la laïcité, des droits de l'homme et des droits des enfants.

La laïcité n'est-elle pas d'abord la tolérance de l'autre et la stricte égalité de traitement ? Pourquoi ne pas être également choqué que des enfants et des adultes au sein de l'école affichent leur croyance en portant la croix ou l'étoile de David ? Leur demande-t-on de rentrer leurs médailles sous leurs pulls durant les cours ? La présence d'aumôneries au sein des lycées n'a-t-elle pas de quoi surprendre un jeune musulman ou un jeune juif ? A-t-on jamais songé à demander aux sœurs d'enlever leur cornette lorsqu'elles s'installaient sur les bancs d'une faculté publique ?

L'évolution des rythmes scolaires à laquelle tous les pédagogues et tous les parents aspirent n'est-elle pas aujourd'hui liée à la découverte dans l'emploi du temps hebdomadaire d'une nouvelle plage de temps où l'école accepterait de ne pas organiser d'activités concurrentes pour permettre la catéchèse ?

En vérité, derrière cette affaire, la laïcité a bon dos. C'est bien la peur de l'autre qui se profile. Les chrétiens sont majoritaires, les israélites sont intégrés, et nous découvrons que les musulmans constituent la deuxième religion de France.

Je comprends la peur de l'intégrisme, mais en l'espèce, les enfants ne sont-ils pas pris en otage au mépris de l'esprit de la Convention internationale sur les droits de l'enfant que l'assemblée générale de l'ONU adoptera le 20 novembre prochain et dont le président de la République a d'ores et déjà annoncé solennellement, le 10 juin dernier, que la France serait signataire sans réserve ?

N'y a-t-il pas deux poids et deux mesures dans notre acception de la laïcité ? N'est-ce pas là la vraie menace ? Je demande à comprendre.

J.-P. ROSENCZVEIG
magistrat, Paris

ECOLES D'INFIRMIERES

ASSISTANCE PUBLIQUE ♥ HOPITAUX DE PARIS

- 25 centres de formation
- Une formation théorique et pratique gratuite de 3 ans
- Des contrats logement-études
- Des stages dès la 1ère année dans les 50 hôpitaux de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

■ ADMISSION SUR CONCOURS

(clôture des inscriptions le 17 novembre)

ouvert aux titulaires:

- d'un baccalauréat ou titre équivalent
- ou de l'examen de niveau pour l'admission en école paramédicale
- ou d'une attestation d'expérience professionnelle délivrée par une D.D.R.A.S.S.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS:
05 200 200 (appel gratuit)

■ LA GARANTIE D'UN METIER ET D'UNE COMPETENCE

TRAIT LIBRE

Mythes

La « petite histoire » du sport

par Michel Caillat

« LONGO *dépasse Coppi* », « *Longo rejoint Anquetil* », le record du monde de l'heure de la « Superwoman » du cyclisme français a déclenché une véritable pluie de superlatifs et de dithyrambes propres au monde enchanteur du sport. Malgré les dénégations répétées de la majorité des « acteurs » (pratiquants, dirigeants, hommes politiques, écrivains, journalistes), nous savons bien que l'histoire du sport est avant tout l'histoire de ses mythes : mythe de la nature humaine et de l'instinct sportif, mythe de la permanence du sport à travers les âges, mythe de la quête ininterrompue d'un idéal perdu, cette fumeuse idée olympique « vieille de deux mille ans ».

Mais l'histoire du sport c'est également la « petite histoire » des grands hommes, des événements extraordinaires et des fabuleuses empoignades. Dans la monotonie du quotidien, le roman de la vie exemplaire des géants de la route et des princes du stade apporte au commun des mortels sa part de rêve et de consolation.

Le Tour de France est l'une de ces épopées qui consacrent à tout jamais – mythe de l'éternité – des héros hors du commun. Jeannie Longo fait d'ores et déjà partie de ces héros qui parcourent le siècle (n'a-t-on pas entendu qu'on parlerait encore de son record dans trente ans ?) à travers cette question centrale et puérile : qui est le meilleur ? La pensée sportive est une pensée de l'archive et du classement qui abolit le temps et l'espace pour dresser l'inventaire des plus fantastiques champions de toute l'histoire de l'humanité : Hinault était-il plus fort que Bartali ? Platini était-il supérieur à Kopa ? Tyson efface-t-il Clay ? Certains observateurs s'emploient régulièrement à répondre à ces questions et il suffit d'ouvrir les « bons » livres pour apprendre par exemple que « *sur la période 1942-1964 Coppi (avec 349 points) devance Anquetil (283) et Bobet* » ou bien encore que « *Jesse Owens (10"2 en 1936) serait aujourd'hui en 9"9 certain* ». Pour donner de la crédibilité à leur démarche, les nombreux obsédés de la comparaison transhistorique abusent des chiffres et des paramètres. Ils inventent alors, en toute « rigueur scientifique », l'affrontement « loyal » entre les athlètes des années 20-30 habitués aux pistes en cendrée ou aux bicyclettes lourdes comme du plomb et les champions du temps présent adeptes des pistes synthétiques et des machines à roues lenticulaires.

La référence aux experts et aux mathématiques ne saurait masquer l'absurdité d'un procédé parfaitement illustré chaque année par la désignation du « champion des champions ». La vie est sans fin, un organe de presse n'ayant pas hésité en 1980 à faire de Pelé le « *champion des champions au hit-parade sportif du siècle* ». On pourrait d'ailleurs pousser la manie classificatoire dans le domaine de l'art : Beethoven est-il meilleur que Mozart ? Mahler domine-t-il tout le monde ? Ou, mieux encore, Picasso n'est-il pas le « champion des champions au hit-parade des arts » devant Rodin et Brahms ?

L'infériorité de la femme...

Avec une piste entièrement refaite, une préparation minutieuse et... secrète, un matériel ultra-sophistiqué, qu'aurait fait Coppi en 1989 sur l'anneau mexicain ? La question n'a pas de sens comme n'ont pas de sens ces grands matches à travers les siècles qui, nous dit-on (alibi facile), plaisent aux lecteurs. Et dans le cas de Longo ce qui choque plus encore dans tous les discours c'est une espèce de misogynie à rebours. Ceux qui disent « elle a battu Coppi » pensent « elle a quarante ans de retard ».

Le sport développe sans provoquer la moindre réaction un sexisme militant qu'on ne retrouve pas seulement dans les vestiaires ou pendant les troisièmes mi-temps mais dans la pratique elle-même (voyez les tests de féminité). La première violence faite à la femme est d'ordre symbolique. Elle tient à l'infériorité des performances féminines. Longo 1989 bat Coppi 1942 et Anquetil 1956 mais reste loin derrière Moser (cinq kilomètres en une heure).

Jean Giraudoux écrivait en 1928 : « *Le sport reste la seule occupation où les femmes acceptent le principe qu'elles sont inférieures à l'homme et incapables de concourir avec lui* (1). » Malgré le flot de superlatifs et de dithyrambes, il semble bien que sur le fond le discours n'a pas changé.

(1) Jean Giraudoux, *le Sport*, Paris, Ed. Grasset, 1977, p. 198.

▶ Michel Caillat est l'auteur de *l'Idéologie du sport en France* (Editions de la Passion, 1989).

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Rédacteur en chef : Daniel Vernet
Corédacteur en chef : Claude Sales
Administrateur général : Bernard Wouts

7 RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Telex MONDPAR 650572 F ; Télécopieur : (1) 45-23-06-81

هكذا من الأصل

SUÈDE : soupçonné du meurtre d'Olof Palme en 1986

Christer Pettersson est acquitté par la cour d'appel de Stockholm

La cour d'appel de Stockholm a décidé à l'unanimité, jeudi 12 octobre, d'acquitter Christer Pettersson, condamné en juillet dernier en première instance à la prison à perpétuité pour le meurtre, en 1986, du premier ministre Olof Palme, *« les preuves retenues contre l'accusé étant insuffisantes »*. Le verdict sera officiellement rendu le 2 novembre *(nos dernières éditions du 13 octobre)*.

STOCKHOLM

de notre correspondante

En prison depuis le 14 décembre dernier, Pettersson a été relâché dans les heures qui ont suivi la décision des juges. *« Je suis surpris de cette décision. Je n'aurais jamais cru que je serais acquitté même si je suis innocent »*, a-t-il déclaré à la presse. Refusant la protection de la police, qui lui avait proposé de le loger à l'abri des curieux, il a tenu à rentrer à son domicile dans la banlieue nord de Stockholm pour « arroser » sa libération avec son voisin de palier. Plus tard dans la soirée, il faisait une apparition devant les journalistes, photographes et cameramen pour dire notamment qu'il n'avait *« aucune envie de demander des dommages et intérêts. Pas un rond! Mais ça serait vraiment bien si Lisbeth Palme et moi pouvions un jour nous rencontrer. Ce serait merveilleux »*... Au cours du procès, la veuve de l'ancien premier ministre social-démocrate l'avait identifié à plusieurs reprises comme l'assassin de son mari.

L'affaire Christer Pettersson pourrait être portée devant la Cour suprême, le cas étant exceptionnel, mais cela reste à décider. Quant à l'enquête policière, si elle n'est pas abandonnée, elle aura du mal à se poursuivre, après ce nouvel échec.

Retour à la case départ

Trois ans et demi après le meurtre, c'est pratiquement le retour à la case départ, avec encore moins de chances d'arriver un jour au but. Si, en Suède, 95 % des enquêtes criminelles aboutissent, celle-ci risque désormais d'entrer dans la catégorie des 5% qui ne trouvent pas de solution. Seule la justice tire aujourd'hui son épingle du jeu. Bafouée par M. Hans Holmer, le préfet de police de Stockholm, qui avait fait capoter la première enquête, sabotant ainsi les chances de réussite de celle qui suivrait, la justice, de nouveau mise à mal par une première condamnation de Christer Pettersson, s'est réhabilitée. Elle n'avait guère de preuves irréfutables contre l'accusé. Coupable ou non, elle a décidé de le relâcher.

Dans le climat de surexcitation médiatique qui dure depuis dix mois et qui avait été ravivé par le verdict de la première instance, ce n'était pas chose facile que de garder la tête froide et de ne juger que sur le matériel présenté, sans tenir compte de la notoriété et de la situation du principal témoin, à savoir Mme Palme.

Des deux femmes face à face, aussi tenaces l'une que l'autre – la présidente du tribunal, Mme Birgitta Blom, et la veuve du premier ministre, Mme Lisbet Palme, – c'est donc la première qui l'aura emporté. La magistrate avait souscrit à toutes les exigences formulées par Mme Palme pour sa comparution devant la cour. Celle-ci était l'atout majeur de l'accusation, la seule à avoir vu de près le meurtrier, et qui affirmait que Chris Pettersson est celui-ci. Plus sévère que son collègue des assises, Mme Blom avait interdit la retransmission du procès à la radio. Mais plus minutieuse, aussi, elle a cherché la précision dans les détails du témoignage catégorique de Mme Palme – qu'aucun véritable procès-verbal d'interrogatoire antérieur ne pouvait permettre de vérifier, puisqu'il n'y en avait pas ! Elle y a trouvé de nombreux éléments flous, comme dans la plupart des autres témoignages. L'enquête aura maintenant beaucoup de mal à repartir.

Après trois ans et demi de tumulte, d'erreurs, d'abus de pouvoir, de scandales, de démissions en chaîne et de troubles ramifications politiques qui ont ébranlé les institutions, que reste-t-il maintenant sinon une grande lassitude devant l'absence totale de résultat tangible ? Christer Pettersson sera acquitté, mais pas pour autant blanchi. Et on entendra encore parler de lui. Après vingt ans de délinquance, et de nombreux séjours dans des établissements psychiatriques, sa sécurité matérielle semble en tout cas aujourd'hui assurée... à moins qu'il ne refuse, comme il l'a fait après les premiers verres de vodka de sa liberté retrouvée, de confortables dommages et intérêts.

FRANÇOISE NIÉTO

URSS : après la répression sanglante à Tbilissi en avril

Une commission d'enquête géorgienne met en cause plusieurs responsables à Moscou

La tragique dispersion d'un meeting à Tbilissi, qui fit une vingtaine de morts dans la nuit du 8 au 9 avril dernier, a déjà eu d'importantes suites politiques. Des informations ont été ouverts au parquet de l'URSS, et une commission créée fin mai par le congrès des députés est à pied d'œuvre, sous la présidence de M. Alexandre Iakoviev, le principal allié de M. Gorbatchev au bureau politique. Elle n'a pas encore remis son rapport, mais une autre commission, constituée dès avril par le Soviet suprême de Géorgie, vient de remettre ses conclusions publiées, le 5 octobre, par le quotidien de Tbilissi, *Zaria Vostoka*. Il en ressort que plusieurs dirigeants de Moscou sont impliqués dans cette sanglante bavure. Le dissident Serguei Grigoriants a déclaré dans un entretien publié par plusieurs quotidiens régionaux français, vendredi 13 octobre, que les événements de Tbilissi avaient été *« planifiés pour servir de prétexte à instaurer l'état d'urgence dans l'ensemble du pays »*.

Le rapport de la commission géorgienne, publié sous la signature du juriste Chavgoulidze, est extrêmement sévère pour l'action de l'armée. Oui, admet-il, certains mots d'ordre déployés sur la place centrale de Tbilissi au cours d'un meeting permanent commencé le 4 avril étaient *« extrémistes »* (notamment : *« A bas le régime communiste ! »*, *« A bas l'impérialisme russe ! »*, *« L'URSS est la prison des peuples »*). Mais *« ils ne contenaient aucun appel à l'action et ne pouvaient modifier le caractère pacifique du meeting »*. Pas plus que la grève de la faim que poursuivaient une partie des manifestants.

Lorsque la troupe chargea, à 4 heures du matin le dimanche 9 avril, il y avait plus de dix mille manifestants sur la place, car une inutile démonstration de force (passages de tanks et d'hélicoptères), la veille, avait incité beaucoup d'épouses et de jeunes filles à rejoindre leurs maris, frères et amis. Bilan : sur les 19 morts dénombrés cette nuit-là, 16 étaient des femmes, dont 2 mineures et une femme enceinte. Plusieurs eurent la tête brisée par des pelles de sapeurs, mais un plus grand nombre encore (12) furent victimes des gaz asphyxiants, dont l'existence ne fut reconnue que beaucoup plus tard par l'armée. Plus de 4 000 personnes durent être soignées de ce fait, y compris parmi la milice (géorgienne) qui tentait en vain de porter secours aux blessés.

Le rapport détaille longuement les responsabilités de chacun. Un premier « paquet » revient aux autorités locales, notamment à M. Patiachvili, premier secrétaire du parti en Géorgie, et au second secrétaire Boris Nikolski (un Russe), tous deux limogés depuis lors. Ce sont eux qui, le 7 avril, ont demandé à Moscou l'autorisation de décréter le couvre-feu à Tbilissi, de faire arrêter les *« extrémistes »* et d'instaurer la censure de la presse. Ensuite au général Rodionov, commandant la région militaire de Transcaucasie : bien qu'il se soit opposé dans un premier temps à l'intervention de l'armée, il dirigea personnellement l'opération sur place et est donc le premier responsable du comportement de ses troupes. Limogé en août dernier, il s'est retranché dans une défense de mauvaise foi, justifiant la violence par l'*« extrémisme »* des slogans, comme il l'a fait au cours d'un violent incident au congrès des députés en juin. Il a refusé, tout comme M. Nikolski, de comparaître devant la commission géorgienne.

La citation trouquée de M. Loukianov

Mais il y a des responsables également à Moscou, à titre divers. D'abord, M. Loukianov, le premier adjoint de M. Gorbatchev à la tête de l'Etat, qui, donnant lecture aux députés du télégramme reçu le 7 avril de la direction géorgienne, l'amputa de ses paragraphes « opérationnels », *« donnant l'impression*, ajoute le rapport, *que toutes les mesures prises pour la normalisation de la situation* [à Tbilissi] *avaient été prises à l'insu du centre* (...) *ce qui ne correspond pas à la réalité »*.

De fait, en l'absence de M. Gorbatchev, qui rentra de Grande-Bretagne dans l'après-midi du 8 avril, la situation en Géorgie avait été longuement discutée à Moscou. Une première fois le 7 avril, lors d'une conférence tenue sous la présidence de M. Ligatchev, en présence de MM. Sliounkov, Tchebrichkov, Medvedev, Lioukanov, Razoumovski et du général Iazov, tous membres ou suppléants du politburo, ainsi que M. Kriouitchkov, président du KGB. Cette conférence, révèle le rapport, *« décida de satisfaire la demande du PC géorgien de lui fournir une aide militaire. C'est sur la base de cette décision que les ministères de la défense et de l'intérieur de l'URSS donnèrent les ordres pour envoyer en Géorgie les contingents correspondants »*. Une seconde réunion eut lieu le 8 avril, avec le même effectif, mais en l'absence de M. Ligatchev (M. Tchebrikov en assumait la présidence).

Pourtant, les jeux étaient faits dès la première réunion. Le 7 avril, le général Iazov ne s'était pas contenté d'envoyer le général Rodionov à Tbilissi avec l'ordre de prendre en main la situation (et nous avons vu que l'intéressé n'était pas convaincu du bien-fondé de cette décision). Il envoyait aussi sur place son bras droit, le général Kotchetov, premier vice-ministre de la défense depuis janvier (et ancien commandant de la région militaire de Transcaucasie). Les « durs » avaient alors le vent en poupe, et l'on comprend que M. Patiachvili, après un coup de téléphone le même jour avec l'entourage de M. Gorbatchev, qui venait de rentrer de Londres, refusa la proposition de ce dernier d'envoyer sur place M. Chevardnadze : la présence d'un « libéral conciliateur » n'était déjà plus souhaitable.

Ajoutons encore la présence à Tbilissi, à tous les stades des décisions précédant la répression, de deux apparatchiks du comité central chargés de surveiller la Transcaucasie pour le compte de Moscou, MM. Viktor Lobko et Alexandre Selivanov. Détail à noter : le second est un ancien de Stavropol, le fief de M. Gorbatchev...

Tout cela conduit les auteurs du rapport à conclure : *« En dépit de la déclaration de Loukianov au congrès des députés, la commission estime que les autorités centrales étaient informées de la situation à Tbilissi depuis le début du meeting et que toutes les actions entreprises par la direction de la république ont été concertées avec le centre. En particulier, la décision illégale d'employer la force militaire pour mettre fin au meeting a été prise avec l'accord du membre du politburo Tchebrikov et sur instruction du ministre de la défense Iazov. »*

Parmi ces personnages, seul le général Iazov est encore en fonctions, et cette nouvelle attaque accentue les pressions contre l'armée, bien malmenée ces derniers temps. Mais les auteurs auraient pu tout aussi bien mettre en cause M. Ligatchev, puisque c'est sous son égide qu'ont été prises, le 7 avril, les principales décisions. Et M. Gorbatchev, qui a probablement utilisé cette affaire pour pousser vers la retraite M. Tchebrikov, pourrait bien faire de même avec son principal rival conservateur, déjà mis en cause pour avoir couvert des membres de la « mafia » dans les affaires de corruption. Une autre commission est à pied d'œuvre sur le sujet...

MICHEL TATU

Science politique et démocratie

Pierre Favre

Naissances de la science politique en France 1870-1914

Fayard — L'espace du politique — 336 p. 140 F

Le fait que la science politique se constitue, enfin, en discipline autonome, doit-il être interprété comme l'heureuse contrepartie de la faillite des idéologies ? Cette question, dont les enjeux sont considérables, donne sa vraie dimension à l'essai magistral de Pierre Favre sur les origines de la science politique en France... La réflexion la plus stimulante et la plus limpide sur les rapports du citoyen et de la politique que l'on puisse lire en ce moment, écrite avec un sens pédagogique qui confine au génie.

Alain-Gérard Slama, *Le Figaro*

Sociologue, Pierre Favre privilégie évidemment l'approche sociologique de la politique, notamment contre celle de la philosophie du droit. Son livre en est un riche et stimulant exemple.

Thomas Ferenczi, *Le Monde*

FAYARD

A TRAVERS LE MONDE

TCHÉCOSLOVAQUIE

M. Jakes s'inquiète du soutien dont l'opposition bénéficie dans certains pays socialistes

Le comité central du Parti communiste tchécoslovaque (PCT) a décidé de camper sur ses positions, tout en exprimant sa préoccupation face aux développements récents chez certains de ses voisins du pacte de Varsovie. Lors d'une session plénière qui s'est terminée le jeudi 12 octobre à Prague, M. Milos Jakes, secrétaire général du PCT, s'est inquiété de l'apparition d'un *« phénomène nouveau »*. Les groupes tchécoslovaques d'opposition, a-t-il dit, sont maintenant soutenus *« non seulement par l'Occident, mais aussi par divers groupes d'opposition, et aussi légaux, de quelques pays socialistes, principalement la Pologne et la Hongrie* (...). *Les activités de certains groupes en URSS ont également une influence »*. Invités par un journaliste du quotidien du gouvernement soviétique les *Izvestia* à préciser la signification de cette dernière remarque, les responsables du comité central du PCT ont observé un silence embarrassé.

M. Jakes a insisté dans son rapport devant le comité central sur le fait qu'il fallait *« permettre l'adhésion de tous ceux qui, par leurs activités et leur attitude, soutiennent activement la politique du PCT, y compris ceux qui avaient perdu leur qualité de membre »* après les événements de 1968. Il n'est cependant nullement question pour la direction du PCT de remettre en cause le document *Leçon des années de crise*, à partir duquel la politique de normalisation a été élaborée, a indiqué un autre membre du comité central, précisant que ce document *« servirait de base pour les nouveaux statuts et le programme du PCT »*, qui doivent être adoptés prochainement. – *(AFP.)*

POLOGNE

Varsovie demande à Moscou une enquête sur le massacre de Katyn

Le procureur général de l'URSS a été officiellement invité par son homologue polonais à ouvrir une enquête sur le massacre de Katyn, a annoncé jeudi 12 octobre l'agence de presse polonaise PAP. Ce massacre *« revêt le caractère d'un crime contre l'humanité, et il ne saurait y avoir prescription »*, a estimé le magistrat polonais.

Près de quinze mille officiers polonais avaient été faits prisonniers après l'invasion de la Pologne par l'armée rouge, le 17 septembre 1939. Les corps de près de cinq mille d'entre eux, tués d'une balle dans la nuque, ont été exhumés de fosses communes, en 1943, dans la forêt de Katyn, près de Smolensk, en Biélorussie. Le sort des dix mille autres demeure inconnu.

Le procureur de Pologne a également demandé à son collègue soviétique d'instruire le procès en réhabilitation de seize anciens chefs de la résistance polonaise, condamnés à de lourdes peines de prison, en mai 1945, à Moscou, puis portés disparus. – *(AFP.)*

□ **Prochaine visite en URSS de M. Mazowiecki.** – Le premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, doit se rendre en visite officielle à Moscou au mois de novembre, a annoncé, jeudi 12 octobre, M. Natorf, secrétaire du Comité central du POUP. M. Nartof a indiqué, en outre, aux parlementaires, dans un compte rendu de son récent voyage dans la capitale soviétique, que l'URSS dédommagerait la Pologne pour la déportation pendant la guerre, de quelque deux millions de Polonais en Sibérie. – *(AFP.)*

CORÉE DU SUD

La résidence de l'ambassadeur américain à Séoul occupée par les étudiants

Six étudiants armés de bombes de fabrication artisanale ont pénétré, vendredi 13 octobre, dans la résidence de l'ambassadeur américain à Séoul, M. Donald Gregg, pour réclamer que Washington cesse ses pressions commerciales, a-t-on appris auprès de la police sud-coréenne et du département d'Etat américain.

Enveloppés dans des drapeaux nationaux, les étudiants ont fait irruption dans l'enceinte du bâtiment à 6 heures locales après avoir fait exploser une bombe lacrymogène afin d'éloigner le personnel de sécurité. Le groupe s'est ensuite enfermé chez l'ambassadeur pour débuter un sit-in. Une équipe de police anti-émeute a réussi à déloger les étudiants au bout d'une demi-heure.

« L'ambassadeur et sa femme ont quitté les lieux sains et saufs », après l'attaque, a déclaré le porte-parole du département d'Etat américain, en soulignant que cet incident *« n'affecte en aucun cas l'amitié entre les peuples coréen et américain »*. – *(AFP, AP.)*

Selon l'agence Tass

Le trafic ferroviaire est rétabli entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie

Moscou. – Selon une dépêche de l'agence Tass datée de Bakou, le trafic ferroviaire de marchandises a *« entièrement repris »* entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie. *« Trois convois d'essence et de gas-oil*, précise l'agence, *ont traversé* [jeudi 12 octobre] *les stations de jonction reliant les deux républiques »* et *« les cheminots azerbaïdjanais ont remis à leurs collègues arméniens plus de cent cinquante citernes de carburant »*.

La levée du blocus imposée depuis septembre par les Azerbaïdjanais sur les voies ferrées menant en Arménie a été annoncée à plusieurs reprises au cours des derniers jours, mais c'est la première fois qu'il est fait état du passage de citernes de carburant. Mercredi encore, les Arméniens dénonçaient la poursuite du blocus *« sous une autre forme »*, notamment par l'envoi de produits endommagés ou rendus inutilisables.

L'information donnée par Tass reste, pour le moment en tout cas, sujette à caution. Jeudi, le ministre soviétique des chemins de fer, M. Nikolaï Konarev, cité par la presse de Moscou, indiquait que les Azerbaïdjanais avaient demandé au Front populaire de Géorgie de bloquer les convois en provenance de cette république et se dirigeant vers l'Arménie. Cet appel étant resté sans réponse, ajoutait-il, les Azéris s'apprêtaient à étendre leur blocus à la Géorgie elle-même.

Toujours selon M. Konarev, les problèmes engendrés par le blocus azerbaïdjanais se propagent à toute l'Ukraine et jusqu'au sud de l'Oural. Le blocage d'environ mille trois cents convois dans différents points du pays, a-t-il dit, affecte désormais l'économie nationale toute entière. – *(AFP.)*

EUROPE

RDA : le pouvoir face à la contestation

Le ton change dans les médias officiels

La promesse faite par le bureau politique du SED de tolérer l'ouverture d'un débat public sur les problèmes en suspens en Allemagne de l'Est s'est traduite, jeudi 12 octobre, par un changement de ton notable *dans les médias officiels. La télévision* a fait place dans ses journaux à des interventions critiques sur le fonctionnement de la société. Les appels à davantage de liberté dans la presse, à un dialogue plus ouvert, continuent de venir de nombreux côtés. La direction de l'Académie des arts, le vice-président du Parlement, M. Götting, sont intervenus jeudi en ce sens.

Il ne faut toutefois pas s'y méprendre. Les dirigeants du régime entendent que ces débats restent strictement sous contrôle. L'un des principaux idéologues, le professeur Otto Reinhold, a par exemple réaffirmé avec force le *« rôle dirigeant du parti »*.

Vingt-quatre heures après la réunion du bureau politique, l'un des principaux dirigeants est-allemands, M. Kurt Hager, est arrivé jeudi à Moscou, officiellement pour prendre part aux journées culturelles est-allemandes qui se déroulent actuellement dans la capitale soviétique. Sa visite n'avait pas été annoncée. *Interrogé par la télévision* ouest-allemande, M. Hager a affirmé que la direction du SED était une *« direction unie »*. Sur les perspectives d'ouverture, il a affirmé que *« lorsque les interlocuteurs sont de bonne volonté, on peut avoir de bonnes discussions, mais que cependant il ne peut y avoir de conversations avec ceux qui remettent en question l'ordre de la société »*.

Les déclarations du bureau politique ont doné lieu à des réactions diverses en dehors du parti. L'un des principaux dirigeants de l'Eglise évangélique, M. Stolpe, président du consistoire, a estimé qu'elles pouvaient être interprétées comme le début d'un processus de dialogue. En revanche, l'une des porte-parole de Neues Forum (Nouveau Forum), Mme Bärbel Boyley, s'est déclarée déçue, soulignant que l'ouverture de la brèche n'allait pas jusqu'à donner la parole à l'opposition. Un autre dirigeant protestant, l'évêque Fork, de Berlin, a cependant indiqué que le maire de Berlin-Est, M. Krack, serait prêt, comme à Dresde, à rencontrer des représentants des manifestants. Le maire de Leipzig, M. Seidel, a reçu, pour sa part, des représentants de l'Eglise. Il leur aurait promis que tous les manifestants arrêtés au cours des dernières semaines seraient relâchés dans un proche avenir.

Berlin-Ouest ne vibre plus que pour l'Est...

BERLIN-OUEST

de notre envoyé spécial

Les *« portiers »* du Check-Point Charlie, l'un des plus célèbres points de passage du mur de Berlin, ont toujours la même apparence : uniforme vert, casquette plate et le regard torve d'un fonctionnaire communiste sûr de son bon droit. Il arrive toujours, selon les humeurs, qu'on y soit obligé de vider ses poches, de relever sa jupe, sans jamais savoir bien pourquoi... L'ordre socialiste a ses mystères. Il faisait peur. On aurait aujourd'hui presque envie d'en rire de bon cœur.

Le Café Adler s'est installé sur la ligne de démarcation. Juste à côté de la guérite américaine, ses fenêtres donnant directement sur les chicanes du poste est-allemand. L'endroit devient presque à la mode. Springer, le grand éditeur de journaux ouest-allemand, s'y était déjà installé dans les années 60, dans un immense building dominant le « mur » pour bien montrer à ceux d'en face que l'Ouest et la liberté étaient toujours là. Aujourd'hui, c'est le *Tageszeitung*, le « *Libé* » de RFA, qui s'installe à son tour... aux premières loges. Depuis les derniers événements, ce journal assure la meilleure couverture sur ce qui se passe notamment dans les milieux d'opposition « de l'autre côté ».

Berlin-Est devient pour Berlin-Ouest un endroit de plus en plus branché. Pour les fêtes du 750e anniversaire, il y a deux ans, les autorités de l'Est avaient reconstruit, à coups de millions, une grande partie des derniers monuments du centre historique détruit pendant la guerre, attirant de nombreux touristes. Mais il y a bien d'autres choses aujourd'hui à découvrir. Le quartier de Prenzlauerberg, avec ses restaurants, ses cafés dans le vent, attire la « scène » de l'Ouest. On y vient humer du « punk » de l'Est, écouter les derniers groupes rock socialistes, mais aussi faire des projets d'avenir pour la perestroïka est-allemande. C'est là d'ailleurs que se trouve l'église de Gethsemani, haut lieu des manifestations de ces derniers jours dans l'ancienne capitale allemande.

Berlin-Ouest ne vibre plus ces temps-ci que pour l'Est. Mercredi soir, sur la Krummestrasse, des anciens de l'Est avaient réuni toutes les bonnes volontés dans l'église de leur quartier pour projeter un *Neves Forum-West* ... Histoire de montrer qu'on est solidaire. On n'est plus là, sur le terrain, mais on y est en tout cas par la pensée. Soixante-dix pour cent des Berlinois de l'Est qui émigrent à l'Ouest ces derniers temps se retrouvent à Berlin-Ouest, à portée de leurs anciennes habitudes. Les réseaux y tournent à fond. Ils communiquent les informations, servent de relais pour la presse occidentale, assurent éventuellement les contacts avec d'autres mouvements ou, s'il le faut, organisant la solidarité.

La petite ouverture de la TV

Depuis jeudi, dans les cafés de la place Savigny, dans le quartier des restaurants de Berlin-Ouest, l'ouverture à l'Est est sur toutes les lèvres. Depuis que la télévision est-allemande se met elle-même à faire un peu d'ouverture, elle est devenue le dernier spectacle à la mode. Le journal *Aktuelle Kamera*, sur la chaîne DDR-I, n'a jamais eu autant de spectateurs à l'Ouest. On y attendait avec impatience mercredi la déclaration annoncée du bureau politique du SED sur les derniers événements. Sans doute enhardis, les journalistes est-allemands ont mis les bouchées doubles jeudi. Dans des interviews en direct, recueillies dans la rue, les gens exigent soudain des discussions sur tous les problèmes, s'émeuvent de la tragédie de ceux qui ont quitté le pays pour l'Ouest. *« Si on laisse les gens rentrer, ils reviendront »*, affirme avec conviction un conducteur de travaux. Pour la première fois également, les prises de position critiques à l'égard du régime occupent aussi une place dans l'information nationale. Même le commentateur officiel assure que *« beaucoup de questions doivent trouver de nouvelles réponses »*.

Bien sûr, on n'en est pas encore à présenter au public Bärbel Boyley ou d'autres dirigeants des nouveaux groupes politiques indépendants apparus ces derniers temps. Mais cela change quand même de la langue de bois qu'on avait connue jusque-là, et la glasnost qui saute ainsi le mur transforme aujourd'hui des bons Berlinois de l'Ouest en « DDR-rologues » avertis.

Cela change des discussions sur la coalition « rouge-verte » qui dirige le Sénat de Berlin-Ouest, ou sur la montée des Républicains (extrême droite), elle-même provoquée par l'afflux de réfugiés de toutes parts. Quelque vingt mille personnes sont hébergées actuellement dans des installations de fortune de la mairie, dans l'attente d'être reclassées dans la société.

HENRI DE BRESSON

La France, l'Allemagne et l'autruche

Suite de la première page

Le sujet est extrêmement sensible. Chaque mot sera décortiqué à Moscou. Chaque mot, surtout s'il vient de Paris, aura de fortes incidences émotionnelles en Allemagne. Chaque mot peut réveiller en France des frayeurs endormies, la hantise plus ou moins consciente de voir 75 ou 80 millions d'Allemands proclamer l'avènement du « quatrième Reich », dans une Europe bismarckienne qui paierait de sa tranquillité la fin de sa division, ou celle, plus rationnelle, de voir se constituer à l'est de la France une puissance économique colossale.

La parcimonie des commentaires français est peut-être, dans ce contexte, délibérée, voir concertée avec les dirigeants ouest-allemands : ce serait une démonstration ostentatoire de flegme, censée jouer le rôle de potion calmante au moment où les événements de RDA engendrent une incertitude nouvelle et ont dores et déjà ébranlé l'ordre mental européen.

En coulisse, il est vrai, on s'affaire. Si l'atavique incurie des partis politiques français pour les questions allemandes n'a pas encore été secouée, au quai d'Orsay, en revanche, on se mobilise : on interroge les chancelleries sur les analyses de Washington, Varsovie ou d'autres concernant la question allemande ; on sollicite les quelques rares universitaires français spécialistes de l'Allemagne ; on met à contribution le Centre d'analyse et de prévisions. Mais il ne s'agit encore que d'information. *« On n'est qu'au début d'une réflexion nouvelle »*, confie l'un des diplomates concernés.

Pendant combien de temps le discours officiel pourra-t-il s'abriter derrière l'approche genschérienne du sujet, que M. Dumas a faite sienne, et qui consiste, d'une part, à appeler le système communiste est-allemand à se réformer et, d'autre part, à noyer le poisson de la réunification dans la mare du processus institutionnel de rapprochement Est-Ouest en Europe, c'est-à-dire le développement des relations de la CEE avec les pays de l'Est et le processus d'Helsinki ?

On comprend les impératifs immédiats de M. Genscher : calmer le jeu chez lui et dans l'autre Allemagne, comme l'a fait à Berlin-Est Mikhaïl Gorbatchev, tenir compte du coup de semonce donné quelques jours plus tôt, à la tribune de l'ONU, par M. Chevardnadze, ne rien faire, ne rien dire qui puisse favoriser une accélération prématurée de l'Histoire en RDA et mettre à bas d'un seul trait non seulement l'acquis de vingt ans de relations inter-allemandes mais tous les mouvements d'émancipation en Europe de l'Est.

Une attitude pas crédible

Le problème, c'est que l'analyse des événements récents sur laquelle se fonde cette attitude n'est tout simplement pas crédible. Elle repose en particulier sur l'idée que ce sont les relations entre les Etats qui présideront à l'évolution de l'ordre européen et nie la véritable révélation de ces dernières semaines, à savoir que c'est par la société est-allemande que la question de l'unité peut, d'un jour à l'autre, être posée.

Alors, on cherche à se rassurer sur les intentions de cette société. Bénis soient les manifestants de Dresde et de Leipzig qui disent vouloir rester en RDA ! Ils permettent d'entretenir l'illusion qu'il n'y a pas de spécificité est-allemande, que ce pays est aux prises avec le début d'un processus semblable à ceux que connaissent ses voisins, et donc qu'on a du temps. Le temps que cette contestation devienne opposition et arrive à ses fins ; le temps donc de se retourner avant d'arriver vraiment au cœur du problème particulier de la RDA : son radical manque d'être dès lors qu'on en aura démantelé l'armature idéologique.

Ou bien a-t-on la naïveté de croire que ce sont les Allemands de l'Est qui vont inventer le socialisme à visage humain et s'en faire une patrie ? Même si ce qui reste de l'intelligentsia est-allemande et une partie de sa jeunesse font, comme l'écrivain Stefan Heym, une critique de gauche de la *« République fédérale de Daimler-Messerschmitt-Bölkow-Höchst-BASF »*, peut-on raisonnablement miser sur la force de leur noble idéal ?

Qu'on se souvienne de l'exode du mois dernier, car il en dit long. Ceux qui fuyaient, dans leur très grande majorité, n'étaient pas des contestataires. C'étaient pour la plupart les citoyens sans histoires d'un Etat communiste, en vacances en Hongrie, qui tout à coup se dirent, sans préméditation, que quitte à être médecin ou peintre en bâtiment, il valait mieux l'être à Munich ou à Wurzbourg plutôt qu'à Gera ou à Dresde. C'est tout ; mais cela suffit pour que tout le monde prît conscience que la population la plus docile des pays communistes pourrait un jour, sans prévenir, basculer tout d'un bloc et vouloir changer de camp. Qui plus est, cet exode n'était pas un exil : les Berlinois retrouvaient « leur » ville côté ouest et refaisaient à leur manière une capitale ; tous se sentaient chez eux en RFA ; ils le sont, de fait, par filiation et en droit.

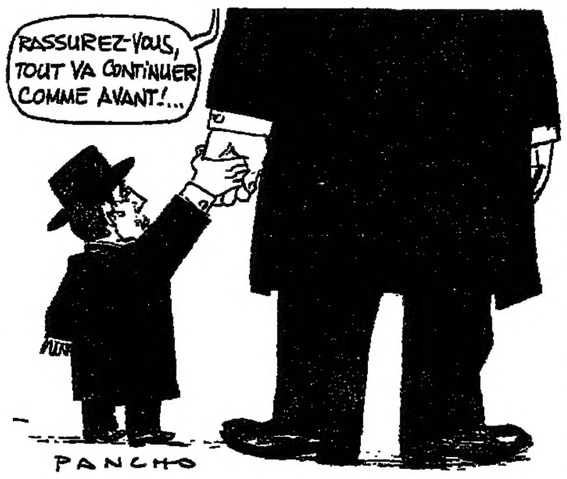

Que veut la France ?

La leçon de ce mouvement, pas très important en nombre mais criant de sens, c'est non seulement que la question allemande est inéluctable, mais que nul ne peut plus prétendre décider du moment où elle sera posée. En bref, si demain les Allemands de l'Est tout seuls demandent leur rattachement, que disons-nous, que faisons-nous ? Et si, face à cette éventualité persistait l'état d'impréparation actuel, y aurait-il encore une Europe communautaire pour l'aborder solidairement, le fameux « couple » franco-allemand n'en serait-il pas pulvérisé ? L'urgence commande de porter appui activement à tous ceux qui, en RFA, demandent que le problème soit pris en charge par la Communauté, et c'est à la France, en premier lieu, de s'en mêler.

Encore faudrait-il qu'elle sache ce qu'elle veut. Il est vain de s'interroger sur l'existence ou non d'un consensus sur la question : les partis français n'y ont pas encore songé. Même si quelques personnalités, plus attentives aux affaires étrangères, ont quelques idées sur la question, aucun dirigeant de l'opposition ne s'est pour l'instant exprimé. Du côté du Parti socialiste, seul M. Jacques Delors a abordé le sujet lors des journées de Chartres, la semaine dernière, avant d'aller dire à Bonn ce qu'il en pensait : que la réunification est un but légitime et qu'elle commande aux Allemands de l'Ouest de s'engager plus à fond dans l'intégration ouest-européenne et de l'accélérer.

Tout le monde semble en convenir en France : on n'a pas trouvé mieux que la Communauté et les transferts de souveraineté qu'elle ambitionne pour amortir le choc d'une éventuelle réunification allemande. Mais les prémisses – la légitimité de cette réunification – ne sont pas totalement limpides. Dans les milieux intellectuels et politiques qui s'intéressent à l'Allemagne, les réticences, pour des raisons historico-morales, sont grandes chez certains, qui pourtant conviennent que le *statu quo* ne peut pas durer.

Même du côté officiel, l'analyse que fait par exemple M. Hubert Vedrine, conseiller à la présidence, ne semble pas totalement en phase avec la réaffirmation de principe que vient de faire M. Mitterrand. M. Vedrine englobe les événements de RDA dans le mouvement général d'ouverture des pays de l'Est, continue de faire confiance à l'Ostpolitik et au processus d'Helsinki et émet l'hypothèse que les aspirations des Allemands de l'Est pourraient, par la grâce de la perestroïka et de la liberté de circulation, *« être satisfaites sans rendre nécessaire la réunification »*. Il évoque une situation *« intermédiaire »* – la République fédérale aurait avec la RDA *« les mêmes rapports qu'avec l'Autriche »* – et estime qu'il ne faut pas *« être prisonnier d'un seul scénario intellectuel : la reconstitution d'un Etat allemand unique »*.

Faire confiance à l'Ostpolitik

L'idée de la réunification a été éludée en France, et dans une certaine mesure en RFA, depuis vingt ans, depuis que l'Ostpolitik engagée par M. Willy Brandt, parce qu'elle présupposait l'existence de deux Etats allemands, la vidait de toute probabilité. Elle semble paradoxalement plus difficile à réaffirmer aujourd'hui qu'à l'époque du général De Gaulle, où l'on tenait sur la question un discours sans ambiguïté. *« Si l'on exclut* a priori *l'hypothèse de la réunification,* estime François Daguet, consultant au Centre d'analyse et de prévisions, *on s'expose à des mécomptes. Qu'on le veuille ou non, une majorité d'Allemands soupçonnent la France de préférer le* statu quo *à une évolution de ce type. Ils ont en tête la fameuse phrase de François Mauriac (1). La première chose à faire est de lever cette équivoque. »* Et il fait remarquer que l'URSS n'a jamais manqué une occasion, y compris très récemment, de faire porter à la France ce chapeau-là.

Il n'est pas interdit à la France d'avoir des idées sur les conditions politiques et de sécurité dans lesquelles pourrait se faire le passage à l'unité allemande. Surtout, il faut lever toute ambiguïté sur les fondements de la politique française, sans attendre d'être confronté à des échéances non souhaitées. Le président de la République ne saurait se contenter de réaffirmer le principe de la réunification dans une incidente lors d'un voyage en Amérique latine, tandis que son entourage s'en tient à des analyses qui s'apparentent à la politique de l'autruche. Rien de cela n'implique de gêner MM. Kohl et Genscher ni de brusquer M. Gorbatchev. Il s'agit simplement d'éviter que les peurs, en Allemagne et en France, deviennent seules conseillères.

CLAIRE TRÉAN

(1) *« J'aime tellement l'Allemagne que je préfère qu'il y en ait deux »*.

□ **Le Parlement européen invite M. Honecker à respecter les droits de l'homme.** – Le Parlement européen a demandé, jeudi 12 octobre, aux chefs d'Etat ou de gouvernement des Douze, qui se réuniront *les 8 et 9 décembre prochain dans* la capitale alsacienne, d'examiner *« la situation des droits de l'homme en RDA et le soutien à accorder aux mouvements de réforme en Europe de l'Est et en Europe centrale »*.

La résolution de l'Assemblée et de la CEE invite le régime de M. Honecker à *« ne pas recourir à la répression »* et à *« respecter toutes les obligations de l'Acte d'Helsinski, auxquelles il a souscrit formellement »*.

Adoptée par cent dix-neuf voix contre une, la résolution a été votée par toutes les formations politiques, à l'exception des communistes français et, à la suite d'une fausse manœuvre lors du vote électronique, par les Droites européennes (DE), qui voulaient en réalité approuver la déclaration.

AUTRICHE

Règlement de comptes dans le Parti libéral à propos des chambres à gaz

VIENNE

de notre correspondante

Il doit être permis *« de mettre en doute l'existence des chambres à gaz nazies »*, a estimé M. Helmut Weiss, représentant du Parti libéral (FPOe) à la deuxième chambre, dans un entretien à un quotidien viennois. Non, a répliqué M. Joerg Haider, le chef de ce parti, lui-même soupçonné par ses détracteurs de trop de tolérance à l'égard des anciens et des nouveaux nazis. Il a annoncé la démission de M. Weiss de toutes ses fonctions. M. Weiss aurait dû devenir, le 17 octobre prochain, député au Conseil *national* (Chambre des députés).

Reste à savoir si la hâte avec laquelle le chef du FPOe, M. Haider, a sanctionné M. Weiss n'était pas un peu dictée par la tenue ces jours-ci, à Paris, du congrès de l'Internationale libérale. Une éventuelle exclusion du FPOe pour extrémisme de droite a été à plusieurs reprises évoquée au sein de cette organisation. M. Haider a habilement pris les devants.

Le FPOe a de nouveau remporté un succès aux élections régionales du Vorarlberg, dimanche dernier. Selon tous les sondages, le FPOe a de fortes chances de continuer sur sa lancée jusqu'aux élections législatives de 1990, ce qui lui permettrait éventuellement d'entrer dans un gouvernement de coalition avec le Parti conservateur (OeVP).

WALTRAUD BARYLI

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

LIBAN : la réunion des députés à Taëf

Un accord est en vue sur un rééquilibrage institutionnel en faveur des musulmans

Au treizième jour de leurs débats et pressés d'en finir par les ministres des affaires étrangères du comité tripartite (Arabie saoudite, Algérie, Maroc), les soixante-deux députés libanais réunis à Taëf ont quasiment abouti, tard dans la nuit du jeudi 12 octobre, à un accord sur la refonte du système politique confessionnel qui régit le Liban depuis 1943.

TAËF (Arabie saoudite)

de notre envoyée spéciale

Deux points concernant les conditions d'emploi de l'armée et l'abolition interne du confessionnalisme restent à régler, mais cela ne devrait pas remettre en question le consensus très laborieusement élaboré par un comité de vingt-sept députés représentant toutes les tendances.

Cet accord doit cependant encore être approuvé en séance plénière, et les députés du camp chrétien ont subordonné leur approbation finale de ce texte, qui ne concerne que les réformes, à celle du document d'entente nationale dans son entier, dont le chapitre le plus épineux, celui de la présence syrienne, n'a pas encore été abordé. « *Si nous ne nous mettons pas d'accord sur un chapitre du document, les accords antérieurs sur les autres sont caducs* », a ainsi déclaré, jeudi soir, M. Georges Saadé, figure de proue du camp chrétien, avant d'ajouter : « *Il n'est pas question que nous rentrions à Beyrouth avec le seul accord sur les réformes.* »

Cette déclaration a été faite après une nouvelle et très sévère mise en garde du général Aoun aux députés pour leur rappeir notamment « *que des réformes ne sauraient avoir lieu que sur un territoire libre et pour un peuple libre, et qu'il n'y aura pas de réforme politique en dehors d'un Liban souverain et indépendant* ». C'était comme une réponse au chef du gouvernement militaire chrétien, qui, avant même leur départ pour Taëf, avait déjà mis en garde les députés de son camp contre toute « *trahison* ».

Les propos violents du général Aoun – qui a encore déclaré que « *la guerre de libération* [contre l'occupant syrien] *ne s'arrêtera pas à cause d'une réunion qui tente de faire avorter ses objectifs* », ajoutant : « *Ce qu'ils font à Taëf est faux, le parrainage arabe est faux, et les objectifs de cette réunion sont faux* ». – ont fait monter la tension parmi les députés du camp chrétien. Ils ne vont pas faciliter la discussion qui devrait s'engager avec le comité tripartite arabe, tant le pouvoir des députés est limité à propos de la présence syrienne.

La seule promesse faite à cet égard par le comité tripartite aux députés de ce camp se limite, en effet, une fois l'accord sur les réformes acquis, à celle de les aider à obtenir « *quelque chose dans toute la mesure du possible* » pour satisfaire un tant soit peu leur demande de garanties sur un retrait syrien. Le document arabe ne préconise qu'un regroupement des troupes syriennes dans l'est du Liban dans un délai de deux ans maximum, au-delà duquel « *le gouvernement syrien signera avec le gouvernement libanais un accord prévoyant l'importance de ces forces et la durée de leur présence dans ces régions* ».

En attendant un accord sur ce point crucial, la quasi-adoption des réformes politiques en discussion depuis plus de quinze ans n'en constitue pas moins un premier pas d'importance et, jusqu'à la dernière minute, les tractations ont été particulièrement âpres, notamment au sein des trois grandes communautés dominantes au Liban, les chrétiens maronites, les musulmans sunnites et chiites, les druzes, oubliés du document, se faisant pour leur part fermement entendre. S'il devait être appliqué, ce document représente, en effet, quarante-six ans après l'indépendance du Liban, « *un compromis historique dans le Liban confessionnel, rééquilibrant très nettement les pouvoirs en faveur des musulmans, devenus aujourd'hui majoritaires par rapport à la communauté chrétienne* ».

Soucieux, toutefois, des équilibres à respecter, des craintes à apaiser, des souhaits à réaliser, le texte proposé par le comité tripartite arabe et dont les députés se sont assez peu écartés, sauf dans les détails, transfère l'essentiel du pouvoir exécutif, détenu jusque-là par le président de la République (un maronite), à un pouvoir collégial, celui du conseil des ministres, au sein duquel la parité est de règle entre chrétiens et musulmans.

Si les présidences de l'Etat, du conseil des ministres, de la Chambre des députés, restent respectivement aux mains des maronites, des sunnites et des chiites, le président de la République perd toutefois son contrôle quasi exclusif sur le conseil des ministres, dont il n'est plus membre. Il préside, certes quand il le veut, sans droit de vote, ce conseil, mais n'a plus le droit de le convoquer. Pour le choix du premier ministre, le chef de l'Etat est, d'autre part, soumis à des consultations parlementaires obligatoires et devra informer le président de la Chambre des résultats de celles-ci avant toute nomination. Le chef de l'Etat ne peut plus révoquer le premier ministre ou même un ministre. Enfin, s'il garde son titre de « *chef suprême des forces armées* », celles-ci sont soumises à l'autorité du conseil des ministres.

L'épineux problème de l'armée

Le problème de l'armée a donné lieu à d'autant plus de discussions que les druzes, avec à leur tête Walid Joumblatt, particulièrement inquiet sur ce point, voulaient des garanties maximales pour que cette armée ne puisse plus être utilisée dans les conflits internes.

En fait, comme l'explique un élu modéré du camp chrétien, « *le chef de l'Etat perd le contrôle qu'il avait pratiquement sur tous les rouages de l'Etat du fait que les hommes mis en place lui étaient redevables de leur situation et dépendaient donc de lui* ».

Le premier ministre, un musulman sunnite, voit son pouvoir nettement renforcé. Il préside dorénavant le conseil des ministres et est, à ce titre, responsable de l'exécution de la politique générale de l'Etat. Toutefois « *le pouvoir exécutif est confié au conseil des ministres* » au sein duquel les décisions sont prises à l'amiable ou par vote à la majorité des présents, et, dans les cas les plus importants, à la majorité des deux tiers.

La communauté chiite, qui tient la présidence de la Chambre, a vu aussi ses pouvoirs renforcés par le passage de un à quatre ans – avec vote de confiance ou de défiance à la majorité des deux tiers au bout de deux ans, si dix députés le réclament – du mandat du président dont le rôle, notamment dans la formation du cabinet, s'est accru. Le nombre des députés, qui seront dorénavant à parité entre chrétiens et musulmans, a été fixé à cent huit au lieu de quatre-vingt-dix-neuf précédemment.

La question du délai de l'abolition du confessionnalisme réclamée « *immédiatement ou au maximum dans cinq ans* » par douze députés musulmans, dont les porte-parole des milices, reste à régler définitivement. Mais tout laisse à penser, pour reprendre l'expression d'un élu, que « *le confessionnalisme au Liban a encore de beaux jours devant lui* ».

Reste que les pouvoirs étant redéfinis, l'importance des hommes demeurera cruciale dans l'application de cette nouvelle charte, dont le fonctionnement sera conditionné par le rapport des forces entre les trois grandes communautés, maronite, sunnite et chiite.

Tel qu'il se présente, ce texte reste toutefois dans l'esprit du pacte national de 1943. Mais plus que la dépossession d'une communauté, maronite en l'occurrence, au profit d'une autre, il symbolise le passage du pouvoir à une institution pluriconfessionnelle et, comme l'affirme un éditorialiste libanais, « *c'est une alliance de confessions. En cela, on peut dire qu'il s'agit plus d'un replâtrage* » que d'un changement radical. Mais le Liban y était-il prêt et pouvait-il le supporter ?

FRANÇOISE CHIPAUX

Nouvel enlèvement d'une ressortissante suisse près de Tripoli

Une collaboratrice de la compagnie Swissair a été enlevée, dimanche 8 octobre, dans un village proche de Tripoli, région du nord du Liban contrôlée par les Syriens. Cet enlèvement, survenu deux jours après celui de deux délégués du CICR, disparus le 6 octobre à Saïda (sud du pays), a été tenu secret jusqu'à jeudi 12 octobre, à la demande de la famille.

La jeune femme, qui séjournait au Liban à titre privé et dont l'identité n'a pas été révélée, a été attaquée par un groupe d'hommes armés qui l'ont emmenée vers une destination inconnue. L'ambassade de Suisse à Damas a noué des contacts avec les autorités syriennes afin d'obtenir leur collaboration.

Un autre ressortissant suisse, M. Peter Winkler, qui travaillait pour le CICR, avait été enlevé en novembre dernier, peu avant le procès d'un chiite libanais, Hussein Harriri, condamné à la prison à vie, en février, pour le détournement sur Genève d'un avion d'Air Afrique et le meurtre d'un passager français,en 1987. M. Winkler avait été relâché un mois après son enlèvement. – *(AFP, AP, Reuter.)*

CADRES, JEUNES DIPLOMÉS, MAITRISEZ VOTRE AVENIR, PARTICIPEZ AUX 2es JOURNÉES PROSPECTIVES DU JOURNAL « LE MONDE »

DU MERCREDI 18 OCTOBRE 15 h
AU JEUDI 19 OCTOBRE 20 h 30

SYNTEC CONSEIL
COMITÉ RECRUTEMENT

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Des consultants issus de grands cabinets de conseil en recrutement donneront près de trois cents consultations personnalisées aux cadres ayant au moins une première expérience professionnelle et souhaitant bénéficier de conseils sur mesure.

Des cabinets de conseil en recrutement sont présents sous l'égide de leurs deux syndicats, SYNTEC-Conseil (comité recrutement) et la Chambre syndicale nationale des conseils en recrutement.

Ces consultations sont gratuites.

Le public devra se munir d'un curriculum vitae et prendre rendez-vous sur place.

Les 18 et 19 octobre 1989

ESPACE TETE D'OR
103, bd de Stalingrad
69100 Lyon-Villeurbanne

Algoe,
Arche Conseil,
Dominique Barré S.A.,
Capfor,
Cegos Recrutement,
CLEAS,
Cogeplan,
Cog Hébert Conseil,
CPA,
Egor S.A.,
FMI Florian,
Mantione Institut,
Infraplan
Ernoult Search,
Michel Jouhannaud Conseils,
Bernard Julhiet,
Les Conseils en Recrutement Associés,
Meta Conseil Lyon,
PA Consulting Group,
Raymond Poulain Consultants,
Daniel Porte Consultants,
Pierre Rigollier S.A.,
SEFOP,
SEMA Sélection,
SERIFO,
SODERHU,
Staff Consultants,
Alexandre Tic S.A.,
Jacques Tixier S.A.
RH Conseil
IBD

AMÉRIQUES

A Bogota, M. Mitterrand a apporté son soutien au président Barco

Drogue et sous-développement : la même guerre

M. François Mitterrand devait rentrer à Paris, vendredi 13 octobre en fin de matinée, au terme d'un voyage de quatre jours au Venezuela et en Equateur. Sur le chemin du retour, il a fait escale à Bogota afin d'assurer le président colombien, M. Virgilio Barco, du soutien de la France et de la Communauté européenne dans sa lutte contre les trafiquants de drogue.

BOGOTA

de notre envoyé spécial

La nuit venait tout juste de tomber sur Bogota. Sur la base aérienne de Catam, M. Virgilio Barco, cheveux blancs, lunettes d'écaille, allure d'un sage professeur, homme « seul dans son pays, dans son parti et peut-être dans son gouvernement », comme dit en confidence M. Mitterrand, était venu jeudi 12 octobre accueillir le président français arrivant de Quito.

Les deux hommes, qui ne se connaissaient pas, ont échangé quelques mots, puis M. Mitterrand, interpellé par les journalistes colombiens, a déclaré : *« Je souhaite à ce pays et au peuple colombien bonne chance dans sa lutte pour la prospérité, l'honnêteté et pour la vie. »* N'étaient l'agitation extrême des journalistes, l'hélicoptère qui tournoyait au-dessus du parking de l'Airbus, une jeep munie d'une mitrailleuse et les silhouettes aperçues au loin des militaires armés de fusils-mitrailleurs, la rencontre entre ces deux hommes aurait pu paraître ordinaire.

MM. Barco et Mitterrand ont pris place, sans s'attarder, dans une Chevrolet « Caprice » blindée, précédée de motards et d'un camion militaire. Les 18 kilomètres jusqu'au centre de Bogota avaient été interdits à la circulation. Des hommes en armes avaient pris massivement position sur les toits de la place Bolivar, devant le palais du gouvernement, où a eu lieu la cérémonie protocolaire d'accueil. Quelques pistolets-mitrailleurs montraient le bout du canon sous les vestons des gendarmes du Groupement de sécurité de la présidence de la République (GSPR). Rien de très ostentatoire, en tout cas. Le général Masa Marquez, patron de la lutte contre les « narcos » et le colonel Le Carro, patron du GSPR, paraissaient tout à fait détendus.

Au terme de cinquante minutes d'entretien, M. Mitterrand, premier chef d'Etat occidental à se rendre en Colombie depuis qu'est ouverte la « guerre » contre les trafiquants, a tenu une courte conférence de presse en présence du président colombien. Il a exprimé au président Barco *« la solidarité et l'estime » de la France et loué le « courage »* du gouvernement colombien engagé dans une entreprise *« d'élimination d'un danger qui va bien au-delà de ses frontières »*.

Ainsi qu'il l'avait déjà fait à Caracas, première étape de son voyage de quatre jours au Venezuela, en Equateur et en Colombie, M. Mitterrand – mais d'une manière beaucoup plus illustrative et argumentée – a évoqué les problèmes du développement, de la dette et de la drogue. *« La racine du mal*, a-t-il dit, *c'est la misère. »* Dès lors, *« on ne peut même pas accuser les pauvres gens qui sont les producteurs de base »* de la coca. *« Il ne suffit pas*, a-t-il ajouté, *de répondre comme vous le faites aux menaces des trafiquants de drogue. Il faut que tous les pays responsables dans le monde se préoccupent de la façon de réduire la pression du malheur, de la misère. »*

Critique des Etats-Unis

Le message du président de la République, à l'intention des pays riches les plus rétifs, est que le sous-développement est un encouragement à la production de la coca, et qu'il faut donc donner aux pays pauvres ou endettés les moyens de développer d'autres productions lucratives.

L'exemple du café est significatif et le chef de l'Etat français a dénoncé à ce propos le rôle ambigu joué par les Etats-Unis, ces derniers ayant décidé de réduire leurs quotas d'importation de Colombie et provoqué la baisse des cours. Bogota y a perdu 500 millions de dollars. La rentabilité réduite du café encourage la culture de la coca dans le temps même où les Etats-Unis accordent 60 millions de dollars à la Colombie... Pour lutter contre la drogue.

Cette décision sur le café est apparue comme un abandon de la Colombie dans sa lutte contre les trafiquants, a dit M. Mitterrand : *« Je désapprouve la rupture de la convention sur le café qui a obéi à des considérations de caractère idéologique sur la liberté du marché. Je saisirai la Communauté européenne de cette question. »* L'analyse est d'autant plus dure pour les Etats-Unis que M. Mitterrand n'avait cessé d'exprimer, tout au long de son voyage, un scepticisme profond sur la viabilité du plan Brady (secrétaire américain au Trésor) consacré à la réduction de la dette des pays dits « intermédiaires »

Mme Thatcher avait lancé, il y a quelques mois, la croisade contre la drogue et le sommet de l'Arche, en juillet, s'en était saisi. M. Mitterrand se sera efforcé tout au long de son voyage de lier ce sujet à celui du sous-développement.

Il insiste sur la démarche qu'il a effectuée auprès de ses onze partenaires européens afin qu'ils désignent chacun un coordinateur de la lutte contre la drogue. Il indique que le président du Pérou, M. Alan Garcia, lui a demandé que la CEE participe au plus haut niveau au sommet Colombie-Pérou-Bolivie-Etats-Unis consacré à la culture de la coca et au trafic de cocaïne et ajoute que *« s'il le faut, il fera l'effort »* d'y aller.

C'est ce message-là – celui d'un chef de guerre contre la drogue et le sous-développement – que le président de la République entendait faire passer à Bogota, voilà pourquoi il s'est efforcé de minimiser le caractère spectaculaire de sa démarche en regard des risques – *« infimes »*, disait-il – qu'elle supposait.

JEAN-YVES LHOMEAU

PANAMA

Général « coordinateur » d'un « régime d'opérette »

La nouvelle Assemblée du pouvoir populaire de Panama, dont les 510 membres ont été nommés par le gouvernement le 1er septembre dernier, ont décerné un nouveau titre au général Manuel Antonio Noriega. Une semaine après le coup d'Etat manqué, l'homme fort du pays, qui n'était « que » commandant en chef des forces armées se voit proclamé *« coordinateur général des plans et programmes »* et *« directeur du processus de libération nationale »*.

Dans un même élan, l'Assemblée a également approuvé une résolution demandant au pouvoir exécutif – et donc de fait au général Noriega – de lui octroyer la fonction d'*« organisme du pouvoir populaire »* pour remédier à la vacance du Parlement, les élections nationales du mois de mai ayant été ajournées.

Cette « légalisation » du régime n'a cependant pas impressionné les sept chefs d'État latino-américains réunis mercredi et jeudi dans la ville péruvienne d'Ica. Les présidents de l'Argentine, du Brésil, de Colombie, du Mexique, du Pérou, de l'Uruguay et du Venezuela ont clôturé leur sommet par une condamnation formelle du gouvernement panaméen en soulignant dans leur communiqué que *« le problème de l'absence de démocratie et de violations des droits de l'homme persiste dans ce pays »*. Avant même de connaître les ultimes « aménagements » du régime du général Noriega, le président vénézuelien Carlos Andres Perez avait qualifié le pouvoir panaméen de *« régime d'opérette »*. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **ETATS-UNIS : La Chambre approuve une proposition de loi sanctionnant la profanation du drapeau.** – La Chambre des représentants a, par 371 voix contre 43, approuvé un texte qui prévoit des peines pouvant aller jusqu'à un an de prison et 1 000 dollars d'amende pour quiconque *« sciemment mutile, profane, souille, brûle, laisse sur le sol ou piétine un drapeau des Etats-Unis »*. Ce texte, déjà approuvé par le Sénat, répond au souhait manifesté avec insistance par le président Bush voici quelques mois *(le Monde* du 5 juin). – *(AFP.)*

□ **Rectificatif.** – Dans les deux articles consacrés au Mexique, publiés dans *le Monde* du 12 octobre, plusieurs erreurs se sont glissées : le PRD, principal parti d'opposition, a obtenu 64 % des voix (et non 26 %) en 1988, dans l'Etat de Michoacan ; dans celui de Chihuahua, le PRI, le parti au pouvoir, a regagné le terrain perdu depuis 1983 (et non 1933) : le « miracle industriel » auquel est associée la ville de Monterrey a duré de 1941 (et non de 1971) à 1973 ; enfin, la formation de droite PAN paraît peu éloignée du PRI (et non du PAN).

PARIS-LONDRES

1h45
entre Roissy
et Victoria Station?
Si j'avais su
je n'aurais pas acheté
"A la recherche
du temps perdu."

HORAIRES VALABLES JUSQU'AU 28.10.1989 INCLUS

PARIS CDG 1 / LONDRES GATWICK				LONDRES GATWICK / PARIS CDG 1			
JOURS	DEPART	ARRIVEE	N° VOL	JOURS	DEPART	ARRIVEE	N° VOL
DU LUNDI AU VENDREDI	06H45	07H55	AE039	DU LUNDI AU SAMEDI	07H25	08H20	AE040
DU LUNDI AU SAMEDI	09H00	10H00	AE041	TOUS LES JOURS SAUF SAMEDI	08H30	09H20	AE042
TOUS LES JOURS SAUF SAMEDI	10H10	11H10	AE043	DU LUNDI AU VENDREDI	15H00	15H55	AE044
DU LUNDI AU VENDREDI	16H30	17H30	AE045	TOUS LES JOURS SAUF SAMEDI	17H00	17H55	AE046
TOUS LES JOURS SAUF SAMEDI	18H30	19H30	AE047	TOUS LES JOURS	18H45	19H45	AE048
VENDREDI ET SAMEDI	20H30	21H30	AE049				

air europe
La Business Class de ceux qui savent.

ASIE

INDE

Le scandale Bofors au cœur de la campagne électorale

Le gouvernement de M. Rajiv Gandhi a maintenant toutes les raisons de craindre les retombées électorales de l'« affaire Bofors » *(le Monde* du 11 octobre).

NEW-DELHI

de notre correspondant

Une conférence de presse organisée jeudi 12 octobre par M. N. Ram, directeur adjoint du journal *The Hindu*, et de nouveaux documents publiés vendredi matin par plusieurs journaux indiens paraissent témoigner des efforts des autorités pour étouffer l'« affaire Bofors » (1). Le *Hindu*, à l'origine de la publication du début de semaine du rapport secret de la commission d'enquête suédoise sur cette affaire, a renoncé à d'autres révélations, pourtant annoncées.

M. Ram s'est livré à une violente attaque contre le directeur général de son journal, M. G. Kasturi. Celui-ci, a-t-il expliqué, a obtempéré aux pressions gouvernementales lui enjoignant de cesser la publication de son enquête. M. Kasturi a reconnu, pour sa part, avoir pris cette décison parce que les nouveaux documents en question ne *« méritaient pas d'être publiés »*. M. Ram, qui affirme avoir été l'objet de nombreuses pressions ces derniers mois, à la fois de la part du ministre de la défense, de conseillers du premier ministre, de hauts fonctionnaires, voire de M. Gandhi lui-même, s'est donc résolu, devant *« ce sabotage et cette censure »*, à fournir ses pièces à d'autres journaux.

Le document qui apparaît le plus gênant pour le gouvernement est une sorte de compte rendu de réunion signé, d'une part, par le président et le vice-président de la firme suédoise, MM. Per Ove Morberg et Lars Gothlin, d'autre part, par le secrétaire d'Etat indien de la défense, M. Bhatnagar, et plusieurs conseillers du premier ministre.

Les deux parties se mettent apparemment d'accord pour taire les adresses *« des sociétés »* (il s'agit des sociétés-écrans domiciliées en Suisse et qui ont reçu d'importantes commissions pour la conclusion du contrat Bofors), *« la nature des services rendus »* par ces sociétés, *« les noms de code et les banques »* qui ont reçu les paiements, *« le mode de paiement »*, *« les numéros de compte »*, enfin *« les noms des personnes »*.

Enfin, le document précise que 319,40 millions de couronnes suédoises (autant de francs) ont été versées aux *« consultants de Bofors comme prévu par le contrat indien »*. M. Ram, pour sa part, estime que le montant total des commissions a représenté 14,5 % de la valeur du contrat et non 3 % comme il était dit jusqu'à présent. Rien ne permet pour l'instant d'authentifier les photocopies des documents publiés par la presse indienne.

Il n'en demeura pas moins que, s'il persistait, le silence embarrassé observé jusque-là par le gouvernement indien aurait valeur de preuve. M. Ram, pour sa part, déclare qu'il a d'autres *« munitions »* en poche...

LAURENT ZECCHINI

(1) Bofors est le nom d'une firme d'armement suédoise qui a conclu avec l'Inde un gros contrat portant sur la vente de canons.

Après la Grenade et le Libéria

Belize reconnaît Taïwan

PÉKIN

de notre correspondant

Belize a reconnu Taïwan. Le régime nationaliste a annoncé, vendredi 13 octobre, la signature d'un accord en ce sens par son ambassadeur au Guatemala et le ministre des affaires étrangères de Belize. L'affaire serait passée inaperçue hors des milieux spécialisés si l'ancienne colonie britannique, coincée entre le Mexique, le Honduras et le Guatemala, n'était en trois mois le troisième pays du tiers-monde à se laisser séduire par les sirènes diplomatiques du régime nationaliste chinois, provoquant du même coup la rupture de ses relations avec Pékin. Cette rupture, dans le cas de Belize, reste à annoncer par la Chine populaire, mais il n'y a aucune raison que celle-ci procède différemment que lors des deux précédents cas : la Grenade, en juillet, et le Libéria, pas plus tard que mardi dernier.

L'Ile nationaliste a accumulé des réserves en or et devises estimées à près de 80 milliards de dollars et les met au service d'une nouvelle *« diplomatie élastique »* consistant à « racheter » des clients de Pékin sans même exiger qu'ils répudient explicitement la Chine populaire.

Compte tenu du ralliement de Belize, Taïwan entretient désormais des relations diplomatiques avec vingt-six Etats, dont l'Arabie saoudite, l'Afrique du Sud, la Corée du Sud et le Vatican.

F. D.

□ **RECTIFICATIF.** – La France n'a pas été *« le premier pays occidental »* à reconnaître la Chine populaire, ainsi que nous l'avons indiqué dans *le Monde* du 2 octobre. Il fallait lire, dans l'article de notre correspondant Francis Deron, *« le premier grand pays occidental »*. Plusieurs autres pays – Suisse, Suède... – ont reconnu le régime de Pékin avant Paris.

Le voyage de Jean-Paul II

Dernière étape, l'île Maurice

Le pape est attendu, samedi 14 octobre, à l'île Maurice, dernière étape de son quarante-quatrième voyage à l'étranger. Il doit regagner Rome lundi. Samedi, il s'est rendu à Médan, la principale ville de Sumatra. A la suite de son escale, la veille à Timor oriental, le gouvernement portugais a jugé, dans un communiqué, que « le pape n'a pas eu, au cours de sa visite, un mot ou un geste susceptible d'être interprété comme l'acceptation, par le Vatican, de la thèse de l'intégration de Timor-Est dans le territoire de l'Indonésie ».

Un arc-en-ciel religieux

PORT-LOUIS

de notre envoyé spécial

Est-il au monde un peuple plus croyant que les Mauriciens ? Temples hindous, églises, mosquées et pagodes jalonnent les routes de leur *« île plurielle »*, terre de foi et de tolérance. Dans l'arc-en-ciel religieux de Maurice, le dernier recensement dénombrait – en 1983 – quatre-vingt-sept cultes dont vingt-six chrétiens, sectes comprises. Sur un million d'habitants, à peine deux mille osent se dire agnostiques. De fête en pèlerinage, le temps sacré rythme la vie d'une île où l'affiliation religieuse est d'autant plus naturelle qu'elle dicte l'indispensable appartenance à l'une ou l'autre des communautés ethniques.

A côté de la majorité indienne – 52 % d'hindous et 16,5 % de musulmans, – Maurice compte 26 % de catholiques (sur 30 % de chrétiens). Ils appartiennent pour la plupart à la « population générale » – non asiatique – qui descend des colons blancs, des anciens esclaves africains et malgaches et des créoles nés de leurs unions. En outre, quatre Chinois sur cinq sont catholiques, les autres, souvent les moins jeunes, vénérant Bouddha.

A Maurice, rapporte la chronique coloniale, la première messe fut dite en 1616 par un jésuite portugais, Manoel d'Almeida. Les Français firent du catholicisme la religion officielle en 1721, six ans après avoir pris la place des Hollandais dans l'île. Depuis l'an dernier, Maurice compte un cardinal, l'évêque de Port-Louis, Mgr Jean Margeot, soixante-treize ans. Il accueillera le pape sur sa terre natale samedi 14 octobre. A six cents kilomètres de là, Jean-Paul II passera dimanche quelques heures sur la montagneuse île Rodrigues, une minuscule dépendance de Maurice. Pour les trente-sept mille Rodriguais, pratiquement tous catholiques, la venue du souverain pontife sera l'événement du siècle.

Le cardinal joue un certain rôle politique, fût-ce à son corps défendant. Face au gouvernement dominé par les hindous, il incarne un contre-pouvoir symbolique, attentif aux aspirations de la minorité créole. Exemple : la volonté du pouvoir de modifier la procédure de recrutement des professeurs de l'enseignement privé a suscité une récente controverse avec l'Eglise.

Syncrétisme ambiant

Depuis quelques années, la vitalité religieuse de Maurice profite moins au catholicisme qu'à diverses sectes chrétiennes, millénaristes, rationalistes ou charismatiques. Dans un pays happé par la modernité, l'Eglise a du mal à suivre et incline au repli frileux. Son cardinal l'a invitée à *« se renouveler »* et à résister à la *« tentation du ghetto »*.

Maurice étant une mosaïque culturelle et religieuse, le catholicisme n'échappe pas au syncrétisme ambiant. Il cohabite avec quelques vieux rites africains et malgaches – tel le culte des morts – et des pratiques animistes. En cas de besoin, les catholiques empruntent volontiers aux autres religions : ils brûlent des cierges sur les autels hindous ou interrogent les marabouts. En retour, nombre de musulmans consultent les sorciers créoles.

Certains événements religieux enjambent les communautés. C'est le cas du pèlerinage annuel sur le tombeau du Père Jacques-Désiré Laval, *béatifié par Jean-Paul II*. Débarqué à Maurice vers 1840, ce piètre médecin devenu missionnaire s'efforça d'améliorer la condition des anciens esclaves, tout juste affranchis. Chaque 9 septembre, des milliers de croyants – chrétiens, hindous et musulmans – prient côte à côte devant l'église Sainte-Croix de Port-Louis, en même temps que la diaspora mauricienne aux quatre coins du monde. Le saint national de l'île appartient à tous.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

AFRIQUE

ANGOLA

Consultations diplomatiques en France

Des consultations diplomatiques sur l'Angola auront lieu les prochains jours en France. Arrivé jeudi 12 octobre à Paris, le ministre angolais des affaires étrangères, M. Pedro van Dunem Loy, devait se rendre vendredi à Nice pour des entretiens dans la résidence privée où se trouve actuellement le président Mobutu.

Le chef de l'Etat zaïrois devrait recevoir ensuite le chef de l'UNITA, M. Jonas Savimbi, attendu en France samedi, en provenance de Grande-Bretagne, où il devait avoir une rencontre officielle avec le secrétaire au Foreign Office, en marge du congrès conservateur à Blackpool.

Des entretiens sont aussi prévus entre le président Mobutu et M. Herman Cohen, responsable des affaires africaines au département d'Etat américain, qui va passer quelques jours en France après une visite à Bruxelles.

La question angolaise devrait également être abordée au cours de la visite officielle en France de M. Mario Soarès, chef de l'Etat portugais, du 16 au 20 octobre.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ASIE

Le Vietnam, ouvert et... fermé

Si la libéralisation de l'économie va bon train, le régime s'en tient au monolithisme politique le plus rigide

HO-CHI-MINH-VILLE
de notre envoyé spécial

Quinze ans après la chute de Saïgon, alors que la libéralisation de l'économie semble aux yeux de beaucoup un acquis définitif, les gens les plus avertis ont les yeux rivés non sur 1990, date du 7e congrès du PC, dont la préparation bat son plein, mais sur 1994 quand, à l'occasion d'un 8e congrès, la « vieille garde » du parti devrait définitivement passer la main.

Quelques sociétés occidentales se sont déjà installées à Ho-Chi-Minh-Ville et à Hanoï dont les hôtels sont envahis par les Vietnamiens d'outre-mer et des Chinois de Hongkong, de Singapour ou même de Taïwan. Voitures japonaises et vins français sont désormais légalement importés. Le Vietnam communiste continue de s'ouvrir tout en s'en tenant au monolithisme politique le plus rigide.

Le Vietnam n'est ni la Chine, ni l'URSS, ni la Hongrie, ni la Pologne. Tout d'abord, pour éviter les explosions, on y pratique plutôt la médecine préventive. Les étudiants de Hanoï, qui se sont plaints de leurs conditions déplorables de vie, ont obtenu sur-le-champ les maigres avantages qu'un Etat pauvre pouvait leur donner. A Ho-Chi-Minh-Ville, les autorités ont vite rétabli l'ordre à la suite d'un vif incident qui avait provoqué une rixe étudiante. La direction du PC, qui sait se montrer inflexible, peut aussi, quand il le faut, faire preuve de souplesse.

Au lendemain de la chute de Saïgon en 1975, on avait procédé à une réunification précipitée et à des regroupements de provinces qui ont débouché sur des querelles de clocher sans issue. Depuis 1985, la gestion du Sud s'est nettement relaxée. Les services de sécurité restent aussi vigilants que par le passé mais les « sudistes », plus soucieux de leurs affaires que de politique, retrouvent peu à peu la liberté d'entreprendre. En outre, dans deux cas au moins – ceux de Phu-Khanh et de Binh-Tri-Thien, dans le centre du pays, – les regroupements de provinces ont été abandonnés parce que les oppositions d'intérêts locaux tournaient au vinaigre.

Sur le plan national, une campagne contre les dangers du « *pluralisme* » politique, lancée dès le début de l'année, a eu pour objet, avant tout, de calmer les appréhensions des éléments les plus orthodoxes du parti, toujours très forts au sein de l'appareil, plutôt que de stopper des velléités de remettre en cause l'autorité du PC. Si les luttes internes sont parfois dures, aucun membre du bureau politique ne semble favorable au pluralisme. Les « *questions idéologiques* » ont, certes, fait l'objet, lors d'un plénum du PC, fin août à Saïgon, de débats assez durs pour qu'une déclaration finale soit publiée avec dix jours de retard.

Changer pour faire du neuf

Mais, pour les communistes, la gestion du Vietnam est une affaire de famille. La lutte pour le pouvoir explique aussi l'âpreté de débats qui restent souvent à huis clos. La génération qui a fait ses classes dans les années 30 continue de garder la haute main sur la vie du parti. Il s'agit d'hommes qui, pendant près d'un demi-siècle, n'ont connu que la guerre, la clandestinité, parfois le bagne et, de toute façon, en ont gardé le goût des conclaves et du secret.

L'après-Cambodge ne fait donc que se dessiner. Le problème le plus grave, pour les dirigeants du pays, est sans doute un isolement dû non seulement au report d'un règlement international au Cambodge mais aussi aux crises que traversent les pays socialistes et le « frère ennemi » chinois.

Ils jugent dangereuse l'évolution de l'Europe de l'Est et le disent quand ils accusent Lech Walesa de fomenter un « *coup d'Etat contre-révolutionnaire* » à Varsovie. Ils expriment beaucoup moins leur inquiétude quant aux effets des changements intervenus en URSS depuis l'accession au pouvoir de M. Mikhaïl Gorbatchev. Ce qui s'est passé au printemps en Chine les laisse muets : les communistes vietnamiens savent que leurs relations avec Pékin sont plus difficiles quand l'ancien Empire du Milieu traverse une période d'instabilité. En outre, même si l'expérience des uns ne vaut pas toujours pour les autres, ils entendent empêcher que l'ouverture du Vietnam mène à une dilution de l'autorité du parti.

Le « *doi moi* » vietnamien, littéralement « *changer pour faire du neuf* », n'est pas une copie conforme ou plus terne de la perestroïka. Dans le cadre de cette rénovation, on encourage les investissements étrangers, on multiplie les échanges avec une forte diaspora et on amorce même des réformes politiques et administratives. Ayant mal géré sa victoire militaire de 1975, le PC tente de corriger le tir et de vivre avec son temps, ne serait-ce que pour redresser l'économie d'un pays classé parmi les plus pauvres de la planète.

Dans la foulée du 6e congrès du PC, celui, justement, de la « rénovation », en décembre 1986, on a donc offert un bol d'oxygène à l'économie. Encore fallait-il mettre un peu d'ordre dans les finances. En 1989, une nouvelle et brutale dévaluation du dong, la monnaie locale, par rapport au dollar, a réduit le marché noir à la portion congrue.

Je mange, tu manges, il donne...

Parallèlement, les traditionnelles subventions – en nature et en liquide – aux sociétés d'Etat ont été supprimées afin de réduire l'énorme trou budgétaire : un déficit d'un tiers en 1988. Du coup, une inflation, encore à trois chiffres au début de l'année, a été ramenée au taux beaucoup moins inquiétant de 4 % à 5 % par mois. Ces mesures financières ont été appréciées par le FMI et la Banque mondiale.

Un tiers des entreprises d'Etat, déjà déficitaires, sont acculées à la faillite. Des sociétés mixtes, y compris certaines établies avec un apport de capitaux étrangers, souffrent également de la dévaluation du dong. Elles bénéficiaient auparavant d'un taux préférentiel pour l'achat de matières premières. Avec l'augmentation très nette de leurs coûts, leurs produits, souvent de médiocre facture, ne sont plus concurrentiels, même sur le marché local qui s'est ouvert, entretemps, aux produits chinois et à un important trafic, *via* le Cambodge, d'objets de consommation en provenance de Thaïlande et de Singapour. Le coût social est, bien entendu, énorme, les différentes formes de chômage affectant peut-être jusqu'au tiers de la population active au moment même où l'armée projette de démobiliser de nouveau des dizaines de milliers de soldats.

La bonne nouvelle de l'année a été la récolte de riz. Le Vietnam, dont deux provinces au moins ont connu la disette pendant deux années consécutives, exportera cette année environ 1 million de tonnes de riz. Plus libres que par le passé de s'approvisionner eux-mêmes, les agriculteurs ont reçu à temps engrais et insecticides. Surtout, la libération des prix à la vente, même quand elle n'est pas encore totale, a encouragé la production. Pour l'État, le problème le plus immédiat est d'acheter la récolte afin qu'elle ne s'écoule pas par des canaux parallèles. Mais la preuve semble faite que le Vietnam est capable de se nourrir, en dépit d'une démographie toujours galopante.

Non sans humour, les Vietnamiens ont imaginé deux façons de décliner le verbe manger. « *Je mange, tu manges, il donne...* » est une allusion aux mandats de la diaspora qui font encore vivre bien des familles, surtout dans le Sud. « *Je travaille, tu travailles, il mange...* » vise plutôt des pratiques dénoncées régulièrement par la presse et par les milieux dirigeants. C'est un peu moins vrai chaque jour. « *Ça commence à bouger* », entend-on dire plus souvent aujourd'hui en dépit du lourd désordre bureaucratique qui accompagne les réformes.

JEAN-CLAUDE POMONTI

INÉDIT
Le FAIT FRANÇAIS dans le monde
Tome II
LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ
(suite de la France 3e superpuissance)
Ressources, économie des 43 pays d'expression française. Droit de la mer : les zones maritimes sont liées des prolongements « territoriaux » des Etats riverains. France : 2e domaine territorial mondial. Structure des Etats d'expression française : métropole, les 10 DOM-TOM, la zone franc, conférence franco-africaine (40 nations), ACTT (40 nations) et le possible USELF (Union des Etats de langue française : 43 nations). 250 p., 98 F.
France chez l'auteur :
MARTINOT DE PREUIL
49560 NUEIL-SUR-LAYON
(Tome I 90F. Les 2 tomes 140 F franco)

Collection « Mondes en devenir » dirigée par Edmond JOUVE
ALBERT TEVOEDJRE
COMPAGNON D'AVENTURE
Préface de LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR
15,5 x 24 cm - 536 p. - 270 F
Berger-Levrault International tél. : 46 34 12 35
5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

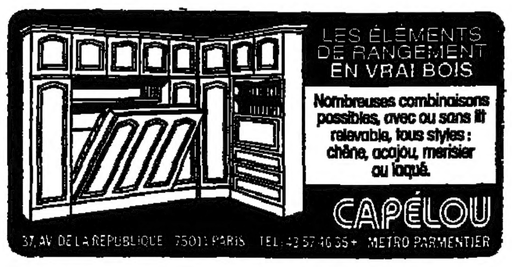

POLITIQUE

Le plan d'urgence pour l'Ile-de-France

L'Etat bradera ses terrains pour construire des logements sociaux

Le premier ministre devait présenter au conseil des ministres du vendredi 13 octobre, réuni l'après-midi afin de permettre au président de la République de rentrer d'Amérique latine, une communication sur l'avenir de l'Ile-de-France.

Utilisant déjà cette procédure, le 26 juillet, pour manifester toute l'importance qu'il attache personnellement à ce dossier, M. Michel Rocard avait présenté un plan en trois points. *Primo :* la rédaction d'un Livre blanc préparatoire à une réforme du schéma d'aménagement et d'urbanisme régional (SDAU). Ce travail a déjà commencé en association avec les techniciens de l'Etat, ceux de la région et ceux de l'agence d'urbanisme de la Ville de Paris. *Secundo :* la préparation de réformes institutionnelles et fiscales. Celles-ci sont renvoyées à plus tard, même si une amorce de péréquation fiscale figure dans le programme présenté vendredi. *Tertio :* des mesures d'urgence que M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement et du logement, était chargé de préparer pour la fin du mois de septembre.

C'est celles-ci que le chef du gouvernement devait présenter lui-même pour montrer qu'un tel dossier ne peut être qu'interministériel compte tenu de son enjeu politique, et donc de la compétence directe du premier ministre.

La philosophie générale du plan d'urgence de l'Ile-de-France consiste à permettre aux moins riches de pouvoir à nouveau se loger dans le cœur de l'agglomération, à accélérer les investissements dans les transports en commun et les liaisons autoroutières, en faisant financer tout cela par les habitants de toute la région – la plus riche de France – et non plus par l'ensemble des contribuables nationaux.

L'accent est donc d'abord mis sur les logements sociaux. Les dotations attribuées à leur construction à Paris et dans la petite couronne (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Hauts-de-Seine) vont être doublées, afin que le nombre de constructions annuelles de ces logements passe de 9 500 à près de 20 000. Cet effort sera poursuivi pendant trois ans. Des mesures seront prises pour que la part revenant aux préfets lors de toute construction de HLM (5 %) soit vraiment utilisée pour les fonctionnaires de revenus modestes qui en ont besoin. Ceux-ci devraient se voir attribuer 2 000 logements de plus par an. De même, les administrations et entreprises publiques qui fourniront des terrains pour la construction de logements sociaux ou intermédiaires conserveront la disposition de la moitié de ceux-ci.

C'est, en effet, la principale des décisions que devait prendre le conseil des ministres : pour casser la spéculation foncière, l'Etat et les entreprises publiques ne vendront plus leurs terrains, dans la région, au plus offrant, mais la valeur de vente sera fixée en fonction du nombre de logements sociaux que l'Etat voudra y voir construire.

Il en coûtera au budget de l'Etat plusieurs centaines de millions de francs par an, puisque, bien entendu, il faudra indemniser la SNCF et la RATP, qui disposent des plus grandes *emprises foncières* à Paris avec l'Assistance publique et les armées, lesquelles ne pourront donc plus financer leur programme de constructions militaires par la vente de leurs terrains disponibles. C'est l'Agence foncière et technique de la région parisienne qui sera chargée de cette gestion foncière.

Un effort équivalent en matière d'offre de terrains sera demandé aux collectivités locales, et particulièrement à la Ville de Paris.

Le gouvernement devait aussi décider de rétablir l'agrément, cette procédure, supprimée par M. Laurent Fabius en 1985 qui oblige les constructeurs de bureaux à obtenir, avant de les bâtir, l'aval du comité de décentralisation. Toutefois, contrairement aux craintes de la droite, cette *formalité ne* sera *imposée* que dans vingt-quatre communes des Hauts-de-Seine et dans l'ouest de Paris. Les maires de ces cités pourront même la faire disparaître s'ils signent, avec l'Etat, un contrat par lequel ils s'engagent à ne donner un permis de construire pour 1 mètre carré de bureau que lorsque seront bâtis aussi 2 mètres carrés de logement. Un effort important est aussi fait en matière de transports collectifs, même s'il est demandé à la Ville de Paris de prendre une grande part du coût financier de la construction de la nouvelle ligne de métro, dite *Météore*, qu'elle réclame, et pour accélérer la réalisation d'infrastructures autoroutières.

Afin de financer ce plan, le gouvernement devait décider la création d'une taxe sur l'ensemble du parc de bureaux, y *compris publics*. Celle qui sera imposée aux administrations sera probablement inférieure à celle demandée aux entreprises privées. Cette taxe sera fortement modulée géographiquement en fonction de la politique d'aménagement du territoire régional souhaitée par le gouvernement ; elle sera plus forte dans les Hauts-de-Seine et à Paris qu'en grande banlieue, et pourra varier de 15 à 45 francs le mètre carré annuel en rapportant 1 milliard de francs. Elle sera gérée « en concertation » avec le conseil régional d'Ile-de-France, mais elle sera versée à un compte d'affectation spécial du budget de l'Etat. Elle sera imposée dès 1990.

En revanche, le mécanisme de solidarité fiscale que souhaite créer le gouvernement, en ponctionnant une partie de la DGF (dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux collectivités locales) sur les communes en fonction de leur richesse, n'entrera en vigueur qu'en 1991, après « *une concertation approfondie* ». Car, en dehors de l'agrément, c'est le point politiquement le plus sensible : la droite ne voulant pas que les collectivités locales, même les plus riches, soient privées d'une partie de l'argent dont elles disposent actuellement, alors que la gauche tient, avant tout, à la mise en place d'un vigoureux mécanisme de péréquation fiscale entre les plus pauvres et les plus riches.

Th. B.

Une nouvelle épreuve pour la méthode Rocard

La « méthode Rocard » connaîtra-t-elle le même succès en Ile-de-France qu'en Nouvelle-Calédonie ? C'est à souhaiter, car, dans les deux cas, la situation est grave, même si, bien entendu, la condition des habitants de la capitale et de la région parisienne n'a rien à voir avec le drame que vivaient, il y a quinze mois, ceux du Caillou.

Au cœur de la métropole, pourtant, comme aux antipodes, éviter l'explosion est indispensable à l'image de la France. Ses chances dans la concurrence européenne, ses possibilités de continuer à attirer les sièges sociaux des grandes entre*prises internationales seraient* grandement mises à mal si rien n'était fait pour mettre fin à l'engorgement qui, petit à petit, étouffe Paris et sa proche banlieue. Si la qualité de vie ne retrouvait pas droit de cité au milieu des zones pavillonnaires qui *ont remplacé* les champs de blé et dans des transports en commun aujourd'hui surchargés et insuffisants, avec des autoroutes toujours trop courtes, toujours trop étroites, tant le béton s'étend moins vite que ne tournent les chaînes de production automobile.

Cet amer constat est bien connu, comme son aggravation, entraînée par une décentralisation qui, en donnant aux communes tout les pouvoirs en matière d'urbanisme, a permis à l'esprit de clocher de triompher au détriment de la nécessaire solidarité d'agglomération (*le Monde* des 16 février et 26 juillet).

Mais si le premier ministre veut user de sa fameuse méthode pour remettre sur le chantier la réorganisation de l'Ile-de-France – selon un *programme presque aussi ambi*tieux que celui imposé naguère par M. Paul Delouvrier avec la bénédiction du général de Gaulle – ce n'est pas simplement pour cela. C'est aussi, et peut-être surtout, parce qu'il est persuadé que les difficultés *de vie en région parisienne* des fonctionnaires du bas de l'échelle sont pour beaucoup dans leur grogne, traduite par les grèves des infirmières, des agents des impôts, par les mouvements des policiers.

Si les uns et les autres pouvaient *habiter plus près de leur lieu de travail*, s'y rendre de manière moins désagréable, ils seraient moins enclins – pense-t-on à l'hôtel Matignon – à regarder leur feuille de paie. Il faut donc casser la spéculation immobilière qui oblige les moins riches à vivre de plus en plus loin du cœur de l'agglomération. Vaste programme.

En cette matière, comme en d'autres, il n'est pas possible de décider brutalement. D'abord parce que la décentralisation a fait son œuvre et que toute marche arrière est interdite. Ensuite parce qu'en Ile-de-France, les socialistes ne sont pas en état d'imposer leurs vues, surtout depuis les municipales qui ont confirmé la prédominance du RPR, de l'UDF et du PC. La concertation s'imposait.

La droite a joué le jeu, M. Jacques Chirac acceptant de se rendre une première fois seul à l'hôtel Matignon, en juillet, et une seconde le 5 octobre en compagnie des sept autres présidents de conseils généraux ; les hiuts départements sont dirigés par l'opposition (trois RPR, trois UDF et deux PC).

Au début de l'été, la droite avait connu un certain soulagement tant elle avait redouté que le PS ne lui impose une réforme institution*nelle. Le premier ministre ayant* renoncé à faire une priorité de cette réforme, le climat a été moins tendu. D'autant que le maire de Paris comprit fort vite que le rôle national qu'il veut continuer à jouer lui interdisait de se présenter comme le seul défenseur des Parisiens, et que même vis-à-vis de ses électeurs parisiens, il pouvait difficilement nier l'existence de réels problèmes à résoudre.

Restait à convaincre M. Charles Pasqua de ne pas s'enfermer dans le *coffre-fort* des Hauts-de-Seine. L'ancien président RPR du conseil régional, M. Michel Giraud, fit beaucoup pour persuader ses « compagnons » de la nécessité de négocier. Le RPR étant en position de force puisque moins deux conseils généraux (Yvelines et Seine-et-Marne) dirigés par l'UDF sont, en fait, dominés par lui, l'accord a pu se faire facilementr avec l'ancien ministre de l'intérieur, mais l'Hôtel Matignon peut continuer à espérer en un soutien plus net de *M. Jean-Pierre Fourrace*, sénateur UDF et premier vice-président du conseil régional.

Deux points de désaccord

Finalement, il ne reste que deux points de désaccord entre la droite et le gouvernement : le rétablissement de la politique d'agrément et les modalités de la péréquation fiscale entre les communes riches et les communes pauvres.

Sur ce dossier, non plus, les socialistes n'ont pas toujours été des alliés faciles pour M. Rocard. En juillet, ils avaient été fort déçus par la prudence de la première communication du premier ministre, toujours tentés, qu'ils étaient alors, par une reprise par le haut du pouvoir que leur avaient refusé les urnes locales. Aujourd'hui, ils sont satisfaits de la forte priorité donnée au logement social, et de la promesse d'une péréquation fiscale.

Après avoir longtemps négligé l'importance stratégique de l'Ile-de-France, les socialistes ont maintenant tous compris, que la mise en place de la société urbaine, dont ils rêvent, passe par une reconquête de la région parisienne. Au point que aujourd'hui, chacun des grands courants du parti a jugé bon de déposer une contribution spécifique, pour le congrès de Rennes, sur ce thème : les jospinistes derrière M. Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire fédéral de Paris, les fabiusiens avec M. Jacques Guyard, maire d'Evry « Socialisme et République » avec Mme Nicole Bricq, élue parisienne et M. Georges Sarre.

Tous les trois insistent sur la nécessité pour l'Etat de prendre en charge le devenir de la région. Tous reconnaissent qu'il n'est pas possible, actuellement, d'imaginer la nouvelle structure institutionnelle, qui peut être indispensable, mais les amis de M. Jean-Pierre Chevènement sont manifestement plus pressés que les autres de la voir mise en route. De même, ils voudraient très vite une vaste mesure de péréquation fiscale, alors que M. Le Guen reconnaît qu'actuellement il est difficile d'aller plus loin que ce que propose le premier ministre.

La « méthode Rocard » continue, toutefois, à chatouiller ses camarades de parti. Les uns et les autres sont persuadés qu'il n'est pas possible de trouver un consensus avec la droite sur ce dossier, puisqu'elle a bâti sa puissance politique en Ile-de-France sur la situation actuelle. Ils espèrent que le chef du gouvernement ne consulte que pour montrer la mauvaise foi de l'opposition. Ils redoutent que, pour éviter une bataille politique, il n'atténue sa volonté réformatrice. Le premier ministre ayant décidé d'avancer à petits pas, alors que les problèmes sont urgents ses amis pressés et le dossier fort complexe, c'est bien la « méthode Rocard » qui, une fois encore va être à l'épreuve.

THIERRY BRÉHIER

PARIS-LONDRES

Des avions de moins de 2 ans?

Si j'avais su je n'aurais pas pris de tranquillisants.

Il y a deux types d'hommes d'affaires. Ceux qui ne savent pas et ceux qui savent qu'avec Air Europe ils seront *vraiment traités en businessmen*, d'un bout à l'autre de leur voyage.

• Dès l'aéroport : salon privé, enregistrement 10 minutes avant le départ,

• A bord : cabine "Business Class" séparée, fauteuils espacés, breakfast complet, excellente cuisine, bar gratuit, hôtesses jeunes et charmantes, avions de moins de deux ans,

• Après le vol : liaison directe Gatwick-Victoria Station tous les quarts d'heure, en 30 minutes.

Et ce n'est pas tout : à partir du 29 octobre Air Europe *augmente ses fréquences, vous propose* 6 vols aller-retour par jour aux meilleurs prix du marché (Classe Affaires : 1990 F aller-retour). So what... ne dites plus "Si j'avais su!"

Consultez votre agence de voyages ou Air Europe : (1) 49 27 91 00.

air europe

La Business Class de ceux qui savent.

RER : le gouvernement préfère Eole

Le conseil des ministres du 13 octobre devait entériner un certain nombre de solutions techniques pour remédier à l'engorgement de la ligne A du RER (Saint-Germain-en-Laye-Marne-la-Vallée) et pour améliorer les transports en commun dans Paris. Le gouvernement a choisi de retenir le projet Eole élaboré par la SNCF, qui propose de doubler la ligne A par une voie ferrée souterraine allant de la gare du Nord à la Défense, via la gare Saint-Lazare.

La ligne A du RER est embouteillée. A force d'y faire circuler des trains de la SNCF et de la RATP en provenance de presque toutes les banlieues est et ouest, on y a attiré des foules considérables qui excèdent la capacité normale de 44 000 voyageurs à l'heure et dans chaque sens, à raison de quatre personnes au mètre carré. On en est déjà à 50 000 voyageurs aux heures de pointe entre les stations Auber et Châtelet-Les Halles, et les augures annoncent 60 000 voyageurs dès 1992.

Confrontés à ce délicat pro*blème, les techniciens* sont tous tombés d'accord pour reconnaître que la création d'une nouvelle ligne souterraine était indispensable. Ceux de la RATP ont peaufiné un métro sans conducteur baptisé Météor dont le tracé a fluctué, mais *qui devrait, tout à la fois*, desservir le 13e arrondissement (Maison-Blanche-Tolbiac), la gare de Lyon, la gare Saint-Lazare et Gennevilliers. Coût ultime du projet : environ 8 milliards de francs, dont 1,3 milliard de matériel roulant. De son *côté*, la SNCF proposait de creuser un tunnel entre la gare de l'Est et la gare Saint-Lazare pour faire circuler des trains depuis Val-de-Fontenay jusqu'à la Défense. Baptisé Eole, ce projet est évalué lui aussi à 8 milliards de francs dont *150 millions de francs de matériel* roulant.

Impossible de réaliser Meteor et Eole en même temps pour cause de pénurie budgétaire, les travaux étant financés en Ile-de-France selon la clé de financement classique : 40 % à la charge de l'Etat, 40 % à la charge de la région et 20 % de prêts consentis par la région. Le gouvernement a donc choisi de construire Eole qui lui est apparu comme plus efficace.

Le contrat de plan signé entre l'Etat et la région Ile-de-France a prévu 3 120 millions de francs pour construire Meteor entre Maison-Blanche et Gare-de-Lyon et pour percer le tunnel de la ligne D du RER SNCF (Orly-la-Ville-banlieue sud-est) entre Châtelet-Les Halles et Gare-de-Lyon. Il est apparu au gouvernement que le prolongement de *Metero de Gare-de-Lyon* à Châtelet-les-Halles aboutirait à construire un troisième tunnel entre ces deux points au côté des lignes A et D, d'où une surcapacité de transport de 42 000 voyageurs à l'heure à l'horizon 2005. Un vrai gaspillage. Le gouvernement a donc choisi de privilégier Eole en supplément du programme du contrat de plan.

Toutefois, il importait de ne pas désespérer la RATP en la privant d'un grand projet à l'heure où son moral n'est pas très haut en raison des critiques dont son propre président l'abreuve. Le gouvernement a donc proposéà la Ville de Paris, très demandeuse, et à la région Ile-de-France de prendre à leur charge la construction de Meteor *dans sa* partie centrale. Les négociations se poursuivent pour savoir si l'Etat acceptera d'apporter une contribution symbolique à ces travaux. Le gouvernement a préféré ne pas décider plus avant dans l'attente de l'élaboration d'un schéma directeur d'urbanisme régional digne de ce nom qui mettra en cohérence urbanisme et transport.

Si tout se passe bien dans les procédures administratives et sur les chantiers, la ligne Meteor Maison-Blanche-Tolbiac-Gare-de-Lyon sera mise en service en 1995, la jonction de la ligne D entre Gare-de-Lyon et Châtelet-Les-Halles en 1996, tout comme Eole entre gare-de-l'Est, Gare-du-nord et Gare Saint-Lazare.

En attendant cette échéance, le système SACEM d'assistance automatisée à la conduite des trains de la ligne A (20 % de capacité supplémentaire) ne suffira pas à contenir la poussée de la demande. Suivant une recommandation de M. Philippe Essig, ancien président de la SNCF, ancien directeur général de la RATP chargé par le gouvernement de réfléchir aux problèmes de la ligne A, la RATP et la SNCF ont décidé de concevoir ensemble un matériel à deux niveaux qui améliorera de 15 % la capacité de la ligne A.

ALAIN FAUJAS

Les nouvelles autoroutes seront à péage

Outre le doublement de la ligne A du RER, le « programme d'actions prioritaires » pour l'Ile-de-France prévoit le développement du réseau routier.

Le trafic automobile augmente chaque année de 17 % dans l'agglomération parisienne qui détient le record national des embouteillages recensés : 85 %. Pour améliorer la circulation un ensemble d'autoroutes sera construit. La plupart d'entre elles étaient prévues dans le contrat de plan signé cette année entre l'Etat et la région Ile-de-France. La nouveauté est double : d'une part, leur construction sera accélérée ; d'autre part, il se confirme que toutes seront à péage. Le gouvernement fait valoir que le coût de ces équipements, compte tenu de la valeur foncière dans la région parisienne, est tel que l'appel *aux financements privés est nécessaire*. Ce qui signifie que les investisseurs se rembourseront en percevant un péage.

Ainsi seront construites l'A5 Paris-Troyes ; l'A16 Paris-Amiens ; la bretelle A88 de liaison entre l'autoroute A15 (Paris-Pontoise) et l'autoroute de Normandie A13 ; la B12 dans la vallée de Chevreuse (il s'agit d'un tronçon de la Francilienne, cette grande rocade qui relie les villes nouvelles à une vingtaine de kilomètres de la capitale, l'A14 et l'A86).

L'achèvement et la mise en service de ces deux dernières voies représenteraient des cas « spectaculaires ». L'A14 doit doubler l'autoroute de Normandie aux portes de Paris ; elle doit relier la *Défense* à Orgeval. Sous le gouvernement de Jacques Chirac il avait été décidé d'en faire, à son ouverture en 1994, la première autoroute urbaine à péage. Les études ont été jusqu'ici paralysées par l'opposition des communes riveraines. Saint-Germain-en-Laye et Montesson, notamment, contestent le tracé actuel. Les habitants demandent le franchissement de la Seine en souterrain afin de ne pas défigurer le site classé de la terrasse du château de Saint-Germain-en-Laye. Les pouvoirs publics y sont hostiles à cause du surcoût.

Quant à la A86, c'est une espèce de serpent de mer. « Périphérique-bis » à une demi-douzaine de kilomètres du périphérique parisien, cette voie rapide a été commencée il y a plusieurs années. Mais les communes de l'Ouest bloquent son achèvement. La société Cofiroute propose de construire deux tunnels distincts pour les poids lourds et pour les véhicules de petit gabarit. Ce tronçon, qui irait de Bougival à Viroflay, en passant par Rocquencourt, serait à péage. Ce projet devrait être retenu par le gouvernement, qui souhaite son achèvement en 1998, une contribution financière étant demandée à la région Ile-de-France, qui accélérerait le bouclage Orly-Roissy à l'est prévu pour 1992 mais dont on voyait mal encore l'achèvement.

CHARLES VIAL

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Les relations entre Matignon, l'Elysée et le Parti socialiste

Tirs croisés contre M. Rocard

suite de la première page

Surtout, l'action au gouvernement de M. Rocard est réputée créer, sur le plan politique, un climat consensuel (autant avouer qu'il ne réussit pas si mal) favorable à une consultation présidentielle, mais non à la prochaine échéance importante qu'il faut préparer, et qui met en jeu davantage le PS : les élections législatives. Voilà bien où le bât blesse : M. Rocard se situe déjà dans une perspective présidentielle et gère son parcours à l'Hôtel Matignon en fonction de celle-ci.

Enfin, on n'aurait garde d'oublier que M. Rocard est jugé comme un homme de droite par un président qui, agacé, entend continuer d'incarner la gauche.

Toutes ces considérations expliquent à la fois l'aigreur présidentielle et les tirs croisés déclenchés ces derniers jours contre le premier ministre. Avant le comité directeur du PS, M. Henri Emmanuelli, numéro deux de ce parti, avait donné le signal d'une nouvelle offensive. M. Mermaz, tout auréolé de la « proximité divine » a pu, depuis Caracas, provoquer une sérieuse tension à l'Assemblée nationale en parrainant quelques amendements maximalistes sur le budget. L'inévitable député de l'Essonne, M. Julien Dray, lui, s'en prenant désormais, avec son compère le sénateur Jean-Luc Mélenchon, à ce qui paraissait être le point le moins discuté – comment le serait-il ? – de l'action de M. Rocard : le consensus néocalédonien !

En outre, M. Pierre Bérégovoy n'est pas seul à distinguer – au milieu d'un malaise dont il ne nie pas la réalité ni la gravité – quelques têtes socialistes parmi celles qui poussent au pourrissement du conflit des impôts. Il ne restait plus, pour compléter le tableau, qu'à faire resurgir un outsider : c'est à l'évidence le rôle qu'accepte de jouer M. Jacques Delors (*le Monde* du 13 octobre).

La démarche de M. Louis Mermaz, auquel M. Delors a joint la sienne, n'est pas anodine, ne serait-ce que parce qu'il préside aux destinées du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Elle consiste à dire en substance : il nous reste dix-huit mois pour mettre en chantier de grandes réformes, sinon, nous nous présenterons aux législatives sans avoir rien fait ou presque. C'est donc maintenant, ou jamais, qu'il faut agir. Traduisez : qu'il faut changer de premier ministre ; et en choisir un qui, comme dirait M. Jospin, soit vraiment réformiste.

Scénario de crise

Cette démarche n'a évidemment qu'un inconvénient, mais il est de taille : elle conduit à une crise, largement artificielle. Car on ne sache pas que M. Rocard se soit écarté de la bible, c'est-à-dire de la *Lettre à tous les Français* du candidat François Mitterrand ; ni qu'il se soit placé, comme naguère M. Chaban-Delmas à l'égard du président Georges Pompidou, en situation de déloyauté, bien au contraire. Une crise aurait aussi pour effet d'aggraver l'état de l'opinion, en faisant de M. Rocard un martyr, et de déclencher la guerre dans le parti.

Gageons que M. Mermaz, comme d'autres, est avant tout utilisé pour inciter les adversaires de M. Rocard à s'enhardir. Le but recherché est apparemment, dans l'immédiat, de débusquer M. Rocard pour qu'il apparaisse comme seul comptable d'une politique réputée non socialiste. Il est, dans le conflit des impôts, de l'obliger à monter en ligne, pour dégager les mitterrandistes que sont MM. Bérégovoy et Charasse. Bref, il est de renvoyer la foudre sociale sur le paratonnerre, pour éviter qu'elle ne continue de s'égarer sur quelques arbres. A plus long terme, l'attitude de M. Mitterrand ne se comprend que si l'on admet un postulat simple : M. Rocard est pour lui un successeur dont il ne veut pas. Aussi va-t-il continuer de se comporter en opposant de gauche au premier ministre jusqu'à ce que ce dernier devienne impopulaire et puisse être alors remplacé.

On comprend aisément que le but de M. Mitterrand soit de réussir son second septennat. Mais on sait aussi que, sous la Ve République, aucun premier ministre d'envergure ne s'assigne pour objectif de réussir le septennat. Ce ne serait d'ailleurs pas davantage l'objectif de celui qui serait nommé en lieu et place de M. Rocard, s'agissant du septennat d'un président qui, en bonne logique, ne se représentera pas.

La difficulté majeure, pour M. Mitterrand, est que tous les acteurs socialistes, sans exception, ont dans la tête la question de sa succession alors même que celle-ci ne devrait être ouverte qu'en 1995. Elle est aussi que l'antirocardisme présidentiel joint aux conflits sociaux pourraient bien un jour provoquer quelques dégâts économiques...

JEAN-MARIE COLOMBANI

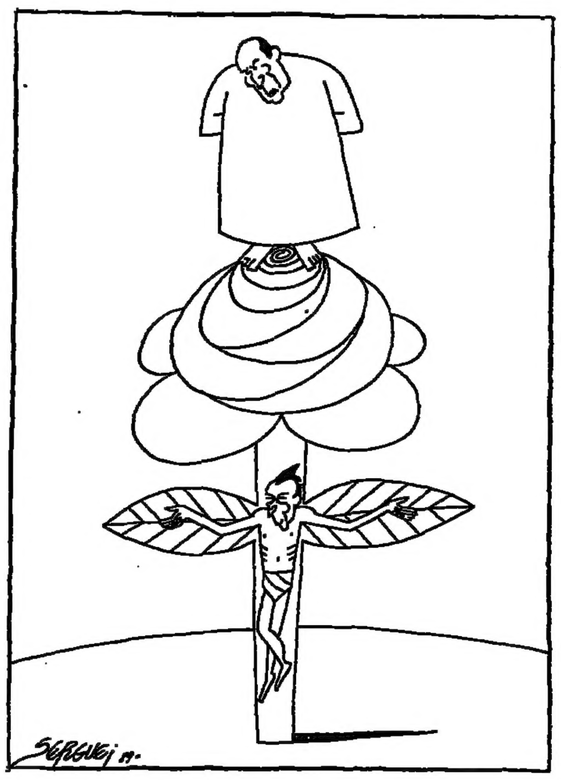

Le PS s'inquiète de son « déficit électoral »

La méthode Rocard permet-elle aux socialistes de gagner les élections, ou bien, au contraire, affaiblit-elle le PS au bénéfice d'un consensus qui désarme la droite mais ne renforce pas la gauche ? Le débat, esquissé après les élections cantonales d'il y a un an et les élections municipales de mars dernier, s'aiguise à ce sujet entre les rocardiens et la jospinistes de la direction du parti à l'approche du congrès.

« Le gouvernement a rempli son contrat politique dans la mesure où toutes les élections depuis un an ont permis à notre parti de gagner des sièges supplémentaires », a affirmé M. Gérard Lindeperg, membre du secrétariat national du PS et coordinateur du courant rocardien, le 7 octobre, devant le comité directeur du PS, M. Michel Rocard avait lui-même déclaré, le 28 septembre devant les parlementaires socialistes réunis à Chartres, que le PS avait *« gagné du terrain »* lors de tous les scrutins intervenus depuis l'élection présidentielle du printemps 1988.

Pour autant, M. Lindeperg a observé également : *« La gauche demeure minoritaire en voix, l'extrême droite a consolidé son électorat, l'abstention a été forte lors des derniers scrutins et la poussée écologiste doit être prise comme un avertissement très sérieux. »* Les rocardiens sont conscients que les gains de sièges (ou de villes) obtenus par le PS aux différentes élections s'accompagnent d'un rapport des forces gauche-droite défavorable au camp sur lequel s'appuie le gouvernement.

Ils estiment cependant que la division de la droite et la logique du scrutin majoritaire permettent au PS d'envisager sans trop d'inquiétudes des élections législatives qui se dérouleront dans une conjoncture semblable à celle d'aujourd'hui. Il lui suffirait d'obtenir deux points de pourcentage de plus qu'en juin 1988, où il avait recueilli 34,76 % des voix au premier tour, pour atteindre la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale.

Sans même envisager un tel succès, les socialistes pourraient compter sur l'appoint d'élus communistes en rupture avec leur parti – comme cela s'était produit aux élections municipales – et sur le « bonus » que représenterait l'élection, dans des circonscriptions de droite, de candidats centristes bénéficiant, face au RPR, de la bienveillance du PS.

A ces considérations tranquillisantes, M. Gérard Le Gall, membre adjoint du secrétariat national du PS, oppose la froide réalité des chiffres. Si le rapport des forces gauche-droite était équilibré à 50-50 au tour décisif des élections législatives (résultats cumulés des votes ayant assuré l'élection d'un député au premier ou au second tour), il est passé à 48-52 au détriment de la gauche au tour décisif des élections cantonales.

La gauche n'a réuni que 43 % des voix au premier tour des élections municipales de mars, soit moins qu'en 1983. Aux élections européennes de juin, en tenant compte de la répartition des électeurs « verts » et « chasseurs » par préférence politique, on arrive à 42 % pour la gauche et 58 % pour la droite, selon M. Le Gall. Il en conclut que, si le gouvernement bénéficie d'un *« surplus de popularité »* dans les sondages, le PS souffre, lui, d'un *« déficit électoral »*.

M. Le Gall se réjouit des sondages qui créditent le PS de la meilleure image auprès de l'opinion, comparée à celle des autres partis, mais il s'inquiète du fait que les Français perçoivent de moins en moins de différence, sur les *« questions de fond »*, entre le Parti socialiste et ses voisins de droite. *« Il nous paraît urgent, après le « triomphe de l'éphémère », de relancer le débat d'idées et de réaffirmer, sans dogmatisme mais clairement, les frontières qui nous séparent de la droite et du libéralisme »*, écrit M. Le Gall dans une contribution qu'il a déposée en vue du congrès.

Telle est la question, en effet : les rocardiens se prévalent d'un consensus qui permet de s'appuyer sur une majorité relative et qui peut permettre aussi de l'emporter dans une élection présidentielle. Les jospinistes s'interrogent, eux, sur la faible mobilisation de la gauche, qui risque de nuire au PS lors d'élections législatives.

PATRICK JARREAU

M. Chirac dénonce les « rustines » du premier ministre

CASTRES

de notre correspondant

Pour sa première sortie sur le terrain depuis l'élection présidentielle M. Jacques Chirac a effectué, jeudi à Castres, dans le Tarn, un véritable recalage de son discours en matière de politique sociale. Exit le candidat un tantinet reaganien qui ne pensait qu'au devenir des entreprises.

Le Chirac nouveau se préoccupe désormais davantage des travailleurs, et en visitant les laboratoires pharmaceutiques Fabre de Castres, s'arrête en milieu de chaîne pour discuter avec les ouvrières. Le soir, devant plus d'un millier de personnes réunies pour un dîner-débat, le président du RPR explique que *« toute idée de remise en cause des acquis sociaux est socialement inacceptable, politiquement impossible et n'est pas, contrairement à ce qu'on a beaucoup dit, économiquement nécessaire »*.

Après avoir fait référence à la compétitivité des industries françaises par rapport à leurs homologues de RFA et en se refusant à prendre parti sur les conflits sociaux en cours, il enfonce néanmoins le clou en estimant que *« le salaire direct des travailleurs est insuffisant »* et qu'il faut *« engager un processus d'augmentation »*... Pour cela, une seule solution : *« Les entreprises doivent améliorer leur compétitivité. »*

Après une pique contre les socialistes *« qui, à peine revenus au gouvernement, recommencent à augmenter les dépenses publiques »*, M. Chirac reprend son argumentation à propos de la fiscalité *« trop élevée sur les travailleurs et les entreprises »*.

Détendu et décontracté, le président du RPR a dénoncé dans le gouvernement actuel *« ses mouvements nerveux et saccadés sur fond d'immobilisme social, qui ne sont pas une bonne façon de gérer une nation moderne »*. Et de prôner *« la remise en œuvre d'une politique contractuelle qui ne doit pas être une rustine posée sur des trous lorsqu'ils apparaissent »*, comme c'est le cas avec la méthode Rocard. Quant à M. Mitterrand il est accusé par l'ancien premier ministre d'avoir pris *« une décision démagogique et irresponsable »* en réduisant les crédits militaires. »

A. A.

CORRESPONDANCE

« Malaise dans l'Enarchie » : une lettre de M. René Lenoir

M. René Lenoir directeur de l'Ecole nationale d'administration, à la suite de l'article paru sous ce titre dans *le Monde* du 11 octobre, estime que la diminution du nombre des candidats fonctionnaires à l'ENA est *« un effet mécanique de l'abaissement de la limite d'âge de 36 à 32 ans »* auquel devrait remédier son relèvement prévu. Pour les candidats étudiants M. Lenoir pense que l'annonce par le gouvernement d'un relèvement des limites d'âge *« a pu inciter des candidats mal préparés à préserver leur chance »* pour l'année prochaine. Le directeur de l'école qui constate que le nombre des candidats formés dans les écoles de commerce est resté quasi stable durant les trois dernières années, poursuit : *« Les départs vers le secteur privé d'anciens élèves de l'ENA relativement jeunes s'est accéléré ces dernières années. La persistance d'une forte demande du secteur privé pour des postes de haut niveau devrait logiquement inciter des jeunes gens n'ayant pas une vocation particulière pour le service public à choisir cependant le passage par l'ENA. La sagesse me paraît donc d'attendre le concours de 1990, pour voir si un mouvement de longue durée s'amorce.*

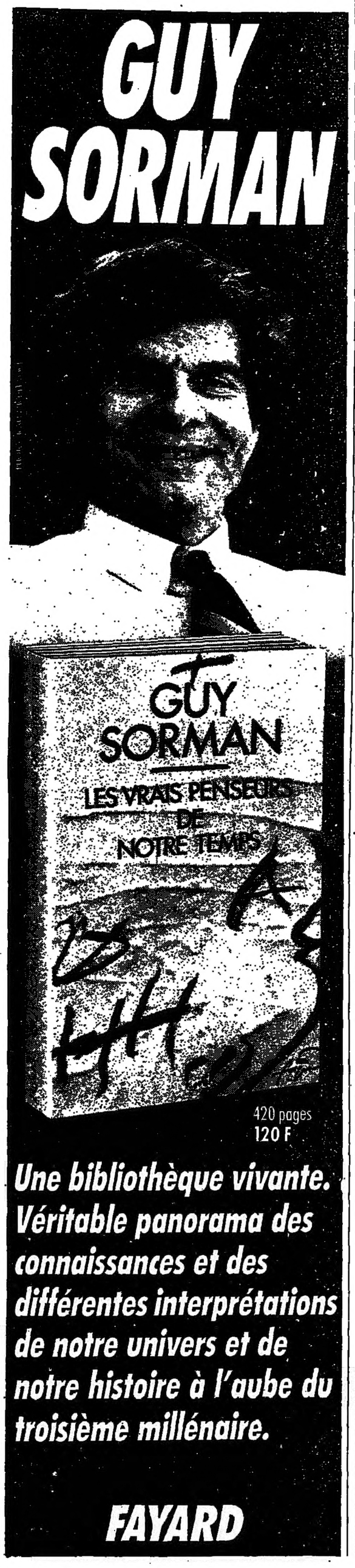

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

Adoption du Livre I du nouveau code pénal

Les députés ont adopté, tard dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 octobre, le projet de loi réformant le livre I du code pénal, présenté au nom du gouvernement par M. Pierre Arpaillange, ministre de la justice. Seul le PS a voté pour, les groupes UDF et UDC se sont abstenus (à l'exception, au sein de l'UDC, de MM. Claude Birraux, Jean-Pierre Foucher, Francis Geng, Edouard Landrain, Michel Voisin, Jean-Jacques Weber et de Mmes Christine Boutin, Bernadette Isaac-Sibille et Monique Papon, et, au sein de l'UDF, de M. Willy Dimeglio, qui ont voté contre). Les députés RPR et communistes ont voté contre.

A 1 h 30 du matin, vendredi 13 octobre, les députés étaient globalement heureux. Après trois jours de débats, rarement tendus, parfois techniques, souvent philosophiques, ils avaient, quel que soit, en définitive, le sens de leur vote, le sentiment d'avoir sans doute bien mérité de leur mandat. Le garde des sceaux, soulagé et ému, a remercié *« du fond du cœur »* les députés de leur contribution à la rédaction de ce livre I du code pénal qui devrait régir les dérèglements de notre société pendant de nombreuses décennies.

Après avoir posé les fondements moraux de ce nouveau code pénal – qui est responsable devant la justice, dans quelles conditions et dans quelles limites ? – les députés ont examiné, vendredi, son volet répressif. Et, lorsqu'on parle de sécurité et de liberté, la politique revient au galop. La querelle des « laxistes » et des « répressifs » a donc bien eu lieu, même si elle a été circonscrite à la discussion sur la définition de la peine de sûreté. L'hémicycle a retrouvé pendant quelques heures les accents des grands débats politico-judiciaires de cette dernière décennie : la loi de 1978, celle de 1980 dite sécurité et liberté, celle de 1981 sur l'abolition de la peine de mort, celle de 1986 sur la lutte contre la criminalité et la délinquance.

Interpellé par M. Emmanuel Aubert (RPR, Alpes-Maritimes), le garde des sceaux convenait que les députés étaient appelés, avec huit ans de retard, à tirer les conséquences de l'abolition de la peine de mort en définissant une *« nouvelle échelle des peines »*. M. Aubert rappelait à ce sujet que c'était justement cette absence de redéfinition des peines qui l'avait conduit, ainsi que M. Jacques Toubon et plusieurs de ses collègues du RPR, à voter en 1981 pour le principe de l'abolition, mais à refuser leur voix au projet Badinter lors du vote final. Dès l'ouverture de la discussion, les députés PS, RPR, UDF et UDC rejetaient toutefois un amendement de M. François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis) tendant à supprimer la peine de réclusion ou d'emprisonnement à perpétuité et à abaisser de trente ans à vingt-cinq ans la durée maximale de la détention.

Fixer une peine de perpétuité

Mais c'est en fait aux sénateurs que les députés devaient d'être saisis de la question de la peine de sûreté. Instaurée en 1978, celle-ci ne figurait que dans le code de procédure pénale, et la Haute Assemblée avait jugé, au printemps dernier, qu'il convenait de l'introduire dans le code pénal lui-même. Les sénateurs l'avaient voulue obligatoire dans un certain nombre de cas – les crimes *« particulièrement odieux »*, l'expression reviendra souvent – et ils l'avaient souhaitée d'une durée pouvant aller jusqu'à trente ans. La majorité à l'Assemblée, sans contester le bien-fondé de cette peine de sûreté, la voulait facultative et d'une durée de dix-huit ans maximum.

Reprenant l'argumentation des sénateurs, M. Toubon a estimé que, à l'égard de l'opinion publique, choquée par la nature de certains crimes, il convenait de fixer une peine de perpétuité qui en soit *« vraiment une »*. Aussi a-t-il proposé dans un amendement que dans les cas de crimes *« particulièrement odieux, sanglants, horribles »*, la peine de sûreté couvre la longueur de la peine prononcée. *« Si quelqu'un est condamné à perpétuité, il fera perpétuité »*, déclarait le député de Paris, tout en prévoyant que, *« à titre exceptionnel »*, la cour d'assises ou le tribunal auraient la possibilité de réduire la peine de sûreté à vingt ans.

Une bien maigre concession qui n'a pas suffi à désarmer l'hostilité résolue et indignée du garde des sceaux et du rapporteur, M. Philippe Marchand (PS, Charente-Maritime). *« Il n'y a pas un pays qui fasse subir des peines perpétuelles à ses condamnés »*, observait M. Arpaillange, jugeant une telle mesure *« intolérable dans un Etat comme la France »*. Quant à M. Marchand, arguant de sa qualité d'avocat autant que de celle de parlementaire, il estimait que, *« pour tout individu, même le plus abominable, il faut une toute petite lueur d'espoir. Sinon, on ne peut maintenir un condamné dans un établissement pénitentiaire, sauf à avoir recours à un carcan médical et à le faire finir en loque »*

M. Jean-Jacques Hyest (UDC, Seine-et-Marne) déclarait lui aussi que l'on ne pouvait pas *« négliger le besoin de sécurité de nos concitoyens »*. Mais tout en souhaitant l'instauration d'une peine de sûreté exemplaire en cas de récidive ou pour punir certains types de crimes, il admettait que l'échelle de durée soit renvoyée au code de procédure pénale et approuvait son caractère facultatif. Quant aux députés communistes, ils dénonçaient en bloc *« la dérive sécuritaire »* du groupe socialiste et clamaient haut et fort leur volonté de s'opposer à l'amendement du rapporteur, qui prévoyait la possibilité pour une juridiction de prononcer une peine de sûreté en cas de condamnation, non assortie du sursis, égale ou supérieure à sept ans. L'amendement précisait que la durée de cette peine de sûreté ne pouvait excéder la moitié de la peine prononcée, ou dix-huit ans en cas de réclusion criminelle à perpétuité.

Compromis

Finalement, à l'issue de plusieurs allers et retours du président de la commission des lois, M. Michel Sapin (PS, Hauts-de-Seine), entre les bancs communistes et centristes, et après l'annonce par le rapporteur que, sur la durée de la peine de sûreté, *« le débat devait se poursuivre entre les deux assemblées »*, un compromis était trouvé. M. Hyest disparaissait opportunément de l'hémicycle au moment du vote de son propre amendement, défendu, donc, par les seuls députés UDF et RPR, et le groupe communiste acceptait de ne pas participer au scrutin sur l'amendement du rapporteur, qui fut ainsi adopté à une faible majorité de 279 voix contre 267.

L'autre point de désaccord entre majorité et opposition concernait la révision de l'échelle des peines en matière correctionnelle. Par un amendement adopté en commission des lois, M. Marchand proposait que soit abaissée de dix à sept ans la durée maximale des peines prononçables par les tribunaux correctionnels. Une mesure qui posait la question de la « décorrectionnalisation » des délits liés au trafic de stupéfiants, passibles, dans les cas les plus graves, de dix à vingt ans d'emprisonnement.

Tous les députés s'accordaient à juger irréaliste l'examen de tels délits par les cours d'assises en raison de leur nombre, de leur complexité et des difficultés auxquelles seraient confrontés les jurés populaires pour établir les responsabilités individuelles. M. Marchand s'est également engagé à rechercher une solution à ce point précis d'ici la deuxième ou la troisième lecture du projet, en envisageant notamment de définir les cas « exceptionnels » pour lesquels les *tribunaux correctionnels seraient* habilités à prononcer des peines supérieures à sept ans de détention.

Tous les députés se sont, en revanche, accordés sur la suppression de la notion de peine de *« substitution »* ou de *« remplacement »* (les travaux d'intérêt général, par exemple), devenues des peines *« à part entière »*. Une modification qui va bien au-delà de la nuance sémantique et qui est notamment destinée à encourager le plus possible la suppression de la détention pour les courtes peines, très largement reconnue plus nocive que curative.

Autre réforme d'apparence anodine, mais essentielle au fond – et là encore consensuelle, – celle qui a consisté à supprimer par amendement le caractère automatique des interdictions, déchéances ou incapacités liées à certains délits. Souvent ignorées du juge lui-même, ces interdictions ou incapacités s'imposent avec sévérité et handicapent parfois les délinquants bien au-delà de la peine prononcée à leur encontre par les tribunaux.

Echelle des peines

A l'unanimité, les députés ont donc adopté un amendement de M. Marchand disposant que ne seraient applicables que les interdictions ou déchéances ayant un caractère *« obligatoire »* ou celles *« expressément »* prononcées par la juridiction. M. Arpaillange a toutefois obtenu que soit maintenue la conséquence, pour l'exercice d'une fonction publique, de la privation des droits civiques prononcée par le juge (l'interdiction de droit de vote ou l'inéligibilité entraînant automatiquement l'incapacité à exercer une fonction publique), estimant que *« le service de l'Etat [imposait] des obligations particulières »*.

Conséquence de la reconnaissance de la responsabilité pénale des personnes morales, les députés ont adopté plusieurs dispositions *fixant une échelle de peines applicables* à ces délinquants d'une espèce particulière, dont l'amende et la dissolution. Mais, répondant en cela aux critiques communistes sur *« l'attentat à la liberté »* que représentait cette possibilité de dissolution à l'égard notamment des associations, les députés ont adopté un amendement de la commission des lois excluant du prononcé de la dissolution les groupements et partis politiques et les syndicats professionnels. Enfin, en une petite phrase qui pose le principe selon lequel *« la juridiction prononce les peines et fixe leur régime en fonction des circonstances de l'infraction et de la personnalité de l'auteur »*, les députés ont fait disparaître d'un trait de plume la notion de « circonstances atténuantes » du futur code pénal.

Le projet de loi doit désormais être soumis pour une nouvelle lecture au Sénat. Les députés UDF et UDC n'ont pas caché, lors de leurs explications de vote, qu'ils en attendaient beaucoup, faisant ainsi comprendre que leur abstention « d'attente » n'était en quelque sorte qu'un sursis avec mise à l'épreuve...

PASCALE ROBERT-DIARD

Le Monde
EN BANQUE DE DONNÉES
LE TEXTE INTÉGRAL DU MONDE INDEXÉ DEPUIS JANVIER 1987 EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITEL POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
SINORG G CAM. SERVEUR
Tél. : 1-45-38-70-72

POLITIQUE

Devant le comité central du PCF

M. Marchais dénonce la « méthode de la matraque » de M. Rocard et l'« accaparement de l'appareil de l'Etat » par les socialistes

La première journée, jeudi 12 octobre, de la session du comité central du PCF a été occupée par un très long rapport de M. Georges Marchais qui a accusé M. Rocard de pratiquer la *« méthode de la matraque »* dans les conflits sociaux et de faire une *« politique de droite »*. M. Marchais a dénoncé l'*« accaparement de l'appareil de l'Etat »* par les socialistes. Le débat a porté sur les évolutions en cours dans les pays de l'Est. Absent, M. Charles Fiterman a fait parvenir un message au comité central.

Les réunions du comité central prement un tour curieux. L'essentiel des débats a porté sur les changements à l'Est (*le Monde* du 13 octobre), alors que la partie la plus longue du rapport de M. Marchais – les deux tiers des soixante-quinze pages du document – avait trait à *« la mise en œuvre des décisions de la conférence nationale »* de novembre 1988. D'emblée, le secrétaire général a rappelé que ces décisions, censées *« améliorer le travail du parti »*, sont restées lettre morte depuis un an.

Dans la première partie de son rapport, M. Marchais s'est surtout employé à dénoncer les pratiques du gouvernement et du PS. *« Le gouvernement ne navigue pas à l'aveuglette*, a dit le dirigeant communiste. *Il a une ligne, un objectif : donner les moyens aux maîtres de l'économie et de la finance de tirer leur épingle du jeu. Les recettes qu'il met en œuvre ont été mille fois éprouvées, avec les résultats catastrophiques qu'on connaît. Elles tiennent en quelques mots : davantage d'argent, de pouvoir et de privilèges pour les forces du capital ; davantage d'austérité pour le plus grand nombre. »*

De l'avis de M. Marchais, *la « méthode Rocard » n'est que « la tactique la plus traditionnelle de la bourgeoisie, aussi ancienne que la lutte des classes : tenir sans rien céder tant que le rapport des forces le permet, soit en désamorçant le mouvement revendicatif, soit en le réprimant par la force ». « La « méthode Rocard » se révèle être de plus en plus la méthode de la matraque du CRS »*, a affirmé le secrétaire général.

Ce n'est pas tout : *« On peut parler d'un véritable accaparement de l'appareil de l'Etat, méthodiquement accompli par le président de la République et son premier ministre »*, a ajouté le secrétaire général. *« Jamais*, a-t-il affirmé, *depuis le début de la Ve République, une telle colonisation partisane n'avait été menée à bien. Je pèse mes mots : jamais, car le simple examen des faits permet de constater que les pratiques actuelles dépassent en ampleur celles de l'Etat-RPR de jadis. »*

Des erreurs dans la perestroïka

Pour autant *« nous ne disons pas que le Parti socialiste* [soit] *devenu un parti de droite »*, a précisé M. Marchais. Il n'en demeure pas moins que *« non seulement les dirigeants du pays satisfont les vœux de la droite et du grand patronat, mais, à bien des égards, ils les devancent. »*

Dans ces conditions, l'opposition n'a pas d'autre politique à proposer *« puisque c'est la sienne qui s'applique actuellement avec des ministres de droite »* et *« à moins d'un retournement de situation, la présence au pouvoir des dirigeants socialistes n'est pas menacée à court terme par le RPR et l'UDF. »*

La raison en est simple, et M. Marchais a affirmé qu'il la redoutait : M. Mitterrand *« mène avec la droite une politique de droite »*.

Dans la seconde partie du rapport, consacrée à la récente rencontre d'une délégation du PCF, conduite par M. Marchais, avec M. Mikhaïl Gorbatchev, le dirigeant français a indiqué que *« ce séjour* [lui avait] *permis de mesurer à quel point l'accord est aujourd'hui profond entre* [les] *deux partis sur tous les grands problèmes posés à l'humanité et aux partis communistes »*. M. Marchais se félicite de voir, désormais, en Union soviétique, *« une vie politique et sociale intense, un débat véritablement démocratique, une presse de plus en plus pluraliste »* (contrairement à ce qui se déroula sous l'ère brejnévienne, *« l'ère de la stagnation »*, selon M. Marchais, qui fut pourtant, aux yeux du PCF, celle du *« bilan globalement positif »*). M. Marchais a indiqué qu'il avait observé devant M. Gorbatchev : *« Hier, M. Sakharov était exilé à Gorki ; aujourd'hui, il est député au Soviet suprême, et le mot « goulag » a disparu de la polémique politique. »*

« Avec une grande franchise, M. Mikhaïl Gorbatchev a reconnu que des erreurs avaient été commises depuis que la perestroïka est engagée dans la bataille d'idées, dans le domaine économique et au plan politique », a révélé M. Marchais, en évoquant le déficit d'explications dans *« l'activité idéologique »* et l'absence de *« garde-fous »* en matière économique. *« Une des conséquences de la démocratisation, condition vitale de la perestroïka, a été une forte hausse de la criminalité et de la délinquance »*, a confié M. Gorbatchev à M. Marchais. Selon ce dernier, *« la situation concrète, dans plusieurs républiques, demeure extrêmement préoccupante »* et *« le renouveau du parti est le problème-clé de la perestroïka »*.

Les dernières pages du rapport sont consacrées aux *« forces anti-perestroïka »*, qui s'opposent à M. Gorbatchev. Selon M. Marchais, elles se recrutent chez ceux qui, *« au nom du socialisme, s'opposent à sa démocratisation »*, soit par peur, soit par intérêt personnel, et elles tirent avantage de l'attitude des *« démagogues »*, dont l'objectif est de *« rétablir le capitalisme »*. *« Il y a, bien sûr, en Union soviétique comme dans les autres pays socialistes*, a précisé le secrétaire général du PCF, *« des forces de droite ou social-démocrates. Elles ont, aujourd'hui, des possibilités nouvelles et étendues de s'exprimer et de combattre pour leur propre compte. Elles ne s'en privent pas. »*

La « fuite en avant dans la social-démocratie »

M. Marchais a dénoncé ceux qui, *« au nom de la perestroïka »*, combattent le PC soviétique, sa direction, son secrétaire général et la pérestroïka elle-même. Il estime que *« la responsabilité des désordres, des inquiétudes, des graves difficultés actuelles »* n'incombe pas aux dirigeants d'aujourd'hui du PCUS, mais *« à ceux qui ont dirigé le pays pendant trop d'années, qui ont refusé de mener à son terme la déstalinisation entreprise en son temps par Nikita Khrouchtchev, qui ont bloqué le développement de la société soviétique, répondu aux besoins croissants de démocratie par la censure et les atteintes permanentes aux droits de l'homme, laissé se développer l'inertie, la paresse, la corruption »*.

D'un mot, M. Marchais a parlé de la Chine, où s'exercent des *« pratiques »* qui sont *« contraires »* au socialisme, et il a évoqué *« d'autres pays »*, où *« les forces capitalistes savent, désormais, jouer des faiblesses et des inconséquences qui marquent telle ou telle société socialiste ». « Il n'y a d'espoir pour le socialisme*, a affirmé le rapporteur, *ni dans la crispation sur des positions et des stéréotypes dépassés ni non plus, bien sûr, dans la fuite en avant vers la social-démocratie, dont la caractéristique historique essentielle est de n'avoir nulle part construit le socialisme. »*

Au cours de cette première journée, le président de séance, M. Pierre Sotura, trésorier du parti, a indiqué aux membres du comité central que M. Charles Fiterman, blessé dans un accident de voiture, avait fait parvenir à la direction une intervention écrite. Cette intervention n'avait pas été lue ni distribuée jeudi soir. *« Dans une atmosphère fébrile »*, selon un membre du parlement communiste, une discussion informelle s'est ouverte sur la seconde partie du rapport, laissant pratiquement dans l'ombre la première partie.

A cette occasion, M. Gérard Streiff, rédacteur en chef adjoint de l'hebdomadaire *Révolution* et ancien correspondant de *l'Humanité* à Moscou à l'époque brejnévienne, a conseillé à ses camarades de ne pas céder à la *« dramatisation de la presse »* sur les événements des pays de l'Est. Il a souligné, en substance, que la liberté est, évidemment, plus grande en Union soviétique que dans les pays capitalistes, puisque les ouvriers peuvent arriver en retard dans leurs entreprises ou, même, ne pas s'y rendre. Cet étonnant éloge des carences du système productif, accompagné de quelques autres exemples du même tonneau, a fait naître quelques mines dubitatives ou circonspectes dans l'assistance. Collaborateur de M. Philippe Herzog à la section économique du comité central, M. Paul Boccara, dont les interventions ne sont pas toujours d'une limpidité absolue, aurait pris, semble-t-il, le contre-pied des assertions de M. Streiff.

OLIVIER BIFFAUD

Au Parlement européen

Les députés du FN présentent leurs excuses

STRASBOURG

de notre correspondant auprès des Communautés européennes

Un « cessez-le-feu » a été conclu, jeudi 12 octobre, entre le Front national et les autres formations du Parlement européen. MM. Bernard Antony et Bruno Gollnisch ont présenté, en session plénière, leurs excuses à M. Enrique Baron de Crespo, président de l'assemblée. La veille, ces deux représentants de l'extrême droite avaient été les principaux protagonistes du grave incident qui s'était produit dans l'hémicycle.

Dès l'ouverture de la séance, jeudi matin, M. Jean-Marie Le Pen dénonçait, visant les socialistes, *« la dérive autoritaire du Parlement, avec un risque totalitaire, en raison de l'hégémonie d'un groupe et de la passivité du reste de l'assemblée »*.

Après une heure de débats, M. Baron de Crespo décidait que le bureau élargi (président, vice-présidents et chefs des groupes) reverrait l'ensemble de la question en début d'après-midi. A 18 h 30, MM. Antony et Gollnisch faisaient leur déclaration commune et le président de l'assemblée en prenait acte, sans autre commentaire.

M.S.

LES NOUVEAUX COMMUNICANTS SE MULTIPLIENT A VITESSE GRAND V.

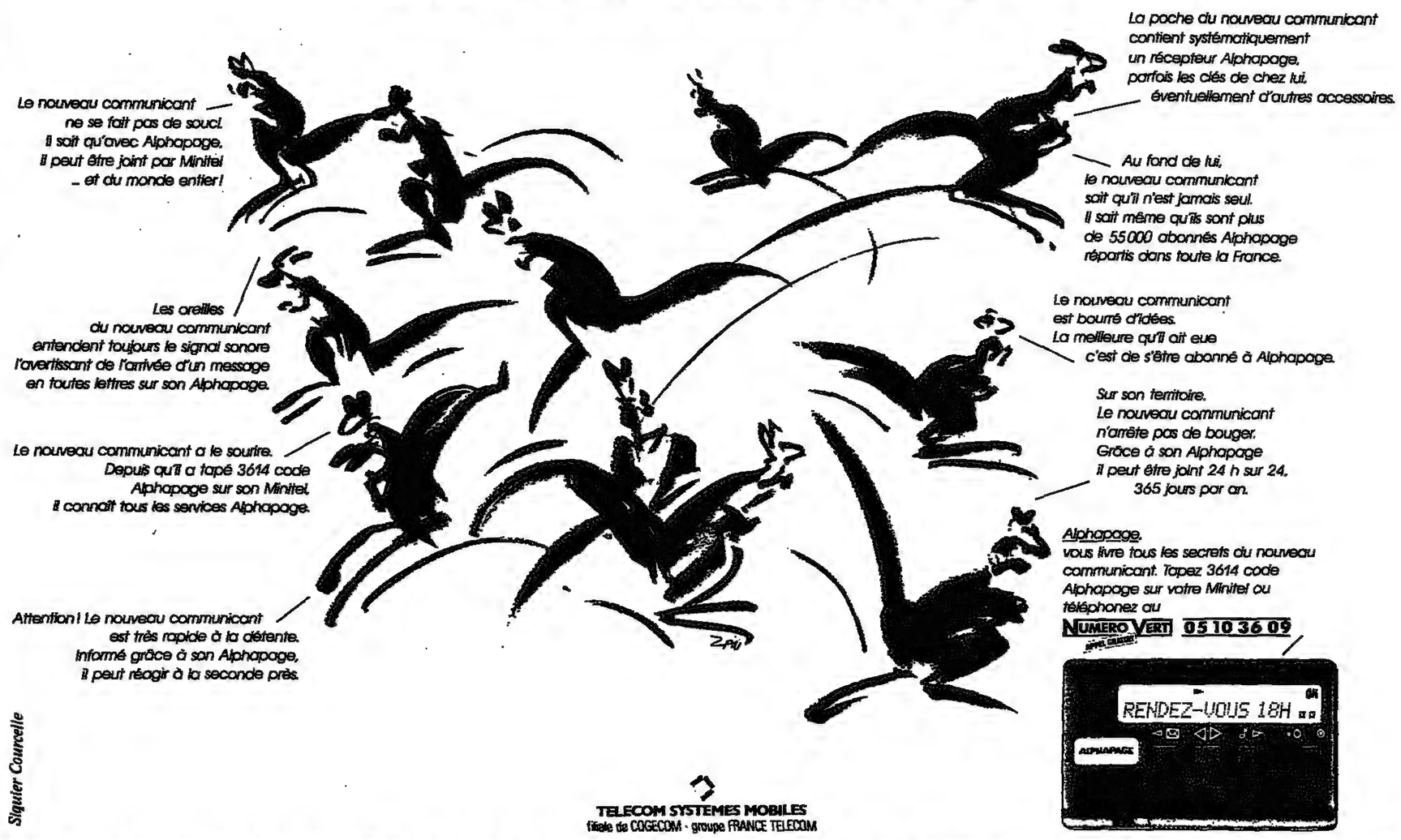

ALPHAPAGE, LA RADIOMESSAGERIE EN TOUTES LETTRES

Rassemblement international à Strasbourg

Les avocats à la conquête de la « forteresse »

Quelque trois mille avocats et juristes, venus des cinq continents, se sont réunis à Strasbourg du lundi 2 au vendredi 6 octobre. Rassemblés à l'initiative de l'International Bar Association (IBA), le plus grand groupement mondial d'avocats, les congressistes ont débattu des implications juridiques et commerciales du marché unique de 1993. Une perspective qui suscite inquiétudes et espoirs au sein de la communauté des professionnels du droit.

L'Europe à venir fascine les avocats. Un simple coup d'œil au programme du congrès de l'International Bar Association (l'IBA regroupe quelque 12 000 praticiens de 130 pays) suffit à démontrer que le fameux « horizon 92 » est bien celui vers lequel tous regardent. Séminaire sur l'écu, réflexion à propos des « *les conséquences du Marché commun sur le droit de l'environnement* », les quelque trois mille avocats présents ont tous « planché » dans le même sens : « Vers 1992 ».

Le thème est rassembleur. L'intérêt pour l'avènement de l'Europe sans frontières dépasse le cadre des spécialistes du droit international, et touche aussi bien les avocats des pays de la Communauté que leurs confrères étrangers, américains notamment (les plus représentés, avec 360 participants). L'ouverture du marché unique, si elle développe les convoitises, suscite aussi quelque inquiétude. « *Dans mon pays,* avouait le président de la section du droit des affaires, l'Américain Blaise Pasztony, *on éprouve naturellement un peu d'appréhension à l'égard des conséquences de 1992 en Europe.* »

Un sentiment très partagé, tant l'épouvantail protectionniste effraie les membres de cette profession libérale. Les intervenants du Vieux Continent ont mis, eux, tout leur talent à faire passer le message auprès de leurs collègues américains, australiens et des pays du tiers-monde : non, l'Europe ne sera pas cette « forteresse » protectionniste que redoutent un certain nombre d'hommes de loi. Tout simplement parce que le repliement sur soi n'est plus à l'ordre du jour, à un moment où les affaires tendent à sortir de plus en plus du cadre national. Comme l'expliquait un avocat bruxellois, Me Etienne Claes, « *récemment, le besoin croissant de coopérer avec des avocats étrangers a amené de nombreux barreaux à adopter une attitude plus ouverte* ». Entendez : à accueillir plus favorablement l'installation sur le sol national de confrères – leur nombre est en augmentation – candidats à l'immigration juridique.

Car, si elle inquiète certains, la manne judiciaire européenne attire le plus grand nombre vers un marché encore balbutiant mais en pleine évolution. « *Aujourd'hui, il est indispensable d'avoir sur son papier à lettres une adresse dans une grande capitale européenne, Londres, Paris ou Bruxelles* », estime, affectant un brin d'étonnement pour ce nouveau « snobisme », le jeune collaborateur d'un grand cabinet belge. Et de citer en exemple le cas de confrères britanniques qui faillirent perdre la clientèle d'une grosse compagnie pétrolière faute d'avoir eu, à l'époque, pignon sur rue à Bruxelles : « *Depuis, ils ont décidé de s'y installer.* »

S'implanter en Europe devient, pour les avocats les plus « performants », bien plus qu'une question d'image, une nécessité stratégique. « *Tout le monde monte des coups. On a vu, par exemple, les Canadiens s'allier aux Américains pour attaquer les* sollicitors *britanniques. C'est la première fois que j'assiste à un tel bouillonnement* », s'étonne Me Daniel Soulez-Larivière, du barreau de Paris. Pour lui, l'émulation née de ce climat offensif va valoriser le marché du droit en Europe, faisant de la Communauté un véritable Eldorado pour les avocats capables de travailler à une échelle internationale.

Quant à l'intégration des conseillers juridiques étrangers (anglo-saxons en particulier) – si les termes de l'avant-projet de réforme des professions juridiques, qui fait toujours l'objet d'arbitrage, devaient être retenus, – elle lui paraît tout à fait positive, car propre à dynamiser encore davantage un marché en expansion. Outre-Atlantique, on n'est pas mécontent non plus des effets de cette compétition. « *Elle nous oblige à nous améliorer, donc à investir* », disent en substance les Américains.

C'est dans ce contexte de grandes manœuvres pour la conquête de la « forteresse » Europe que deviendra effective, dès janvier 1991, la directive instaurant notamment la liberté d'établissement des avocats des Douze. La reconnaissance mutuelle des diplômes, qui permettra alors à tout avocat européen d'exercer dans un pays de la Communauté (après passage d'un examen et huit ans de pratique professionnelle dans son propre pays), modifiera sans doute la carte de l'implantation des cabinets.

La France, qui accueillait déjà environ quatre cents avocats anglo-saxons en 1987, apparaît aujourd'hui comme l'un des pays les plus ouverts. Et donc le mieux à même de gérer une arrivée massive – une « *invasion* » pensent certains – de concurrents extérieurs. L'Allemagne fédérale, à l'opposé, s'apprête à subir de plein fouet les conséquences d'une législation ultra-protectionniste. Outre-Rhin en effet, le critère de nationalité demeure discriminatoire pour plaider devant un tribunal. Mais cette situation devra changer rapidement.

Reste que, si dès 1991 un « *abogado* » de Madrid pourra se faire enregistrer sans problème au barreau de Stuttgart, la profession est loin d'être une et identique d'un Etat à l'autre. En empruntant le tunnel sous la Manche, l'avocat français se trouvera, bientôt, soudain autorisé à faire de la publicité ou à administrer des biens, toutes choses qu'interdisent les règles de fonctionnement des barreaux hexagonaux. Si l'avant-projet de réforme prend corps, ce même avocat pourra *devenir salarié d'une entreprise*, ce qui est déjà le cas de nombre de ses collègues étrangers. En attendant une future (et sans doute lointaine) harmonisation, les experts de Bruxelles entendent s'en tenir à une règle simple : l'avocat étranger devra exercer en suivant la réglementation en vigueur dans le pays d'accueil. Même si cela doit limiter son champ d'action, et par là même ses revenus.

JUDITH RUEFF

Le réseau BC-NET s'ausculte

Bilan positif pour l'agence matrimoniale des entreprises

Les responsables du réseau informatisé de conseillers d'entreprise européens (Business Cooperation Network ou BC-NET) ont exposé, mercredi 11 octobre, le bilan de leurs activités. Ce réseau, dont le but est de mettre en relation des entreprises qui cherchent à conclure des accords de coopération au niveau européen, a été créé en juillet 1988, pour une durée expérimentale de deux ans, à l'initiative de la Commission des Communautés européennes.

Comment cinq entreprises de publicité (française, britannique, allemande, danoise et néerlandaise) ont-elles pu entrer en contact et mettre sur pied un réseau européen de publicité ? Réponse : par l'intermédiaire du BC-NET. Et comment un grossiste du Sentier qui cherche à commercialiser de nouveaux produits entre-t-il en contact avec une société danoise ? C'est aussi grâce au BC-NET.

Lorsqu'une entreprise recherche une collaboration au plan européen, elle peut s'adresser à l'un des quatre cents conseillers d'entreprise (agences de développement régional, banques, chambres de commerce...) membres du réseau Business Cooperation Network que compte la Communauté européenne. La France rassemble une soixantaine de ces conseillers.

Un profil de coopération (fiche signalétique comprenant les exigences de l'entreprise en matière de coopération) est alors établi et envoyé au système informatique central, situé à Bruxelles. Un programme informatique rapproche entre elles les fiches, et les entreprises peuvent alors prendre contact avec leurs semblables.

Depuis juillet 1988, douze mille « profils de coopération » sont ainsi arrivés au siège de la Commission européenne. Actuellement, la base de données en compte cinq mille. La chambre de commerce de Paris a vingt dossiers en cours. S'il n'y a pas encore de contrats signés, explique la responsable du service extérieur, il n'y a « *pas non plus de veuf* ». En effet, à un profil de coopération correspond au moins une réponse.

Les Français demandeurs

Les accords de coopération sont à 60 % commerciaux, viennent ensuite les accords dans le domaine technique (25 %), puis les accords financiers et ceux d'ordre divers. Un exemple de coopération technique : une société française (chiffre d'affaires : 41 millions de francs) spécialisée dans la technologie de pointe fournit désormais à une grosse société britannique de construction (chiffre d'affaires : près de 10 milliards de francs) la technologie dont elle ne disposait pas.

Selon M. Eric Hamelinck, responsable des liaisons entre le BC-NET et les conseillers d'entreprise, le plus délicat est d'arriver à concilier les différents régimes juridiques des pays. Il faut attendre au moins un an pour qu'un contrat soit signé. En cas d'échec, explique Mme Fraget-Berlet de la chambre de commerce de Paris, le fautif est généralement l'entreprise qui n'a pas mis en place une organisation suffisante pour exploiter le premier contact avec un éventuel partenaire.

Les pays d'où émanent le plus grand nombre de demandes sont la France, la Grande-Bretagne et l'Espagne. Les moins enthousiastes sont la RFA et les Pays-Bas. Or ce sont les entreprises ouest-allemandes qui sont les plus demandées par les Français ! Cependant, dans de nombreux cas, l'entreprise cherche un profil de société précis sans attacher une grande importance au pays, explique Mme Fraget-Berlet.

La rémunération que les entreprises doivent verser à un conseiller pour bénéficier du réseau est très variable. Elle peut aller de 150 F à environ 4 000 F. Certains conseillers sont de simples intermédiaires, d'autres se chargent de mener le projet de coopération à son terme.

Le réseau pourrait ultérieurement être étendu à des Etats non communautaires, notamment aux pays de l'AELE (Association européenne de libre échange) (1). En attendant, il serait souhaitable que des statistiques permettent de savoir dans quelle proportion les contacts réalisés grâce au réseau débouchent sur des accords de coopération.

(1) Créée en 1960, l'AELE réunit l'Autriche, l'Islande, la Norvège, la Suède, la Suisse et la Finlande.

Au programme des « Initiatives locales pour l'emploi des femmes »

Les aides aux créatrices

L'ICOSI, institut de coopération sociale et internationale, a réuni, mardi 10 octobre, une vingtaine de créatrices d'entreprise sélectionnées par la Communauté européenne dans le cadre de son programme sur les « Initiatives locales pour l'emploi des femmes » (ILE). Cette rencontre, la première de ce type, a permis de faire le point sur les diverses aides financières accordées aux créatrices d'entreprise.

Qu'elles aient créé un cabinet de marchand de biens, un restaurant, une association culturelle ou bien encore une crèche, elles ont toutes en commun la fierté d'avoir été sélectionnées par la Communauté européenne. En effet, le plus difficile pour bon nombre d'entre elles a été d'être prises au sérieux. Grâce à la CEE, elles ont acquis d'un seul coup la crédibilité et la notoriété.

Depuis la mise en place du programme européen en 1987, elles sont de plus en plus nombreuses chaque année à bénéficier des primes de la CEE. En 1988, cent vingt-sept entreprises avaient été primées grâce à un budget de 400 000 écus (environ 2,8 millions de francs). En 1990, un budget de 5,5 millions de francs devrait permettre d'aider deux cents entreprises. Mme O'Leary, gestionnaire du programme « Initiatives locales pour l'emploi des femmes », de 750 000 écus (environ 5,25 millions de francs) affirme que « le nombre de dossiers le plus important vient de France ».

Ce programme fournit une aide financière directe aux créatrices d'entreprise (7 000 francs par emploi créé) et leur fournit un réseau d'information et d'appuis divers. Pour être candidate à la sélection de la CEE, il faut envoyer sa demande à Bruxelles. Les prochaines dates d'examen des dossiers sont fixées au 31 octobre 1989 et au 1er février 1990.

Par ailleurs, il existe au plan français la possibilité, depuis 1988, de bénéficier d'un fonds de garantie. Selon M. Naim, conseiller technique auprès du cabinet de Mme Michèle André, secrétaire d'Etat chargée des droits de la femme, 55 % des dossiers envoyés aux banques ont été acceptés dans le cadre de ce plan. Le projet de budget 1990 prévoit une aide de 36 millions de francs aux créatrices d'entreprise.

Enfin, le Centre national d'information et de documentation des femmes et des familles (CNIDFF) a annoncé la création d'un service minitel (3615 Elletel) destiné à apporter des informations sur le droit européen, les statuts juridiques communautaires, les aides financières...

Selon le CNIDFF, une entreprise doit avoir au moins trois ans d'existence pour être sortie de la « *période critique* ». On devra donc attendre quelques années avant de savoir si la vingtaine d'entreprises sélectionnées cette année par la CEE ont trouvé la bonne voie.

▶ **ICOSI (Institut de coopération sociale et internationale), 4, avenue du Colonel-Bonnet, 75016 Paris.**

▶ **CNIDFF (Centre national d'information et de documentation des femmes et des familles), 7, rue du Jura, 75013 Paris.**

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ/CULTURE

14 L'enseignement supérieur en Ile-de-France
15 Les prix Nobel de physique et de chimie
16 Le procès du meurtrier d'un colleur d'affiches
17 Théâtre : Albert Schnitzler, l'explorateur
25 Les débats du MIPCOM
28 Les championnats du monde de judo

L'accueil des réfugiés en France

Le nombre des demandeurs d'asile a doublé en deux ans

Le nombre des demandeurs d'asile a très fortement augmenté en France au cours des derniers mois. L'Office de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) a enregistré, depuis le 1er janvier, 37 000 demandes de statut. Selon les prévisions, le total de 1989 devrait représenter plus du double de celui de 1987.

Les déclarations de M. Jean-Claude Barreau sur l'immigration, dans *le Monde* du 10 octobre, ont provoqué de l'étonnement, de la gêne et des grincements de dents. Il n'est pas courant, en effet, qu'un président de l'OMI (Office des migrations internationales), occupant de surcroît la présidence de l'INED (Institut national d'études démographiques), s'exprime de cette manière sur un sujet aussi délicat.

M. Barreau assimilait notamment la plupart des demandeurs d'asile à des immigrés. Selon lui, *« il est clair que les trois quarts de ces demandeurs viennent chez nous pour des raisons économiques et non pas politiques »*. Et, comme la plupart de ceux à qui on refuse le statut de réfugié ne repartent pas chez eux, *« nous transformons chaque année plusieurs dizaines de milliers de « refusés à l'asile » en clandestins officiels »*.

S'il faut laisser au président de l'OMI la responsabilité de ses affirmations, force est de reconnaître qu'il n'a pas grossi le chiffre des demandeurs d'asile en les estimant à *« 50 000 cette année »*. Il est même endessous de la réalité, le chiffre de 1989 risquant d'être plus proche de 60 000 que de 50 000.

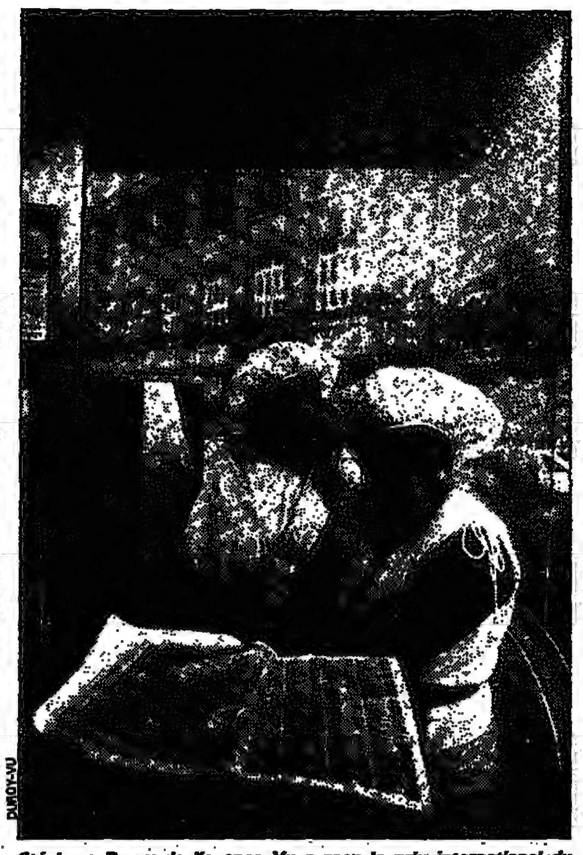

DUROY-VU

Stéphane Duroy de l'agence Vu a reçu le prix international du World Press décerné à Amsterdam pour son reportage intitulé « Harlem-sur-Seine » réalisé en 1988 et 1989.

Turcs et Africains

C'est au printemps de l'année dernière que la courbe a commencé à grimper sensiblement. Les flux en provenance de certains pays ont quadruplé en neuf mois. Il s'agit notamment des Turcs et de ressortissants d'Afrique noire, comme les Maliens, les Angolais et les Zaïrois. Or la situation politique qui règne dans la plupart de ces pays ne s'est pas modifiée au point de justifier un tel exode. La raison principale semble être le fait que la France a recommencé à créer des emplois et que, le sachant, certains immigrés ont indiqué cette filière à des parents restés au pays.

Mais, en matière de droit d'asile, il faut se garder de toute généralisation : les tentatives de détournement de procédure côtoient les situations les plus dramatiques. C'est la raison pour laquelle certains dossiers sont traités parfois en vingt-quatre heures et que d'autres peuvent traîner plusieurs années. Tel Chinois, arrivant à Paris après la répression du mouvement étudiant, n'avait pas besoin de faire de grandes démonstrations pour obtenir sur-le-champ le statut de réfugié, alors que tel Africain, indiquant comme raison de sa demande *« la sécheresse qui règne dans mon pays »*, a été recalé immédiatement...

Année	Demandes de statut de réfugiés	Certificats de réfugié attribués
1981	19 863	14 586
1982	22 505	15 670
1983	22 350	14 608
1984	21 714	14 314
1985	28 925	11 539
1986	26 290	10 645
1987	27 672	8 704
1988	34 352	8 794
1989 (huit mois)	37 000	

Dans de nombreux cas, il est difficile de savoir d'emblée s'il s'agit d'une immigration déguisée, de caractère économique, ou d'une situation qui correspond à la définition de la convention de Genève du 28 juillet 1951. Est réfugiée, selon l'article 12 de cette convention, toute personne qui, *« craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays »*.

Les victimes de guerre civile n'entrent pas dans ce cadre. C'est notamment le cas des Libanais qui, malgré toutes leurs souffrances, ne peuvent prétendre être persécutés par leur gouvernement puisqu'ils comptent... deux gouvernements. Quant aux personnes originaires des pays de l'Est, on ne les considère plus de la même manière qu'avant : depuis les changements politiques intervenus à Varsovie et la perestroïka en cours à Moscou, ni les Polonais ni les Soviétiques ne bénéficient désormais du statut de réfugié. C'est toujours vrai, en revanche, des Allemands de l'Est... mais pas en RFA où ils sont considérés comme des nationaux.

Pas d'examen aux frontières

Les effectifs de l'OFPRA ont été renforcés – l'Office compte aujourd'hui quelque deux cents personnes – et ses méthodes ont été améliorées. Cela a permis de traiter 3 600 dossiers en septembre, contre 1 800 seulement en mai. Mais, pour répondre aux besoins, il faudrait un personnel sensiblement plus nombreux : 5 600 dossiers n'ont-ils pas été déposés au cours du seul mois d'août ?

La reconnaissance du statut de réfugié en France repose sur un double système : d'abord, une décision administrative, prise par l'OFPRA ; puis, en cas de refus, une décision juridique qui relève d'une commission de recours. Or on enregistre chaque année de très nombreux refus : seules 8 794 personnes ont obtenu l'an dernier le statut de réfugié. Parmi elles, 5 037 Asiatiques (dont 3 500 Indochinois), 2 166 Européens (surtout des Turcs), 887 Africains (à commencer par des Zaïrois) et 642 Américains (Haïtiens et Chiliens en majorité).

Sur dix demandeurs recalés par l'administration, neuf déposent un recours. Certains réussissent même à engager par la suite une deuxième procédure, voire une troisième, en fournissant par exemple un nouveau document démontrant qu'ils ont été victimes de persécutions dans leur pays. Un demandeur a pu « durer » ainsi sept ans avant d'obtenir le statut de réfugié, étant entendu que le dépôt d'une demande permet d'obtenir un titre de séjour et une autorisation de travail pendant toute la durée de la procédure...

On sait déjà, selon les prévisions, que la commission de recours aura à traiter l'an prochain quelque 36 000 dossiers. Actuellement, les décisions de l'OFPRA ne sont contredites que dans 7 % des cas. Ce qui veut dire que plus de 33 500 demandeurs d'asile se retrouveront en principe sans statut et sans papiers. Que fera-t-on d'eux ? Le gouvernement est-il prêt à expulser, en une année, 33 500 personnes – hommes, femmes et enfants – qui auront déjà vécu en France pendant un temps plus ou moins long ? C'est un problème très douloureux qui ne se règle pas par quelques sentences de Café du Commerce. Il n'y a, en effet, que trois solutions, dont aucune n'est satisfaisante : expulser ces personnes, régulariser malgré tout leur statut ou les condamner à la clandestinité.

Faut-il développer considérablement les moyens de l'OFPRA pour permettre des décisions très rapides, sans laisser aux demandeurs le temps de s'installer en France ? Ce serait certainement utile, mais insuffisant. Faut-il modifier la procédure en opérant le tri aux frontières ? Les défenseurs du droit d'asile sont farouchement opposés à cette solution, qui contredirait le principe de « non refoulement » contenu dan la Convention de Genève : la police, remarquent-ils, n'est nullement outillée pour examiner les dossiers.

Il faut rappeler que la France n'est pas le seul Etat européen confronté à ce problème. L'Allemagne fédérale, en particulier, a enregistré l'an dernier plus de cent mille demandes d'asile ! Un candidat refoulé d'un pays est évidemment tenté de frapper chez le voisin. C'est dire que l'ouverture des frontières de la Communauté, à partir de 1993, va obliger les Douze à accorder leurs violons. On assiste aujourd'hui à d'étonnantes disparités : la Grande-Bretagne ne fera croire à personne que, si elle n'a accueilli que 1 195 demandeurs d'asile en 1988 – six ou sept fois moins que la Grèce !, – c'est seulement parce qu'elle est une île...

ROBERT SOLÉ

Installés dans le provisoire

Il est11 heures, la salle d'attente est comble pour cette deuxième permanence hebdomadaire de la CIMADE, association humanitaire d'origine protestante.

« Numéro 17, s'il vous plaît ! » La jeune Zaïroise entre et tend un bout de papier rose : son titre de séjour provisoire, valable un an. Elle s'assoit ensuite face à Lili, la responsable qui reçoit les demandeurs d'asile ce jeudi matin. Vingt-neuf personnes vont défiler dans le local exigu. Une matinée ordinaire. Certains, comme cette Mauricienne battue par son mari, ne connaissent que très vaguement la notion de réfugié politique. Ils viennent se renseigner, à tout hasard... Mais la plupart sont dans une situation des plus précaires : depuis un, deux, trois ans et même beaucoup plus dans certains cas, ils attendent que l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) statue sur leur sort.

Leurs problèmes ? Ils sont quotidiens et terre à terre. Cette jeune femme, ancienne élève infirmière à Kinshasa où elle a participé à des manifestations antigouvernementales, est arrivée en France il y a six mois. Elle a immédiatemment déposé une demande auprès de l'OFPRA. Depuis, elle vit chez son frère et sa belle-soeur. Les deux femmes ne se supportent pas. Son cousin explique : *« Ils habitent à trois dans un studio, vous comprenez. Elle ne peut plus rester, ils ne veulent pas d'elle à la maison... »*

La responsable se montre compréhensive. Soigneusement, elle note deux adresses sur une feuille qu'elle remet à la jeune femme. L'une pour un placemnt dans un foyer réservé aux femmes seules, l'autre pour un petit boulot – gardes d'enfants, courses ou ménages. Pour l'instant, pas question d'envisager même de reprendre des études d'infirmière. Pour cette Africaine de trente et un ans, comme pour les quelque 70 000 demandeurs d'asile en attente d'un statut de réfugié, c'est l'installation forcée dans le provisoire.

Parcours du combattant

De l'arrivée en France à l'obtention du « label » réfugié – qui fera du nouveau venu un statutaire, avec tout ce que cela comporte de sécurité et de stabilité, – la procédure prend souvent des allures de parcours du combattant. Le « numéro 22 » est roumain, vingt ans à peine. *« Avec un nom bourgeois, c'est difficile là-bas »*, plaide-t-il, laconique. Il est passé par la Hongrie, la Yougoslavie et l'Italie avant d'atterrir à Paris, il y a quatre jours. Il dort gare de Lyon, n'ose pas aller *« à la police »* et ne sait pas comment régulariser sa situation. Il n'a pas un franc en poche. Son seul point de repère : un oncle, médecin... en Allemagne fédérale.

Pour lui, tout reste à faire. Lili l'oriente vers la Croix-Rouge, qui lui fournira un premier lieu d'hébergement. Elle l'incite ensuite, malgré une réticence presque instinctive, à se présenter au plus vite dans un commissariat. Là, il obtiendra le droit de séjourner en France pendant un mois. Le temps pour l'OFPRA de rejeter sa demande ou, plus probablement, de lui délivrer un « bon de dépôt » attestant la prise en charge de son dossier par l'Office.

Le « bon de dépôt » : une simple feuille dactylographiée, frappée de tampons rouges ; un sésame pour les demandeurs d'asile. Grâce à lui, ceux qui attendent d'être fixés sur leur sort peuvent rester sur le sol français, à condition bien sûr de renouveler régulièrement leur titre de séjour à la préfecture. Il donne également le droit à la Sécurité sociale et aux allocations chômage (1 350 F par mois) pendant un an, mais pas aux allocations-logement ni familiales, réservées aux titulaires du statut de réfugié.

Pour avoir égaré ce précieux bon lors d'un déménagement précipité, Babar, Malien de vingt-six ans, a fait quatre mois de prison. Il a aussi été condamné à trois ans d'interdiction de séjour, faute d'avoir pu prouver la régularité de sa présence en France. Pourtant, l'OFPRA n'a pas rejeté sa demande. Voilà trois ans (un délai *« moyen »* selon la CIMADE) que Babar attend une réponse. Si la procédure n'est pas accélérée, il risque maintenant l'expulsion pure et simple.

Peu de cas atteignent ce caractère de gravité. Le pain quotidien du demandeur d'asile est le plus souvent fait de réalités administrative tatillonne, de difficultés à trouver un logement ou un travail stable. Et sans travail, sans couverture sociale passé le délai d'un an, seul le Comité médical d'aide aux expulsés (COMEDE) accepte alors de soigner des gens dans cette situation.

JUDITH RUEFF

Contradictions européennes

Le statut de réfugié donne droit en France à une carte de résidence valable dix ans et renouvelable qui permet à son titulaire de travailler ou de s'inscrire au chômage. Le réfugié reçoit également un passeport, valable deux ans, ne lui donnant pas accès à son pays d'origine.

Il ne faut pas confondre les bénéficiaires de l'asile qui sont en augmentation constante et les bénéficiaires du statut de réfugié qui, eux, ont diminué. Cette diminution est due au fait que les indochinois sont moins nombreux à venir qu'il y a quelques années.

La plupart des ressortissants du Sud-Est asiatique n'attendent pas d'être en France pour demander l'asile : ils arrivent avec un visa d'établissement, ce qui les assure presque d'obtenir le statut de réfugié. En revanche, la majorité des candidats des autres nationalités sont des demandeurs « spontanés » : ils se présentent, soit à la frontière, soit directement à l'OFPRA.

Cette possibilité n'existe plus dans certains pays européens qui ont durci leur dispositif. Ainsi, les Pays-Bas, refusent l'entrée des demandeurs « spontanés » et, appliquant la règle du « premier asile », rejettent les candidats ayant déjà séjourné plus de trois mois dans un autre Etat démocratique. Ces restrictions expliquent sans doute que le nombre des demandeurs d'asile y soit passé de 13 460 en 1987 à 7 500 en 1988, selon le rapport du Groupe de réflexion interdépartemental publié cette année en Suisse. On note également une baisse en Belgique (de 6 000 à 5 078) et en Grande-Bretagne (de 4 200 à 1 195). En revanche, de 1986 à 1987, le nombre des demandeurs a augmenté en Grèce (de 4 300 à 7 000), en Italie (de 6 500 à 10 900) en Suisse (de 8 600 à 10 900) et en Suède (de 14 600 à 18 500). Cette hausse s'est poursuivie et parfois fortement accélérée en 1988.

Cela dit, l'Europe ne continue à accueillir qu'une infime minorité des réfugiés de la planète (6 % en 1985, selon une évaluation, forcément très approximative, du Haut-Commissariat pour les réfugiés). Ce sont des pays du tiers-monde – comme la Somalie, le Soudan ou l'Afghanistan – qui abritent la plus grande partie de ceux qui fuient les persécutions et les guerres.

« Raconte-moi une histoire.
Gaie ou triste ?
Gaie de préférence.
Il était une fois un cimetière. »
Shakespeare.

HISTOIRES D'AMERIQUE
food, family and philosophy
Un film de Chantal Akerman
AU 14 JUILLET - ODÉON

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

L'enseignement supérieur en Ile-de-France

• Vers une informatisation obligatoire des inscriptions
• Création de cinq à six nouveaux centres universitaires

A l'occasion de la rentrée universitaire, qu'ils jugent *« relativement satisfaisante »*, les recteurs des trois académies de Paris, Créteil et Versailles ont annoncé leur intention de rendre progressivement obligatoire le système informatisé d'accueil et d'inscriptions des étudiants. Ils ont, d'autre part, tracé les grandes lignes d'une politique ambitieuse de développement des capacités d'accueil : à terme, cinq ou six pôles universitaires nouveaux devraient voir le jour dans la région parisienne.

Evénement inhabituel et symbolique : c'est ensemble que les trois recteurs de la région parisienne ont présenté, jeudi 12 octobre, le bilan de la rentrée dans les treize universités d'Ile-de-France, ainsi que les chantiers sur lesquels ils sont actuellement engagés. *« Notre souci politique est très clair : la gestion et le développement des trois académies est une tâche solidaire et globale »*, devait souligner Mme Michèle Gendreau-Massaloux, recteur de Paris, entourée de MM. Michel Alliot (Versailles) et Christian Forestier (Créteil).

Pour les responsables des trois académies parisiennes, la rentrée universitaire est *« relativement satisfaisante »* puisque, assurent-ils, tous les candidats à l'entrée dans l'enseignement supérieur ont trouvé une place. Les quelques cas encore en suspens devraient être réglés d'ici la fin du mois. Mais ils ne cachent pas que l'exercice devient de plus en plus acrobatique.

Le nombre de bacheliers, dont les demandes d'inscription étaient encore en attente fin juillet, a doublé cette année par rapport à 1988, et un nombre croissant d'entre eux est finalement amené à s'inscrire dans une université, voire dans une discipline, qu'ils n'avaient pas choisie au départ.

Rationaliser les inscriptions

La situation risque d'autant plus de s'aggraver que, dans les quatre années à venir, les prévisions des rectorats tablent sur une augmentation de onze mille nouveaux inscrits en première année dans les universités parisiennes et de trente mille nouveaux étudiants de premier cycle.

Deux séries de solutions sont, dès à présent, esquissées par les trois rectorats. La première consiste à améliorer et à rationnaliser, grâce à l'informatique, la procédure d'inscription. Depuis trois ans, les lycéens de terminale sont invités (via le système RAVEL et le minitel) à exprimer leur vœux en matière d'enseignement supérieur. Ce mécanisme facultatif n'est utilisé que par les deux tiers environ des élèves.

L'objectif est donc de rendre, à terme, la procédure RAVEL obligatoire en informatisant les inscriptions au baccalauréat et en les couplant, grâce au minitel, avec la formulation des vœux individuels.

De même, à l'instar des expériences déjà mises en place à Paris-VI et Paris-II, les trois recteurs vont inciter toutes les universités de l'Ile-de-France à adopter un système informatisé d'accueil des étudiants. Cela devrait permettre d'anticiper les flux de demandes, de mieux échelonner les inscriptions, mais aussi de tenir compte, dans l'affectation des étudiants, des facilités de transport entre leur domicile et l'université.

Marne-la-Vallée Melun, Cergy...

L'autre dossier, sur lequel travaillent les responsables des trois académies, est celui des capacités d'accueil. Les universités existantes étant déjà surchargées, la seule hypothèse consiste à créer de nouvelles universités. Plutôt que des créations massives *ex nihilo*, il est envisagé de développer progressivement de nouveaux pôles d'enseignement supérieur, à partir des antennes universitaires créées au cours des deux dernières années.

L'esquisse de cette nouvelle géographie universitaire s'appuie principalement sur les villes nouvelles qui ont accueilli ces antennes : Marne-la-Vallée qui pourrait accueillir quelque quinze mille étudiants d'ici une douzaine d'années, Melun (cinq à sept mille étudiants d'ici l'an 2 000), Saint-Quentin-en-Yvelines, Cergy-Pontoise, Versailles.

Par ailleurs, le rectorat de Paris réfléchit aux possibilités de mieux aménager et d'étendre le campus de Jussieu. *« La zone qui va de Jussieu à la future Bibliothèque de France et qui comprend notamment le Muséum d'histoire naturelle, l'Institut du monde arabe et la Pitié-Salpêtrière, peut devenir, à terme, le nouveau Quartier latin, avec une vocation culturelle et universitaire très affirmée »*, a souligné Mme Gendreau-Massaloux.

Cinq ou six nouveaux pôles universitaires devraient donc émerger dans les prochaines années. Cela soulève de nombreuses difficultés et suscite bien des convoitises, comme en témoigne l'attitude du conseil régional d'Ile-de-France, longtemps absent de la scène universitaire et qui s'y intéresse beaucoup depuis quelques mois. Cet intérêt des élus régionaux, avec qui les discussions sont engagées, est considéré par le recteur de Paris comme une évolution *« très positive, à condition que cela se passe dans le cadre du service public »*.

Enfin, cette nouvelle carte universitaire devra s'inscrire dans le schéma de développement de la région parisienne, que le premier ministre entend définir avec l'ensemble des collectivités locales compétentes, d'ici le printemps prochain. Les trois recteurs ont bon espoir que les réaménagements universitaires auxquels ils travaillent constituent l'un des piliers de ce nouvel aménagement du territoire d'Ile-de-France.

Si c'était le cas, on assisterait à *une vraie révolution par rapport à* la politique menée dans les années 1960-1970, lorsque les universités étaient construites à la sauvette, à l'écart des pôles de développement et de communication les plus dynamiques de la région. Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

GÉRARD COURTOIS

La présidence de Paris-VII occupée

Plusieurs dizaines d'étudiants marocains et tunisiens occupent, depuis lundi 9 octobre, les couloirs de la présidence de l'université Paris-VII-Jussieu, afin d'obtenir leur inscription. L'an dernier déjà, à pareille époque, des étudiants étrangers, dont les dossiers d'inscription étaient parvenus tardivement, avaient occupé les locaux de cette même université. Ils avaient observé une grève de la faim *et la police avait dû intervenir*, avant que des solutions individuelles soient trouvées.

« Les conditions sont différentes cette année, affirme Mme Nadine Forest, présidente de Paris-VII. *Les dossiers de candidature ne sont pas en possession des universités, mais centralisés au rectorat. Nous ne pouvons même pas négocier. »* A la lumière des événements de l'année précédente, un centre interuniversitaire de traitement des dossiers d'inscription hors délai (Ciudex) a en effet été créé, et une commission d'experts étudie les deux cents à trois cents dossiers en souffrance.

Après vérification des *diplômes fournis et des qualifications de chacun des candidats*, les étudiants seront répartis dans les universités de la région parisienne. Peut-être même au-delà, car la plupart des universités parisiennes affichent complet. *« Faute de place, nous avons dû refuser mille quatre cent cinquante dossiers d'inscription parvenus dans les délais, dont quatre cent cinquante d'étudiants étrangers »*, reconnaît avec regret Mme Forest.

PRIX 1990
DE LA RECHERCHE SUR LA
PUBLICITE PRESSE
SUJET A TRAITER :
LES ATOUTS ET LES CHANCES
DU MEDIA PRESSE
FACE AU NOUVEAU PAYSAGE
AUDIO-VISUEL FRANÇAIS
Inscriptions jusqu'au 30 novembre 1989
Remise du mémoire : 12 mars 1990
1er PRIX 12.000 F
2e PRIX 6.000 F
Réservé aux étudiants des Etablissements d'Enseignement Supérieur de Commerce Gestion - Marketing - Presse - Publicité
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
PRESSPACE
UNION DE LA PUBLICITÉ PRESSE
40, Boulevard Malesherbes
75008 PARIS - Tél. : 47.42.11.14

MÉDECINE

Quatre mille cinq cents manifestantes dans Paris

Le mouvement des infirmières reprend à petits pas

Les années ne se ressemblent pas pour les infirmières. Elles n'étaient que quatre mille cinq cents à défiler de la place Denfert-Rochereau au ministère de la santé, jeudi 12 octobre à Paris, et, selon l'assistance publique, la grève aurait été suivie par 13 % des effectifs. La direction des hôpitaux évalue, quant à elle, à environ 2 % le nombre des grévistes dans ses établissements.

La faiblesse de cette mobilisation – la première de la rentrée – ne doit cependant pas masquer le malaise persistant fortement dans cette profession malgré les acquis (essentiellement salariaux) de l'an passé. Les manifestants qui défilaient en scandant et chantant : *« Un an après, c'est le calvaire, alors Evin que vas-tu faire ? »*, ou *« L'hôpital, c'est la misère, le boulot, c'est la galère ! »* ne faisaient qu'exprimer dans la rue ce que les autres blouses blanches soulignent dans les hôpitaux et les cliniques.

Difficiles à mobiliser (l'automne dernier c'était la première fois depuis de nombreuses années qu'elles se révoltaient), la profession hésite à se lancer à nouveau dans un grand mouvement qui n'a pas été à la mesure de ses espérances.

La manifestation était toujours organisée par la coordination, mais par une coordination affaiblie. La CGT, qui s'y était jointe, avait choisi d'être plus discrète et les militants arboraient beaucoup moins ostensiblement leurs badges. Ceux de la CFDT qui, l'an passé, avaient voulu suivre la base boudaient mercredi le défilé. *Mais le SIAN (Syndicat infirmier autonome national)*, né d'un groupes d'infirmières qui a voulu donner une structure syndicale strictement professionnelle au mouvement, et le CRC – la fédération régionale des syndicats santé-sociaux d'Ile-de-France, étaient venus appuyer le mouvement. Si Paris et la région parisienne formaient le gros du cortège, le sud de la France (Marseille et Montpellier, notamment), entré l'an passé tardivement dans le conflit, était bien représenté, ainsi que le Nord-Pas-de-Calais.

Nouvelles priorités

Les revendications sont les mêmes, mais les priorités se sont déplacées : aujourd'hui, les effectifs et les conditions de travail arrivent en première place ; cependant, la plate-forme contient toujours des demandes d'augmentations de salaire (2 000 francs pour tous), une bonne formation et *« un droit réel à la formation continue »*.

Les infirmières entendaient présenter leurs revendications au *ministre de la santé lui-même ou* à un membre de son cabinet, mais c'est au directeur des hôpitaux que M. Evin avait confié la tâche de les recevoir. Déçue, une délégation est ressortie de l'entretien avec l'impression de n'avoir été ni écoutée ni comprise. Une centaine de manifestantes ont alors décidé de se diriger vers Matignon, où se rendaient au même moment les fonctionnaires des impôts, mais elles n'ont pas été reçues par le premier ministre, comme elles le souhaitaient.

CHRISTIANE CHOMBEAU

JOURNAL D'UN AMATEUR — PHILIPPE BOUCHER

Ruisseaux

LES revendications sociales qui s'éternisent ou ne s'arrêtent que pour mieux éclore de nouveau : c'est encore une fois la bataille conjointe de la forme et du fond, celui-ci pour les salaires, celle-là pour les conditions de travail. Les Français (et les autres) veulent un emploi, mais pas à n'importe quel prix et pas n'importe comment.

Le poids persistant du chômage, contrebalancé par la prospérité théoriquement retrouvée – jusqu'au prochain cycle défavorable, – ne fait plus office de force de dissuasion contre les mouvements sociaux. Le chômage n'apparaît plus comme l'allié objectif et involontaire des patrons. A plus forte raison quand les victimes avérées ou éventuelles n'appartiennent pas aux mêmes catégories de population que les grévistes, par définition pourvus d'un emploi.

Qu'une proportion énorme de salariés, du secteur public comme du secteur privé, perçoivent des revenus qui ne dépassent guère le SMIC est une donnée connue. Que le SMIC soit d'un montant qui *interdit* à un(e) célibataire de vivre décemment à Paris *intra muros* et même *dans sa* (très) *proche banlieue* (à moins d'être smicard et propriétaire de son logement, ce qui va rarement de pair), n'est pas moins une vérité première.

Aussi n'est-il pas indécent que M. André Lajoinie, se faisant, voilà huit jours, un marchepied du traitement de M. Jacques Calvet, ait exigé encore, cette fois à l'occasion des questions d'actualité de l'Assemblée nationale, *« le SMIC à 6 500 francs »*. D'autant que, même d'une telle somme, il n'en serait pas mué en pactole.

Ainsi comprend-on mal que, pour lui répondre, M. Michel Rocard ait grimpé sur ses grands chevaux, levé les bras au ciel et, *implicitement, mis en doute la santé mentale* de son interlocuteur en s'étonnant qu'il ne réclame pas *« 7 000 »* ou *« 10 000 francs »*.

∴

BIEN sûr, M. Rocard a raison, puisqu'il n'a jamais tort, et que, à l'appui de ses certitudes, les économistes de tous les bords s'avancent en rangs serrés. C'est vrai que, au regard du bilan de PSA, la confortable augmentation de M. Calvet n'a, à proprement parler, aucune importance, que c'est une goutte d'eau dans la mer, alors que 1 000 francs par mois et pour chacun des dizaines de milliers d'employés du groupe pèseraient de manière significative sur les résultats de l'entreprise. Les petits ruisseaux font les grandes rivières. La sagesse des nations vient au secours des patrons (ou des ministres) rapiats. A supposer que la sagesse des nations ne se trompe jamais.

Mais s'il n'est pas envisageable d'élever le salaire minimum à ce qui semblerait instinctivement convenable (quoique « l'instinct » soit un critère économique discutable), *il faut en revanche se faire à l'idée qu'il* n'est plus désormais possible de traiter un employé, de l'Etat ou d'une firme privée, comme autrefois le châtelain son garde-chasse ou sa souillon.

D'une part et tout bêtement parce que ce n'est pas bien ; d'autre part parce que cela ne se peut plus. La droite est libre de dire *« le socialisme, ça ne marche pas »* ; la hauteur, l'agacement et le silence non plus.

A plus forte raison dans un pays dont le niveau intellectuel est devenu ce qu'il est en attendant d'être ce qu'on nous annonce ; où, de l'avis général, un nombre grandissant de collaborateurs du service public sont titulaires de diplômes très supérieurs à ce que requiert leur poste ; où les promotions de gardiens de la paix sont composées pour 20 % d'entre elles d'agents qui sont au moins bacheliers ; où les surveillants de prison sont à peu près dans le même cas au moment d'embrasser le métier que l'on sait.

Un dirigeant de syndicat pénitentiaire expliquait il y a peu dans *le Figaro* qu'on ne pouvait pas demander des boulots idiots et sans intérêt à des gens qui avaient plutôt démontré qu'ils ne l'étaient pas au départ. Même si la crise, jugulée ou non, n'est pas précisément étrangère à ce phénomène, mieux vaudrait tirer profit des bons côtés *d'une mauvaise conjoncture. Mieux vaut* toujours parier sur l'intelligence que sur la sottise. C'est de surcroît plus agréable pour diriger une institution, une société, un pays.

∴

CETTE évolution n'a pas lieu de se renverser, au contraire, si l'on s'en rapporte à l'objectif gouvernemental des *« 80 % de bacheliers en l'an 2000. »* Certes, comme l'ont fait observer plusieurs, et notamment le professeur Laurent Véron dans *le Monde* du 7 octobre, il est à craindre que, ainsi répandu, ce diplôme ne s'en trouve, en fait ou dans sa réputation, dévalué.

Pas au point de le ramener, pour ce qui concerne les connaissances, à ce que sanctionnait feu le certificat d'études. Ces bacheliers-là seront quand même plus instruits que ne l'étaient leurs arrière-grands-parents avec le « certif » ; par rapport à une société infiniment plus compliquée qu'il y a soixante ans ou plus.

Or l'instruction – c'est son rôle – conduit à réfléchir, et réfléchir, parfois à se révolter. Dès lors que les citoyens forment un peuple instruit, cela doit nécessairement se traduire par une autre manière de les gouverner et, plus encore, de les diriger.

Le défi des 80 % de bacheliers est aussi un défi que se lance le gouvernement et qu'il impose aux dirigeants de la vie professionnelle. *On n'intime pas des ordres de la* même manière à un gardien de la paix ou à un carrossier qui ânonnent et à leurs fils qui ne prennent pas le Pirée pour un homme.

∴

JEUDI 5 octobre, M. Giscard d'Estaing déclarait à TF 1 : *« Dans le monde moderne, tout peut être ébranlé. »* Naturellement, il visait les pays de l'Est et il y a, ces temps-ci, quelques titres à dire cela.

Mais cette opportune évidence pourrait, le cas échéant, s'appliquer aux sociétés occidentales, et en tout cas à la France. Sans aller jusqu'à dire *« tout foutu le camp »* sur le *ton du vaudeville ou s'inquiéter de la « chienlit »* à la manière de Charles de Gaulle, il y a comme des indices que tout ne tourne pas rond, comme des signes que la situation n'est qu'imparfaitement maîtrisée. Des finances à la prison, des infirmières à l'industrie automobile, tout bouge et donne l'exemple du mouvement et du goût de questionner.

Les revendications ne sont pas seulement salariales ou matérielles. Il y a aussi, derrière elles, un besoin de considération, qui devrait aller d'elle-même, pour des êtres humains, pour des êtres humains instruits à « 80 % ».

Restent les 20 % qui n'auront pas cette chance et dont il ne paraît pas être beaucoup *question tant on se gargarise des autres.* Que fera-t-on, ainsi que le demandait déjà dans ces colonnes un proviseur de lycée, de ce notable déchet ? A quoi les emploiera-t-on ? ou ne les emploiera-t-on pas ?

Surtout si, privé du bachot-passeport pour la vie, ils ne sont cependant pas tous obligatoirement stupides. Le seraient-ils, que fera-t-on de ces stupides ? 20 % d'une génération, cela fait beaucoup de monde. Assurément trop pour les passer par pertes *et profits d'une triomphante société de* gagneurs.

∴

SPÉCIAL-COPAINS. – Au milieu des chefs-d'œuvre inaltérables, des sommes impérissables, des thèses inéfragables que suscite la vie politique française, vient de paraître sans tapage, à Dijon, un petit livre plein de fraîcheur et de modestie intitulé *Vive la politique*. Son auteur, Marie-Thérèse Mutin, fut, comme elle dit avec une satisfaction simple *« la première femme*, [au PS], *première secrétaire fédérale le 4 décembre 1977 »*.

La militante socialiste dont elle raconte la vie se double d'une féministe qui épingle gentiment M. François Mitterrand lors d'une saynète qui a lieu au congrès de Metz de 1979. Lorsqu'il lui demande d'aller voir si sa quiche (quelle fête !) est chaude, elle réplique : *« Pourquoi moi ? pourquoi pas Joxe ? »* Edith Cresson se dévouera et le futur chef de l'Etat remarquera : *« Ah ! il n'y a qu'elle qu'Yvette Roudy ne m'a pas pourrie ! »*

Ce livre de 120 pages est disponible, au prix de 50 F franco de port, chez l'auteur : Cessey-sur-Tille, 21110 Genlis.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Le préfet de police définit huit mesures pour améliorer la circulation dans la capitale

Le préfet de police de Paris, M. Pierre Verbrugghe, a présenté, jeudi 12 octobre, les huit objectifs prioritaires qu'il s'est fixés pour améliorer la circulation dans la capitale. Les *« stationnements dangereux »* et les *« entraves volontaires à la circulation »* pourront donner lieu à des retraits de permis de conduire.

« Vous êtes en infraction ! Vous faites partie des gêneurs qui empêchent les autres de circuler. La circulation ne s'améliorera pas sans vous. Vous connaissez les règles. Appliquez-les ! (...) C'est un appel à la discipline que le préfet de police vous adresse avant de demander à tous ses services, dans l'intérêt général, de redoubler de fermeté. » Jusqu'à la fin du mois d'octobre, ces « papillons » d'avertissement orneront, à Paris, les pare-brise d'automobiles ou de camions en stationnement gênant ou dangereux. Ensuite, à partir du 2 novembre, place à la répression pour laquelle le préfet de police, M. Pierre Verbrugghe, s'est fixé huit objectifs prioritaires.

La plupart des services de police en tenue seront donc sur le pont pour faire la chasse à huit types de comportement entravant la *« fluidité »* de la circulation automobile : stationnement dans les couloirs d'autobus (amende de 900 francs, majoration à 2 000 francs, enlèvement systématique) ; non-respect des zones de livraison (amende de 230 francs, majoration à 500 francs) ; non-respect de la réglementation sur le stationnement et la circulation des poids lourds ; infractions dangereuses, notamment l'inobservation des feux rouges et les dépassements de vitesse (amende de 1 300 à 2 500 francs, possibilité de suspension du permis de conduire) ; stationnement gênant (enlèvement systématique, amende au minimum de 230 francs, plus 471 francs de frais de garde et d'enlèvement) ; surveillance des chantiers (non-respect des dimensions et des délais) ; surveillance des autorisations d'occupation de trottoir (étalages, terrasses, emplacements forains, etc.).

Dans le jardin de M. Chirac

Mais c'est surtout la huitième priorité du préfet de police qui, par sa dimension symbolique, risque d'émouvoir les automobilistes. M. Verbrugghe a en effet décidé d'être sans pitié avec les *« stationnements dangereux »* et les *« entraves volontaires à la circulation »*. Pour ces deux types d'infraction, prévues par le code de la route et appréciées sur le terrain par les gardiens de la paix, il est décidé à traduire leurs auteurs devant la commission de retrait du permis de conduire. Cette commission administrative émet un avis, le préfet décide ensuite et sa décision est susceptible d'appel devant les tribunaux administratifs.

En présentant ainsi à la presse, jeudi 12 octobre, le détail des mesures dont il avait soumis les grandes lignes, deux jours plus tôt, au Conseil de Paris (*le Monde* du 12 octobre), M. Verbrugghe a aussi voulu rappeler qu'en matière de circulation — qu'il s'agisse d'édicter la réglementation ou de la faire respecter — le maire de Paris, c'est lui.

L'annonce de ces dispositions fut précédée de discrètes tractations avec M. Jacques Chirac et son entourage, le maire de la capitale obtenant finalement du préfet qu'il diffère sa communication devant le Conseil de Paris, lui laissant ainsi le temps de présenter son propre plan de circulation (*le Monde* du 30 septembre, du 10 et du 11 octobre).

Toutefois, MM. Chirac et Verbrugghe ne se placent pas sur le même terrain. Le premier envisage des dispositions à moyen et à long terme, dont certaines ne sont qu'à l'état d'études. Le préfet de police, quant à lui, veut parer au plus pressé, estimant, quitte à être impopulaire, qu'une répression bien « ciblée » peut redonner une fluidité tangible au flux automobile parisien. Il voudrait faire partager aux automobilistes sa double inquiétude : d'une part, la rapidité d'intervention des services de secours est de plus en plus compromise ; d'autre part, le nombre d'heures perdues dans les embouteillages le sont pour l'activité économique, sociale, culturelle de toute la communauté.

Ce plan d'urgence ne l'empêche pas de jeter au passage quelques pierres dans le jardin de M. Chirac. Estimant qu'il n'y a *« aucune solution miracle, aucune réponse unique »*, M. Verbrugghe insiste pour que les discussions sur la circulation à Paris soient inscrites dans *« un plan régional des transports dans le milieu urbain d'Ile-de-France »*. Cette analyse vaut évidemment pour le projet Laser-3R de voies souterraines, projet *« d'entreprises privées »*, insiste M. Verbrugghe, à l'égard duquel il exprime deux réticences : insuffisance en matière de sécurité et de secours ; risque d'engorgement supplémentaire avec un système à péage.

Rappelant le coût élevé d'une *« régulation automatique »* accrue de la circulation — un carrefour de feux tricolores vaut de 200 000 à un million de francs et sa régulation automatique entraîne une dépense moyenne de 450 000 francs, — le préfet de police a souligné que Paris est la seule ville française où la voirie, *« périphérique compris »*, est *« uniquement municipale »*. Une façon de suggérer que l'Etat n'a guère les moyens d'exercer son contrôle sur l'attribution des marchés...

EDWY PLENEL

Les Prix Nobel

PHYSIQUE : deux Américains et un Allemand de l'Ouest pour la spectroscopie atomique de précision

Le prix Nobel de physique 1989 a été attribué conjointement aux Américains Norman F. Ramsey (université de Harvard) et Hans G. Dehmelt (université de Washington), et à l'Allemand de l'Ouest Wolfgang Paul (université de Bonn). Ce prix couronne d'importants travaux pour le développement de la spectrocospie atomique de précision.

Sans ces recherches, l'horloge atomique à césium ne serait peut-être pas devenue notre standard de temps. Norman Ramsey avait trente-quatre ans lorsqu'il découvrit, en 1949, la méthode des champs oscillatoires séparés, devenue, depuis lors, l'un des piliers de la spectroscopie atomique de précision. A l'époque, mesurer avec exactitude la fréquence des radiations électromagnétiques émises lorsqu'un atome change de niveau d'énergie était une gageure. Par comparaison avec les premières méthodes de la spectroscopie optique, un important progrès avait, certes, été réalisé en 1937 par le chercheur américain Isidore I. Rabi (prix Nobel de physique 1944), avec l'introduction de la méthode de résonance magnétique des rayons atomiques. Mais il restait difficile d'obtenir un long champ magnétique homogène, et la précision des mesures en était diminuée d'autant.

En ajoutant à cette méthode de résonance l'utilisation de deux champs oscillatoires séparés, Norman Ramsey réussit, dès 1949, à en augmenter la précision de plusieurs multiples de dix. Mieux : mettant en œuvre plusieurs de ces champs oscillatoires, il démontra par la suite que ceux-ci pouvaient être séparés dans le temps et l'espace, permettant ainsi de mesurer des niveaux d'énergie atomique extrêmement proches. C'est le cas, notamment, de l'horloge atomique à césium, qui, pendant la durée définie depuis 1967 comme une seconde, effectue... 9 192 631 770 oscillations.

Piéger les ions

C'est un autre rêve de physicien que les travaux de Wolfgang Paul et Hans Dehmelt ont réalisé, puisqu'ils sont parvenus à étudier un atome ou un ion isolé, au repos, pendant de longs intervalles de temps. Dans les années 50, Paul démontra en effet qu'il était possible, à l'aide d'un champ électrique, de séparer des atomes chargés électriquement (des ions) de masses différentes. Développée en une méthode standard de séparation de masse aujourd'hui employée dans le monde entier, le *« piège de Paul »* fut rapidement suivi d'un autre « piège à ions », développé par Hans Dehmelt et ses collaborateurs de Seattle. Ces deux techniques orginales sont omniprésentes, aujourd'hui, dans tous les types de spectroscopes par piège à ions.

« Les pièges utilisés à l'heure actuelle reposent encore sur les principes élaborés par ces pionniers », soulignent les spécialistes (1). Avec une progression notable : alors que les premières expériences ne pouvaient être réalisées que sur un très grand nombre d'ions (quelques milliers au minimum), Hans Dehmelt et ses collaborateurs parvenaient, en effet, dès la fin des années 70, à distinguer sans ambiguïté la lumière émise par un, deux ou trois ions.

Parallèlement à l'évolution de la spectroscopie par piégeage des ions, Norman Ramsey, dans les années 60, collabora également à la mise au point d'une autre méthode d'exploration atomique : le maser à hydrogène, qui permet lui aussi d'accumuler et d'étudier des atomes pendant un certain temps. Tout d'abord utilisé pour étudier la structure de l'hydrogène, le maser a été perfectionné en un instrument d'une stabilité plus grande encore que l'horloge à césium, du moins pour des périodes de brève et moyenne durée (de l'ordre de l'heure ou du jour). Employé comme standard secondaire de temps, il permet également de déterminer de très faibles différences de fréquence — contrainte indispensable, par exemple, à la détermination de la dérive des continents par mesure de radiosignaux.

Les masers à hydrogène, comme les pièges à ions, ont bénéficié, ces dernières années encore, des progrès récents de la physique. Améliorées respectivement par les caractéristiques de l'hélium supraliquide (qui permet de réduire l'effet des collisions des atomes contre les parois) et les propriétés du saut quantique, ces deux techniques permettent désormais d'atteindre un degré de stabilité et de reproductibilité bien supérieur à celui des méthodes d'origine. Des conditions extrêmes qui offrent aux chercheurs le moyen, ainsi que le soulignait, jeudi 12 octobre, l'Académie royale des sciences de Stockholm, de *« vérifier des principes fondamentaux de physique à un niveau jusqu'alors tout à fait irréalisable »* — de l'électrodynamique quantique à la théorie générale de la relativité d'Einstein.

Ca. V.

(1) *La Recherche*, octobre 1989, « Le piégeage des ions ».

[Né à Washington en 1915, Norman Ramsey a fait ses études à l'université Columbia de New-York, où il participa dès 1979 à la découverte du mouvement quadrupolaire du deutéron. Il travaille depuis 1947 à l'université Harvard, où il est depuis 1966 professeur de physique de la chaire Higgins. Président de 1966 à 1972 de l'Association de recherche des universités américaines, il a construit et géré l'un des principaux laboratoires de physique des particules des Etats-Unis, le laboratoire Fermi (Chicago).]

[Né le 9 septembre 1922 à Gorlitz (RFA), Hans Georg Dehmelt, diplômé des universités de Breslau et de Göttingen, a été naturalisé américain en 1961. Professeur depuis cette date à l'université de l'Etat de Washington, à Seattle, il y a participé en 1976 à la détermination du moment magnétique de l'électron. Il a reçu, en 1970, le prix Davisson-Germer de la Société américaine de physique.]

[Né le 10 août 1913 à Lorenzkirch (RFA), Wolfang Paul a fait ses études de physique à l'université technique de Berlin-Ouest. Professeur de physique expérimentale à l'université de Bonn depuis 1952, il a dirigé la section de physique nucléaire du Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN, Genève), de 1965 à 1967.]

CHIMIE : les molécules biologiques démasquées par deux chercheurs solitaires

Le prix Nobel de chimie 1989 a été attribué au Canadien Sidney Altman (université de Yale, Connecticut) et à l'Américain Thomas Cech (université du Colorado), pour leur découverte des propriétés catalytiques de l'acide ribonucléique (ARN).

Les ribozymes ? A n'en pas douter, cette nouvelle famille de molécules biologiques constitue l'une des découvertes les plus prometteuses de cette dernière décennie. Ce sont des fragments d'acide ribonucléique (ou ARN, l'un des supports de notre patrimoine héréditaire) qui outrepassent leur fonction première et qui, à l'instar des protéines enzymatiques, possèdent des propriétés catalytiques. Il y a seulement quinze ans, cette dualité fonctionnelle semblait inconcevable. Aujourd'hui, elle bouleverse nos idées sur l'évolution et l'origine de la vie, et ouvre la voie à des applications considérables, tant industrielles ou agronomiques que médicales.

Comme ce fut le cas pour nombre de grandes avancées scientifiques, les deux chercheurs que couronne cette année le Nobel de chimie ont formulé leur hypothèse en solitaire : l'un dans le Connecticut, l'autre dans le Colorado. Sidney Altman et Thomas Cech n'ont jamais travaillé ensemble. Plus significatif encore : ils sont arrivés à leur découverte, au début des années 80, par deux cheminements radicalement différents — le premier ayant mené son étude sur le colibacille Escherichia Coli, le second sur un protozoaire cilié. Leurs conclusions, seules, sont identiques : contrairement au dogme de la biologie qui cantonnait jusqu'alors les acides nucléiques (ADN et ARN) à la conservation et à la transmission des informations génétiques, certaines molécules d'ARN ont également le pouvoir d'intervenir directement sur des réactions biochimiques.

« Lorsque Sidney Altman, dès la fin des années 70, formula cette hypothèse, il rencontra l'incrédulité générale, rappelle Axel Kahn, directeur du laboratoire de génétique et pathologies moléculaires de l'INSERM. *Intellectuellement, personne n'était alors prêt à accepter l'idée qu'une activité catalytique puisse être menée par un acide nucléique. »* Au fil des années, les scientifiques durent pourtant se faire une raison. Et découvrir, par la même occasion, que l'ARN, « molécule à tout faire », pouvait se comporter comme de véritables « ciseaux génétiques », capables d'inactiver sélectivement, au cœur des cellules vivantes, des gènes indésirables.

Grâce à ces ARN très spéciaux, on espère ainsi obtenir, dans un avenir assez proche, des plantes débarrassées de leurs maladies virales ou bactériennes — voire de mettre au point de nouveaux traitements thérapeutiques contre certaines maladies héréditaires.

Sur le plan fondamental, la découverte des ribozymes pourrait, enfin, apporter un élément de solution au fameux dilemme de l'œuf et de la poule. Des protéines et des acides nucléiques, lequel de ces deux constituants élémentaires de la vie a pré-existé ? La question, jusqu'alors, restait sans réponse. Par son double caractère de vecteur héréditaire et d'enzyme, l'ARN pourrait bien constituer le chaînon manquant, la première molécule de vie ayant apparu sur Terre. Une hypothèse étayée par le fait que le patrimoine génétique des organismes les plus primitifs retrouvés sur notre planète contiennent, justement, une très forte proportion d'ARN...

CATHERINE VINCENT

[Né le 8 mai 1939 à Montréal (Canada), Sidney Altman a fait ses études post-doctorales aux universités américaine Harvard et britannique de Cambridge. Chercheur au département de biologie de l'université américaine Yale (New-Haven, Connecticut) depuis 1971, il y enseigne la biologie depuis 1980.]

[Né le 8 décembre 1947, Thomas Cech a obtenu le titre de docteur ès sciences en 1975, à l'université de Californie de Berkeley. Professeur de chimie et de biochimie depuis 1983, il a travaillé dans le département de biologie de l'Institut de technologie du Massachusetts (MIT) en tant que membre de l'Institut américain du cancer. Il poursuit actuellement ses travaux à l'université du Colorado, à Boulder.]

EN BREF

□ **Protection animale : offensive antichasse au Parlement.** — Une proposition de loi étendant aux animaux sauvages vivant en liberté, la protection contre les actes de cruauté envers les animaux domestiques a été adoptée sur le bureau de l'Assemblée nationale par l'« intergroupe parlementaire de la protection animale ».

Si la proposition était adoptée, elle rendrait tous les chasseurs passibles de sanctions pour sévices infligés à des animaux sauvages.

□ **Immigration : manifestation à Montfermeil.** — Cinq cents personnes ont participé, jeudi 12 octobre, à la manifestation organisée par le MRAP devant la mairie de Montfermeil (Seine-Saint-Denis) pour protester contre la décision du maire, M. Pierre Bernard (divers droite), de couper les crédits à deux écoles maternelles qui avaient inscrit des enfants immigrés sans son aval (*le Monde* du 13 octobre). Tandis que le Parti socialiste et les fédérations départementales du PC et de la Ligue des droits de l'homme ont apporté leur soutien à cette manifestation, MM. Eric Raoult et Robert Pandraud, députés (RPR) de Seine-Saint-Denis, ont estimé que *« la position du maire de Montfermeil est justifiée »*.

RTL VOUS OFFRE 100 ABONNEMENTS
POUR UNE SAISON D'OPERA AU châtelet
THEATRE MUSICAL DE PARIS
BEETHOVEN (8 NOVEMBRE)
WAGNER (10 FEVRIER)
M.A CHARPENTIER (16 MARS)
HAENDEL (16 JUIN)
CONCOURS RTL-CHATELET DU 16 AU 22 OCTOBRE
AU COURS DE LA CHRONIQUE MUSICALE D'ALAIN DUAULT: 9H (SEMAINE)/ 8H15 (WEEK-END)

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Aux assises des Yvelines

La mort d'un colleur d'affiches entre l'amnistie et le doute

Rien n'aura été épargné à la famille de Philippe Brocard. Le 7 mars 1986, son épouse, ses parents, ses sœurs, apprenaient qu'il avait été tué par un militant du Front national à Croissy-sur-Seine, dans les Yvelines. A trente-cinq ans, ce sympathisant du Parti socialiste avait eu une fin tragique, tué à coups de couteau alors qu'il collait des affiches pendant la campagne précédant le premier tour des élections législatives. Plus de trois ans après les faits, la cour d'assises des Yvelines juge, depuis jeudi 12 octobre, l'auteur des coups. Pour la famille Brocard, c'est peut-être la dernière partie d'une chemin de croix judiciaire, mais tout semble avoir été fait pour ajouter à sa douleur.

« Elles te plaisent pas nos affiches ? », avait lancé un membre du Front national à un militant socialiste qui arrachait une affiche du parti d'extrême droite. Et, aussitôt, il l'avait frappé à coups de pied, à coups de poing. Plus loin, Philippe Brocard s'écroulait, touché, lui, de neuf coups de couteau. A terre, il recevait quelques coups de pied, et les agresseurs s'enfuyaient après avoir percé les pneus de la voiture. Philippe Brocard avait perdu trop de sang lorsqu'il put enfin être transporté à l'hôpital, où, selon le mot de l'expert médical, il arriva *« exsangue »*.

Interpellé, Régis Devaux, vingt-trois ans, sergent au 5e régiment d'infanterie de Beynes, fut inculpé d'homicide volontaire, coups et blessures volontaires, port et transport d'arme de sixième catégorie ; Christian Cecchi, lui, était inculpé de coups et blessures volontaires, non-assistance à personne en danger et coups et blessures volontaires sur personne vulnérable, pour les coups de pied lancés à M. Brocard, qui agonisait. En outre, il fut inculpé de dissimulation de traces, en vue d'entraver le fonctionnement de la justice, pour avoir caché le poignard de Devaux et échangé son blouson. Enfin, deux autres militants du Front national devaient être également inculpés de non-assistance à personne en danger.

De tout cela, il ne reste aujourd'hui presque plus rien. La chambre d'accusation, puis la Cour de cassation ont estimé que tous les délits entraient dans le champ d'application de la loi d'amnistie du 20 juillet 1988 (*le Monde* du 24 mars 1989). Ainsi, pour les hauts magistrats, porter un couteau ou donner un coup de pied à un agonisant, avant de le laisser mourir sur le trottoir, constitue un délit *« incontestablement en relation avec les élections législatives et régionales de mars 1986 »*, pour la simple raison qu'ils ont été commis *« devant les panneaux électoraux par des militants, sympathisants de partis politiques opposés à propos d'affiches recouvertes ou déchirées »*. Pour terminer cette analyse glacée de la situation juridique, la chambre criminelle de la Cour de cassation précisait, en substance, que les juges n'étaient là que pour faire appliquer la loi et qu'il ne leur appartenait pas d'en modifer les termes.

Conditionné ?

Régis Devaux n'était donc plus inculpé que d'homicide volontaire. Mais le juge d'instruction décida de modifier l'inculpation en *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort, sans intention de la donner »*. Et, le 19 juin 1989, Devaux était remis en liberté.

A l'audience, le jeune homme ne conteste pas qu'il ait été un garçon chétif, *« nul en gymnastique »*, décrit comme un enfant *« toujours dans les jupes de sa mère »*, susceptible, impressionnable et mélancolique. C'est peut-être pour toutes ces raisons qu'il s'est engagé dans l'armée en 1981. Il y fera beaucoup de sport et son entourage dira de lui que l'armée en avait fait *« un adulte »*. Mais certains ajouteront qu'il était devenu *« plus agressif »*. Son frère, qui ne partage pas son engagement politique, déclare : *« On l'a façonné. »* Contacté par des militaires adhérents du Front national, il prend sa carte, mais en précisant : *« Je ne voulais pas militer. »* L'expert psychiatre le considère comme un militant *« plutôt tiède »*, mais il fera pourtant partie du groupe de Gil Dumas, responsable, à l'époque, du Front national de la jeunesse des Yvelines. Dans les réunions à la salle des sports, on s'entraînait au « full contact », et il participera à quelques opérations de « maintien de l'ordre ». Devaux semblait donner satisfaction, puisque son chef lui a envoyé une lettre de félicitations grandiloquente, rédigée dans un style comparable à une citation à l'ordre du régiment. Il y est décrit comme un homme ayant les qualités d'un *« combattant »*.

Le président, M. Jean-Claude Pometan, s'étonne de ce langage : *« Est-ce que vous n'étiez pas un peu conditionné ? »* Devaux hésite, mais précise toutefois : *« Je crois que j'ai commis une erreur : je me suis fait mener par le bout du nez. »* En tout cas, il ne faut plus lui parler du Front national, ou même de politique. Il a pour cela quelques raisons : le 13 mai 1986, Me Jean-Louis Tixier-Vignancour avait adressé une lettre au juge d'instruction, dans laquelle il indiquait son intention de se constituer partie civile contre Devaux, en invoquant un préjudice subi par le Front national. *« On laissait entendre que j'aurais pu être une barbouze du Parti socialiste, infiltrée »*, proteste Devaux. On était bien loin de lettre de félicitations. Le Front national tentait de dégager sa responsabilité.

Sur les faits, Devaux ne conteste pas être à l'origine de la mort de Philippe Brocard. Il prétend seulement avoir saisi son poignard lorsqu'il avait senti quelqu'un l'attaquer par derrière. *« J'ai pris peur, j'ai pivoté et j'ai frappé deux ou trois coups. »* Le blouson de la victime porte la trace de neuf coups de couteau, mais Devaux est formel : *« Je suis sûr d'avoir frappé à trois reprises ! »* Et il ajoute : *« Peut-être est-ce moi qui ai donné le coup mortel. »* Le président Pometan s'inquiète : *« Vous laissez entendre que quelqu'un d'autre a frappé ? »* Devaux répond seulement : *« Je ne laisse rien entendre ; j'ai frappé trois fois. »* Il ajoute : *« Je l'ai frappé, par conséquent je suis responsable de sa mort. »*

Plus tard, il indique incidemment que Christain Cecchi avait du sang sur les mains et l'expertise en a découvert sur son blouson. Aussi, le président a-t-il très longuement interrogé Christian Cecchi, devenu responsable d'une entreprise de gardiennage et qui, lui aussi, a rompu avec le Front national. En vain. Celui-ci, qui, aujourd'hui, n'est qu'un témoin ayant prêté serment, reste sur ses positions : il a donné des coups de poing et des coups de pied, mais, pour lui, *« on s'est pas battus méchamment, c'était une petite altercation »*.

Verdict vendredi 13 octobre.

MAURICE PEYROT

En Seine-Maritime

Inculpation d'un élu communiste après trois incendies à la mairie du Petit-Quevilly

Rouen

de notre correspondant

L'affaire des incendies criminels qui ont partiellement détruit, en avril dernier (*le Monde* du 13 avril), des bâtiments municipaux du Petit-Quevilly (Seine-Maritime) vient d'aboutir à l'inculpation d'un élu du Parti communiste, M. Noël Levillain.

Adjoint au maire de la ville, secrétaire de la section locale du PCF, membre du bureau fédéral, M. Levillain a été inculpé, le 29 septembre, de *« tentative de destruction de biens mobiliers et immobiliers à l'aide d'un produit inflammable »* par un juge d'instruction de Caen (Calvados).

Les faits s'étaient produits quelques jours après la victoire du candidat socialiste, M. François Zimeray, aux élections municipales, dont la liste avait devancé celle du sénateur et maire communiste, M. Robert Pagès. Les deux premiers incendies n'avaient provoqué que des dégâts mineurs. Le troisième a détruit un étage et la toiture d'un bâtiment d'archives. Il était établi qu'il n'avait pu être allumé que par des personnes connaissant les lieux et disposant des clés pour y pénétrer.

La révélation de l'inculpation de M. Levillain a eu lieu en plusieurs étapes. Alors que, aucune information n'avait jusqu'alors filtré de source judiciaire ou policière, l'inculpé a lui-même informé son entourage. Quelques jours plus tard, alors que la fédération du PC, interrogée par des journalistes, se retranchait derrière le secret de l'instruction, un tract signé de la section du PCF du Petit-Quevilly, signalait qu'*« un juge d'instruction* [prétendait] *inculper M. Levillain à propos des incendies à Petit-Quevilly »*.

Finalement, M. Levillain a lui-même annoncé son inculpation au cours d'une conférence de presse, se déclarant *« consterné par ces accusations »*. Il a affirmé avoir été absent de sa ville du 30 mars au 8 avril alors que les incendies se sont produits les 31 mars, 8 avril et 10 avril. M. Levillain est formel : *« Mon avocat a eu accès au dossier, c'est une coquille vide. »* Pour le PCF, il s'agit d'une inculpation *« sur la base de faux témoignages crapuleux, visant à éliminer un adversaire politique dangereux »*.

ETIENNE BANZET

POLICE

Les revendications des syndicats de police

La FASP répond « bravo et banco » au premier ministre

***« Bravo et banco ! »* Tel est le commentaire de M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), après les déclarations de M. Michel Rocard au *Monde* du 11 octobre sur la sécurité intérieure. La FASP, qui exigeait une vaste réforme de la police nationale et un « acompte financier » de 600 francs mensuels pour les personnels, estime qu'elle obtient *« le feu vert pour la réforme »* et qu'elle *« approche d'un acompte acceptable »*, sur lequel elle demande cependant au gouvernement de faire *« encore un effort »*.**

« Je résume la situation : banco pour le laboratoire de la modernisation du service public ! En avant, pour la réforme ! Mais encore un effort pour l'acompte, car la réforme doit se faire avec la participation, la mobilisation et l'adhésion des personnels. Et cela a son prix. » En se livrant à une explication de texte devant la presse, jeudi 12 octobre, M. Deleplace a voulu faire comprendre que la prise de position du premier ministre était calculée, qu'il s'agisse du choix du moment ou du flou de certaines formulations.

Une date historique

Elle intervient, en effet, alors que la FASP est engagée dans un mouvement déterminé, autour d'une double revendication : une réforme en profondeur des corps et des structures de l'institution policière, accompagnée dès maintenant d'une augmentation de 600 francs pour tous, présentée comme un « acompte » sur la réforme à venir et l'effort accru qu'elle risque d'exiger des personnels. Pour M. Deleplace, qui a précisé en être, depuis la mi-septembre, à son *« trente-deuxième rendez-vous, de l'Elysée à Matignon, en passant par l'intérieur »*, il ne fait guère de doute que, à lire les déclarations de M. Rocard, la FASP obtient *grosso modo* satisfaction : entière sur la réforme ; plus mitigée sur l'acompte autour duquel des négociations vont se poursuivre chez M. Pierre Joxe jusqu'au jeudi 19 octobre.

« Un événement capital », *« une date historique »* : la FASP ne rechigne pas devant les superlatifs pour complimenter le premier ministre : *« Pour la première fois dans l'histoire de la République, un chef de gouvernement prend lui-même position sur la situation de la police (...). Michel Rocard nous dit : « Vous avez raison ! La » réforme que vous souhaitez ? » D'accord, en avant ! je donne » mon feu vert, ouvrons le vaste » chantier de la revalorisation du » métier policier. »*

Toutefois la FASP estime que M. Rocard a *« trop vite refermé »* certains dossiers : notamment ceux de la transparence de l'institution, des relations avec la gendarmerie et des polices municipales ou privées. Quant aux primes de croissance – comme toute la fonction publique – et de qualification judiciaire – surtout pour la masse des policiers en tenue – annoncées par M. Rocard, M. Deleplace estime que *« ça ne fait pas le compte : on tourne autour de la moitié de ce qui est acceptable »*. Cependant, il estime que le premier ministre *« ouvre la porte »* en soulignant les *« problèmes spécifiques qui doivent se traiter de façon indemnitaire »*.

Autrement dit, la FASP ne désespère pas d'atteindre une somme totale de plus ou moins 500 francs, en obtenant divers compléments catégoriels auprès du ministre de l'intérieur. M. Deleplace ne nie pas le changement de ton de sa fédération à l'égard du gouvernement qu'il assurait, début septembre, ne plus comprendre (*le Monde* du 1er septembre). Mais il le met au compte de la force de conviction de la FASP qui a contraint le premier ministre à composer : *« Si nous sommes entendus aujourd'hui, c'est parce que nous sommes arrivés avec des revendications qui étaient cohérentes. Nous ne sommes pas comme certains syndicalistes qui ne demandent que du « quantitatif », et rien d'autre, ou comme d'autres qui rêvent toujours du « qualitatif », quitte à oublier la défense des intérêt des personnels. Nous avons toujours lié les deux dimensions ; si nous demandons des augmentations, c'est aussi en les liant à une réforme du métier. »*

Le syndicat des commissaires, majoritaire dans ce corps, s'est déclaré pour sa part *« satisfait »*, mais réservé sur la prime d'agent de police judiciaire. Le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), majoritaire chez les inspecteurs et enquêteurs, veut rester *« attentif et particulièrement mobilisé »*. La CFDT-Police, de son côté, *« prend acte des intentions »* de M. Rocard mais est *« en désaccord avec plusieurs de ses propositions »*. Dans tous les cas, la FASP s'est engagée à faire voter les personnels à la base sur le résultat final des négociations en cours.

E. P.

FAITS DIVERS

La disparition de l'ancien gouverneur militaire de Paris

La voiture du général Favreau retrouvée incendiée à une quinzaine de kilomètres de son domicile

La voiture du général Jean Favreau, soixante-douze ans, ancien gouverneur militaire de Paris disparu depuis samedi dernier en Gironde a été retrouvée vide et incendiée, jeudi 12 octobre, sur un sentier forestier près de Marensin à une quinzaine de kilomètres de la résidence secondaire de la famille Favreau à Saint-Denis-de-Pile. Le véhicule a été formellemement identifié par les enquêteurs comme étant la Mercedes 190 verte du disparu. La voiture qui a été découverte en milieu de matinée sur le bord d'un sentier forestier par des chercheurs de champignons avait brûlé peu de temps auparavant puisque les feuilles mortes et les herbes du sous-bois, dans leSquelles l'incendie s'était peu propagé en raison de l'humidité du matin, étaient encore chaudes.

Le fait que la Mercedes du général Favreau ait pu être incendiée jeudi matin par un ou des inconnus semble confirmer l'information dont disposaient les enquêteurs. Des agents de police en patrouille avaient, en effet, affirmé avoir aperçu le véhicule occupé par deux personnes, dans la nuit de mardi à mercredi, sur les quais de Bordeaux (*le Monde* du 13 octobre). A l'approche de la patrouille de police, les occupants avaient pris la fuite à bord de la Mercedes pour échapper au contrôle.

Les enquêteurs semblent désormais convaincus qu'il s'agissait bien là de la voiture du général Favreau. Au risque de circuler, à son bord, dans les rues de la ville les deux individus entrevus par la patrouille auraient ainsi ajouté celui d'aller détruire le véhicule jeudi matin dans une zone proche de la résidence secondaire du disparu.

Aussi sans exclure les différentes pistes avancées pour expliquer la disparition du général Favreau – enlèvement terroriste ou crapuleux – les policiers du SRPJ de Bordeaux semblent désormais privilégier l'hypothèse d'un crime de droit commun, d'une agression commise par de petits malfaiteurs.

□ **Suicide à la prison d'Avignon.** – Claude Gon, trente-sept ans, détenu à la prison d'Avignon, s'est pendu, dans la nuit du lundi 9 au mardi 10 octobre, dans sa cellule. Divorcé et père de deux enfants, il avait été écroué à la suite d'une plainte pour menaces et coups et blessures déposée par son ex-épouse.

□ **Cocktail Molotov contre le domicile de M. Georges Marchais : deux interpellations.** – Deux jeunes gens ont été interpellés et déférés, jeudi 12 octobre, devant le juge d'instruction de Créteil. Ils sont soupçonnés d'avoir lancé un cocktail Molotov contre le domicile de M. Georges Marchais, le 30 septembre, à Champigny-sur-Marne (*le Monde* du 3 octobre).

La conférence de Montréal sur la sécurité urbaine

Rambo contre Blanche-Neige

MONTRÉAL

de notre envoyé spécial

L'une, Catherine Trautmann, est depuis mars 1989 maire socialiste de Strasbourg ; l'autre, Edward Koch, est jusqu'en novembre prochain maire de New-York. Mais ce mandat électif est bien leur seul point commun. Ils en ont fait l'éclatante démonstration lorsque, invités, le 12 octobre, à débattre de la drogue devant les participants de la conférence de Montréal sur la sécurité urbaine, ils ont exposé leurs différences radicales.

Présidente de la Mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie (MILT), Mme Trautmann expose avec conviction et modestie les idées définie par son équipe, au cours d'années de recherches et d'échanges d'expériences. Elle sait, selon ses propres mots, que le combat contre la toxicomanie est *« une voie étroite entre l'ordre public, la santé publique et le respect des libertés individuelles »*. Elle est convaincue que la répression nécessaire du trafic des stupéfiants est vouée à l'échec si elle ne s'accompagne pas de politiques diversifiées prenant en compte aussi bien les nécessités de la formation des jeunes, leur peur du chômage, leur recherche souvent vaine d'un logement.

Au diapason des travailleurs sociaux, elle estime aussi que l'utilisation de drogues témoigne d'un *« malaise de l'insertion sociale »* et parle de *« polytoxicomanies »* en évoquant l'abus d'alcools et de médicaments. Avocat du maintien de l'interdit légal de la consommation des stupéfiants, elle soutient qu'une politique intelligente oblige à manier, en même temps, sanction pénale et accueil des drogués en prison, à leur offrir une réduction de peine en échange d'un engagement de traitement, à aider les gouvernements qui luttent contre les trafiquants *« sans se laisser aller sous l'effet de la panique à la tentation de mesures d'exception toujours dangereuses pour la démocratie »*.

Mme Trautmann est sans illusion sur la difficulté de la tâche, convaincue qu'il n'existe pas une mais un ensemble de solutions qu'il faut toutes mettre en œuvres simultanément, avec la minutie et la patience du micro chirurgien.

Vieux routier de la politique américaine, M. Koch a une conception tout aussi cohérente, mais il travaille, lui, au bazooka. Entouré d'une dizaine de solides gardes du corps qui inspectent les toilettes avant qu'il n'y pénètre, accompagné en permanence de caméras de télévision qui quêtent la moindre de ses déclarations, le maire de New-York a le sens du spectacle. En bon professionnel, il est capable de dire son texte devant des journalistes puis, cinq minutes plus tard, de le répéter avec exactement les mêmes intonations devant un autre auditoire.

Certitudes de béton

Face à l'apparente fragilité de Mme Trautmann, M. Koch expose des certitudes de béton. Si le gouvernement fédéral voulait bien l'écouter, affirme-t-il, la drogue serait tenue en échec. L'écouter ? C'est-à-dire changer, du jour au lendemain, les billets de 100 dollars, unité de compte des trafiquants, et obliger leurs possesseurs à justifier leur provenance lors de l'échange à la banque. Ou encore construire des prisons, beaucoup de prisons. Car il faut l'admettre : les explications sociales de la toxicomanie sont dérisoires. *« La drogue n'a rien à voir avec la pauvreté ! »*, assure-t-il. La preuve ? *« Les riches en prennent aussi ! »*

Le maire a tout tenté, dépensé des fortunes en programmes de réinsertion, d'éducation, de réhabilitation. Pour lutter contre le sida, il a aussi fait distribuer gratuitement préservatifs et seringues. *« Le clergé était contre, mais je leur ai dit : sauvez les âmes, moi je me charge de sauver les hommes. »* Las, les hommes ne l'ont pas écouté : sa ville abrite dix pour cent des six millions de toxicomanes américains, et la consommation de drogue ne cesse d'y augmenter. *« Contre la drogue*, assène-t-il à sa collègue stupéfaite, *il n'y a malheureusement pas de pilule miracle dont on pourrait gaver les drogués comme on le fait à Strasbourg avec les oies. »*

Alors lui, Koch, ne voit plus qu'une solution : *« Dresser des camps de toile dans le désert du Névada ou en Alaska, là où les chances de fuite sont minimes. »* Sans trop s'appesantir sur les détails, le maire de New-York rêve d'y installer indistinctement les trafiquants, les dealers et les consommateurs. Comme au Japon, où, affirme-t-il, *« on a mis les consommateurs de drogue en prison par milliers. Moi, je ne suis pas si cruel, je suis New-Yorkais. Je leur laisserais le choix de se soigner. Et s'ils ne le veulent pas, alors, là, en prison ! »* Une heure auparavant, lors d'une conférence de presse, il avait précisé qu'*« exécuter un trafiquant dont l'activité est responsable de milliers de morts n'est pas un acte barbare »*.

GEORGES MARION

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CULTURE

THÉATRE

Arthur Schnitzler, l'explorateur

Les désarrois de la quarantaine... Dans « le Chemin solitaire » Schnitzler, relu par Luc Bondy, va plus loin que la complaisance nostalgique

Une jeune fille rêveuse se promène. Derrière les parois vitrées d'une serre, une femme emmitouflée, sa mère, dort. Entre un garçon, son frère, un officier. Peu à peu arrivent des gens bien élevés qui savent quand et comment il faut sourire pour survivre. Des quadragénaires qui appartiennent au monde feutré de l'intelligentsia viennoise au début du siècle : c'est *le Chemin solitaire*, d'Arthur Schnitzler, adapté par Nicole Rœthel et Michel Butel, que Luc Bondy met en scène au Théâtre du Rond-Point, à Paris, pour le Festival d'automne (*le Monde* du 21 septembre).

Le décor – de Richard Peduzzi – dessine la géographie de ce monde artificiel, d'où l'on cherche à fuir, mais qui enferme plus sûrement que les murs d'une prison. Les détails changent : les parois vitrées, où, comme des doubles fantômatiques, se réfléchissent les personnages ; une table de jardin ; des valises en désordre ; ou bien l'espace vide, ce même espace toujours, les mêmes fausses perspectives du plancher presque à hauteur du gouffre infranchissable, la salle.

La jeune fille s'appelle Johanna. Elle veut s'en aller loin de sa mère malade, et dont elle ne supporte plus la maladie. Elle est amoureuse d'un homme plus âgé qu'elle, von Sala, auteur qui a eu son heure de succès. Lui veut partir en mission archéologique, à la découverte d'une ville asiatique disparue depuis six mille ans. Il invite le frère de Johanna à le suivre. Le jeune officier accepte parce que, en temps de paix, il se sent inutile. Les enfants se sentent perdus, les adultes ne savent plus qui ils sont, et tous portent des secrets trop pesants, souvenirs de fautes, de ratages, mais surtout quelque chose de plus diffus, plus profond même que la culpabilité, aussi profond et mystérieux que cette ville mythique enfouie depuis six mille ans.

Les désarrois de la quarantaine ne sont pas chose rare au théâtre, comme au cinéma ou dans la littérature. Mais Schnitzler, relu par Luc Bondy, va beaucoup plus loin que l'habituelle complaisance nostalgique. Ces gens bien élevés qui veulent s'arracher à eux-mêmes et tournent en rond dans le brouillard de leurs mensonges s'approchent dangereusement des vérités interdites, par à-coups, par inconscience, par faibles explosions presque indécelables d'actes manqués, de paroles et de gestes échappés. Ils tâtonnent, se ressaisissent. L'égoïsme, qui est peut-être seulement un instinct de survie très normal, les sauve un instant, mais aussi les enferme de plus en plus désespérément.

Alison Hornus et Didier Sandre : la jeune fille et l'archéologue

MARC ET BRIGITTE ENGUERAND

Histoire de famille

La première à en sortir est la mère : elle meurt. Elle (Edith Scob) paraissait si fragile, presque transparente. Voilà que sa disparition déclenche une série de chutes. C'est qu'elle était au centre du secret, elle détenait les clefs des mensonges. Désormais, chacun doit prendre ses responsabilités. Mais qui en est capable ? Ni von Sala (Didier Sandre), partagé entre son attirance pour Johanna (Alison Hornus) et sa peur de l'innocence, ni Julian Fichtner (André Dussolier), peintre académique, père réel du jeune officier (Laurent Grevillini, ni le père légal, trop brave homme (Didier Flamand), ni le médecin de famille (Jérôme Nicolin), qui sait, souffre, se tait, ni Irène, comédienne sur la touche et maîtresse malheureuse de Fichtner (Bulle Ogier).

Une vertigineuse histoire de famille, donc, qui se distord et frôle les apocalypses de la scène inconsciente. Mais Schnitzler n'est pas Strindberg. Ses personnages sont infiniment séduisants, émouvants, parfois au bord du ridicule, souvent odieux : des égoïstes – c'est l'un des titres que Schnitzler avait donné au roman dont il a tiré sa pièce – noyés dans l'intérêt qu'ils se portent à eux-mêmes. Un intérêt brouillon, pathétique et dérisoire, mais, quoi qu'il en soit, ils attirent la sympathie.

Luc Bondy peaufine le charme et la séduction de ces naufragés. Ils sont intelligents, drôles, brillants. Meurtriers ou suicidaires ? Inquiétants en tout cas. On entre dans le spectacle progressivement, l'attention attirée de côté et d'autre, cherchant son chemin, leur chemin. Puis, on se rend compte qu'on est avec eux, comme si on ressentait leur état de nonchalance et d'angoisse, d'incertitudes. Et leur désir de fuir, leur incapacité à se fuir devient presque tangible.

La pièce est construite de façon linéaire, la narration est simple et claire. Une pièce bien carrée du début du siècle, que Luc Bondy ne cherche pas à moderniser. Mais il a dirigé les comédiens de façon extraordinairement précise et complexe. Son chemin solitaire est un labyrinthe fabuleux. Il a choisi, c'est vrai, une distribution exceptionnelle. Tous donnent le charme et les ambiguïtés de leurs personnages, tous sont vraiment magnifiques. Tous, dont Bulle Ogier, si vulnérable et digne, Didier Sandre, mal protégé contre les tortures de son enfer... Avec *la Mort de Danton*, *Tango Argentino* et *le Chemin solitaire*, le Festival d'automne a commencé très fort.

COLETTE GODARD

▶ Théâtre du Rond-Point. Du mardi au samedi, à 20 h 30, matinées samedi et dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-56-70-80.

CINÉMA

« Le Dossier Adams » l'affaire Morris

L'histoire du film d'Errol Morris qui raconte une erreur judiciaire célèbre est riche en rebondissements

Tournant il y a quelques années un documentaire sur un psychiatre expert des tribunaux, Errol Morris rencontrait en prison Randall Adams, condamné pour le meurtre d'un policier et qui clamait son innocence avec tant de ferveur qu'il arriva à convaincre le cinéaste. Errol Morris a donc interviewé les témoins, reconstitué les scènes, composé une sorte de « docudrame » suffisamment important pour faire reprendre le procès. *Le dossier Adams* (*Thin blue Line*) a reçu le Prix de la critique au Festival de Deauville (*le Monde* daté 3-4 septembre). Au bout du compte, Randall Adams a été libéré – mais toujours pas acquitté. Aujourd'hui, il est en procès avec Errol Morris.

Randall Adams paraît calme, presque serein. « *Le Randall Adams de 1977, 1978 ou 1979 était tout à fait différent. J'avais les nerfs fichus, je perdais mes cheveux, je maigrissais à vue d'œil... Mais quand on est à trois jours de son exécution, mieux vaut se mettre en paix avec soi-même, jeter l'animosité par la fenêtre et cesser de secouer les barreaux en hurlant – dans trois jours, vous ne serez plus là. Douze ans et demi ont fait de moi ce que je suis. A partir de quoi je peux vous raconter l'enfer que j'ai vécu ; vous écouterez d'autant plus volontiers que je suis posé et rationnel.* »

Malgré ce qu'il a vécu, Adams se dit toujours favorable à la peine capitale. Mais il nuance. « *Avant 1976, j'étais partisan de la peine de mort. J'ai passé trois ans dans le corridor de la mort, je les ai vus, je les ai entendus, j'ai appris leurs crimes. Beaucoup d'entre eux ont simplement besoin qu'on leur accorde une deuxième chance. Mais il y en a d'autres dont la société gagnerait à se défaire.* »

Le livre de la discorde

« Se défaire » ne signifie pas automatiquement exécuter. « *C'est vrai, mais outre que cela suppose une refonte du système carcéral, chacun d'entre nous peut décrire UN cas dans lequel il serait favorable à la peine capitale. Or le cas parfait dans un système parfait n'existe pas : on finira toujours par exécuter un innocent. Etes-vous disposé à payer ce prix ? Certains diront que oui. Moi pas. Je suis donc contre la peine de mort dans tout système existant à l'heure actuelle.* »

Depuis six mois, Randall Adams « *s'ajuste* » à la vie quotidienne. « *Ce que je trouve de plus étrange, ce sont les petites choses. Pouvoir fermer soi-même sa porte. Sortir le soir. Se mettre au soleil. Aller à l'épicerie du coin, ou à la laverie. S'acheter une bière – ça, c'était un luxe. Faire pour la semaine suivante des projets différents de la semaine précédente – ça aussi, c'est un luxe.* » Entre ses tournées de conférences, il étudie plusieurs offres d'emploi, dont une du service d'assistance judiciaire de Columbus. Enfin, au travers de la prestigieuse agence William Morris, il envisage de publier un livre sur son affaire.

Là intervient la dissension avec Errol Morris. En apparence, une affaire d'argent. Adams aurait, pour dix dollars, accordé à Errol Morris une option de deux ans sur son histoire. En décembre 1988, dit-il, cette option a pris fin. (Selon le magazine *Rolling Stone*, Errol Morris aurait début décembre fait parvenir à Randall Adams – par Federal Express – les dix dollars de renouvellement ; il en possédérait un accusé de réception signé du beau-frère d'Adams. La famille Adams dit n'être pas au courant.)

Certains soutiennent que la brouille s'est envenimée du fait de l'intervention d'avocats « musclés » de part et d'autre. Randall Adams, qui affirme en avoir discuté en son temps avec Errol Morris, soutient ne lui avoir jamais réclamé aucun argent ni aucune part des royalties et souligne qu'en fait le problème de fond est affaire de contrôle.

De fâcheux précédents existent. La femme qui a inspiré *les Trois Visages d'Eve* avec Joanne Woodward a perdu tout droit sur son histoire ; demain, si bon lui semble, la 20th Century-Fox pourrait impunément en tirer un burlesque musical avec Madonna).

Il y a quelques jours, il était décidé (d'un commun accord ?) que la vie de Randall Adams appartenait à Randall Adams. Pourtant, au moins sur quatre ans (1985-1989), sa vie est inextricablement mêlée à celle d'Errol Morris, « *et elles le seront toujours. J'espère qu'Errol Morris participera à tout ce qui sera fait à l'avenir* ». « *Pour nous*, ajoutait-il récemment, *il fait toujours partie de la famille.* »

HENRI BÉHAR

Le Festival du cinéma égyptien à Paris

Soixante longs métrages égyptiens sont projetés à l'Institut du monde arabe (IMA), depuis le 5 octobre 1989, et ce jusqu'au 14 janvier 1990, sur le thème « Les décennies prodigieuses du cinéma en Egypte ». La session sera ouverte par deux films réalisés cette année et encore inédits : *Jours de colère*, de Mounir Radi (avec Nour el Cherif) et *le Marionnettiste*, de Hani Lachine (avec Omar Sharif). Viendra ensuite une série de grands classiques du septième art nilotique, peu connus en France, comme *Dananir* d'Ahmed Badrakhan, tourné en 1940 avec Oum Koulsoum et qui a fait se pâmer tout le monde arabe, *Papa Amine* de Youssef Chahine (1951), *Le Caire 1930*, de Salah Abou Seif (1966), etc.

Le 9 octobre a été rendu hommage à feu le cinéaste Chadi Abdesselam avec la projection de son œuvre maîtresse, *la Momie* (prix Georges-Sadoul 1970). L'IMA présentera ultérieurement les maquettes d'*Akhenaton*, film qu'Abdesselam s'apprêtait à tourner lorsqu'il mourut prématurément, il y a quelques années. Toutes ces œuvres arabophones sont sous-titrées en français. Innovation importante à l'IMA, jusqu'ici ouvert seulement en semaine : les séances de ce Festival égyptien auront lieu du jeudi au dimanche, de 15 heures à 19 h 30. Le prix des places varie entre 12 et 18 francs, avec un abonnement pour 10 séances à 120 francs.

J.-P. P.-H.

▶ IMA, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris. Renseignements : tél : (1) 40-51-38-38.

L'hommage d'Hossein à la Résistance

« Dans la nuit la liberté », texte de Frédéric Dard, prologue d'Alain Decaux

Robert Hossein salue les obscurs, les sans grades, cinq hommes qui vont mourir pour que vive leur réseau

Ce sont d'abord, projetés sur de la nuit, les visages de femmes et d'hommes de la Résistance, devenus figures de l'Histoire : Gabriel Péri, Bertie Albrecht, Guy Moquet, Jean Moulin, Danielle Casanova, d'autres... Nous entendons leurs derniers messages, dits simplement.

Puis va commencer la pièce elle-même, *Dans la nuit la liberté*. Le propos n'en est pas simple. Frédéric Dard, coauteur, résume : des résistants servent volontairement d'appât aux Allemands pour tenter de sauver le chef de leur réseau.

Plus clairement : dans un village de Bretagne, des hommes, dont l'instituteur, le curé, le médecin, un artiste-peintre, un militaire de carrière, un truand, sont les membres d'un réseau de Résistance. Leur chef est un ingénieur.

Voici que des responsables, militaires, parachutés de Londres, réunissent ces hommes dans l'église du village. Nous comprenons, pas très clairement, que le chef est plus ou moins grillé : il faut ou bien qu'il reparte pour Londres, où il aura un autre poste, ou bien qu'il accepte un stratagème : aller trouver le chef local de la Gestapo, le colonel Hauser, se présenter comme un donneur, et lui « balancer » cinq membres d'un réseau de Résistance. Nous croyons comprendre alors qu'il s'agit d'un réseau fictif.

Mais qui donc le chef du réseau pourrait-il ainsi envoyer à la torture, au mur d'exécution, sinon, avec leur accord, les propres membres de son réseau ? C'est ce qui a lieu. Cinq volontaires lèvent la main.

Ils sont convoqués, avec leur chef, un matin, de bonne heure, dans une cabane isolée. Là, le colonel allemand leur dit que si le chef ne se dénonce pas lui-même, ou si personne d'autre ne le dénonce, les hommes ici présents vont être passés par les armes, l'un après l'autre, de dix minutes en dix minutes. Et c'est ce qui va avoir lieu.

Le cinquième résistant une fois tué, les soldats allemands repartent. Le colonel aussi. Le chef reste là, et il se trouve face à un lieutenant allemand qui a « assisté » le colonel pendant cette suite d'assassinats, tout en manifestant une certaine réserve. Le chef du réseau et lui s'insultent réciproquement. L'Allemand, d'un coup de revolver, abat le Français.

Ces faits sont déroutants. Nombre de spectateurs, qui n'ont de la Résistance qu'une approche livresque, ne voient pas le bien-fondé de cette hécatombe volontaire à seule fin de « sauver » le chef d'un danger d'ailleurs obscur : le départ du chef pour Londres – et son remplacement par un autre chef – eût été moins absurde, moins meurtrier, moins inhumain, tel est le sentiment de la multitude, à la sortie du Palais des sports.

« Ecrasante responsabilité »

Toutefois, dans le programme de la soirée, qui renferme un cahier de documents remarquablement conçu et imprimé sur la Résistance en France, figure une page de Henri Noguères, historien de la Résistance, et qui a été le président de la Ligue des droits de l'homme. Henri Noguères cite Gilles Perrault, qui dit que la Résistance fut « *une enclume que l'Allemand et l'Anglais martelaient tour à tour* ». Henri Noguères évoque les hommes et les femmes qui « *furent délibérément sacrifiés* » : « *Nous savons aujourd'hui*, écrit-il, *que les services alliés n'ont rien fait, bien au contraire, pour éviter que certains groupes entiers comprenant des agents venus de Londres et des résistants de l'intérieur ne tombent entre les mains de la Gestapo ou de l'Abwehr, ce qui signifiait pour tous la torture, la déportation, la mort.* »

Henri Noguères ajoute : « *Rien de tout cela n'a correspondu à des erreurs, voire à des fautes qui eussent été criminelles. Toutes ces décisions, y compris les plus inhumaines, ressortissaient de l'écrasante responsabilité qui est celle de tout commandement confronté à un conflit planétaire.* »

Les incertitudes du public sur les leçons de cette Histoire se trouvent en tout cas « rachetées » par l'adhésion unanime, entière, une fois de plus, au déroulement du théâtre de Robert Hossein. La nature particulière de cette adhésion populaire, très fidèle, tient à ce que les spectacles de Robert Hossein sont d'une nette sobriété. Il n'y a pas d'effet de décoration, de costume. Il n'y a pas d'effet de mise en scène : peu de mouvements, des gestes contenus, des voix calmes et naturelles.

La « patte » d'Hossein ne s'accorde du brio que sur un point, toujours le même : la miraculeuse vitesse des changements de décor. Entre les tableaux, Hossein fait un « noir » total de la salle. Le temps d'un rien, quelques secondes, et la lumière revient, et tout est changé, c'est sidérant. Mais le public apprécie moins la maestria de cette magie que le sérieux du travail qu'elle implique.

Interprétation rigoureuse de Jean Négroni (le médecin), Maurice Barrier (le chef du réseau), Paul Le Person (l'instituteur), Jean-Pierre Bernard (l'officier français), Régis Bouquet (le truand). L'acteur-mascotte de Hossein, Jean-Pierre Malo, donne du colonel nazi une interprétation hasardeuse : un numéro de charme, d'élégance, d'humour. C'est un peu trop « à côté ». Le lieutenant allemand, joué par Christoph Moosbrugger, est plus intériorisé, d'un art plus intelligent.

MICHEL COURNOT

▶ Palais des sports. Tél. : 48-28-40-90.

□ **Mme Ahrweiler demande un « nettoiement général » de Beaubourg.** – Mme Hélène Ahrweiler, présidente du Centre Pompidou, a demandé mercredi 11 octobre, un nettoiement général des lieux fermés depuis deux semaines à la suite d'une grève du personnel d'entretien (*le Monde* du 1er octobre). Dans un communiqué elle indique que « *nettoiement des lieux, accompagné d'une désinfection, doit être effectué sans délai, afin d'assurer des conditions normales de travail et éventuellement l'ouverture du centre au public* ». Le nettoyage ayant commencé vendredi, le Centre devrait rouvrir ses portes samedi 14 octobre.

□ **La mort de Vittorio Caprioli.** – L'acteur et réalisateur italien Vittorio Caprioli est décédé le 2 octobre à Naples. Il était âgé de soixante-huit ans.

[Comédien de cinéma et de théâtre, Vittorio Caprioli a joué pendant plus de trente ans aux côtés des plus grands acteurs italiens, Toto, Vittorio Gassman, Anna Magnani ou Alberto Sordi. Il est notamment apparu dans *Zazie dans le métro*, de Louis Malle et *le Général Della Rovere*, de Roberto Rossellini. Vittorio Caprioli a également réalisé plusieurs films, dont *Lions au soleil*, en 1961. Il était en train de répéter *Naples millionnaire*, une pièce qu'il devait présenter en novembre à Florence.]

CULTURE

DANSE

L'Espagne de Karine Saporta

« Les Taureaux de Chimène » : sensualité, violence et âpreté

Les yeux de Karine Saporta possèdent ce feu qui, comme dit Stendhal, annonce la présence d'une âme. Ses spectacles peuvent déranger, agacer, ils ne laissent jamais indifférent, car ils témoignent d'une sensibilité exacerbée, d'un regard original sur le monde. *Les Taureaux de Chimène* ne font pas exception qui nous plongent dans une Espagne fantasmatique et furieusement théâtrale ; Saporta n'y montre qu'un défaut, elle ne sait pas finir.

Le décor de Jean Bauer est superbe : image renversée en miroir de la salle, hautes rangées de gradins plantés de fauteuils de velours rouge, fragment de corniche baroque dorée, le tout enfermé dans le demi-cercle en palissade de bois d'une arène. On se lèche les babines tout en se protégeant les tympans, car les décibels pleuvent dru, mais la véhémence des musiques – où l'on distingue une scène du *Don Giovanni* de Mozart et de sombres arrangements de *Carmen*, contribue largement à l'atmosphère dramatique.

Une Chimène dodue (c'est une comédienne, Christine Mananzar) chuchote tout au long du spectacle sa passion – « *Rodrigue dans mon cœur combat encore mon père...* » Ménines, infantes aux jupons bouffants et aux cheveux sauvages, des femmes apparaissent dans les travées pour disparaître aussitôt. Reviennent, escaladent les fauteuils, jouent de la mantille, s'offrent et se dérobent, innocentes et perverses, saintes et putains. Des jeunes gens pâles à la Greco sont à la fois toreros, taureaux, minotaures.

Les gestes sont saccadés, convulsifs, coupés de poses figées ; les reins se cambrent, les bras se dressent comme des serpents, les corps se ploient brutalement. Sensualité, violence, âpreté : une Espagne stéréotypée, sans doute, mais aux antipodes de la carte postale touristique.

On est captivé pendant environ une heure. Puis l'ennui s'installe. On en a encore pour trois bons quarts d'heure. Pourquoi faut-il quitter au bord de l'exaspération un spectacle qui s'annonçait si fort ? A vos ciseaux, Karine !

SYLVIE DE NUSSAC

▶ **Théâtre de la Ville, jusqu'au 14 octobre. 20 h 45. Tél. : 42-74-22-77.**

« Sky Eye », de Douglas Dunn : un fragile espoir vite déçu

Douglas Dunn n'a jamais été le plus passionnant des post-modernes américains, mais enfin on avalait la pilule, en se disant que le mystère de la grâce chorégraphique pouvait emprunter d'austères chemins. Puis vint un texte de lui nous avertissant que son travail évoluait, passant d'un hermétisme où « *le mouvement lui-même faisait tout* » à « *une variété plus grande de figures relevant de l'expression théâtrale* ». Un fragile espoir, au moins une curiosité.

Ce que nous avons vu au Centre Pompidou nous a donné l'impression d'assister, assez mal à l'aise, à une séance de thérapie de groupe pour débiles profonds. Thérapie par la parole (dans une séquence, les danseurs, assis en demi-cercle, ânonnent péniblement des lambeaux de phrases incompréhensibles) et par l'activité physique – une danse infra-minimale, puérile, maladroite, laide. Au début, les six danseurs enveloppés comme des moines de grandes capes à capuchon déambulent lentement, tournoient, font des sauts de crapaud, prennent des poses de saints en extase. Ils apparaissent ensuite en maillots bariolés : gambades, roulades, on s'allonge par couples sur *la Mer* de Debussy (le reste de la bande-son convoque Campra, Palestrina, des musiques africaines), on sautille, on dansotte, on fait n'importe quoi.

Le label « Festival d'automne » impressionne tellement que la salle applaudit. C'est grave.

S. de N.

▶ **Centre Pompidou, jusqu'au 15 octobre. Tél. : 42-74-42-19.**

MUSIQUES

La Nouvelle-Orléans au Palace

Les quatre frères Neville ont derrière eux un tiers de siècle de galère et de ferveur

Il a fallu trente-cinq ans pour que tout se mette en place. Pour que les fils de Mr et Mrs Neville rencontrent le succès, pour que le monde s'aperçoive que La Nouvelle-Orléans, qui avait déjà tant donné, de King Oliver à Dr John, pouvait donner encore plus.

Art, Charles, Aaron et Cyril (dans l'ordre chronologique, l'aîné ayant cinquante-deux ans, le benjamin quarante et un) Neville sont tous musiciens de naissance. Aaron, la *montagne humaine* à la voix d'ange, se rappelle comment ils chantaient en harmonie sous la véranda de la maison familiale en tapant sur des bouteilles ou des boîtes. Dès le milieu des années 50, Art, le pianiste, et Aaron jouent avec Larry Williams, l'auteur, entre autres, de *Bonie Moroney*. Ensuite, Art forme les Meters avec Cyril, le percussionniste. Ils jouent sous leur propre nom avec Lee Dorsey, LaBelle, Paul McCartney ou Robert Palmer. Pendant ce temps, Charles, le saxophoniste, joue du jazz, et Aaron, qui a de temps à autre des ennuis avec la loi, réussit quand même à écrire quelques classiques du rhythm'n'blues, dont le plus connu est *Tell It Like It Is*, que « Don *Miami Vice* Johnson » massacre régulièrement sur les ondes en ce moment.

Dans la tradition de La Nouvelle Orléans, les frères Neville relèvent de la *second line*, la deuxième ligne qui marchait derrière les cuivres dans les enterrements et qui, sur le chemin du retour du cimetière, remontait le moral de la procession. Et puis, il y a ces fameux Indiens du Mardi gras qui n'ont rien à voir avec les tribus de Louisiane. Lors du carnaval, les esclaves noirs tournaient l'interdiction de renouer avec les musiques et les costumes africains en prétendant être déguisés en Indiens. Le groupe a enregistré plusieurs titres du répertoire, dont le traditionnel *Iko Iko*, et y a consacré tout un album enregistré sous le nom d'une des tribus qui s'affrontent à coups de chansons lors du carnaval, les Wild Tchoupitoulas. Sur l'histoire des *Mardi Gras Injun*, Charles Neville, petit homme sec à l'air ascétique, est intarissable.

En fait, on pourrait se perdre dans les sources d'inspiration culturelles et musicales des Neville Brothers comme dans les bayous du delta. Du vaudou au culte de saint Jude, du calypso au reggae, le mélange s'enrichit à chaque fois sans que jamais le dernier ingrédient ajouté n'arrive à étouffer les autres, comme dans le gumbo, simple soupe aux herbes à l'origine, devenue plat de fête.

Tout cela était un secret plutôt bien gardé jusqu'à ce que les frères rencontrent Daniel Lanois, producteur, entre autres d'U2. Le Canadien (il est originaire d'Acadie, ce qui lui donne un cousinage avec les Cajuns de Louisiane) a été « *le premier à nous écouter, à nous demander ce que nous avions envie de faire* », raconte Charles. C'est lui qui a demandé à Aaron quelles chansons il avait envie d'interpréter. Les deux ballades de Bob Dylan (*Hollis Brown* et *With God On Our Side*) que le chanteur a reprises ont fait dire à leur auteur : « *Avant d'entendre ça, je n'étais pas sûr d'être compositeur.* » *Yellow Moon*, l'album issu de cette rencontre, est l'un des plus beaux de l'année.

La touche mystique

Après une très longue tournée aux États-Unis, où ils ont assuré, notamment, la première partie de Ziggy Marley, les Neville Brothers sont enfin arrivés en Europe. Jeudi soir, à l'Elysée-Montmartre, ils ont conquis à force d'évidence. Les frères, accompagnés par Brian Stolz à la guitare, Tony Hall à la basse et Willie Green, font une jolie galerie de têtes, qui correspondent chacune assez bien à l'apport musical de chacun : Cyril derrière ses percussions, dreadlocks et bonnet de rasta, qui reprend deux titres de Bob Marley ; Art, casquette de base-ball à motif Batman, père de famille tranquille qui fait swinguer ses claviers comme s'il lui fallait prouver qu'il peut faire mieux que Fats Domino et Allen Toussaint ; Charles avec un béret noir, sorti d'une soirée beat des années 60 ; et Aaron, tête nue, qui les domine tous de sa masse et chante *Amazing Grace* comme si sa vie en dépendait. Du répertoire des Meters aux chansons de Mardi-gras en passant par l'essentiel de *Yellow Moon*, les Neville Brothers jouent avec la même virtuosité, mais ça, on est en droit de l'attendre d'hommes de leur expérience. Ce qui émeut, c'est la ferveur, la touche mystique qui porte leur musique. C'est sûrement elle qui les a porté, pendant un tiers de siècle de galère, c'est elle qui les a fait arriver jusqu'à nous.

THOMAS SOTINEL

▶ **Concert supplémentaire le 13 octobre à 20 h 30 au Palace, 8, rue du Faubourg-Montmartre, Paris 9e.**

NOTES

Mort du chanteur zaïrois Franco

Le chanteur zaïrois Franco, l'une des plus grandes vedettes de la musique africaine et père fondateur de la rumba zaïroise, est mort jeudi matin 12 octobre, à Bruxelles. Il était âgé de cinquante-et-un ans.

De son vrai nom L'Okanga La Ndju Pene Luambo Makiadi, surnommé « Maître Franco » par ses admirateurs et ses disciples, il avait commencé à enregistrer en 1953. Basé à Kinshasa, son fief (alors Léopoldville), son style de guitare et ses compositions furent déterminants dans le style connu sous le nom de rumba zaïroise, résultat de la rencontre entre la musique traditionnelle de la région et les rythmes afro-américains que ses successeurs Papa Wemba ou Ray Lema ont popularisé en Occident.

Franco avait enregistré une centaine d'albums et s'était établi à Bruxelles depuis quelques années. Il n'avait jamais hésité à critiquer la vie publique africaine, ce qui lui avait valu quelques brefs séjours en prison ainsi qu'un surnom, inspiré autant par l'acuité de ses observations que par sa corpulence : le « Balzac africain ».

Le concert d'ouverture du Festival de Lille annulé

Le concert d'ouverture du Festival de Lille, qui devait avoir lieu jeudi 12 octobre, a été annulé en raison de la grève d'une partie des musiciens de l'Orchestre national de France (*le Monde* du 10 octobre). La CFDT et Force ouvrière protestent contre « *la crise que traversent les services musicaux de Radio-France* ».

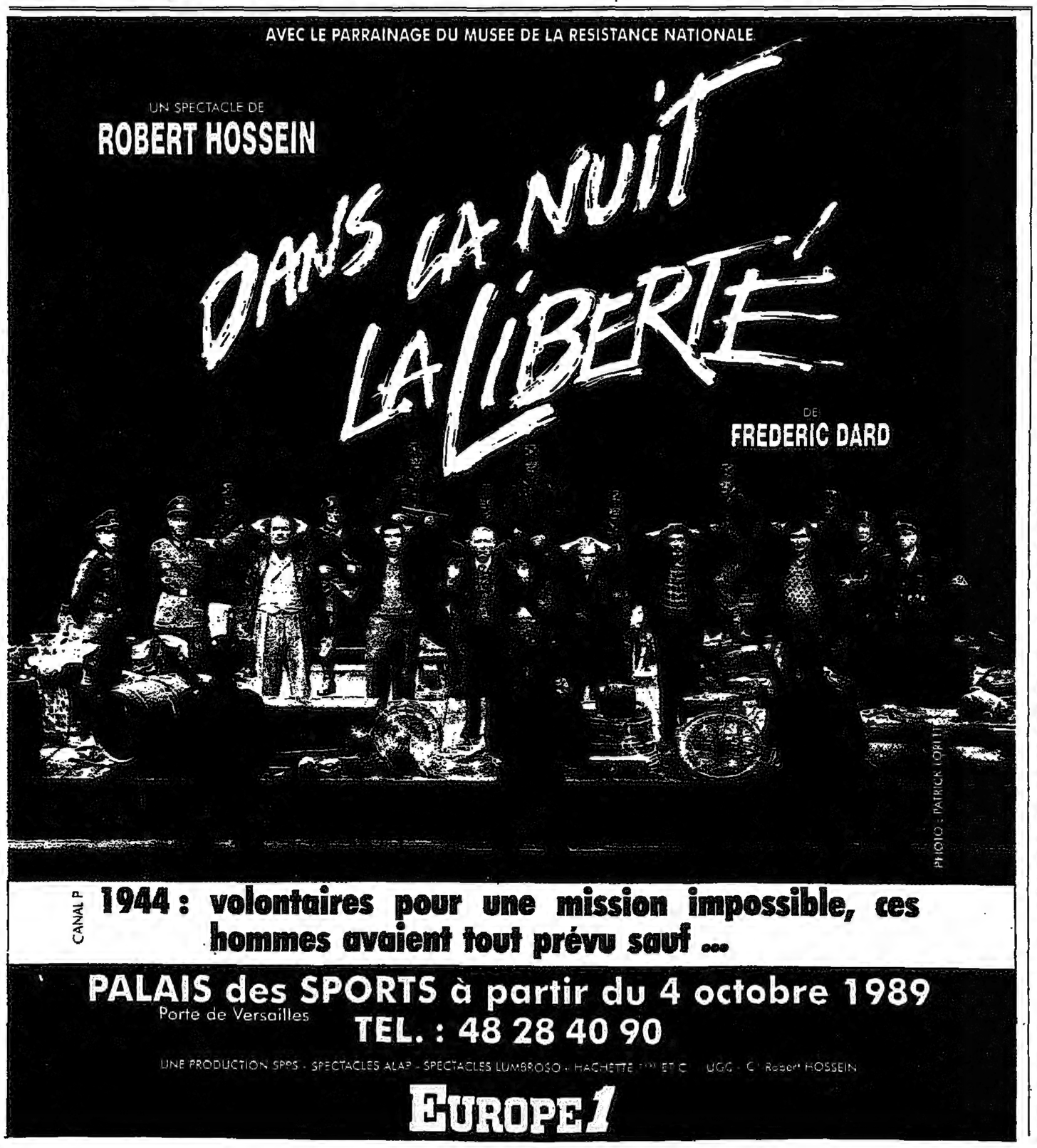

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

SANS VISA

PATRICK BARD

Saqqarah a retrouvé le vizir du pharaon

En suivant de près l'équipe d'archéologues qui, près de Memphis, en Egypte, viennent de découvrir le trésor funéraire d'Aper-El, vizir oublié d'Aménophis.

SUR la route de Memphis, on s'arrêtera, pour se mettre en train, au village pharaonique du docteur Ragab. Le docteur Ragab, un homme débordant d'initiatives, qui a été ingénieur, général, ambassadeur en Chine populaire, secrétaire d'Etat, qui parle cinq langues (et comprend l'égyptien hiéroglyphique), a inventé le Ragab Sun Compass et le Cryptograh Ragab, écrit des ouvrages sur des sujets aussi divers que les moteurs Diesel à grande vitesse ou l'électrification de la ligne d'Hélouan, a eu la bonne idée de reconstituer un petit bout d'Egypte ancienne sur l'île Jacob, en face de Gizeh, à 100 coudées des prodigieux embouteillages et des innombrables chairs roses, branlées à dos de dromadaire, de l'Occident venu rendre des honneurs photographiques à Khéops, Képhren et à Mykérinos.

Des figurants en costume d'époque se livrent là, au milieu du Nil, à toutes sortes d'activités incontestablement pharaoniens, telles que cultiver le papyrus, que le docteur Ragab a réintroduit en Egypte, et qui sera ensuite traité au Ragab Papyrus Institute, un ponton amarré à la rive de Doqqi, près du Club nautique hellénique et du Police Rowing Club, ou adorer des dieux à tête d'animaux. On les visite en bateau. Les plus grands de ce monde ont été enchantés du spectacle. « *Rosalynn and I enjoyed our visit with you* », a écrit Jimmy Carter, dont la photo ainsi que celles de Mao Zedoung et Zhou Enlai, sont exposées à l'entrée.

A Memphis même, c'est une tout autre affaire. Fini la mise en scène. De ce qui fut la capitale de l'Ancien Empire, et dont les fouilles récentes de Saqqarah, sa nécropole, laissent penser qu'elle conserva, même après l'ascension de Thèbes, un rôle important et peut-être central dans l'Egypte du Nouvel Empire, il ne demeure pratiquement rien, quelques décombres dans le village de Mît-Rahineh. Grappes éclatantes, jaune et rouge, des dattes descendant des souples troncs gris dans des paniers de raphia, canal encombré de jacinthes d'eau, au milieu duquel un bus s'est perdu, ânes tintinnabulants tirant les charrettes, femmes en noir portant des bassines sur la tête, chiens pelés et d'autres crevés, ballonnés, au bord de la route, enfants zigzaguant au milieu des détritus, cahutes de brique, crue, flics moustachus en vareuse blanche, mouches. Paysage nilotique. Dans une mare d'eau croupie, blocs amoncelés de granit rose et de basalte à l'ombre desquels se pressent des chèvres, les ruines du temple de Ptah. Cet abandon, ces discrets éboulements sous les palmes qui patientent dans l'azur, donnent l'illusion plaisante d'être, un moment, un voyageur du siècle passé, un Chateaubriand philosophant sur les ruines de Carthage. Plus loin, les grandes dalles d'albâtre évidées, creusées, d'un canal d'écoulement, sur lesquelles on embaumait les taureaux Apis avant de les ensevelir, à Saqqarah, dans les colossaux sarcophages souterrains du Serapeum.

La route grimpe la dune, la pyramide à degrés du roi Djoser, première construction en pierre de l'histoire du monde, semble être couverte de neige, tant scintille le sable qui recouvre ses plans doucement inclinés et celle, ruinée, d'Ouserkaf, avec son chapeau de blocs hirsutes, évoque une sorte de monstrueux tatou géologique, une montagne des abysses ou bien d'une planète lointaine. Les moutonnements du désert de Libye filent vers l'ouest, se fondent aux tremblements du ciel, tout se brouille et se perd dans une rayonnante, brumeuse lumière. Au sommet d'une petite falaise de calcaire jaune, la maison de Jean-Philippe Lauer, l'homme qui a consacré sa vie à Saqqarah, domine la vallée du Nil.

Mission française au Bubasteion

Portes et volets turquoise, fraîche véranda sous les fleurs d'un bougainvillé, d'où l'on voit, loin, de l'autre côté du fleuve, les fumées des aciéries d'Hélouan monter dans l'air brûlant. Avant la construction du haut barrage d'Assouan, raconte Lauer dans le livre d'entretiens paru aux éditions Rivages, le Nil débordant chaque automne venait baigner le pied de la dune, les pyramides se reflétaient dans le miroir de l'eau calme. C'est à 100 mètres à peine de cette maison que s'ouvrent, au pied de la falaise dite du Bubasteïon, parce que s'y élevait autrefois un temple de la déesse égyptienne Bastet que les Grecs appelèrent Bubastie, les tombes rupestres que fouille la mission française dirigée par Alain Zivie.

Passée la porte de fer qui chaque après-midi, à la fermeture des travaux, est méticuleusement plombée, on pénètre dans deux vestibules en baïonnette. Le plafond est cintré, souligné par une corniche le long de laquelle court une inscription difficilement lisible, mais sur laquelle il est fait mention de l'« Aton vivant », le dieu solaire unique dont Aménophis IV-Akhénaton tenta d'imposer le culte. Sur le mur de droite, des panneaux gravés, séparés par des sortes de pilastres, représentent le haut personnage qui fut enseveli dans cette tombe, sous la dix-huitième dynastie, c'est-à-dire quatorze siècles avant notre ère, probablement par son fils Houy, « général des chars », ou « directeur des chevaux », et donnent son nom et la liste de ses titres : Aper-El, enfant du palais, chef de la ville, vizir, les yeux et les oreilles du roi, père divin. Or, comment Alain Zivie, tandis que ses doigts suivent les colonnes de hiéroglyphes sur le mur, non seulement on n'avait jamais entendu parler de ce personnage qui était pourtant le plus proche du roi, à cheval sans doute entre le règne d'Aménophis III et celui d'Akhénaton, mais son nom est passablement intriguant : le nom de « El » est celui d'un grand dieu ouest-sémitique, le pluriel « Elohim » deviendra un des noms du Dieu de la Bible.

Si l'on ajoute à cela qu'il n'est pas fait mention de ses parents, mais qu'il est dit qu'il était « enfant du palais », que plusieurs tombes voisines appartiennent à des personnages dont l'origine allogène semble probable, que certains ont rapproché l'autre graphie de son nom, Aperia, du mot Apirou par lequel les Egyptiens désignaient des populations semi-nomades, instables, dont faisaient partie les Hébreux. A ce point, on entre dans le domaine mouvant, dangereux, des spéculations que le savant se refuse quant à lui à cautionner. On peut évoquer l'histoire de Joseph, le fils de Jacob et de Rachel, à qui pharaon dit : « *Sans toi nul ne lèvera la main ou le pied dans tout le pays d'Egypte* » (Genèse, 41, 44) ; plus hasardeux encore, on peut être tenté de mettre l'énigme du vizir oublié, « étranger », en rapport avec la tentative de « monothéisme » (le mot est un peu abusif, selon Alain Zivie) d'Akhénaton. L'égyptologue rejette ces sédusisantes imaginations, préférant s'en tenir aux strictes, austères leçons que livre la pierre.

La catacombe des chats

Des piles de petits cageots de palmier tressé, les mêmes qu'on voit dans la vallée emplis de légumes terreux, sur les plateaux des charrettes à âne, encombrent la crypte, et sur leur étiquettes se laisse lire l'inventaire d'un bric-à-brac funéraire : « ossements, fémurs, etc. » ; « bois, fragments informes sans trace de décor ou de couleur (cercueils, etc.) » ; « ossements + tissu de momies » ; « ossements (crânes, mâchoires) ». Des ouvriers égyptiens, sous la houlette d'un rais à grandes moustaches effilées poivre et sel, en galabieh brune et turban blanc, s'enfoncent dans les profondeurs, porteurs de seaux de ciment ou de blocs de calcaire grossièrement taillés. L'air est poisseux, légèrement fétide, chargé de particules de bois brûlé, de poudre d'os. Et puis il y a l'odeur un peu sure des momies de chats.

La falaise est pleine de ces squatters, inhumés dans les tombes du Nouvel Empire, à l'époque alexandrine, par les prêtres de Bastet, la déesse à tête de lionne ou de chatte. On descend dans les catacombes des chats par un puits d'environ 3 mètres de haut, accroché à une minuscule échelle de câble.

C'est dans ce puits que fut découverte une très belle cuillère à fard en ivoire teinté, représentant un tilapia, un poisson du Nil. Parvenus en bas « *respirant la cendre et la poussière* », on se traîne, comme Nerval au cours de sa visite à Saqqarah, en 1843, « *dans des conduits où l'on ne peut passer qu'à genoux* », et soudain, dans la lumière de la baladeuse, dévalant une pente de blocs descellés, une avalanche de guenilles ocre, discrètement pestilentielles donc : ce sont les momies, des centaines de momies, entourée chacune d'une quinzaine de mètres de fines bandelettes de lin. Certains de ces antiques greffiers à poil roux, momifiés « en pied », ont l'air d'avoir été dégustateur chez Fido il n'y a pas si longtemps, d'autres au contraire, pattes repliées, ressemblent aussi bien à des rosbifs bardés. Il arrivait aux prêtres de Bastet de rouler les pieux clients venus acheter, assez cher sans doute, un animal intercesseur pour l'offrir à la déesse, et de remplir ces polochons de n'importe quoi, ce qui leur tombait sous la main, un demi-chat, une grenouille, et même, dans un cas extravagant, digne des sorcières de Macbeth : une tête, un avant-crâne et une patte de chat, un avant-crâne et une mandibule de chacal, des restes d'oiseaux et de petits reptiles.

Yeux noirs et terres peintes

Sept marches inégales donnent accès à un second niveau, plus profond, une galerie coudée dans laquelle s'entassent des jarres exhumées des décombres. La fumée des incendies, allumés probablement par les pilleurs, noircit le plafond. Au bout, par des échelles appliquées contre les parois d'un puits de 7 mètres, on descend au troisième niveau, une assez vaste salle sur laquelle s'ouvrent sept chambres plus petites. On est en train, truelle à la main, masque sur la bouche, d'achever de fouiller la dernière d'entre elles ; fragments de peau humaine dure, translucide, cireuse, morceaux d'os, la récolte de la matinée est maigre. Dans des casiers de palmier, des tibias, trois crânes, et le squelette, auquel adhère encore le cuir, d'un chacal que la mort – un éboulement, peut-être – a figé dans une position étrange, les pattes de devant tendues, celles de derrière pliées et rejetées sur le côté, la tête à demi retournée, les crocs serrés.

Mais les découvertes faites dans cette grande salle ne sont pas toujours aussi macabres puisque c'est là qu'a été exhumée une splendide tête de femme en bois stuqué, à l'expression sérieuse et pure, étonnée peut-être, aux lèvres charnues d'un rouge léger, aux obliques yeux bridés sertissant des pupilles d'un noir profond que répètent les larges pendentifs circulaires ornant les oreilles. Un ouvrier trempé de sueur monte un mur de soutènement, des bannes de caoutchouc, emplie de débris, s'envolent vers la lumière au bout d'un croc, des madriers descendent par le même chemin, les accents gutturaux de l'arabe résonnent dans les souterrains.

L'éboulement, dans ce calcaire marneux fissuré, haché, raviné de ruissellement, est la grande obsession de l'égyptologue qui doit se transformer, pour la circonstance, en maçon, en charpentier, en conducteur de travaux. Au fond d'un dernier puits de 8 mètres, dans lequel on descend par une couinante et légèrement vertigineuse échelle de corde, on arrive enfin, une vingtaine de mètres au-dessous du niveau de l'entrée, au caveau où ont été retrouvés les squelettes du vizir, de sa femme et de son fils, leurs masques et les vases d'albâtre contenant leurs viscères, parmi tout un beau matériel funéraire. Des touffes de longs cristaux chevelus hérissent la roche sombre, humide, striée de blancs éclairs de gypse. Sur le sol noir, les restes d'un sarcophage de bois noir.

OLIVIER ROLIN

Lire la suite page 20

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'azur

06400 CANNES

HOTEL LIGURE ★★★NN
5, rue Jean-Jaurès
Tél. : 93-39-03-11. - Télex 970275
FAX 93-39-19-48.
A 150 mètres du Palais des congrès, climatisé, insonorisé, chambres TV couleur. Tél. direct, minibar

NICE

HOTEL LA MALMAISON
Best Western★★★NN
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.
50 CH. INSONORISÉES ET CLIMATISÉES
TV COULEUR PAR SATELLITES
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-87-62-56 – Télex 470410.
Télécopie 93-16-17-99.

HOTEL VICTORIA ★★★
33, boulevard Victor-Hugo
06000 NICE. Tél. 93-88-39-60
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin, chambres TV couleur.
téléphone direct, minibar.

Côte basque

64600 ANGLET

HOTEL de la RÉSIDENCE de CHIBERTA et du GOLF
★★★NN(près de Biarritz)
« Un doux hiver à 300 m de l'océan et au calme de la forêt de pins. »
Séjours en studios équipés tout confort (linge, chauff., tél. direct, canal + incl.)
Tarifs pour 2 pers. : semaine 1 220 F
quinzaine 1 930 F - mois 3 400 F
Valables du 1/11/1989 au 25/3/1990
(sauf du 26/12/1989 au 3/1/1990)
Possibilité petits déj. et repas
Biarritz-ville et aéroport à 3 km
104, boulevard des Plages, ANGLET
Tél. réserv. : 59-52-15-16.
Télex 573412. Fax 59 52 11 23

Paris

SORBONNE

HOTEL DIANA ★★
73, rue Saint-Jacques
Chambres avec bain, w.-c., TV couleur.
Tél. direct.
De 250 à 350 F. - Tél. 43-54-92-55.

Sud-Ouest

PÉRIGORD

AUBERGE LA CLÉ DES CHAMPS★★NN
CLUB DE CHASSE
Sélection Jet Tours
GOLF
Practis à l'hôtel
parcours 9 trous,
compact à 20 m
Greenfees - WE 230 F.
24550 VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD
Tél. 53-29-95-94.

Grande-Bretagne

LONDRES

EDEN PLAZA HOTEL, 68 Queensgate, South Kensington, Londres SW 7.
Tél. : 19-44-1-370-6111.
Télex : 916228. Fax : 370 6570.
Hôtel moderne et accueillant près de Knightsbridge, Harrods, Hyde Park, musées.
Prix : de £ 53 à £ 72 (petit déj. compris).

Italie

VENISE

HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES★★★
Saint-Marc 1936
Réservation : 193941/52-32-333
Fax : 193941/52-03-721.
Télex : 41-1150 FENICE 1.

VÉRONE

NOVO HOTEL ROSSI
Via Delle Coste, 2
Près de la gare de PORTA NUOVA
Réservation : 193945/56-90-22
Fax : 193945/57-82-79.
Atmosphère intime, tout confort.

TOURISME

SKI DE FOND HAUT-JURA

3 HEURES DE PARIS PAR TGV
Yves et Liliane vous accueillent (14 pers. maxi) dans ferme du XVIIe s. confortablement rénovée, chamb. av. s. de bains, w.-c., table d'hôtes, cuis. mijotée et légère, pain maison cuit au feu de bois.
Ambiance sympathique.
De 2 200 F à 2 700 F par pers. et sem. tt compris, pension complète + vin, moniteur et matériel de ski.
Tél. (16) 81-38-12-51 ou écrire :
LE CRET L'AGNEAU
25650 MONTBENOIT

djerba menzel

Le **DJERBA/MENZEL**, c'est quatorze maisons djerbiennes sur un cap, ayant huit cents mètres de front de mer et une forêt de palmiers.

C'est aussi le calme, la mer, les criques, une piscine chauffée, une cuisine franco-tunisienne raffinée et un service de grande qualité.

Adresse : B.P. 63 - 4116 MIDOUN - DJERBA - TUNISIE

Téléphone : (05) 57070

Télex : 51927

Télécopie : (05) 57124

PARIS / NEW YORK A PARTIR DE 2395 F A/R

DES PRIX TELLEMENT DISCRETS QU'ON LES VOIT PARTOUT.

LOS ANGELES	A/S 1880	A/R 3760	BUENOS AIRES	A/S 3695	A/R 6095
SAN FRANCISCO	A/S 1880	A/R 3760	CARACAS	A/S 2895	A/R 4595
MIAMI	A/S 1695	A/R 3300	SANTIAGO	A/S 3795	A/R 6095
MONTREAL		A/R 1890	SEYCHELLES		A/R 4995
RIO DE JANEIRO	A/S 3195	A/R 4995	SYDNEY	A/S 4510	A/R 7995
MEXICO	A/S 2590	A/R 4695	ANTILLES	A/S 1490	A/R 2975

ET ENCORE D'AUTRES DESTINATIONS DISPONIBILITÉS DE PLACES EN 1re CLASSE ET CLASSE AFFAIRES. PRESTATIONS HÔTELIÈRES ET LOCATIONS DE VOITURES CIRCUITS ET SÉJOURS À LA CARTE. POSSIBILITÉ DE RÉSERVER ET DE PAYER VOTRE VOYAGE AU 48 15 01 01 AVEC VOTRE CARTE BANCAIRE.

ACCESS voyages

PARIS : MÉTRO ET RER CHÂTELET-LES HALLES,
6, RUE PIERRE-LESCOT. 75001 PARIS. TÉL. (1) 40 13 02 02.
LYON : TOUR CRÉDIT LYONNAIS. LA PART-DIEU. TÉL. 78 63 67 77

VOYAGES

Saqqarah a retrouvé le vizir du pharaon

Suite de la page 19

Une visite dans les tombes voisines, non encore fouillées, donne une idée du travail, de la patience inouie qu'exige le déblaiement archéologique. On descelle quelques parpaings du mur qui ferme, à une dizaine de mètres de la porte d'Aper-El, la chapelle funéraire de Mery-Sekhmet, chef du double grenier, scribe royal.

Le sable éolien, semé de débris divers (Alain Zivie me raconte qu'il a trouvé, chez le vizir, des lettres adressées en 1930 à Jean-Philippe Lauer, que le vent avait portées là, avant que la tombe ne fût close), l'emplit jusqu'à un mètre du plafond.

A droite, la paroi est sculptée et gravée, le faisceau poudreux de la torche fait jaillir d'un fond noir des dizaines de figures rouge sombre, moissonnant, menant des bœufs, construisant des bateaux.

On rampe, on glisse, on avance à quatre pattes, attaqué par les puces (les tombes sont pleines de puces, sont-ce des puces de momie ?), le dos racle le plafond, et peut-être y a-t-il en dessous, comme à la porte d'à côté, des catacombes ensevelies sur 20 mètres de profondeur, qu'il faudra vider pour ainsi dire à la petite cuillère, tamis après tamis, panier après panier.

Profil d'Osiris

Par des passages à demi obstrués, et qui ont sans doute été creusés par les voleurs de sépultures il y a un ou trente siècles, on circule d'une tombe à l'autre : chez Nehesy, le « Nubien », chef du trésor de la reine Hatchepsout, « à qui on annonce les productions du double pays », et qui conduisit peut-être, au quinzième siècle avant notre ère, la fameuse expédition au pays de Pount, la corne de l'Afrique riche en encens; la voûte, où courent des zigzags d'une peinture turquoise étonnamment fraîche, s'est effondrée sur une grande surface, et des infiltrations salées rongent les reliefs gravés.

On discerne tout de même, bleu pâle, brun et ocre léger, un profil d'Osiris émergeant du sable. On accède chez Mery-Râ, ministre des finances d'Aménophis III, « chef de la maison du roi quand Sa Majesté était encore un enfant », en traversant une tombe anonyme et celle d'un marin, Resh, officier du navire *Etoile de Memphis*, puis commandant de l'*Aimé d'Amon*.

C'est pour le profane une surprise, bizarrement agréable, d'apprendre que les Egyptiens baptisaient leurs bateaux : a-t-on jamais entendu dire que l'industrieux Ulysse, si fort pourtant en paroles ailées, donnait un nom à son « noir croiseur » ?

Un coup de lampe rasant fait surgir de l'ombre un profil d'Isis; des pieds rouge sombre, posés bien à plat l'un devant l'autre (et il y en a une paire d'une pointure nettement hors du commun, qui doivent appartenir à Osiris), font la file indienne sur une paroi, il doit bien y avoir des corps au-dessus, mais, couché comme on l'est sur les débris, le nez dans la poussière, on ne les voit guère.

Le puzzle d'Abeid

Dehors, baignée d'éclatante lumière, la pyramide de Djoser passe sa tête de pierre au-dessus d'une dune, sur laquelle se profilent parfois un vélo poussé par une silhouette en galabieh, un tanguant dromadaire. Abrité du feu du ciel sous un auvent de planches, assis en tailleur, le rabouteur de poteries réfléchit.

Devant lui, posés sur le sable, une centaine de tessons. Abeid Mahmud Hamed, tout au long de la journée, tel le Bartlebooth de *La Vie mode d'emploi*, reconstitue des puzzles, refait des jarres à partir de fragments épars. Le problème se complique du fait qu'il a devant lui plusieurs puzzles mélangés, et qu'en outre aucun n'est, évidemment, complet.

Abeid Mahmud Hamed réfléchit longtemps, puis il se lève, lentement, choisit un tesson, un autre : ils se joignent parfaitement; il les brosse, doucement, méticuleusement, avec une vieille brosse à ongles, dans une bassine, les met à sécher, tout à l'heure il les encollera.

Il met à part d'autres tessons qu'il sélectionne d'après leur forme, leur couleur, l'épaisseur de la terre, l'apparence de la cassure. Il les marque d'un infime coup de crayon, retourne s'asseoir, réfléchir. Il fait tout posément, et presque à coup sûr : sa lenteur est foudroyante. Il semble avoir une sorte d'ordinateur dans la tête, spécialement programmé pour reconstituer des poteries.

Lorsque, à 2 heures, le travail cesse dans la tombe, que le raïs a rassemblé ses hommes, que l'égyptologue et l'inspecteur du site, l'obligeant Ahmed Mohammed Abd El Al, pince à plomber en main, ont posé les scellés sur la porte refermée, je raccompagne Abeid, en voiture, jusqu'au village des ouvriers des Antiquités, au pied de la pyramide de Teti, et il m'invite à prendre le thé chez lui. Un petit ventilateur vrombit. Les mouches sont insistantes. Au mur, des photos de la famille, mariages, service militaire, matchs de football.

Abeid a vingt-sept ans, il travaille depuis l'âge de onze ans sur la nécropole de Saqqarah où son père était raïs. Il me montre des certificats que lui ont établis des archéologues. « *He is outstandingly intelligent* », écrit Harry Smith, de University College, London.

Et le Dr Eugen Strouhal, un anthropologue tchèque, assure qu'il est capable de reconstituer un squelette à partir de poudre d'os, ou presque. Abeid est, modestement, fier de ces témoignages. Il est heureux de faire ce boulot.

Après que nous eumes bu le thé brûlant, il m'entraîna dehors, sur l'épaulement de sable qui domine le site de Memphis. A droite, à gauche, comme des voiles grises dans la brume de chaleur, les pyramides de Dahchour, d'Abu-Sir, de Gizeh, remontent la vallée du Nil dont le vert poussiéreux est surplombé, au loin, par le *skyline* estompé du Caire.

D'un grand geste lent, Abeid embrasse le paysage, puis il touche ses yeux, il me fait comprendre que c'est beau, simplement.

OLIVIER ROLIN

ALAIN ZIVIE/MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE DU SUD-SAQQARAH

Tête de jeune femme en bois stuqué trouvée dans le tombeau d'Aper-El, au pied de la muraille du Bubastseion.

LISBOA SPECIAL PRIX-HIVER 89/90

Portugal à partir de 1.800* départ Paris

* Prix par personne comprenant l'avion (aller /retour) + Hôtel sur la base de chambre double et petit déjeuner pour un week-end

Consultez votre Agence de Voyages

TAP AIR PORTUGAL
Paris Tél: 42.96.16.09
Lyon Tél. 78 37 63.07
Nice Tél. 93 21 34.35
Toulouse Tél: 61.23.41.00

Pour toutes les informations sur Lisbonne, contactez le
CENTRO DE TURISMO DE PORTUGAL EM FRANÇA
Tél. (1) 47.42.56.67
Minitel 3614 Code AAZ

MARRAKECH EN CONCORDE

10-12 nov. 1989

Documentation et inscription :

AIRCOM
93, rue de Monceau
75008 Paris

Tél. : 45-22-86-46
Télex : 64-37-80 F

Lic. 178001

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SANS VISA

VOYAGES

Ardenne d'outre-Meuse

Un bol d'automne vif et stimulant dans les forêts de Freyr et de Luchi

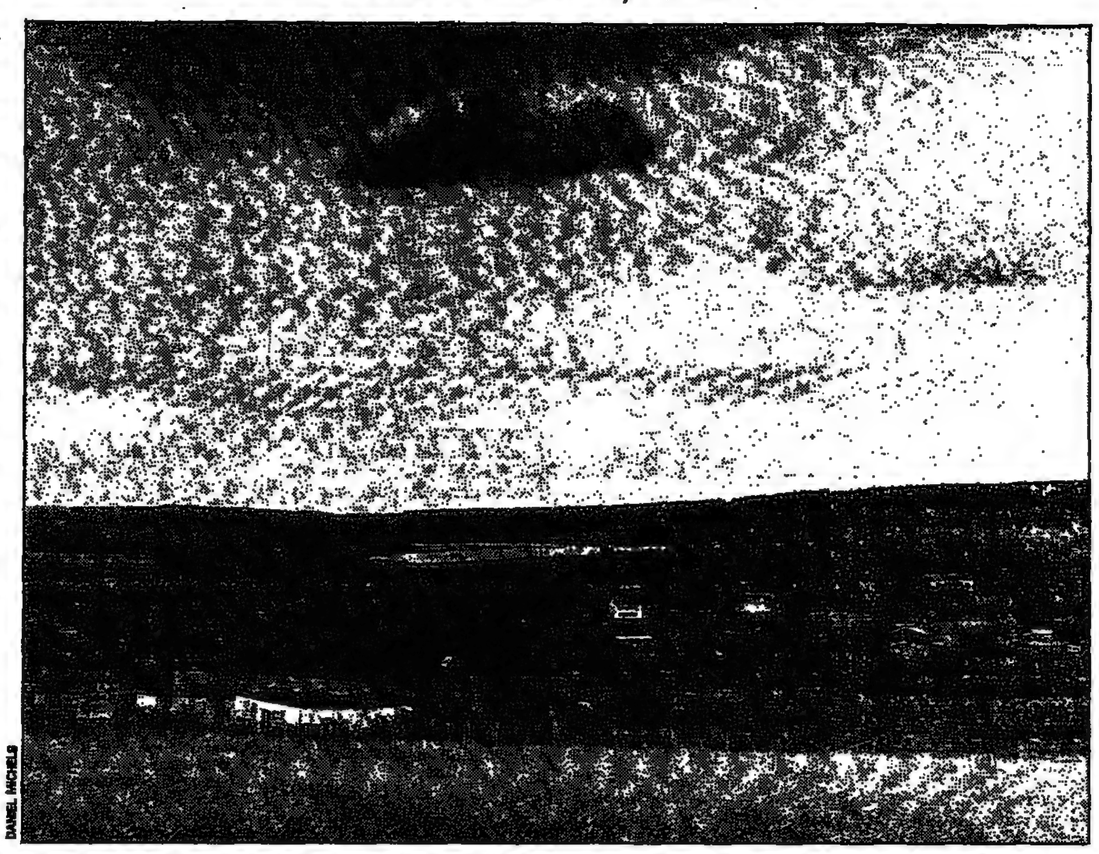

DANIEL MICHELS

IL pleuvait sur Paliseul, sur Daverdisse, sur Ucimont. Peu de jours auparavant, l'été avait pris fin, comme dans un soulagement : l'excessive chaleur, assécharta et stérile, avait trahi la nature et contraint à d'improductives moissons prématurées. Ce serait par l'eau et non plus par le soleil qu'allait reprendre la vie, c'était l'automne et non l'été qui ferait renaissance en Ardenne.

La pluie aussi s'était emparée de Liège, enbrumant peu à peu les faubourgs d'outre-Meuse, les quais bordant la Dérivation, la place Saint-Photien en l'église de laquelle Maigret, naguère, découvrit un pendu. Mais l'eau du ciel sied à la ville des princes-évêques, et ses jardinets à degrés revivent, à nouveau odorants. Les grandes fabriques abandonnées le long du fleuve s'accommodent de la lumière sourde et des brouillards. Alors, descendant de Liège la fière, aujourd'hui moins haut-fourneau que port fluvial, veuve de Simenon l'universel qui toujours décrivit les cités du monde, Paris même, sur les souvenirs de sa ville natale, on entre en Ardenne par Tohogne et Durby. De la province de Liège qui fut, sous Napoléon, le département français de l'Ourthe, on passe à celle du Luxembourg belge, où les vallées de Lesse et Lhomme traversent la forêt. C'est là, en ses mystères et ses enchantements, que Shakespeare situa la plus onirique de ses pièces, *Comme il vous plaira*.

La Famenne proche est terre de baronnies, de manoirs et de châteaux, Deulin, Jannée, et s'orne de lieudits, de petits bourgs au nom inattendu et mélodieux. On, Humain, Waha avec son austère église romane que la basse saison célèbre et magnifie. A la Barrière de Champion commence la forêt de Saint-Hubert, les champs de maïs et les bouqueteaux s'espacent, la futaie s'installe sur la route à quatre voies, les voitures, plaques rouges, phares blancs, ont dû ralentir l'allure, mais il fait plein jour, un jour assourdi de gris. Les traces de pneu s'inscrivent un instant sur l'asphalte, bientôt balayées par le rideau uniforme de la pluie.

La pluie n'est pas rare en Wallonie ni déplacée en automne : elle est du pays, comme les chapelles et les torrents. Loin de flétrir, elle illumine et donne corps. Pays de chasse où vécut saint Hubert, patron des chasseurs et premier évêque de Liège, le Luxembourg brasse sa bière et cuisine le gibier dans ses salles à manger chaleureuses : rentrer trempé d'une marche ou d'une traque donne plus de droits encore à la robuste générosité des âtres et des tables. Maîtresse de sa région, la monumentale basilique Saints-Pierre-et-Paul-et-Saint-Hubert effraie presque par sa taille, rehaussée encore par la colline qui la porte. Elle dut pourtant rassurer les pèlerins, autrefois.

Forêts de Freyr, de Luchi, de Chiny, admirables conservatoires végétaux où voisinent les pins replantés drus et réguliers comme les piliers d'un cloître naturel, les hêtres et les chênes mémoires du Moyen Age qui les vit régner sur l'Europe, les fougères identiquement éployées mais vertes, jaunes ou brunes selon l'ensoleillement, le sol ou le vent, entre lesquelles cheminent, si faciles à apercevoir au détour d'un sentier à la saison des chasses, les bêtes à poil et à plume, en alerte.

Certains arbustes paraissent un instant produire deux fruits jumeaux puisque les gouttes de pluie posées à l'extrémité des branches dédoublent les baies rouges. Mais ces répliques transparentes tombent bientôt, emportées par leur poids, et c'est la forêt entière qui dégoutte doucement.

L'automne n'est pas la saison des orages tonitruants mais celle, plutôt, des ondées presque silencieuses, étouffées de surcroît par les mousses. Ce temps-là seul met aussi complètement les bois en scène, en une humide symphonie des sens : la pluie se voit et astique, elle bruit et ruisselle, adoucit les troncs et les feuilles, déclenche enfin une marée olfactive qui unit le bois mort, les noisettes et les mûres...

Voici que les cieux s'assombrissent et que les gouttes se font plus lourdes : beaucoup d'imprudents vont rentrer à l'auberge, mais les plus avisés, les vrais amateurs d'arbres, s'enfonceront davantage sous les branches. Il fait étonnamment bon, la terre exhale ses parfums les plus forts, et l'apparent désordre alentour laisse au contraire percevoir peu à peu l'irréductible harmonie des choses.

OLIVIER BARROT

▶ Avant de partir en Belgique, consulter l'Office belge du tourisme. Tél. : 47-42-41-18.

s/s FRANCE "LA CROISIERE" s/s NORWAY

"LE VOYAGE DE L'ANNEE"

Miami - Saint Martin - Saint John - Saint Thomas - Great Stirrup Cay

POUR 10 JOURS SEULEMENT LE NORWAY REDEVIENT LE FRANCE
Du 1er au 10 Décembre 1989 en mer des caraïbes

GASTRONOMIE
sous les auspices de Robert J. Courtine
avec la participation de 33 des plus prestigieux Chefs Français
(51 étoiles au Michelin)

MUSIQUE CLASSIQUE
sous les auspices de Jean-Manuel de Scarano avec
Laurent Petitgirard Jean-philippe Collard Marius Constant Patrice Fontanarosa
Frédéric Lodéon et l'Orchestre Symphonique de chambre de Paris

QUELQUES PLACES PRIVILIGIEES SONT ENCORES DISPONIBLES

Documentation complète et renseignements: A. N. V. O. L. 42 Avenue Kleber 75016 Paris
Tel: 47.27. 86. 85. et 47. 55. 95. 62. Fax: 47. 04. 60. 41. et dans les agences AIR FRANCE et Voyages Jet Tours

LIC 138033 LIC 139142

140 Marches de Rêve!

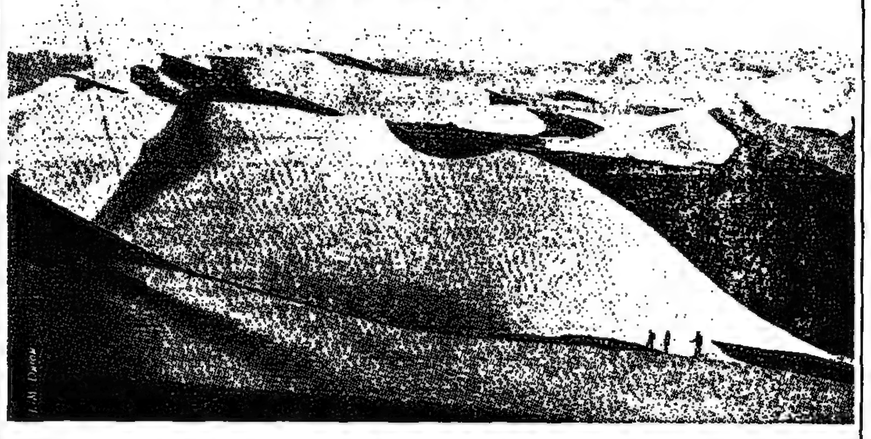

Avec Terres d'Aventure, découvrez l'ivresse du marcheur! Le monde entier est à vos pieds, avec les meilleurs guides et les plus beaux itinéraires de randonnée. Sahara et autres déserts, montagnes de France et d'ailleurs, haute montagne et ski d'aventure. Pour tous niveaux même débutant et à tous les prix.
Catalogues gratuits sur demande en renvoyant le bon ci-dessous à T.A. 16, rue Saint-Victor 75005 PARIS ou en téléphonant au 43.29.94.50. Minitel 3615 Code Terdav.

Nom, Prénom
Adresse
Profession Tél. Age
Brochures Pays lointains ☐ Sahara ☐ France et limitrophes ☐ Ski de fond et de montagne ☐ haute montagne ☐

Terres D'aventure
LE VOYAGE A PIED
16, rue Saint-Victor 75005 PARIS. Tél.: 43.29.94.50. Minitel 3615 Terdav
9, rue des Remparts-d'Ainay 69002 Lyon. Tél. 78.42.99.94. Licence A 1148

LA TABLE

Le temps du gibier

Quand les chefs travaillent la plume et le poil.

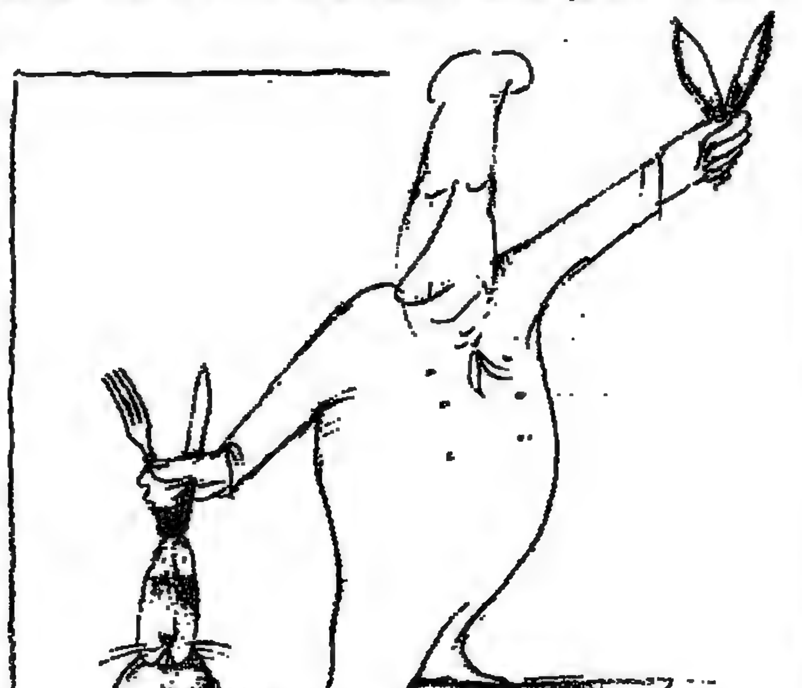

IL paraît de moins en moins, semble-t-il, sur les cartes. Mais peut-être aussi est-ce le client qui s'en désintéresse ? Il n'a point tort lorsqu'il s'agit (et c'est de plus en plus le cas !) de gibier venu d'ailleurs, le plus souvent surgelé, ou de gibier d'élevage.

Les chasseurs, en ce moment, n'ont pas le vent en poupe et l'écologie, à juste titre, voudrait que l'on préserve ce gibier de plus en plus rare. L'accord pourrait se faire car le chasseur, en général, entend bien lui aussi préserver la race. M Guy de Peslouan résumait bien la question : *« Pour moi, le vrai chasseur est celui qui aime la nature avant la chasse, la marche avant le tir, la bonne fatigue musculaire... »*

Un mot encore avant d'en venir au gibier sur nos cartes restauratrices : la question du faisandage. Certes, Brillat-Savarin recommandait de garder le faisan jusqu'au verdissement de l'abdomen, tandis que la faculté nous assure qu'il vaut mieux le déguster frais. Controverse entre le gourmet et l'hygiéniste que le bon docteur de Pomiane résumait ainsi : ne pas confondre faisandage et putréfaction. Si l'animal a été tué par un ou deux plombs, sans être délabré, son cadavre est envahi par des microbes provenant de son intestin et dépourvus de toxicité. Ils transforment partiellement les muscles en leur communiquant le parfum du faisandage. Mais si l'animal a été délabré par le coup de fusil, ses muscles mis à nu sont infectés par les microbes de la putréfaction, microbes toxiques que même la marinade (dernier recours et, pour le gros gibier, perfection gastronomique) ne contrebalance point.

Venons-en aux bonnes adresses de cuisine de chasse. Car, ainsi que l'assurait Sacha Guitry : *« La vie est belle et l'on bavarde bien quand on est quatre et que l'on a mangé chacun son perdreau ! »*

∴

Les amateurs parisiens savent, par exemple, que *Chez Gramond* (5, rue de Fleurus. Tél. 42-22-28-89), ils trouveront, sauf le dimanche, les gibiers les plus classiques remarquablement préparés par ce discret cuisinier. Ils n'ignorent point que *Au Petit Marguery* (9, boulevard de Port-Royal. Tél. 43-31-58-59) Michel et Jacques Cousin (mais ils sont frères) au piano préparent merveilleusement le lièvre à la royale (sauf dimanche et lundi).

Mais peut-être voudront-ils retrouver Jean Speyer, depuis peu à *La Grille* (15, place du Marché-Saint-Honoré. Tél. 42-61-00-93), qui sauf le dimanche bénit l'automne, sa saison préférée lui permettant de rôtir le filet de lièvre avec airelles et céleri, d'effilocher le lièvre pour accompagner des pâtes fraîches, de mettre le faisan en paupiettes et de servir la perdrix aux choux.

Egalement ils retrouveront avec plaisir Aline Perdrix, autrefois *Reine de la Sologne* (rue de Bellechasse) et désormais au *Relais Pereire* (27 bis, boulevard Pereire. Tél. 42-27-26-97). Sauf samedi et dimanche le gibier retrouvera ici sa... Perdrix (et peut-être retrouverons-nous le grouse écossais, gibier rare et qui semble né pour être arrosé de pure malt). Ce qui nous amène au gibier vu par les cuisiniers d'outre-Rhin, gibier à poil, à la carte du *Vieux Berlin* (32, avenue George-V. Tél. 47-20-88-96. Fermé le dimanche).

∴

Encore que vieux comme le monde de la chasse, et singulièrement choyé des chefs de toujours, l'imagination des bons cuisiniers lui trouve toujours de neuves variantes. C'est ainsi que Patrick Lenôtre (28, rue Duret. Tél. 45-00-17-67. Fermé samedi midi et dimanche) annonce à sa carte un canard sauvage aux deux cuissons, une tourte de poule faisane en croûte de pommes de terre et une fondue de lièvre en crépinette qui est bien, à mon sens, une des plus chaleureuses façons de présenter « la lièvre » (comme on dit en Provence) lorsque l'on veut s'échapper du double lièvre à la royale : le périgourdin et le poitevin, dont on ne se lasse point de comparer les deux formules.

LA REYNIÈRE

P.S. J'oubliais *Le Chambord* (17, rue P.-Chatrousse à Neuilly. Tél. 47-17-73-17. Fermé dimanche), où le jeune chef-patron, outre le merveilleux canard au sang et les plats du Sud-Ouest, se veut Lempereur (c'est son nom) du gibier, en cette saison.

Le Céladon

L'excellent restaurant de l'Hôtel Westminster, au décor « revu » cet été (et les cuisines aussi ont été modernisées pour le confort de l'excellent Joël Boilleaut) est désormais un des meilleurs restaurants d'hôtels parisiens. Et son entrée particulière en fait, au cœur du Paris élégant de la place Vendôme, de l'Opéra et des Boulevards, un paisible havre des grâces gourmandes. Personnel stylé, bar attenant, service parfait et cuisine... A la carte, il vous faut compter 350/400 F, mais la carte-menu (270 F) est importante, du tartare de saumon frais à la gelée de langue d'agneau, des rocamadours poêlés à la poire rôtie aux œufs de caille au plat avec champignons à la crème, puis de la marinière de lotte au dos de sandre à la compote d'oignons, du foie de veau aux navets confits au carré d'agneau persillade aux noix, du « black angus » poêlé ou grillé au filet mignon de porcelet duxelle d'olives vertes, etc. Avec les fromages accompagnés de pains (noix ou raisins) « maison » et les desserts, bien plaisants. Honnête carte des vins.

▶ 15, rue Daunou (2ᵉ).
Tél. 42-61-57-46.
Fermé samedi et dimanche.
Parking Vendôme.
A.E. – C.B. – D.C.
Chiens acceptés.

Le Grenadin

Caché, on n'en parle pas assez ! Modeste, Patrick Cirotte cuisine mieux que bon, avec rigueur et sagesse, mais plutôt que ronds de jambe il laisse à sa gentille épouse, Mireille, le soin de bien recevoir les gourmets qui savent la valeur d'une salade d'huîtres aux germes d'alfalfa, la solidité d'un jambon de Sancerre fumé aux sarments, la subtilité d'une fricassée de calamars aux brocolis et gousses d'ail, la simplicité du filet de bar à la croûte de sel, la richesse du râble de lapin à la crème d'ail, le classicisme du filet de bœuf à la moelle et au poivre, la saveur du grenadin (enseigne oblige) de veau à l'estragon et pâtes fraîches. Très beau plateau de fromages de Chavignol, desserts exquis. Le pain (ou plutôt les quatre pains) sont « maison », et succulents. A la carte, avec un sancerre Clos du Roy de Lucien Crochet, vous aurez une addition de 350/400 F. Mais il y a les menus : « Affaires » (deux plats, fromage et dessert : 180 F), « Dégustation » (trois plats, fromages et desserts : 270 F) et « Gourmand » (300 F).

▶ 44/46, rue de Naples (8ᵉ).
Tél. 45-63-28-92.
Fermé samedi et dimanche.
Parking : Saint-Augustin.
D.C. – C.B.
Chiens acceptés.

Petrissans

C'est le « Petit Café » de Tristan Bernard, un bar tout-parisien des années d'avant-guerre. Jouxtant une boutique de vins et eaux-de-vie renommée. On y peut goûtillonner grâce à un service restauration (12/15 h et 20/22 h). Quelques entrées (foie gras, persillé, rillettes, magret fumé), quelques plats (saumon fumé, tartare, cœur de rumsteack, plus le plat du jour – entrecôte marchand de vin du lundi, carré de porc rôti au miel du mardi, gigot aux herbes du mercredi, poule au pot en gelée du jeudi, poisson le vendredi), fromages et honnêtes desserts. C'est intime, confortable et discret, amical aussi, et les vins sont évidemment de qualité. Compter 250 F.

▶ 30 bis, avenue Niel (17ᵉ).
Tél. 42-27-83-84.
Fermé samedi et dimanche.

Les Petites Sorcières

Cadre rénové pour ce petit bistrot « sympa » dont le menu déjeuner – 100 F avec du vin en pichet à 16 F le quart et un café à 12 F, qui dit mieux ? – propose un choix de six entrées (salade de moules au curry), cinq plats (volaille fermière sauce charcutière) et quatre desserts (clafoutis), tel fut mon menu. A la carte j'eusse choisi la terrine de lapin au bacon, l'entrecôte crème de roquefort, un fromage et mousse au café pour une addition de 200 F. Carole, la patronne, est charmante en salle.

▶ 12, rue Liancourt (14ᵉ). Tél. 43-21-96-68.
Fermé samedi midi et dimanche.

L'Hôtel de Paris à Moulins

On connaît cette illustre maison sur la nationale *7*, jamais peut-être aussi « en forme » qu'en ces temps. On sait sa carte intelligemment régionaliste, ses menus (deux plats à 190 F, trois plats à 230 F, et sa cuisine bourbonnaise à 340 F). Mais je voudrais signaler ici une innovation : la carte des petits déjeuners. On y trouve par exemple le « éveil gourmand » (60 F, avec fromages, jambon cuit à l'os, jus de fruits, fruits de saison) et « bourbonnais » (85 F, avec omelette brayaude, petit feuilleté de pied de cochon, etc. arrosé de saint-pourçain blanc de chez Pétillat).

Ce qui, vous l'avouerez, permettra d'attendre la canette rôtie à la du Chambet, grand plat historique du Bourbonnais !

▶ 21, rue de Paris,
03000 Moulins.
Tél. : 70-44-00-58.
AE - DC - CB.

La Bonne Étape à Château-Arnoux

Là encore, c'est enfoncer une porte ouverte que de louanger Pierre et Jany Gleize. Mais comment ne pas signaler ses menus ? Si, ainsi que le disait Giono, la Haute-Provence est le « pays de la non-démesure », comment ne pas saliver devant la sagesse, l'imagination, la qualité et... la mesure des menus : « Durance » (190 F), avec les joues d'agneau braisées au pourpier sauvage ; « Provence » (320 F), avec son gâteau de mostelle beurre d'oranges ; « Jarlandin » (370 F), des raviolis aux blettes à la baudroie au romarin ; « Château », enfin (390 F), avec sa salade tiède de homard à la pomme d'amour et le canard rôti, cuisses poêlées et aiguillette au miel de lavande ? En attendant les gibiers de cet hiver...

▶ Chemin du Lac,
04160 Château-Arnoux.
Tél. : 92-64-00-09.
AE-DC-CB.

MIETTES

● **Patogenèse.** – J'avais posé la question : tortelloni ou tortellini ? Pascale Lismonde, de France-Culture, me raconte une légende d'outre-Alpes, celle d'un certain Coquinarius, cuisinier au service des dieux et qui, ayant surpris Vénus en un simple appareil, s'extasia jusqu'à tortiller la pâte autour de son doigt, imitant ainsi le nombril de la déesse. Ainsi naquit le premier *tortello* qui, selon la taille, devint *tortellino* (nombril des anges) ou « tortellone » (nombril des dieux).

● **Le Lot gourmand.** – Pour le fêter, et jusqu'au 17 novembre, tous les Novotel proposent un « menu lotois », où l'oie, le canard, les cabécous et le vin de Cahors sont à l'honneur.

● **Brûlants cigares.** – Le cher Zino Davidoff a vendu son nom à une société, on le sait. On trouve à présent un parfum Davidoff ! Et les médias se sont empressés de faire un sort à sa condamnation des tabacs cubains. Histoire de pourcentages plutôt que de qualité ? Car les cigares cubains (et en particulier les fameux Cohimba) que vendent MM. Gérard père et fils (19, quai du Mont-Blanc, à Genève ; tél. : 022-326-511) font toujours la joie des amateurs.

● **Carthagène.** – Ce vin de liqueur que l'on trouve encore – rarement – dans le midi de la France, un lecteur m'en apprend l'origine (tirée d'un ouvrage de Jean Hugo, *le Regard de la mémoire*). Trois quarts de moût agrémentés d'un quart d'alcool destiné à l'empêcher de fermenter... Le quart gênant, en quelque sorte !

● **A la Gomes de Sa.** – J'ai parlé de cette merveilleuse recette de *bacalhau* (morue) du Portugal. Un lecteur m'envoie la photo d'une plaque sur une maison de Porto : *« Ici est né José Luis Gomes de Sa (1851-1926), inventeur de la morue à la Gomez de Sa, gloire de l'art culinaire portugais. »* Le même gourmand correspondant me parle d'un excellent dessert de là-bas : *toucinho-do-céu* (le lard du ciel). Il faudra le demander à la carte de Saudade !

● **Le Bêtisier.** – Sur la carte (imprimée !) du casino de Beaulieu, on peut lire que, pour nous être agréable, le chef, aujourd'hui, a *« mitonné ces suggestions »*. Mitonner des suggestions, cela n'est pas mal. Mais, ce jour-là, il nous suggérait six huîtres de claire citron ! Dans le *Paris gourmand* de Patricia Wells, on peut lire : *« Depuis que Pierre Androuet avait ouvert son magasin en 1909... »* Cher Androuet (qui, du reste, a vendu depuis), le voici promu fromager avant même sa naissance ! Enfin, un nouveau restaurant vient de naître à Paris, dont la publicité m'informe qu'il s'agit d' *« un cadre d'esprit baroque où cohabitent autant de modes que de modes de décor : le faux, le vrai, l'illusion, le phantasme »*. Et que le lieu *« se théâtralise à travers une cuisine de bon goût »*. Fichtre !

● **Les Magnolias.** – C'est l'enseigne d'un très bon restaurant de Plaisance (Ardèche), qu'un lecteur me précise être installé dans une ancienne maison de famille de Paul Valéry (qui y séjourna à plusieurs reprises loin du toit tranquille où, à Sète, picorent les focs !). Le chef ne se sent pas artiste mais artisan *(sic)*. Ce n'est pas lui qui, selon le mot du cher André Guillot m'écrivant de sa retraite, proposerait une assiette pleine de *« magmas divers : viande émincée, trop petits légumes et sauce indécise »*.

● **Lecteurs satisfaits.** – Des *Roches noires* (16, boulevard Breguet, à Trouville), où la cuisine de Denise Leconte-Ducroux, en effet, est excellente. De *L'Auberge du Bousquet* (à Labatut, dans les Landes ; tél. : 58-98-18-24), dont j'ai déjà signalé aux lecteurs l'excellente anguille au vert et le magret au coulis de cèpes.

De *Laurent* (ex-Ricordeau, à Loué ; tél. : 43-88-40-03), où Gilbert Laurent a su rénover magnifiquement ce relais-château au parc aussi fleuri que la cuisine. De *La Couronne* (4, rue des Boulangers, à Barr, dans le Haut-Rhin), qui mérite, c'est vrai, mieux qu'une simple inscription au Michelin et au Bottin gourmand. Du *Bailly* (à Panassac, dans le Gers ; tél. : 62-66-14-61), où un Wallon prépare le poisson au pays du magret.

Satisfaits aussi les clients de *La Bretèche* de Marc Daniel à Saint-Grégoire, en Ille-et-Vilaine), ancien chef de Lasserre et récemment installé.

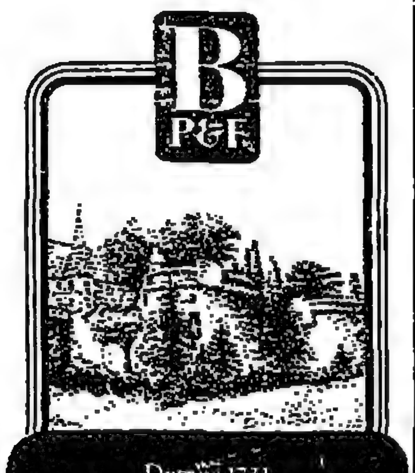

B P&F

Depuis 1731
BOUCHARD PÈRE & FILS

250 ans de grands vins

"Domaines du Château de Beaune" "92 hectares dont 71 hectares de premiers crus et grands crus"

Côte de Beaune Villages
Savigny-les-Beaune "Les Lavières"
Beaune Clos de la Mousse (seuls Propriétaires)
Beaune Teurons
Beaune Marconnets
Beaune Grèves
"Vignes de l'Enfant Jésus"
Volnay Fremiets
"Clos de la Rougeotte" (seuls Propriétaires)
Volnay Chanlin
Volnay Taillepieds (seuls Propriétaires)
Volnay Caillerets
"Ancienne Cuvée Carnot"
Pommard 1ᵉʳ cru
Le Corton
Chambolle-Musigny
Chambertin
Beaune Clos Saint-Landry
Meursault Genevrières
Corton Charlemagne
Chevalier Montrachet
Montrachet

Documentation LM sur demande à Maison Bouchard Père et Fils au Château B.P. 70 21202 Beaune Cedex Tél. 80.22.14.41 Télex Bouchar 350830F
Distributeur exclusif de "La Romanée" et du Vosne-Romanée "Aux Reignots" de la Société Civile du Château de Vosne-Romanée

« A consommer avec modération. »

RESIDENCES CAMPAGNE MER MONTAGNE

VENISE
A LOUER
Appartements luxueusement aménagés.
SAN MARCO
SÉJOUR MINIMUM : UNE SEMAINE.
Tél. : 193941/5228933
Téléfax : 193941/5203721.

BOURGOIN-JALLIEU
20' de LYON
VILLA T5 jumelée
Dans lotissement « VERT VILLAGE ». 3 ch., salon, séjour, s. de bains, 2 w.-c., garage. 89 m² habitables sur 480 m² de terrain. A 5' commerces, école et bus.
420 000 F
Tél. (16) 74-93-68-13.

Aux quatre coins de France

CHAMPAGNE Dir. de ppté, élevé en foudre de chêne, amoureusement, pour vous. AMATEURS, profitez de nos cuvées spéciales : RÉDEMPTEUR brut mill. 1983 et blanc de blanc. *Tarif sur demande à R.M. DUBOIS P. & F. (3)*, « Les Almanachs » VENTEUIL, 51200 ÉPERNAY. 26-58-48-37.

LES LYCÉES VITICOLES DE FRANCE se sont associés pour que vous puissiez constituer votre CAVE en une seule commande (bordeaux, champagne, bourgogne, val-de-loire, cognac). Demandez les tarifs au GIE Club des Ecoles Lycée viticole, 71960 DAVAYE Tél. : 85-35-85-92.

GASTRONOMIE

Relais Bellman
HÔTEL CLARIDGE BELLMAN
DÉJEUNERS D'AFFAIRES
DINERS (Fermé Sam. soir et Dim.)
Attention et courtoisie
cuisine bourgeoise de classe supérieure
Philippe Couderc (Maître)
NOS SPÉCIALITÉS
37, RUE FRANÇOIS-Iᵉʳ PARIS 8ᵉ 47-23-54-42

CHEZ DIEP A L'OPÉRA
ou le plus grand restaurant asiatique à Paris, et déjà connu par le GUIDE BOTTIN GOURMAND 1989 avec 350 places, dans un décor somptueux, comme à Hongkong

Des MENUS EXPRESS. 66 F et 76 F. Entrée, plat et dessert au choix. Exemple : raviolis aux crevettes, shanghaiens, cantonnais ou ailerons de requins. Si vous êtes passionné par le « chinois » : crevettes à l'ail, travers de porc sauté, porcelet ou canard laqué. Mais aussi le pâté de soja, les calamars ou le crabe au gingembre. Si vous « voyagez thaïlandais », le rouleau printanier, la salade de fruits de mer à la citronnelle, les brochettes de gambas grillées.

Tous les jours, le MENU « D » avec un assortiment à la vapeur ou les pinces de crabes farcies en beignets, un 1/2 canard laqué à la pékinoise, servi en 2 façons (la peau croustillante avec galettes de riz, et sa chair). Un magnifique vivier de langoustes. La rôtisserie : cochon de lait, ou porcelet laqué, de la volaille et toutes les viandes au choix.

Pour inviter vos amis, les surprendre par le décor époustouflant et la richesse des matériaux, tout sera dépaysement. L'accueil, le personnel aimable et empressé, vous fera passer un moment agréable.

Salons divisibles. Ouvert tous les jours. Service assuré jusqu'à 2 h du matin.

28, rue Louis-le-Grand (2ᵉ). Tél. 47-42-31-58 et 94-47 et aussi, dans le 8ᵉ arrondissement : chez DIEP, 22, rue de Ponthieu. Tél. 42-56-23-96, tous les jours ; chez DIEP, 55, rue Pierre-Charron. Tél. 45-63-52-76, tous les jours.

هكذا من الأصل

SANS VISA

ESCALES

Papilles musicales

Soirées gourmandes et musicales aux Grandes Etapes françaises : dîner conçu par une historienne de la gastronomie, réalisé par des chefs, servi avec accompagnement de musique ou de poésie pour les premières ; musique de chambre et dîner aux chandelles pour les secondes.

« L'homme et le pain », « Les gourmandises à travers les maximes de La Rochefoucauld », « Mets et vins immuables en Bourgogne », « Les petits soupers aux dix-huitième siècle », « La fête en France du quatorzième siècle au dix-huitième siècle », « La littérature provençale gourmande », « Les routes des épices ». Un énoncé qui fait venir l'eau à la bouche. Prix de 340 F à 475 F (la soirée), de 625 F à 900 F (soirée et nuit).

Les soirées musicales proposent chaque mois un grand choix de concerts de musique de chambre : récitals de piano, de guitare, duos violon, violoncelle ou trompette ou cor et piano, trios. On choisira selon ses goûts musicaux dans le répertoire à partir d'un programme disponible aux Grandes Etapes françaises (140, rue de Belleville, 75020 Paris, tél. : 43-66-06-06). Dans tous les châteaux, le samedi, cocktail à 19 h 30, concert à 20 h, souper à 21 h. De 90 F à 125 F (cocktail et concert) et de 625 F à 900 F (concert et chambre).

Les Grandes Etapes françaises sont, faut-il le rappeler, de belles demeures devenues hôtels : château d'Artigny, domaine de Beauvois, le Prieuré et le Choiseul dans la Loire, château d'Esclimont dans l'Eure-et-Loir, châteaux d'Isenbourg, de Gilly et de Divonne dans l'Est, Vieux Castillon et mas d'Artigny dans le Midi.

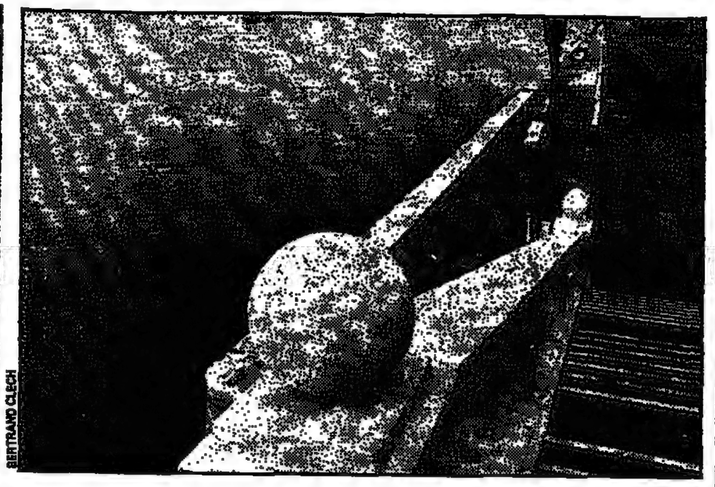

BERTRAND CLECH

Venise toujours

Venise, on y va de préférence quand les autres y vont moins. Si l'on évite la Toussaint, on a toutes les chances de trouver de la place sur les vols que Nouvelles Frontières (87, bd de Grenelle, 75738 Paris cedex 15, tél. : 45-68-70-00 notamment) affrète jusqu'en mars 1990 à des prix réduits : 1 050 F l'aller-retour. Cette offre se double d'une proposition de week-end — du jeudi au dimanche — à partir de 1 530 F (vols A/R et 3 nuits avec petit déjeuner). Si l'on dispose d'un budget plus souple, on peut consulter l'édition 1989 du Guide des auberges et hôtels de charme d'Italie (éditions Rivages) pour se préparer un séjour à la carte.

Ne pas oublier la CIT (3, bd des Capucines, 75002 Paris, tél. : 42.66.00.90), grand spécialiste du voyage en Italie, dont le nouveau catalogue vient de paraître. Ici, la Sérénissime est accessible à partir de 1 270 F en train et 1 990 F en avion pour le week-end. Ces forfaits comportent un carnet d'invitations et de réductions très intéressant : parking gratuit pour ceux qui arrivent en voiture, voiture gratuite pour visiter la Vénétie, entrées gratuites dans des musées, verre au Florian, réservation à la Fenice, notamment.

Spécial Beaux-Arts

En parrainant l'exposition « Les architectes de la liberté » à l'Ecole des Beaux-Arts, le groupe des hôtels Concorde a eu l'idée de proposer un forfait week-end, dans l'un de ses établissements parisiens, couplé avec la visite « guidée » de l'exposition et la découverte de certains des plus beaux ensembles datant du dix-huitième siècle dans la capitale.

Sortis des archives de l'Ecole des beaux arts, et spectaculairement mis en scène les dessins des Boullée, Ledoux et Lequeu, notamment, sont montrés qui Malaquais. L'exposition témoigne de l'effervescence créatrice de la période révolutionnaire, qui verra se déployer des architectures éphémères ou de nombreux projets de transformation d'édifices publics (églises changées en temples de la raison) à la faveur des bouleversements politiques (*le Monde* du 4 octobre).

Le forfait « Architectes de la liberté » des hôtels Concorde (58, bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris, tél : 40-68-53-00) comprend deux nuits, le dîner du premier soir et un dîner-débat à l'hôtel Crillon le lendemain, la visite de l'exposition et son catalogue, et un parcours avec guide-conférencier dans le quartier de l'Odéon, au Panthéon, rue des Colonnes et à la rotonde de La Villette récemment restaurée.

Le prix est de 2 625 francs par personne en chambre double au Concorde La Fayette, au Lutetia, à l'Ambassador, au Concorde Saint-Lazare et à l'hôtel du Louvre, ou de 3 525 francs au Crillon, place de la Concorde. Ces forfaits concernent les week-ends du 27 octobre, du 17 ou du 24 novembre et du 1er décembre.

Nouvel An à Dubaï

Les grandes manœuvres pour les fêtes de fin d'année ont commencé. On peut viser haut et fort en sélectionnant, avec Le Monde et son histoire (82, rue Taitbout, 75009 Paris. Tél. : 45-26-26-77), un voyage au pays d'Ophir, cette terre située aux confins des déserts de l'Arabie heureuse. De quoi satisfaire l'imaginaire et le dépaysement est certain. « *Après les mirages futuristes de Dubaï et d'Abou-Dhabi, nous découvrirons les vestiges de civilisations millénaires, villes mortes et antiques villes d'art dotées de musées incomparables* », précise l'organisateur.

Abou-Dhabi, le Musée de l'or noir, le quartier maritime de Batin et les dhows, embarcations très anciennes, Sharjah et ses souks, chef-d'œuvre de l'architecture futuriste orientale, Dubaï et le vieux quartier de Bustakia aux petites maisons en bois centenaires, le marché des épices et de l'or noir et une matinée sur le site de Liwa, dont les dunes sont parmi les plus hautes du monde, précèdent l'envol pour Mascate, capitale du sultanat d'Oman, où l'on s'installe pour cinq nuits à l'Inter-Continental.

De Mascate, ses quartiers médiévaux, ses forts, ses souks, on rayonnera : envol pour Salalah, proche du Sud-Yémen, au cœur de l'Ophir biblique pour suivre, le long de la côte, la route de l'encens jusqu'à Sumhuram où se trouve le palais de la légendaire reine de Saba ; excursion au fort de Bid-Bid-Nizwa, chef-d'œuvre de l'architecture islamique du dix-septième siècle, Bahla, ville aux murailles interminables, Jabrin, dont le château abrite des joyaux de l'art classique d'Oman, et les villages du djebel Akhdar aux kasbahs ouvragées ; une autre journée sera consacrée à la visite des forts construits en Oman : fort de Rustaq, ancienne résidence des imams et des sultans et fort de Hazm.

Dernière étape : Doha, capitale de l'émirat de Qatar — le Musée historique est installé dans l'ancien palais du cheik — Merwab et ses citadelles, le site de Zubarah et les dunes pétrifiées d'Umm-Said.

Du 22 décembre au 3 janvier, 22 800 F tout compris, hôtels Méridien, Sheraton et Inter-Continental. Température moyenne : 25°-27°.

YGELLE ODYSSEY

Alpes d'en haut

Les Hautes-Alpes, entre Dauphiné et Provence, ne manquent pas de séductions. On peut profiter des vacances d'automne pour y faire un saut, histoire de s'adonner à son sport préféré. La maison des Hautes-Alpes (4, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-96-05-08) en a sélectionné plusieurs.

Le rêve d'Icare, on peut aujourd'hui le réaliser, moyennant certaines précautions. Un stage d'initiation ou de perfectionnement au parapente, au-dessus de la station d'Orcières-Merlette, devrait parer aux imprudences des téméraires : deux jours, 1 400 F, jusqu'au 15 décembre. On apprendra le maniement de voile, le gonflage, la course d'élan, les techniques de vol et d'atterrissage si l'on est débutant ; le perfectionnement en grands vols, sur 60 mètres à 1 300 mètres de dénivelé, dans le cas inverse.

On peut, en toute saison, être initié à la conduite des 4 × 4 dans la vallée du Champsaur. Deux jours et deux nuits en hôtel deux étoiles, en pension complète, coûtent 1 590 F, guide accompagnateur et véhicule compris.

A ceux qui préfèrent « monter », il est proposé des randonnées équestres dans la vallée de la Clarée, au col de l'Echelle : 2 060 F pour quatre jours et trois nuits à placer entre le 26 octobre et le 5 novembre. Plus paisible encore, le golf (900 F le week-end en pension complète) ou le tennis (1 620 F, quatre jours, en pension complète également).

– *Majesté ! Le Français est arrivé.*
– *What ?... Hein quoi, déjà !!!*

TOUT DE SUITE DANS LONDRES

Gagnez du temps : les avions de la London City Airways se posent sur les docks, à moins de 6 miles de la City.

Gagnez encore : ils vous emmènent dans Londres en Classe Affaires, 6 fois par jour.

Gagnez sans cesse : en arrivant, restez efficace grâce aux services et aux moyens de communication mis à votre disposition au Business Centre du London City Airport.

Gagnez toujours : 6 minutes après l'atterrissage, tous les moyens de transports, même le bateau-bus, vous conduisent à vos rendez-vous.

Gagnez enfin : 10 minutes d'enregistrement suffisent pour revenir à Paris.

TIME IS MONEY...
(comme on dit chez nous)

Horaires London City Airways (en semaine). Départ Paris-Charles-de-Gaulle : 7h30 - 8h45 - 11h00 - 13h00 - 16h55 - 19h00
Horaires London City Airways (en semaine). Départ London City Airport : 8h15 - 10h00 - 14h00 - 16h00 - 18h05 - 20h00

LONDON CITY AIRPORT : 13 VOLS QUOTIDIENS ALLER-RETOUR PARIS-LONDRES

INFORMATION ET RÉSERVATION AUPRÈS DE VOTRE AGENCE DE VOYAGES OU PAR TÉL. 42.66.30.14 ET 42.66.30.17.

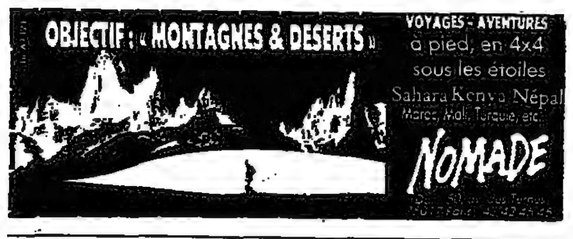

JEUX

échecs

N° 1354

SUPER CHAMPION

(13e Tournoi Interpolis, Tilburg, septembre 1989)

Blancs : G. KASPAROV
Noirs : V. KORTCHNOI

Défense Nimzo-indienne

1. d4	Cf6	16. f3 (m)	...h6
2. c4	e6	17. h4!	Tf-c8
3. Cc3	Fb4	18. hxg5 (n)	hxg5
4. Dc2 (a)	d5 (b)	19. 0-0-0 (o)	Cc-e7
5. cxd5 (c)	exd5 (d)	20. Rb1	Rg7
6. Fg5	h6	21. Fh3! (p)	Tc5
7. Fh4 (e)	c5 (f)	22. f4!! (q)	dxe4
8. dxc5 (g)	0-0 (h)	23. Fxe6	fxe6
9. e3	Cb-d7	24. Cxe4	Ta5 (r)
10. Fd3	Da5	25. Th-f1!	Cf8 (s)
11. Cg-e2 (i)	Fxc3+ (j)	26. Cd6 (t)	b6 (u)
12. Dxc3	Dxc3+	27. Ff2! (v)	Cd5 (w)
13. Cxc3	Cxc5	28. Fd4+	Rg6 (x)
14. Fc2 (k)	g5 (l)	29. Cc4! abandon.	(y)
15. Fg3	Fe6		

NOTES

a) D'autres possibilités sont 4. e3 ; 4. a3 ; 4. Db3 ; 4. Fg5 et 4. Cf3.

b) Ou 4..., 0-0 ; 5. a3, Fxc3 + ; 6. Dxc3, b6 ; 7. Cf3, Fb7 ou 4..., c5 ; 5. dxc5, 0-0 ; 6. a3, Fxc5 ; 7. Cf3, Cc6.

c) Outre cette simplification, on peut entrer dans d'autres variantes connues comme 5. a3, Fxc3+ ; 6. Dxc3, Ce4 ; 7. Dc2, c5 ; 8. dxc5, Cc6 ou, de manière signé, 7..., Cc6 ; 8. e3, e5 ; 9. cxd5, Dxd5 ; 10. Fg4, Da5+ ; 11. b4, Cxb4 ; 12. Dxe4, Cc2++ ; 13. Rf2, Df4+ ; 14. Rf3, Cxa1 ; 14. Fb2, 0-0 avec quelques complications.

d) On évitait, dans les années 30-40, d'isoler un pion en reprenant de la D, avant d'avancer le pion c ; par exemple, 5..., Dxd5 ; 6. Cf3, c5 ; 7. Fd2, Fxc3 ; 8. Fxc3, Cc6 ; 9. Td1, 0-0 (Capablanca-Najdorf, 1939).

e) 7. Fxf6 est plus courant ; après 7..., Dxf6 ; 8. a3, Fxc3+ ; 9. Dxc3, 0-0 ; 10. e3, Ff5 (ou bien 10..., c6) ; 11. Cf3, Cb-d7 ; 12. Fd3, Fxd3 ; 13. Dxd3 ; c5 ; 14. dxc5, Dxb2 ; 15. 0-0, Cxc5 ; 16. Dxd5, Ta-c8 ; 17. Cd4, Tf-d8 ; 18. Df5 les jeux sont égaux (*Tatai-Sosonko, Zurich, 1984*).

f) Ou 7..., Fe6 ; 8. e3, Cb-d7 ; 9. Fd3 (si 9. f4 ?, g5! ; 10. f5, Fxf5 ; 11. Dxf5, gxh4 ; 12. Fd3, De7), c5 ; 10. dxc5, 0-0 ; 11. Ce2, Tc8 ; 12. 0-0, Fxc5 ; 13. Tf-d1, Fd6 ; 14. Ff5 avec avantage aux Blancs (Simagin-Lipnitsky, 1952) ou 7..., Cb-d7 ; 8. e3, 0-0 ; 9. Fd3, c5 ; 10. dxc5, Cxc5 ; 11. Cg-e2, Cxd3+, 12. Dxd3, Fe7 ; 13. 0-0, Fe6 ; 14. Tf-d1 et les Blancs sont mieux (Alekhine-Bogoljubov, match de 1934).

g) 8. 0-0-0 est risqué : 8..., Fxc3! ; 9. Dxc3, g5 ; 10. Fg3, cxd4 ; 11. Dxd4, Cc6 ; 12. Da4, Ff5 ; 13. f3, Db6 ; 14. e4, dxe4 ; 15. Rb1, e3! ; après 8. e3, cxd4 ; 9. exd4, Cc6 ; 10. Fb5, 0-0 ; 11. Ce2, Db6 ; 12. Dd3, Fxc3 ; 13. bxc3, Ce4 ; 14. 0-0, Ff5 avec un léger avantage aux Noirs (Kotov-Botwinnik, 1940).

h) Et non 8..., Cd7 ; 9. 0-0-0, da5 ; 10. Cxd5, Cxd5 ; 11. De4+, Rf8 ; 12. Dxd5, Cf6 ; 13. Dd8 (Najdorf-Porath, 1939).

i) Le champion du monde surveille la structure de ses pions (11. Cg-e2), laissant à son adversaire le soin de se débrouiller avec un pion isolé.

j) 11. ..., Dxc5 ou 11. ..., Fxc5 (et non 11. ..., Cxc5 ? ; 12. Fxf6) sont peut-être préférables à cette entrée dans une finale inférieure pour les Noirs en raison de la faiblesse persistante du pion isolé.

k) Menace 15. Fxf6 et 16. Cxd5.

l) Un affaiblissement nécessaire.

m) Interdit aux C ennemis la case e4 tout en menaçant 17. Cb5 et 18. Cd4.

n) L'avantage des Blancs croît à vue d'œil : colonne h aux Blancs, pions faibles dans le camp ennemi en d5 et g5.

o) Menace 20. Fe5, Cc-d7 ; 21. Fd4 et la domination des Blancs devient insupportable.

p) Le pion isolé est attaqué trois fois. Les Noirs ne disposent que d'une seule défense (21. ..., Tc5), peu satisfaisante pour un grand maître comme V. Kortchnoï.

q) Cette quatrième attaque ouvre les lignes aux forces les mieux déployées et fait littéralement exploser la position ennemie.

r) La T doit rester sur la cinquième traverse pour défendre le pion g5. Si 24. ..., Cxe4 ? ; 25. Txd7+ et 26. fxe4 avec gain d'une pièce.

s) Si 25. ..., Te8 ; 26. Cd6!

t) Menace le pion b7.

u) Si 26. ..., Tb8 ? ; 27. Cc4!

v) Vise la diagonale e3-h8 tout en attaquant le pion b6.

w) Si 27. ..., b5 ; 28. fd4 ou 28. Cb7, Ta4 ; 29. Cc5!

x) Avec du mat dans l'air. Si 28. ..., Rg8 ; 29. Th1, Cg6 (29. ..., Ch7 ; 30. Th6) ; 30. Th6, etc.

y) Si 29. ..., Tb5 ; 30. Ce5+, Rh7 ; 31. Th1+, et c et si 30. ..., Rf5 ; 31. g4+, Rf4 (31. ..., Rf6 ; 32. a4, Tb4 ; 33. Cc6+) ; 32. Te4+, Rg3 ; 33. Tg1+, Rh3 ; 34. Te-e2 avec un mat rapide. La facilité avec laquelle le champion du monde a entièrement dominé son adversaire est impressionnante.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1353
(H. Lommer, 1987)

(Blancs : Ra1, Db6, Pa7, a2. Noirs : Rc3, Dg7, Fb8, Pa3, Nulle.)

Si 1. Rb1 ?, Dh7+ ; 2. Ra1, Dh1+ ; 3. Db1, Fe5!!

1. Dg6!, Dd4! (et non 1. ..., Dxa7 ? ; 2. Dc2+!!, Rxc2. Pat) ; **2. Db6!, Dxb6 ; 3. axb8=D, Dd4 ; 4. Db6!, De5** (si 4. ..., Dd1+ ; 5. Db1, Dd2 ; 6. Dc2!) ; **5. Db5 (b8)!** (et non 5. Df2?, Dh8 ; 6. Dg2, Dd4!), Dg7 ; 6. Db7!, Df6 ; 7. Db6!, Df1+ ; 8. Db1, Df6 ; 9. Df6!

CLAUDE LEMOINE

ÉTUDE N° 1354

J. MARITZ
(1978)

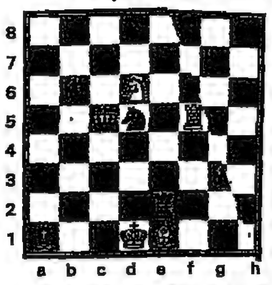

BLANCS (4) : Rd1, Tf5, Fe1, Cd6.
NOIRS (6) : Rc5, Te2, Fa1, Cd5, Pb6 et g3.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1352

MAITRISE TECHNIQUE

Cette manche à Pique réussie aux Olympiades de Miami est un excellent exercice de technique, et le déclarant, le champion Claude Delmouly, a dû la mettre dans ses archives pour entraîner ses élèves.

Nord : ♠87652 ♡A10743 ◊D7 ♣D
Ouest : ♠10 ♡V95 ◊AR1063 ♣10742
Est : ♠RV4 ♡D8 ◊V852 ♣V963
Sud : ♠AD93 ♡R62 ◊94 ♣AR85

Ann. : S. donn. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 SA	passe	4 ◊	passe
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest a attaqué As Roi de Carreau (sur lesquels Est a fourni le 5 et le 2), puis il a contre-attaqué le 4 de Trèfle pour la Dame du mort et le 6 d'Est. *Comment Delmouly, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse

La main étant au mort avec la Dame de Trèfle, Delmouly joua atout et, pour essayer de n'en perdre aucun, il fit *l'impasse au Roi de Pique* qui réussit ; puis il tira l'As de Pique, mais, Ouest n'ayant plus fourni, il était inévitable de donner encore le Valet de Pique. Il fallait donc *éviter de perdre un Cœur*, et il y avait trois possibilités : 1° Trouver Dame Valet de Cœur secs et tirer les Cœurs en tête ; 2° Trouver un honneur sec en Est et faire l'impasse sur Ouest au second tour ; 3° Jouer As Roi de Cœur et mettre Est en main à Pique en espérant qu'il n'aurait plus de Cœur à jouer et qu'il retournerait Carreau dans coupe et défausse (le déclarant ayant pris soin auparavant d'éliminer les Trèfles).

Evidemment, c'est cette dernière ligne de jeu que Delmouly a adoptée puisqu'elle combinait les deux autres. *Ainsi, après avoir tiré* As Roi de Trèfle (pour défausser deux Cœurs du mort), le déclarant joua le Roi de Cœur, puis il coupa son dernier Trèfle et, après avoir joué l'As de Cœur, *il mit Est en main* par un troisième coup d'atout :

♠87 ♡10 — ♠R ◊V8
♠93 ♡6

Resté maître avec le Roi d'atout, Est rejoua le Valet de Carreau, et peu importe la main qui coupa...

Un jeu de sécurité

Les jeux de sécurité sont variés, mais leur but est toujours le même : se protéger contre la mauvaise répartition d'une couleur. L'exemple suivant est celui que Easley Blackwood a l'habitude de choisir quand il fait un cours sur ce thème.

Nord : ♠AD5 ♡AD6 ◊A963 ♣ARV
Ouest : ♠V64 ♡1032 ◊D1082 ♣D104
Est : ♠10872 ♡9854 ◊7 ♣9873
Sud : ♠R93 ♡RV7 ◊RV54 ♣652

Les enchères les plus simples, Nord donneur, seraient les suivantes :

Nord	*Sud*
2 ♣	2 SA
3 SA	6 SA

Ouest ayant entamé le 2 de Cœur, *comment Blackwood propose-t-il de jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères

La réponse de « 2 SA » sur l'ouverture forcing de manche de « 2 Trèfles » promet au moins 8 points (ou deux Rois) sans As. La redemande de « 3 SA » montre 24 ou 25 points avec une distribution régulière, et le saut à « 6 SA » indique une main équilibrée avec une dizaine de points d'honneurs. Si Sud avait déclaré « 4 Trèfles » sur la redemande de « 3 SA », cette enchère aurait été la convention Baron pour que l'ouvreur annonce ses couleurs de quatre cartes, et Nord aurait dit ici « 4 Carreaux ».

scrabble ®

N° 330

VÉRITÉ AU-DELA DE L'ODS, ERREUR AU-DEÇA

1990 va garnir votre giberne, mieux votre bissac, de 2 000 mots supplémentaires, qui s'ajouteront aux 2 000 nouveaux mots déjà ensachés cette année. En effet, dès le 1er janvier prochain, *l'Officiel du Scrabble* (Larousse, 139 F) sera notre nouveau dictionnaire de référence, tant pour les parties à rejouer que pour les *Anacroisés*. Difficile désormais de trouver une excuse à un « zéro », la quasi-totalité des mots figurant dans tous les dictionnaires courants sont dans l'ODS. Dans son *Encyclopédie du Scrabble* (Nathan), Raymond, chantre du Scrabble sous les paléotuviers, faisait en 1982 une liste des zéros les plus fréquents. Le PLI, dès cette année, a transformé la moitié de ces erreurs en vérités. Les voici : CON(N)ARD, CON(N)ASSE, COUVRANT,E, ÉPATEUR, FADÉ,E, FEINTEUR, FISTOT, FLAMBART, FLOUZE, FROCARD, GAMINER, GOTON, INTOX, JAR, MAC, MANIF, MERDOYER, MEZIGUE, MIMI, MIRO, MOCO, MORFAL,E, MUSARD, NAZE, NENNI, NICHON, PANTE, PÉBROQUE, PÉRIF, PIAFFEUR, PIOUPIOU, PIPEUSE, PIPO, RAPINER, ROBERT, SCHNOCK, SCHNOUF, SENSAS(S), TOUSSEUR, TRIMARDER, TRIQUER, TROTTIN, VENETTE, VESSER, ZIGOTO (-EAU). *L'Officiel du Scrabble*, à son tour, réhabilite la moitié des « erreurs » restantes, à savoir : BACLEUR, BAISEUR, BANBAN, BIRIBI, BRANLEUR, CAGNE et CAGNEUX, CAROGNE, DAHU, ENCULER, ESCOFFIER, FREGATON, LORGNEUR, NEGRO, NIQUER, PECQUE, PERM(E), PIONNER, ROUSTONS, TRIMARDER, TRIMEUR, VICELARD, ZIGOMAR.

Ces prémonitions des estivants cornaqués par Raymond paraissent très axées sur le français « non conventionnel ». Rassurez-vous : l'ODS est très complet également dans les domaines littéraire et technique. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

MICHEL CHARLEMAGNE

Antibes, 10 janvier 1989
Parties au Sacré-Cœur, rue Chaudon, mardi et jeudi 14 h 30

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est *horizontal* ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	RLSNDIE			
2	L+JRNUAI	DINERS	H 4	18
3	L+QVSUEO	INJURIA	5 H	28
4	LBNSEEI	SLOVAQUE	N 1	118
5	FRCEEIA	LESBIENS	1 G	83
6	XTTSAE?	CAFEIER	M 8	80
7	ZBMTEEI	TEXT(a)RAS	14 H	122
8	GGETAAU	MERITIEZ	12 H	110
9	–PRLDUE?	GAGAKU(a)	2 B	75
10	HHMSEAI	PRELUD(E)	15 B	83
11	HMES+CNO	HAI	O 3	33
12	BROOAIU	HAMEÇONS	C 1	78
13	–VNGEEIA	BUSAI (b)	8 A	24
14	NO+OSUDT	AVINEE	6 E	32
15	OU+PTTFL	DATIONS	E 5	32
16	FLUT+MRE	POT	O 8	36
17	FLUMR+AY	ZEST	O 12	39
18	FLRM+LOE	YVAN	10 B	33
19	MREL+OW	LOF	11 I	26
20	MORNEL	WU	F 14	31
21	LORM	NE	15 L	18
22		MOLE	D 12	10
		TOTAL		1169

(a) Musique de cour de l'Empire japonais. (b) *Belg* : recalai.
1. P. David, 10 ; 2. A. Rys, 10 ; 3. G. Crifo, 10.

● La partie n° 328 (Le Perreux) est améliorable. Au 2e coup, il faut jouer BIAISÉE, 11 E, 36, au lieu d'EXCISA (34). Mme Burgart, RIBEAUVILLÉ.

Enfin un nouveau club à Paris : le Scrabble-Club Elysées, 7, rue F.-Bastiat, 8e. Parties, mardi et jeudi 14 h 30 et 17 h, mercredi 20 h 45. Code porte A0976. *Tél. : 45-63-90-19.*

mots croisés

n° 581

MOTS CROISÉS N° 581

Horizontalement

I. Utiles aux *joueurs de tennis, elles* sont indispensables pour les *météorologues*. – II. Plus que confortable. Ce n'est pas un endroit couru. – III. Si elle est double, cela facilite les I. Tant qu'ils sont intérieurs, on peut garder espoir. – IV. Bouche d'aération. On l'a touché. Inodore. – V. Il a bien raisonné. Il est un peu nu. – VI. Possessif. Assembla. Il compte en politique. – VII. Son sourire est rare. Aimée de Kipling. – VIII. Se dit aussi. Lettre grecque. Il n'a absolument rien de blanc. – IX. C'est la galère. Apprend à voler. – X. Que deviennent leurs ambitions réformatrices ?

Verticalement

1. Il se situe plutôt en haut de la page. – 2. Surprenantes, quasi par définition. – 3. Il n'est plus question qu'elles bougent. Opéra. – 4. Romains unitaires. Vit la nuit. – 5. Peut être une fin. C'est aussi une fin. – 6. Prénom. C'est un grave défaut. – 7. Parle à mots choisis. Peut amener à la télévision. – 8. Remet dans le mouvement. Dans l'auxiliaire. – 9. Ont du mal à se faire entendre. Note. – 10. Permission. Prennent le large. – 11. Bien arrangée. A mettre en bière. – 12. Fit des remarques. Par soin ou pour rire ? – 13. On ne les entend guère.

SOLUTION DU N° 580

Horizontalement

I. Rolling Stones. – II. Epousera. Bouc. – III. Vert. Futilité. – IV. Erg. Fleuris. – V. Langue. Ragera. – VI. Atèle. Séné. Er. – VII. Totalité. Aemi. – VIII. Eits. Pesantes. – IX. Ure. Ose. Otait. – X. Résidentielles.

Verticalement

1. Révélateur. – 2. Opératoire. – 3. Lorgnettes. – 4. Lut. Glas. – 5. Is. Fuel. Od. – 6. Nèfle. Ipse. – 7. Grue. Steen. – 8. Saturées. – 9. Iran. Aoi. – 10. Obligeante. – 11. Noise. Etal. – 12. Eut. Remeil. – 13. Scénariste.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés ®

N° 583

Horizontalement

1. EEMORRTU (+ 1). – 2. AAIMNOT. – 3. EGIMNORT (+ 2). – 4. AEIMNNOS (+ 4). – 5. AEEMMRTU. – 6. ABEIILMT. – 7. AAEIQRT (+ 1). – 8. AAENRTUV. – 9. EEFPRSSU. – 10. EMNORRSU. – 11. CMNPTUU. – 12. AEIIQTUV. – 13. EEGITUZ (+ 1). – 14. AEIPRT (+ 8). – 15. AABEENNT. – 16. AAEFINT (+ 1). – 17. BEEEINR. – 18. EHILOPRT.

Verticalement

19. AINOOSSZ. – 20. AEMNNOT (+ 1). – 21. AEIPRTUV (+ 1). – 22. AEINRSTZ. – 23. ACEIIMNX. – 24. ACEIMNT (+ 2). – 25. EILNOUUV. – 26. AEEELMMR. – 27. AEIMNOQU. – 28. ACEIPRT (+ 4). – 29. INOQRUU. – 30. AEFIIRTT. – 31. ACELRTU (+ 1). – 32. AAEQRRSU (+ 1). – 33. EFILMSU. – 34. EELOSSST. – 35. EELMNTU (+ 1).

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais impliquables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

Anachronique. A propos de l'ODS, lire notre chronique de scrabble ci-dessus.

SOLUTION DU N° 582

1. CAPACITE (ACCEPTAI). – 2. ADVENUE. – 3. ORIGINAL. – 4. YOURTES. – 5. IMPENSES. – 6. NIRVANA (NAVARIN). – 7. FOIREUSE (SERFOUIE). – 8. INERTE (ENTIER NITREE RETINE TERNIE). – 9. ESPIONS (PESIONS). – 10. LANCEOLE, en forme de lance. – 11. GRABEN, fossé tectonique. – 12. RECONNUE. – 13. TREMOLO. – 14. AERATION. – 15. RESCINDE (DISCERNE). – 16. QUATUORS. – 17. EVALUES (LAVEUSE). – 18. SIDERITE. – 19. SALUES (LAUSES SAULES). – 20. VALSEUSE (LAVEUSES). – 21. CODIFIAT. – 22. ETIREES. – 23. ARAMONS (RAMONAS). – 24. PIETONNE (PITONNEE). – 25. AGUERRIR. – 26. GNOMIQUE. – 27. INUSUEL. – 28. ANACONDAS. – 29. ELYSEEN. – 30. SCLERAL. – 31. PEINEE (EPINEE). – 32. DERISION. – 33. CRIARDS. – 34. VITRIOL. – 35. COALISEE. – 36. EVENEMENT. – 37. NIPPAIS. – 38. TOLUOL. – 39. EMPALEES (EPELAMES). – 40. ENIEME.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET

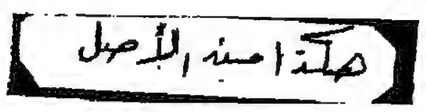

COMMUNICATION

La directive « Télévision sans frontières » au centre des débats au MIP-COM

M. Jack Lang défend le principe de la « préférence européenne »

Protectionnistes, les Européens ? Faux, estime M. Jack Lang qui, en inaugurant, le 12 octobre à Cannes, le Marché international des programmes de télévision (MIP-COM) a retourné l'accusation aux Américains. Ce sont les Douze qui pourraient saisir le GATT, a même lancé le ministre français de la culture, en évoquant la discrimination de fait dont souffrent les programmes européens interdits d'antenne sur les grand réseaux américains.

*« Je n'ai toujours pas bien compris la bataille qui a été menée par certaines autorités officielles américaines contre les Européens et en particulier contre notre pays. J'ai reçu M*me *Carla Hills, secrétaire d'Etat au commerce extérieur américain, une femme dynamique, bagarreuse – je ne lui en fais pas le reproche, – qui aime son pays – elle a raison, – qui m'a présenté une vision des rapports entre les Etats-Unis et l'Europe tout à fait métaphysique, surréelle, mythique, je dirais même fantasmatique... »* C'est sur ce ton ironique que M. Jack Lang a choisi de répondre le, 12 octobre à Cannes, aux accusations répétées de protectionnisme lancées par les Américains après l'adoption de la directive communautaire « Télévision sans frontières » (*le Monde* du 12 octobre). Une ironie parfois grinçante mais tempérée d'humour pour un discours qui se voulait moins une déclaration de guerre qu'une mise au point et un appel à la raison. La directive n'est pas ce *« projet d'élévation de murailles de granit, de fonte ou de bronze destinées à empêcher la diffusion d'œuvres américaines en Europe, redouté par M*me *Hills »*, estime le ministre. C'est en réalité la synthèse de deux idées *« fondamentales »* sur lesquelles les Douze se sont enfin mis d'accord : d'abord le principe selon lequel *« une œuvre de l'esprit, un livre, un film, ne sont pas des produits comme les autres »* ; ensuite l'obligation de *« préférence européenne »* – une expression que M. Lang préfère à celle de *« quotas »*, – essentielle, selon lui, à la construction d'une maison commune. Une maison qui ne peut être construite uniquement par des matériaux venus d'autres continents, mais *« dont les fenêtres doivent être ouvertes au grand vent. Pas seulement le vent de l'ouest, mais le vent du nord, le vent de l'est, le vent du sud »*.

Délais d'adaptation

Quant au protectionnisme, parlons-en, s'est emporté le ministre de la culture. *« Qui a établi en fait une discrimination ? Ce ne sont pas des quotas de 50 % que respectent les réseaux américains, ni de 60 %, ni de 80 %, ni même de 90 %. C'est un quota de 100 % de produits nationaux ! »* Difficile de parler alors de liberté de commerce ou de réciprocité. *« En vérité, si nous étions animés d'un esprit procédurier, ce serait à nous d'introduire un recours auprès du GATT pour discrimination de fait. »*

Mais le ton provocant s'est arrêté là. Et le ministre s'est empressé de démentir toute velléité de riposte, persuadé, a-t-il dit, tout comme la Commission de Bruxelles, que le recours introduit par les Américains se révélerait – *« naturellement »* – infructueux. L'essentiel, a-t-il résumé, est de continuer en Europe *« à encourager la création, la production, à faciliter les échanges et à nous montrer accueillants comme nous avons toujours été (...). Car, en matière de non-discrimination et d'hospitalité, nous sommes des modèles. »*

L'actualité et la présence de professionnels français – parmi lesquels M. Jean-Pierre Hoss, PDG de la SFP, et Mme Eve Ruggieri, directrice des programmes d'Antenne 2 – imposaient aussi au ministre un retour aux réalités hexagonales. Réalités moins difficiles et moins conflictuelles, selon lui, qu'il y a quelques mois. Le service public bénéficiera l'an prochain de *« la plus forte augmentation de crédits depuis 1982 »*, et la polémique qui a opposé tout l'été les chaînes privées à des pouvoirs publics décidés à durcir leurs règles de programmation, devrait aujourd'hui s'apaiser. Le gouvernement s'apprête en effet à arbitrer entre les *« exigences de la création »*. Autrement dit, les revendications des auteurs et producteurs et *« certaines nécessités de transition »* rendues obligatoires par la jeunesse et la fragilité des nouvelles chaînes. Une façon d'indiquer que le gouvernement ne cédera pas sur les principes – *« les textes doivent s'appliquer »* – mais qu'il fera preuve de souplesse en consentant de substantiels délais d'adaptation.

Quotas ou pas quotas, querelles euro-américaines ou purement gauloises, la présence au MIP-COM des producteurs d'outre-Atlantique reste toujours aussi flamboyante. Turner affiche son nom en lettres géantes, Warner Bros arbore fièrement son logo (Bug's Bunny) délicieusement rétro, la Columbia rayonne, sans rien laisser paraître de son rachat par Sony, et le stand du producteur français Télécip a laissé sa place à celui de la Twentieth Century Fox ! Il n'y a guère qu'Antenne 2 et FR 3 – dont les deux sigles symboliquement liés tapissent les colonnes du Palais des festivals – pour tenter de leur disputer la vedette.

ANNICK COJEAN et PIERRE-ANGEL GAY

Les Etats-Unis accentuent leurs attaques contre la CEE

Les Etats-Unis sont décidés à contester par tous les moyens les mesures prises récemment par les Douze pour réglementer la circulation des programmes de télévision, *via* la directive *« Télévisions sans frontières »* adoptée par la CEE le 3 octobre, et la convention sur la télévision trans-frontières du Conseil de l'Europe. Les Etats-Unis estiment que ces textes violent les principes du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), organisme devant lequel ils vont porter plainte.

Après Mme Carla Hills, représentante spéciale du président Bush pour le commerce, qui dénonçait dans la directive des Douze une mesure *« protectionniste, injustifiable et discriminatoire »* (*le Monde* du 12 octobre), le représentant américain du GATT, M. Rufus Yerxa, s'est élevé mercredi 11 octobre contre la convention, et notamment son article 10, qui, selon lui, *« oblige les signataires à faire preuve de discrimination à l'égard des films non européens dans leurs programmes télévisés »*.

A Bruxelles, au siège de la Commission européenne, on répond que le GATT n'est pas le cadre idoine de consultations, entre Europe et Etats-Unis, puisque les programmes de télévision font partie du secteur des services, objet des discussions séparées de l'Uruguay Round. A cette contestation de la démarche américaine sur la forme, s'ajoutent des arguments de fond : la directive n'ayant pas de caractère *« obligatoire »* pour l'imposition de quotas de programmes européens, elle *« est parfaitement compatible avec les obligations internationales de la Communauté »*, estime la Commission. Plus largement, la CEE refuse de considérer la culture, et donc les programmes télévisés, comme une marchandise ordinaire.

Le 2 octobre, le président de la Commission, M. Jacques Delors, déclarait ainsi : *« A nos amis américains, qui ont pris l'initiative d'attaquer devant le GATT quatre pays qui ont adhéré à la convention du Conseil de l'Europe, je voudrais simplement poser une question : avons-nous le droit d'exister ? Avons-nous le droit de perpétuer nos traditions, notre patrimoine, nos langues ? Est-ce que la défense de la liberté, si haut proclamée ailleurs, ne passe pas non plus par l'effort que fait chaque pays, ou ensemble de nombreux pays, pour faire qu'à travers l'audiovisuel chacun puisse garder son identité ? »*

A l'évidence, la réponse n'est pas la même des deux côtés de l'Atlantique.

M. C. I.

LETTRES

La deuxième sélection du Goncourt

Le jury du prix Goncourt vient de rendre publique sa deuxième sélection pour le prix qui sera attribué le 20 novembre.

Une dernière sélection sera communiquée le 10 ou le 11 novembre, à l'occasion de la Foire de Brive.

Les dix titres sont les suivants : *le Palais des nuages*, de Patrick Carré (Phébus) ; *l'Enfant multiple*, d'Andrée Chedid (Flammarion) ; *les Comptoirs du Sud*, de Philippe Doumenc (Le Seuil) ; *le Livre brisé*, de Serge Doubrovsky (Grasset) ; *la Chair des pierres*, de Jacques Folch-Ribas (Robert Laffont) ; *les Folies Kœnigsmark*, de Gilles Lapouge (Albin Michel) ; *les Escaliers de Chambord*, de Pascal Quignard (Gallimard) ; *Un grand pas vers le Bon Dieu*, de Jean Vautrin (Grasset) ; *Je suis écrivain*, de François Weyergans (Gallimard) ; *Mon Beau Navire*, d'Anne Wiazemsky (Gallimard).

Le prix Louise Weiss-Bibliothèque nationale à Jean Gattegno

Le prix Louise Weiss - Bibliothèque nationale 1989 a été attribué à M. Jean Gattegno, directeur du livre et de la lecture, pour son action en faveur du livre, a annoncé, jeudi 12 octobre, la Bibliothèque nationale.

Ce prix, prévu par Mme Louise Weiss comme devant récompenser *« une personne ayant contribué par ses recherches, ses publications et ses techniques à la conservation, à la connaissance et au développement des arts du livre et des bibliothèques »*, avait été attribué pour la première fois en 1987 à Henri-Jean Martin et, en 1988, à Bernard Pivot.

[Né en 1935, Jean Gattegno, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'anglais et docteur ès lettres, est, depuis 1981, directeur du livre et de la lecture au ministère de la culture et président du Centre national des lettres. Spécialiste de littérature anglaise, il a été notamment le traducteur et le biographe de Lewis Carroll.

Jean Gattegno doit quitter la direction du livre le 1er novembre pour devenir le délégué scientifique de l'Association pour la Bibliothèque de France.]

Au Blé Vert
Le Club de Jeux du
"Pousse au Crime"
"Célèbre Bar Américain"
Tous jeux de cartes autorisés
Tarots - Belote - Gin Rami - Bridge - Rami ...
Venez vivre votre passion au cœur de St Germain des Prés
15 rue Guisarde
75006 Paris
☎ **46.33.13.76**
Ouvert tous les jours de 15 h à l'aube même le dimanche

Jean-Marie Chauvier
URSS : Une société en mouvement
Un guide très vivant avec lequel on aimerait discuter
Bernard FÉRON Le Monde
Un livre remarquable
Georges MONTARON T.C.
320 p. 139 F
éditions de l'aube

Le premier groupe mondial de publicité tente d'éviter une OPA

Un Français, M. Robert Louis-Dreyfus nommé directeur général de Saatchi

En professionnels de la publicité, c'est par un véritable « coup » que les frères Maurice et Charles Saatchi, dirigeants du premier groupe mondial publicitaire, tentent d'étouffer une possible offre publique d'achat contre leur empire (*le Monde* du 13 octobre). Ils ont annoncé, jeudi, l'entrée en fonction le 1er janvier au poste de directeur général, d'un Français, M. Robert Louis-Dreyfus.

Membre de la famille des banquiers Louis Dreyfus, âgé de quarante-trois ans, M. Robert Louis-Dreyfus était auparavant président-directeur général d'IMS International, seconde entreprise mondiale dans le domaine de l'étude de marché (avec soixante filiales) et leader mondial du conseil en pharmacie. Il avait revendu IMS International en 1988 au groupe Dun and Bradstreet pour 1,77 milliard de dollars (10,8 milliards de francs), soit vingt fois plus que la valeur de sa société cinq ans auparavant.

Un ancien d'IMS, Charles Scott, l'accompagne chez Saatchi où il assurera les fonctions de directeur financier, poste que les frères Saatchi cherchaient à pourvoir depuis des mois. Ces deux nominations, selon plusieurs analystes, réduisent le risque d'OPA, puisqu'elles correspondent à la restructuration du management demandée par le premier actionnaire du groupe, la firme américaine Southeastern Asset Management.

M. Maurice Saatchi, qui reste président de sa société, a d'ailleurs téléphoné personnellement à plusieurs analystes afin de leur expliquer ces nominations. *« Nous cherchions un directeur financier, mais nous avons décidé, Charles et moi, de nous adjoindre un directeur général qui apporterait de la fraîcheur au groupe »*, a-t-il expliqué. Maurice Saatchi et son frère s'occuperont de la stratégie tandis que M. Robert Louis-Dreyfus assurera la direction courante et la responsabilité financière.

La première tâche du nouveau directeur général sera de vendre l'activité consultant du groupe – mise en vente depuis juin – afin que le groupe puisse se centrer sur le conseil en publicité. M. Robert Louis-Dreyfus a écarté les rumeurs d'une future OPA en expliquant qu'il n'aurait pas *« rejoint une société qui serait sur le point d'être rachetée »*.

L'action Saatchi a baissé de 3 pence, jeudi, pour se fixer à 344 pence. Cependant, de nombreux observateurs doutent encore de la possibilité pour le groupe de sortir de ses difficultés financières et se posent des questions sur le rôle joué auprès du premier actionnaire du groupe, Soustheastern Asset Management par divers autres actionnaires non identifiés – hormis MM. Silvio Berlusconi et Robert Jacoby (*le Monde* du 13 octobre).

YVES-MARIE LABÉ

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BOBIGNY

Par jugement en date du 20 mai 1987 aujourd'hui définitif, la 15e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Bobigny a condamné LAURENT Roland Charles, né le 13 novembre 1926 à Verneuil-en-Halatte (60), entrepreneur, demeurant, 28, Grande-Rue Maysel, Cires-les-Mello (60660) à 15 mois de prison pour avoir frauduleusement soustrait à l'établissement et paiement de l'impôt.

Pour extrait conforme.

P./LE GREFFIER EN CHEF

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 13e chambre de la cour d'appel de Paris du 9 mars 1989, M. MORET Jean-Claude, né le 24 octobre 1956 à CASABLANCA (Maroc), demeurant, 4, boulevard Anatole-France, 92100 Boulogne-Billancourt, a été condamné à la peine de 10 000 F d'amende pour contrefaçon de marque, commise en 1983 à Paris.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.

P./ LE GREFFIER EN CHEF

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris du 23 mai 1989, M. MOREAU René, né le 21 juin 1921 à Pons (Charente-Maritime), demeurant 121, rue Manin, Paris (19e), dirigeant de fait de la SA Ibis Hôtel, 18, rue Marx-Dormoy, Paris (18e), au moment des faits, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale (faits commis courant 1983 et 1984).

La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Journal officiel, le Monde, France-Soir*. L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, selon les modalités fixées à l'article 1741 du Code général des impôts.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. *P./le greffier en chef.*

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris du 23 mai 1989, M. MOREAU Pierre, né le 23 novembre 1931 à Pons (Charente-Maritime), demeurant aux Chauvaux, 17800 Pons, président du conseil d'administration de la SA Ibis Hôtel, 18, rue Marx-Dormoy, Paris (18e), au moment des faits, a été condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale (faits commis courant 1983 et 1984).

La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Journal officiel, le Monde, France-Soir*. L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, selon les modalités fixées à l'article 1741 du Code général des impôts.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. *P./le greffier en chef.*

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 24 mai 1989, M. Philippe Lucien Gaston METIVIER, né le 2 décembre 1951 à Reims (51), demeurant à Meaux (77), 45, cours Pinteville, a été condamné à 15 mois d'emprisonnement avec sursis et à 80 000 F d'amende pour fraude fiscale en matière de TVA par défaut de souscription des déclarations des recettes de décembre 1982 et des recettes des années 1983 et 1984, fraude fiscale en matière de bénéfices industriels et commerciaux et d'impôt sur le revenu pour 1982, 1983 et 1984, omission de passation d'écritures (années 1983 et 1984) et infraction à la législation sur la facturation (en 1983 et 1984).

La cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait dans *le Journal officiel, le Monde, le Figaro*, et l'affichage de cet arrêt, par extrait pendant 3 mois selon les modalités fixées à l'article 1741 du Code général des impôts.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. P./ LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE

Audience publique du tribunal correctionnel de Nanterre, 15e chambre du 16 septembre 1988.

A la requête de M. le Procureur de la République, M. LENTZY Wladimir, né le 24 septembre 1928 à Levallois-Perret (92), demeurant 91, rue Lecourbe, Paris (15e), a été condamné à la peine de six mois d'emprisonnement pour fraude en vue de se soustraire à l'établissement ou au paiement de l'impôt-omission ou passation dans un livre comptable d'écriture inexacte ou fictive.

Le tribunal a ordonné par extrait la publication du jugement dans *le Journal officiel* et *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

P./le greffier.

Par jugement contradictoire rendu le 22 juin 1989, le Tribunal de Grande Instance de Metz a condamné M. OLIVIER Denis, né le 9 novembre 1946 à Paris (12e), commerçant, demeurant 8, en nouvelle rue Espace-Serpenoise, 57000 Metz, pour usage frauduleux de marque, courant 1988 à Metz, à 10 000 F d'amende.

Le Tribunal a ordonné l'insertion par extrait dans *le Monde, le Figaro, le Républicain lorrain* et l'affichage pendant six mois à la porte de la boutique VERSION ORIGINALE.

Pour extrait conforme.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale pour fraude fiscale

Par jugement en date du 10 mai 1989 (contradictoire) sur opposition, jugement du 23 avril 1986, la onzième chambre matin du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale, omission de passation d'écritures, à la peine d'un an d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende, LELLOUCH Jean-Pierre, né le 4 août 1942 à Constantine (Algérie), cadre audiovisuel, demeurant 51, promenade de la Plage, à Marseille (13).

Le tribunal a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement, par extrait, dans *le Journal officiel, le Monde, le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. Procureur de la République sur sa réquisition. N'y ayant appel.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire) en date du 3 mai 1989, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour tromperie sur les qualités substantielles des prestations de service offertes – infraction aux règles de la facturation – pour avoir à Paris et sur le territoire national, courant 1984, 1985 et 1986 :

1°) trompé ou tenté de tromper le contractant sur la nature, l'espèce et les qualités substantielles des prestations de service ;

2°) omis de conserver un exemplaire des factures d'achat relatives à des fournitures ;

3°) omis de délivrer une facture d'un montant de 838 F dès la réalisation de la prestation de service ;

4°) établi des factures ne comportant pas une ou plusieurs des mentions obligatoires prévues à l'article 31 al. 3 de l'ordonnance du 1er décembre 1986.

M. LAMBOTTE Didier Henri, né le 15 février 1955 à Paris (4e), figurant, demeurant, 1, rue Alexis-Carrel à EVRY (91), à la peine de 18 mois d'emprisonnement avec sursis et à 10 000 F d'amende.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire-article 411 CPP) rendu le 22 mai 1989, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour infraction aux mesures générales de sécurité (bâtiment et travaux publics), pour avoir à Paris, le 2 juin 1988, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du travail, en laissant travailler 4 salariés exposés à une chute dans le vide d'une hauteur de 20 m sans protection, à la peine de 4 amendes de 2 500 F chacune, DEMEURE Claude François, né le 5 juin 1949 à Saint-Cloud (92), PDG de la société SOFAPO, demeurant, 154 *bis*, rue de la Concorde à Sainte-Geneviève-des-Bois (91).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire) rendu le 30 mai 1989, la 31e Chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour infraction aux mesures générales de sécurité (bâtiment et travaux publics) en récidive – pour avoir à Paris, le 12 avril 1988, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du travail, en laissant travailler un salarié à environ 20 m de hauteur, sans avoir installé un dispositif de protection collective ou individuelle et en laissant travailler deux salariés sur un échafaudage, à environ 15 m du sol, dépourvu de garde-corps sur chaque côté – à la peine de 20 000 F d'amende.

– CARMINE Emile, né le 9 février 1932 à Paris (19e), P.-D G. de société, demeurant à Bobigny (93), 79-89, rue Henri-Gautier.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

Ça vient de sortir

L'Orient selon Guerlain

Voici un beau voyage à travers les Indes, dans lequel vous allez rencontrer du santal rare puisque cet arbre ne dévoile son parfum qu'au bout de cinquante ans, vous suivrez le sillage d'un jasmin exceptionnel, vous serez envoûtée avec l'ylang-ylan et c'est le nirvana ! Vous êtes en train de découvrir le dernier parfum Guerlain, Samsara, dans son flacon rouge aux formes d'inspiration orientale, comme son contenu. Divin !

Complètement Dunhill

Vous n'avez pas besoin d'être fumeur pour aller chez Dunhill, car sa gamme d'eau de toilette « Edition » s'est vue complétée par treize nouveaux produits, pas moins, notamment des produits de soins telle une crème gommante ! Une raison de plus d'aller du 8 au 17 novembre au 15, rue de la Paix, dates d'une exposition consacrée aux objets rares créés depuis 1907 par Alfred Dunhill.

Soins biologiques

Le lancement de produits de soins biologiques, au printemps dernier, et le succès remporté, a encouragé la marque hollandaise Biodermal à lancer une ligne de produits solaires. Toujours à base de substances naturelles contenant, entre autres, la crème UV-plus dans laquelle vous trouverez de la prémélanine, un activateur très efficace pour le bronzage. Pensez-y pour vos « Seychelles » d'hiver !

Regardez !

Il n'y a pas trente-six solutions. Vous rêvez que Jean Gabin vous dit : « T'as d'beaux yeux, tu sais ! » Vous rêvez qu'on compare votre regard à celui de Greta Garbo ? La solution s'appelle « Cristal Mascara » d'Outdoor Girl. Le secret ? Il contient de la glycérine ! 39 F le tube !

Génial !

Tout simplement magnifiques les foulards « Salvador Dali ». Ils représentent les cartes du tarot de Dali dont cinq seront tirées chaque année. Ces foulards deviennent alors des œuvres d'art, ils sont numérotés, et cela en parfait accord avec les gouvernements de Madrid et de Catalogne. Les cinq premiers exemplaires seront mis aux enchères chez Christie's. Les autres sont à votre disposition contre 1 700 francs environ. Points de vente au tél. : 42-25-98-48.

Il décoiffe !

Qui l'eût cru, un livre qui décoiffe ! Mais oui, aux éditions EPA, cela existe grâce à Thierry Emptas et François Lemeunier, puisque ce sont les auteurs du superbe livre Cabriolets américains. Un livre qui rend un vrai hommage à l'automobile et qui nous fait oublier la voiture d'aujourd'hui, devenue si triste sans ses chromes et sans ses ailes requins ! 270 F.

Atchoum !

Attention, c'est le temps des atchoums et des reniflements ! Si cela est dans vos habitudes et que votre petit bout de nez devient d'un rouge catastrophique, alors, sachez que les mouchoirs jetables « Page Plus » sont à base de coton et donc tout doux et tout chou pour votre nez.

Rectificatif

Dans notre page spécial luxe et dans l'article concernant Frédéric Castet et sa maison de fourrure, il fallait, bien sûr, retenir l'adresse : 52, rue Pierre-Charron, mais oublier le « Carré d'Or George V » qui précédait.

Griffé de haut en bas

Comment faire pour se mettre une chemise Dior, une cravate Jean Patou avec un costume Pierre Cardin et le tout souligné par un imperméable Lapidus ? Un conseil, allez chez La Vogue, qui travaille avec les grandes marques de la couture et qui réussit à assembler le tout, grâce à un savoir-faire dont la renommée n'est plus à vanter ! 38, boulevard des Italiens, à Paris.

La glasnost des jeux !

La devise pour le dernier jeu Monopoly est le rouble, et même, pour 400 roubles cash, vous pouvez vous offrir la rue Arbat ! En effet, Kenner Parka Tonka vient d'éditer, avec l'association France-URSS, un Monopoly russe au prix de 19 roubles seulement, ou, si vous préférez, 190 francs ! Pour les futurs Michel-Ange, il nous vient des Etats-Unis le Pictonary Junior, qui fait un malheur là-bas. Ce jeu consiste à jouer en équipe, à faire deviner un mot, en moins d'une minute, à l'aide d'un dessin que le joueur lui-même aura gribouillé, c'est drôle comme tout ! 150 francs. Pour les fous de Trivial Pursuit, très nombreux, l'édition junior s'est déjà agrandie d'un deuxième tome, avec 3 000 nouvelles questions destinées aux chérubins de sept à quinze ans ! 170 francs environ.

Le choix dans le poids !

Le design des nouveaux pèse-personnes électroniques de Sahnle est dû au bureau de style Busse Design, responsable d'une gamme de 6 modèles, dont un ultra-plat. Il pèse de 500 g en 500 g, jusqu'à 130 kilos et s'utilise avec une facilité enfantine. Il suffit de l'effleurer avec le pied et, aussitôt, il affiche le poids, puis, il s'arrête tout seul, au bout de cinq secondes, de 200 à 380 F selon le modèle.

La fête de Cerruti !

Le plus parisien des grands créateurs italiens, Nino Cerruti, vous invite à la fête. une fête dans le sillage de son parfum, « Nino Cerruti pour femme », que vous trouverez chez votre parfumeur, accompagné d'un superbe sac du soir, noir, en satin mat et en forme de demi-lune, le tout pour seulement 295 F !

Destination Golf.

Envie de faire 18 trous en Côte d'Ivoire ? C'est tout à fait possible, à partir de 6 925 F ! Oui, comme les golfeurs sont de plus en plus nombreux, il n'y a pas à s'étonner de voir la création d'une agence de voyages ne proposant que des séjours pour les adeptes de 18 trous. Bref, suivez la petite balle partout dans le monde grâce à Destination Golf, 8, rue Damat, 75005 Paris.

Plouf !

Chère madame, vous êtes une adepte du délicieux parfun « 1 000 » de Jean Patou, mais vous n'aviez pas droit à une ligne de bain comme celle qui existait déjà pour « Joy ». C'était injuste, certes, mais séchez vos larmes, car vous êtes récompensée. Justement, « 1 000 de bain » vient de sortir avec un savon, une poudre, un lait et un gel moussant, tous, évidemment parfumés !

Les beaux gris.

Ah, que j'aimerais passer tous les jours devant chez Madelios, avec 975 F dans la poche et m'offrir, à chaque fois, une écharpe en pur cachemire dans un ton de gris différents. Puis un jour, je m'offrirais, sans doute, une chemise Viyella avec son dessin prince de Galles à 495 F, et, encore, comment résisterai-je à un costume, dans une mesure personnalisée et dans le tissu de mon choix, à partir de 3 800 F ? Place de la Madeleine à Paris.

Une naissance « rose ».

Bienvenue au monde ! « Gina Lollobrigida » vient de naître ! Elle est toute jeune d'ailleurs. Aussi me dit-on qu'elle est très saine et vigoureuse, haute d'environ 1 m avec, en moyenne, cent pétales ! Vous avez sûrement deviné qu'il ne s'agit pas de celle que vous connaissez déjà, mais d'une nouvelle rose de Meilland qui porte son nom ! Chez les pépiniéristes.

Plus cher, tu meurs !

Bonjour mesdames, aujourd'hui nous sommes très heureux de vous présenter la beauté la plus chère ! L'ex-numéro un était proposé par la Prairie, une marque horriblement dispendieuse, mais voici qu'elle est désormais détrônée par des Japonais (bien sûr) qui nous proposent « Ex La Crème » de Kanebo Sensai, vendue en pot de 40 g contre 2 500 F, une bouchée de pain quoi ! Mais elle promet des miracles !

GUNNAR P.

(Publicité)

FOURRURE SAISON

EN PARLANT AUJOURD'HUI DE FOURRURES ET DE CUIRS vous n'allez pas nous trouver à l'avant-garde, puisque le premier vêtement de l'homme était, naturellement, la fourrure ! « C'était du lynx », aime à préciser le grand créateur Frédéric Castet, qui ouvrira sa boutique très prochainement. Et si ce qu'il dit est vrai, c'est que l'homme a bon goût, car le lynx, s'il est de provenance sibérienne, est la fourrure la plus chère du monde. Le saviez-vous ? Mais il n'y a pas que le lynx qui se fasse désirer, et les fourreurs le savent très bien. Oui, dans ce monde de la fourrure, il y a beaucoup de modes et de changements.

Pour la saison à venir, les différentes tendances ne manquent pas ! En général, un style s'affirme à partir de formes et de volumes proposant une ligne très ample pour un meilleur confort et pour une allure plus mouvementée. Que celles qui aiment la taille fine et marquée ne s'affolent pas, elle est toujours présente ! Si vous aimez jouer avec les cols, sachez qu'ils se laissent, ouverts ou fermés, selon vos désirs, qu'ils soient cols châle, officier, cassé... Si vous aimez les vestes, vous avez deux possibilités : quand elles sont longues, elles « jouent » (comme c'est terriblement la mode de dire) l'ampleur et vous donnent une silhouette fluide et décontractée, tandis que les vestes courtes effleurent le corps. La mode est aussi dans les pelleteries, bien que les changements soient peu spectaculaires, puisque, cette année encore, le roi couronné, c'est, bien sûr, le vison. Le renard, lui, tient bon et reste « up to date », on lui a attribué souvent le second rôle de la garniture. Mais quel rôle ! La marmotte d'Amérique a fait un grand pas en avant, les ragondins et les castors retrouvent leur noblesse, c'est-à-dire qu'ils sont ejarrés et rasés. Dans l'ensemble, les couleurs qui dominent sont naturelles et chaudes. Mais la fourrure est aussi une activité qui a son poids économique. Oui, elle fait travailler plus de 20 000 personnes réparties entre 2 000 entreprises. Donner un véritable chiffre d'affaires de ce que la fourrure représente serait pratiquement impossible, puisque les statistiques ne tiennent pas compte des maisons de couture, qui, comme vous le savez, ne font pas uniquement dans le tweed et dans la mousseline. Le secteur de la fourrure demande un très grand professionnalisme et autant de patience. Il faut savoir élever, bien choisir les peaux, lustrer, créer... bref, il s'agit là, plutôt, d'un art. Ces métiers ne s'apprennent donc pas en une nuit ! C'est du travail de tradition, d'ailleurs, vous pouvez vous-même constater que le savoir se transmet souvent de père en fils. C'est très courant dans cette discipline. Bref, en France, nous sommes très professionnels dans ce domaine précieux. Et savez-vous qu'acheter une fourrure n'est pas toujours facile ? C'est pourquoi vous serez étonné, en entrant chez un des fourreurs choisis dans ces pages, de l'accueil que vous allez rencontrer. Leurs conseils savants sont proposés plutôt deux fois qu'une, parce qu'un fourreur ne supporte pas de voir une cliente partir avec une fourrure dans laquelle elle ne sera pas heureuse ! Oui, cet amour du métier, cela existe encore ! Et puis, ne trouvez-vous pas qu'il commence à faire un peu frisquet ?...

● LA FOURRURE A MONTPARNASSE

Montparnasse et ses environs ont leurs adresses précieuses pour la fourrure et, depuis plus de trente ans, celles des boutiques Raymond Lescur, au Centre Maine-Montparnasse, 17, rue de l'Arrivée et 125, rue de Sèvres. Chez lui règne le prestige avec, par exemple, la jeune et charmante collection de Christian Dior dans laquelle nous avons adoré un « petit » manteau en peau lainée, incrusté d'agneau pour 11 590 F. Voici encore des fourrures et des pelisses signées Yves Saint Laurent et ce manteau en vison « Saga » allongé à 39 500 F. Côté cuir, un superbe ensemble marine en agneau velours, la veste et le pantalon pour 6 820 F. Sans oublier, pour hommes et femmes, toute la collection Burberrys ! Crédit gratuit.

● OCCASIONS RARES

Comme son nom ne l'indique pas, Les Deux Oursons est l'endroit rêvé pour celle qui aime la fourrure d'occasion et les affaires rares ! Il se passe tous les jours quelque chose ici, alors, mieux vaut y aller souvent pour trouver, par exemple, le manteau de vison « Saga Dark », allongé, à 6 900 F, les vestes de même qualité pour 4 500 F, parfois, votre bonheur ne vous coûtera que 500 F, bien que cela soit parfois signé par de grands couturiers ! Vous trouverez aussi des fins de séries. On vous assure également toutes les transformations, réparations et autres nettoyages grâce à l'atelier qui se trouve dans la même maison. Mais, n'oubliez pas, je vous le répète : allez-y souvent ! Les Deux Oursons, 106, bd de Grenelle, 75015 Paris.

● LE PIED A L'ANGLAISE

Si vous cherchez une chaussure à l'anglaise dont la renommée n'est plus à faire, un seul nom : la chaussure Church's. Plus classiques, plus élégantes et plus chics que Church's « you die » ! En effet, tout les lords et gentlemen visant la qualité ne se chaussent pas autrement. Ah ! ces cuirs d'une qualité si remarquable que l'on a envie de les caresser ! Chez Church's on ne cherche pas la couleur, ici, il est question de tons subtils, de nuances rares, c'est comme les couleurs des Rolls Royce. Bref, un homme chaussé par Church's ne peut être qu'un homme heureux, d'autant plus qu'il y a un choix de modèles qui saura satisfaire les plus délicats.

● TOUTES LES PEAUX CHEZ GASKA

Cela fait quarante ans que le créateur Louis Gaska vit une histoire d'amour avec la fourrure. Dans son magasin, qui cache son atelier à l'arrière-boutique, vous pouvez trouver toutes les peaux imaginables, allant de la veste de mouton doré à 4 900 F jusqu'aux zibelines et aux lynx. Ses créations peuvent aussi bien aller du plus grand classicisme aux toutes dernières tendances de la mode. De toutes les manières, le travail est de la plus grande qualité. Voici des manteaux en vison « Saga Royal » pour 26 000 F, des veste 7/8 à partir de 15 000 F. Toujours dans des couleurs naturelles, voilà des manteaux en renard argenté à partir de 36 000 F, sans oublier le mouton retourné, huilé et, donc, imperméable, pour, seulement, 5 900 F ! Louis Gaska, 9, rue Armaillé, 75017 Paris.

● LA FOURRURE A L'ITALIENNE

Ricardo Rozzi a, pour mieux vous accueillir, somptueusement transformé sa boutique, puis il a trouvé les plus belles peausseries, aussi bien des visons que des renards. Avec ces derniers, il propose la plus grande variété de couleurs naturelles jamais vues en France comme le « Firo-Ice », un renard blanc crème aux reflets de couleurs différentes ou un cristal naturel, c'est-à-dire rosé avec des mèches grises, ou encore, un argenté sur fond marron glacé, sans oublier les gris argentés. Enfin, si, en plus, vous apprenez que Ricardo Rozzi travaille la

VISON SAGA DE SCANDINAVIE

RAYMONDE LESCUR
FOURRURES-PELISSES
YVES SAINT-LAURENT, CHRISTIAN DIOR
Centre Maine-Montparnasse
17, rue de l'Arrivée, PARIS-15e.

Fourrures Gaska
Prix sacrifiés jusqu'au 30 octobre
Immense choix de manteaux 7/8, vestes, en vison tous coloris et des marmottes, renards, ragondins, lynx, etc... Manteau en vison allongé à partir de 15 900 F
9, rue d'Armaillé - 75017 Paris. 43-80-15-66 - 43-80-17-31

Christian Dior
FOURRURE
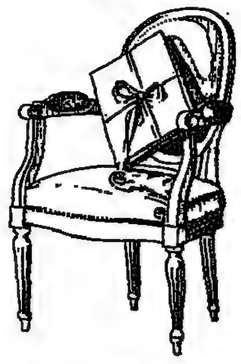
32, Avenue Montaigne
Paris 8e

La Fourrure c'est...

ROTTENBERG Frères
15, rue Rougemont
75009 Paris
Métro : Montmartre
Tél. : 47-70-45-60
45-23-36-33

Au niveau des lacets, il y aurait encore assez peu de différence avec nos concurrents

HOMMES
4, rue du Dragon, Paris 75006.
Tél. : 45-44-50-47
23, rue des Mathurins, Paris 75008.
Tél. : 42-66-25-86
HOMMES ET FEMMES
42, rue Vivienne, Paris 75002.
Tél. : 42-36-22-82
86, rue de Courcelles, Paris 75017.
Tél. : 42-27-23-17
Church's
FAMOUS ENGLISH SHOES

هكذا من الأصل

(Publicité)

ET CUIR 89-90

fourrure à l'italienne, avec des coupes généreuses et des formes magnifiques, vous n'avez plus qu'à retenir son adresse, 13, rue de l'Etoile, 75017 Paris.

● SAGA, UNE AUTRE HISTOIRE !

Quand vous voyez une fourrure de vison ou de renard Saga, qu'est-ce que cela veut dire ? Il s'agit, tout simplement, d'un groupement des meilleurs élevages scandinaves, bref, un signe de qualité, de la meilleure qualité ! Saga, c'est aussi le parrain, en compagnie de Point F, des onze filles de l'équipe de France de ski alpin, qui se voient ainsi habillées à la ville avec une parka et un fuseau en cuir vert et renard Saga « Golden Island ». Et quelle chance n'ont pas eu Balmain, Dior, Scherrer et autres de découvrir du renard rasé Saga (le comble du luxe), pour réaliser leurs modèles de haute couture, car, ces renards-là, font un malheur !

● CACHEMIRE DOUX A PRIX TOUT AUTANT !

Si on veut aller chez David Shiff (4, rue Marbeuf à Paris) ou dans un des Club des Dix (58, fbg Saint-Honoré à Paris, 5, rue des Archers à Lyon) il faut que cela se mérite ! C'est pourquoi il faut monter au premier étage ! Là, s'ouvre une véritable caverne d'Ali Baba où les messieurs pourront trouver sous des griffes telles que Dior, Fath, Carven... la mode, à des prix doux, sans pour autant négliger la qualité. Voici la plus vaste collection de vestes en cachemire jamais vue ! Plus de 200 modèles, avec 4 bronzes différents, 3 tons camel, des carreaux, etc., à partir de 3 750 F. Des manteaux, toujours en cachemire pour 4 995 F. Des blousons en cuir espagnol signés « Torras » à partir de 2 600 F, des écharpes immenses, toujours en cachemire, avec des impressions superbes à 2 695 F et, tout le rayon pour vous, mesdames, bien sûr !

● LA PALETTE SAINT LAURENT

Le divin Yves Saint Laurent aime aussi le vison, et, comble du chic, parfois rasé, pour un manteau ou pour une cape toute noire. Voici encore le manteau 7/8 en ragondin demi éjarré, qui se fait encore plus beau quand il est bordé de marmotte. Cela existe aussi en forme de duffle-coat. Yves Saint Laurent n'aura pas de problème pour séduire les amateurs de rareté avec son manteau de zibeline bargouzine à col géant et manches bouffantes, à rêver debout ! Les popelines sont imprimées girafe, panthère et autres animaux pour devenir pelisses, bordées de mouton et fourrées de lapin. Bref, tout ce que vous aimez. Yves Saint Laurent Fourrures.

● ALEXANDRE, TOUJOURS PLUS LOIN

Chez Alexandre Fourrures on aime la création et la recherche de volumes et de couleurs. La nouvelle collection le confirme. Un des clous est un manteau en vison American Legend « Lunaraine » aux poignets mousquetaires et au col corolle : très star ! L'astrakan Swakara est superbe en gris naturel, pour un manteau aux manches amovibles, en renard, accompagné d'une cravate, toujours de renard. Pour les châles, quoi de plus élégant lorsqu'ils sont, comme chez Alexandre, en laine pied-de-poule noir et blanc, bordés de renard Saga lustré noir ? Pour compléter cette belle collection où le vison, bien sûr, est roi, voici encore de la marmotte, du ragondin, du petit-gris, du castor et, au sommet, des zibelines. Alexandre, 376, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

● LE SPÉCIALISTE DES TRANSFORMATIONS

Thierry Muller est un jeune homme sérieux et qui prend son métier à cœur. Il s'est fait le spécialiste des transformations, il réussit l'impossible, et les gens viennent de loin pour lui confier leurs désirs... et leurs fourrures. Ses trois points forts sont : un grand choix, une finition parfaite et des prix abordables. Bien sûr, Thierry Muller est aussi un créateur et il propose une magnifique collection de fourrures et de cuirs dont un superbe manteau en vison pleines peaux à partir de 25 000 F, une veste en cuir et vison à 5 900 F. Vous rêvez d'autres pelleteries ? Thierry Muller saura vous satisfaire, il adore cela ! Vos désirs sont des ordres et vous ne serez pas déçues ! 72, rue de Flandres, 75019 Paris. Tél. : 40-34-52-50.

● LE PLUS GRAND CHOIX DE PARIS

« Fourrures du Front de Seine » rendent la fourrure disponible aux femmes actives qui travaillent et qui bougent. La star de la saison, c'est la peau lainée pour un prix raisonnable dans une vaste gamme de couleurs et d'aspect : naturel (daim) ou huilé. Ici, les services ne manquent pas, on peut vous proposer un crédit sur mesure, plus une garde et un entretien gratuit pour la première année. Tous les modèles sont disponibles du 38 au 46 et la vente par correspondance est également assurée. Catalogue gratuit sur demande. Voici la veste en mouton doré à 3 900 F, une autre en agneau plongé noir et col châle en renard noir amovible à 4 900 F. « Fourrures du Front de Seine » le plus grand choix de fourrures, 31, quai André-Citroën, 75015 Paris.

● REVILLON JOUE LA CARTE JEUNE

Jean-Paul Avizou, le grand créateur de fourrures chez Revillon propose, cette saison, une collection comportant beaucoup de moutons et de peaux lainées à des prix très accessibles pour des modèles d'une jeunesse éclatante. La ligne, en général, est inspirée par le 7/8, travaillée de façon différente selon la pelleterie. Pour les visons, « Lunarène » en manteau se fait souple et ample, traité sur des bases géométriques. Voici encore des zibelines toujours 7/8, elles sont « bargouzine » ou plus blondes, si vous préférez. L'astrakan revient aussi en force et se mélange souvent avec d'autres couleurs, un mariage que Jean-Paul Avizou sait bien réussir. Revillon, 42, rue La Boëtie, 75008 Paris.

● COLLECTION ROTTENBERG FRÈRES

La collection automne-hiver 1989-1990 pour hommes et femmes présente ses fourrures, cuirs et moutons double face. Une décontraction est de mise, pour les modèles aux allures sportives, à porter en ville comme le week-end. Les manteaux habillés ont eux un zeste de classicisme et beaucoup d'élégance. Ces lignes qui respectent l'ampleur et la souplesse soulignerout parfois la taille. Vous trouverez également de nombreux mélanges : fourrures et cuirs, amusants et peu traditionnels. Les peaux sont choisies avec soin, le soin c'est aussi la qualité du service entretien, des transformations personnalisées et une exclusivité, « Paramité ». La vente des collections au public : 15, rue Rougemont, 75009 Paris.

● LE VISON SE RASE !

Nous vous l'avons déjà dit, c'est le vison qui est le roi, et, chez Coulontjios, comble de chic, il est rasé ! Si vous aimez la fourrure en étoles, elles sont toutes là : naturelles, rouges, bleues, vertes, etc., à partir de 25 000 F. Le vison devient aussi veste, cape, boléro et autre ! Les peaux lainées sont absolument magnifiques, travaillées en spencer, très épaulées et à poignée mousquetaire, dans les gris, camel, taupe, rouge, noir ou vert. Voici de gigantesques écharpes en cachemire et laine, bordées de renard noir ou de vison à 7 500 F. Grand retour du putois de Russie, en 7/8 à 40 000 F, ou en veste réversible peinte de motifs printaniers à partir de 25 000 F. 44, rue de l'Echiquier, 75010 Paris.

● DIOR, PEUT-ÊTRE !

Si vous aimez les cols travaillés, vous serez gâtés chez Christian Dior Fourrure, qui s'en est fait, entre autres, et pour cette saison une spécialité. Les manteaux sont d'une élégance rare, surtout lorsque le vison « irish blue » se travaille en pyramide, comme c'est le cas pour l'un des modèles de la collection haute fourrure. Voici le grand retour de l'hermine, qui est insérée, pour un manteau long à col drapé. Quand le lapin est imprimé pintade, il devient un long parka avec capuche ! D'autres effets « spécieux » sont proposés par une grande veste en agneau de Paris avec un effet « chenil » obtenu grâce à de l'astrakan. Pour les pelisses, le thème est basé sur le mariage de tissu et de fourrure ou de daim et de fourrure. 30, avenue Montaigne, 75008 Paris.

"BRITISH" Notre prochain rendez-vous avec la mode et l'ameublement

Parution le 19 daté 20 octobre 1989

40, RUE LA BOETIE
75008 PARIS
•
44, RUE DU DRAGON
75006 PARIS
•
17, FAUBOURG SAINT-HONORE
75008 PARIS

La fourrure porte un nom :
Riccardo Rozzi

Le plus italien des créateurs français

Prix d'avant saison
ou REPRISE de votre ancienne fourrure

PARIS : 13, rue de l'Étoile, 75017
TÉL. : 47-66-37-37 42-67-68-69
TOULOUSE : Nouvelles Galeries, rue Lapeyrouse, 1er étage

RENARD
SAGA
DE SCANDINAVIE

376, rue St-Honoré
75001 Paris
42-60-03-78

Veste poncho en cuir et RENARD

FOURRURES
THIERRY MULLER
artisan
Belles collections automne-hiver
Clinique fourrures ● Réparations ● Transformations
72, rue de Flandre – Paris – Tél. : 40-34-52-50 – Mº Riquet

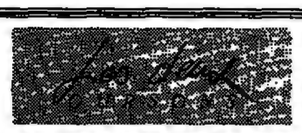

FOURRURES
occasions - fins de séries
106, bd de Grenelle 75015 PARIS
Mº La Motte Picquet
45.75.10.77

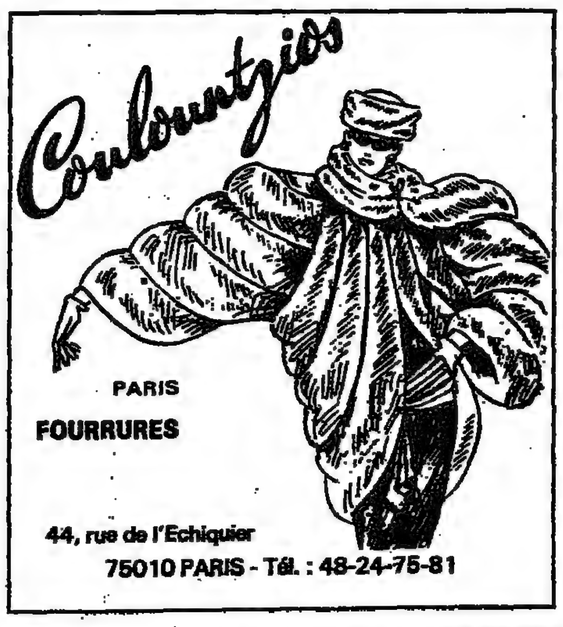

Griffes douces

Au féminin des prix incomparables pour la plus excitante collection de tailleurs (modèle ci-contre 1.995 F en pure laine), robes et manteaux signés de grands couturiers. Au masculin, griffes fameuses à prix doux (costume en super 100, 2.895 F ; veste 100 % cachemire, 3.750 F). Les deux leaders du discount de luxe vous reçoivent dans leurs salons, toujours au premier étage. Au Club des Dix, 58, faubourg St-Honoré à Paris, 60 bis, rue de Paris à St-Germain-en-Laye et 5, rue des Archers à Lyon (2e), de 10 h à 18 h même le dimanche. Au Club David Shiff, 4, rue Marbeuf (8e), du lundi au samedi de 10 h à 18 h.

YVES SAINT LAURENT
fourrures
YVES SAINT-LAURENT RIVE GAUCHE
6, place St-Sulpice, 6

SPORTS

JUDO : championnats du monde

Catherine Fleury sort du flou

La Française Catherine Fleury est devenue championne du monde de judo, jeudi 12 octobre à Belgrade, en dominant en finale la Soviétique Elena Petrova, dans la catégorie des 61 kilos. Claire Lecat a pris la médaille de bronze des 66 kilos, dont le titre est revenu à l'Italienne Emmanuela Pierantozzi . Le Sud-Coréen Byung -Ju Kim s'est imposé en 78 Kilos.

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Quand Catherine Fleury monte sur les tatamis de judo, son univers se réduit soudain à quatre personnes : son adversaire et trois arbitres. Du brouillard qui entoure l'aire de combat lui parviennent seulement les rumeurs du public et les conseils hurlés par d'invisibles entraîneurs. Elle est myope comme une taupe.

Quand elle a rechaussé ses lunettes, jeudi, après avoir battu en finale des championnats du monde une jeune Soviétique métisse, Elena Petrova, la netteté du monde extérieur ne s'est pas rétablie comme à l'accoutumée. Catherine Fleury tanguait, abasourdie d'émotion.

Aucun point n'ayant été marqué durant l'assaut final, les deux combattantes avaient dû attendre le verdict des juges. *« J'ai vu que celui qui me faisait face se prononçait contre moi*, raconte Catherine Fleury ; *ça m'a fait un énorme coup au cœur. Je ne voyais pas que le deuxième juge de coin s'était décidé pour moi. Mais j'ai senti qu'il y avait un doute, un moment d'hésitation, une étincelle d'espoir. Et le juge central a tranché en ma faveur. Je crois que ce qui a fait pencher la balance est une phase de combat au sol, au cours de laquelle je tentais un étranglement sur mon adversaire. Celle-ci m'a tordu les doigts, ce qui est interdit. L'arbitre l'a vue. Il n'a pas sanctionné, mais cela a dû compter à l'instant du verdict. »*

Curieuse explication de l'issue d'une finale des plus incertaines, moins spectaculaire en tout cas que les combats précédents de la Parisienne. En demi-finale, elle exécuta notamment un parfait ramassage de jambes. Elle n'en est pas moins devenue la huitième Française championne du monde de judo.

Catherine Fleury a pourtant longtemps fait figure de mauvaise élève dans ce sport. Instable d'abord, elle a quitté six clubs, avant de trouver en 1987 celui qui semble être le bon : l'ACBB à Boulogne-Billancourt. Elle était également en retard dans sa catégorie (61 kilos). Céline Géraud, de deux ans sa cadette, devenait vice-championne du monde en 1986, alors que « Cathy » Fleury commençait seulement à faire parler d'elle au plan national. Mais à vingt-trois ans, la Française est maintenant une jeune championne du monde.

Cathy Fleury avait enfin du mal à se fixer des objectifs. Après avoir passé son baccalauréat, elle entama successivement des études d'éducation physique, d'action commerciale et d'informatique, sans jamais en achever aucune. Elle semblait avoir les mêmes problèmes au plan sportif. L'an dernier, pour ses débuts internationaux, Catherine Fleury frisa même le zéro pointé. Aux championnats d'Europe de Pampelune, elle fut la seule Française à revenir sans médaille, après avoir subi deux corrections en deux combats. Et, il y a un peu moins d'un an, elle se laissait surprendre aux championnats d'Europe par équipe, précipitant ainsi l'élimination de la France dès le premier tour.

Sous la coupe notamment de Jean-Pierre Gibert, l'entraîneur de l'ACBB, Catherine Fleury vient pourtant de passer tous ses examens avec la note maximale : en un an, elle a remporté, coup sur coup, le championnat du monde universitaire, le championnat de France, le Tournoi de Paris, le championnat d'Europe et, enfin, le championnat du monde, ne concédant dans l'intervalle qu'une seule défaite, lors du tournoi secondaire aux Pays-Bas.

Une densité musculaire exceptionnelle

La puissance physique de Catherine Fleury a tout écrasé sur son passage. *« Elle a un physique d'homme, avec un judo de femme, c'est un énorme atout »*, note un entraîneur. Il ne s'agit pas spécialement d'une tendance du judo féminin, même si la préparation physique y prend une importance croissante. Il se trouve simplement que Catherine Fleury bénéficie d'une densité musculaire exceptionnelle et d'une telle marge de progression au plan technique que, selon Jean-Pierre Gibert, tout laisse à penser que ce titre mondial ne sera pas sans suite. Après la retraite de Brigitte Deydier, triple championne du monde des 66 kilos Catherine Fleury pourrait ainsi devenir le chef de file de la nouvelle génération du judo féminin français.

GILLES VAN KOTE

RALLYE-RAID : les Pharaons

Fenouil met le désert en scène

Le huitième rallye des Pharaons a pris fin, mercredi 11 octobre au Caire, avec la troisième victoire consécutive en autos du Finlandais Ari Vatanen (405 Grand Raid), complétée par un triplé pour Peugeot avec le Belge Jacky Ickx et la Française Michèle Mouton. Déjà vainqueur en 1986, l'Italien Alessandro de Petri (Cagiva Elefant) a remporté la course des motos devant son équipier Edy Orioli et l'Espagnol Carlos Mas (Yamaha XT600).

LE CAIRE

de notre envoyé spécial

Pour ses adieux au rallye des Pharaons, « Napoléon » Todt, directeur de Peugeot Talbot Sport (PTS), avait particulièrement soigné la mise en scène de l'arrivée en demandant à ses trois pilotes de se présenter côte à côte au pied des Pyramides. Une belle démonstration de force des trois lionnes, qui précédaient leurs poursuivants de plus d'une demi-heure et qui demeurent invaincues après trois ans de raids africains.

Producteur-organisateur de ce rallye depuis huit ans, Fenouil n'était pas le moins intéressé par le travail du metteur en scène de PTS. Dans deux mois, il troquera, en effet, sa combinaison blanche et son chèche façon Thierry Sabine pour l'uniforme jaune et le casque intégral des pilotes Peugeot du Paris-Dakar, où il assurera la navigation du Suédois Björn Waldegaard à bord d'une 205 Grand Raid.

« Pour assouvir ma passion de l'Afrique et surtout des déserts, j'ai toujours joué double jeu, plaisante-t-il. *J'ai participé à tous les Dakar (sept comme motard et quatre comme navigateur auto), tout en organisant d'abord le rallye de Tunisie, puis celui des Pharaons. »* A quarante-trois ans, il est, depuis près de vingt ans, de toutes les aventures auto-moto africaines.

Cet attrait pour l'Afrique, Fenouil le doit sans doute à sa naissance et à son enfance au Cameroun, où son père travaillait dans les services des Eaux et forêts. Revenu en France à huit ans, il ne connaissait pas l'école. Plus tard, ce jeune homme mince au regard pétillant et malicieux allait surtout s'intéresser au sport (champion de France universitaire de triple saut et de 4 × 100 mètres avec le Racing) et à la philosophie pour obtenir une licence.

C'est sur les barricades de mai 68 que Jean-Claude Morallet a trouvé ce pseudonyme de Fenouil pour la nature de ses cheveux. C'est ainsi qu'il signe ses premières critiques sur le cinéma... africain dans la revue *Positif* et qu'il écrit son premier roman, *Pour mauvaise conduite*, l'histoire d'un jeune homme qui ne sait pas trop quoi faire dans la vie.

Fenouil, lui, n'a qu'une envie : partir à la découverte des déserts. Engagé à *Moto-Journal*, il rallie Tamanrasset sur une grosse Kawasaki 900 en 1974, puis accomplit la première traversée du Sahara en solitaire. Dès lors, toutes les occasions sont bonnes pour retourner en Afrique.

Ainsi participe-t-il, au côté de Jean-Claude Bertrand, aux reconnaissances du premier Abidjan-Nice (1976), l'« ancêtre » du Dakar. *« Je passais pour le concurrent le mieux préparé*, se souvient-il. *J'étais pourtant parti sans casque intégral, en jeans et en pataugas. »* Dans la deuxième édition, il s'égare en Libye, en même temps que Thierry Sabine, qu'il retrouvera pour les reconnaissances du premier Dakar.

Fenouil n'a pas le caractère *« mégalomane visionnaire »* de son ami Thierry, dont il reconnaît le grand talent d'organisateur. Il se lance pourtant dans une première expérience en créant le rallye de Tunisie en 1981, avant de trouver sa voie en Egypte après des débuts difficiles.

Un voyage hors du temps

« Je ne connaissais de l'Egypte que ce que j'avais appris à l'école. J'avais aussi rêvé en lisant le Mystère de la grande pyramide *ou* les Cigares du Pharaon, *mais j'avais sous-estimé un problème : de tous les déserts africains, celui d'Egypte est le seul sans nomades et donc sans pistes. »* Fenouil mettra quelques années à « trouver » son parcours.

Désormais, des grandes dunes proches de la frontière libyenne au temple d'Abou Simbel, des portiques de la vallée des Lions, abandonnés et protégés des hommes par le désert, à la mer Rouge pour finir au pied des grandes pyramides, le rallye des Pharaons offre un voyage hors du temps à des concurrents venus préparer le Dakar ou vivre une belle aventure auto-moto.

« J'essaie de proposer un parcours de rêve dans le désert, explique-t-il, *avec un tracé varié, sélectif, pour que les meilleurs triomphent mais avec des étapes assez courtes (400 kilomètres environ) pour laisser une marge de temps aux plus lents ».* Le parcours, bien balisé, évite de s'égarer mais permet à ceux qui le connaissent bien de dépasser des moyennes de plus de 100 kilomètres-heure qui deviennent dangereuses pour les motards.

La recette doit être bonne puisque la participation au rallye des Pharaons a augmenté de 15 % cette année, alors qu'elle a chuté dans tous les autres raids tout-terrain. Pour l'avenir, Fenouil regrette le retrait de Peugeot. *« Leur venue nous a permis de mieux faire connaître ce rallye en France*, explique-t-il. *Le pourcentage des concurrents français est passé de 17 % à 38 % en trois ans. De plus, Peugeot nous facilite la recherche de sponsors en assurant plus de retombées médiatiques. »*

Pour séduire de nouveaux participants, Fenouil va donc reprendre ses explorations après le Dakar. S'il parvient à résoudre les problèmes logistiques pour le transport de la nourriture et du carburant, il espère proposer l'an prochain un nouveau tracé de 1 200 kilomètres de dunes le long de la frontière avec la Libye sur lequel les armées de Rommel et de Montgomery se sont poursuivies. Dans le même temps, il va devoir « plancher » sur un projet de nouvelle course, provisoirement baptisée DGV (désert à grande vitesse) dont *l'Equipe* lui proposerait la direction.

GÉRARD ALBOUY

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Nouveau Drouot, samedi 14 octobre, 11 h : collection de fers à dorer ; 14 h : tableaux fantastiques, fers à dorer, tableaux, gravures ; 20 h 30 : tableaux fantastiques.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 14 octobre : Compiègne, 14 h, grands vins ; Sens, 10 h et 14 h 30 : vins, alcools. Dimanche 15 octobre : Argenteuil, 14 h 30 : tableaux ; Chartres, 10 h et 14 h : automobiles, modèles réduits ; La Varenne-Saint-Hilaire, 14 h 30 : tapis d'Orient. Sens, 10 h et 14 h 30 : vins, alcools.

PLUS LOIN

Samedi 14 octobre, Aix-en-Provence, 9 h 30 et 14 h 30 : objets d'art, jouets, tableaux. Besançon, 14 h : grands vins. Dijon, 14 h : livres. La Rochelle, 14 h : livres. Lyon (rue Cronstadt), 15 h : art moderne. Marseille Prado, 9 h 30 et 14 h 30 : mobilier, tableaux. Nantes, 14 h 30 : tableaux modernes, objets d'art. Orléans, 14 h : tableaux, mobilier. Poitiers, 14 h : art nouveau, art déco, poupées. Rodez, 14 h 15 : mobilier, tableaux.

DIMANCHE 15 OCTOBRE

Bayeux, 14 h : livres ; Calais, 14 h : grands vins ; Castillonnes, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. Cognac, 14 h 30 : mobilier, tableaux, Fécamp, 14 h : timbres. Issoudun, 14 h 15 : mobilier, tableaux. Louviers, 14 h 30 : tableaux modernes. Mâcon, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. Marseille Castellane, 10 h et 14 h 30 : cartes postales, photographies. Nancy, 14 h : art nouveau, immobilier ; Neuville-de-Poitou, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. Noyons, 14 h : tableaux, mobilier ; Reims (rue de Chativesle), 14 h : Extrême-Orient. Reims (rue du Temple), 14 h : mobilier, tableaux. Saint-Amand-Montrond, 14 h 30 : mobilier, vaisselle. Saint-Dié, 14 h : tableaux, mobilier. Semur-en-Auxois, 11 h et 15 h : art moderne. Villebrumier, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Marseille, Rouen, Clamecy, Saint-Gély-du-Fesc (Hérault) et La Verpillière (Isère) ; Saint-Dizier (dimanche seulement).

LES HEURES DU STADE

ATHLÉTISME

Vingt kilomètres de Paris. Dimanche 15 octobre.

BASKET-BALL

Championnat de France. Septième tour aller, samedi 14 octobre. (A 2 Limoges-Pau Orthez, dans sports passion à partir de 14 h 50).

CYCLISME

Coupe du monde. Tour de Lombardie, dernière épreuve de la saison, samedi 14 octobre.

Six jours de Paris. Palais Omnisports de Paris Bercy, à partir du mercredi 18 octobre.

FOOTBALL

Coupes européennes. Mardi 17 octobre : Monaco-Dynamo de Berlin (TF 1, à 20 h 40). Mercredi 18 octobre : Rovaniemi-Auxerre, (Canal + à 13 h) ; Paris-SG-Juventus de Turin (Canal + à 19 h 15) ; Fiorentina-Sochaux (TF 1 à 17 h) ; Marseille-Athènes (Canal + à 21 h 55).

GYMNASTIQUE

Championnats du monde. Stuggart (RFA), à partir du samedi 14 octobre.

JUDO

Championnats du monde. Belgrade (Yougoslavie) jusqu'au dimanche 15 octobre.

TENNIS

Grand Prix de Toulouse. Jusqu'au dimanche 15 octobre (FR 3, demi-finales, samedi 14 octobre de 14 h à 18 h, finale, dimanche 15 de 15 h à 17 h 30).

CARNET

Naissances

– M. Jean CANAVAGGIO
et Mme, née Perrine Ramin,
Laure, François et Emmanuel,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Bertrand.

Paris, le 2 octobre 1989.

– M. et Mme GATTEGNO,
Joseph et Nathanaël SEROUSSI,
Célia et Vincent GATTEGNO,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils, frère, cousin,

Jérémie Michel SEROUSSI,

le 3 octobre 1989, à Paris.

8, boulevard Julien-Potin,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Décès

– Veyrier-du-Lac (74).

Mme Raoul Czarniak, son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Raoul CZARNIAK,

survenu dans sa soixante-sixième année.

Il sera inhumé au cimetière de Veyrier-du-Lac, le samedi 14 octobre, à 14 h 30.

Que ceux qui l'aiment, pensent à lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

39, route du Mont-Veyrier,
74290 Veyrier-du-Lac.

– Sa famille tout entière
Et ses très nombreux amis,
ont le chagrin d'annoncer que

Mlle Françoise LANIECE

s'est éteinte doucement le 10 octobre 1989.

104, avenue de Villiers,
75017 Paris.

– M. et Mme André Todesco,
M. et Mme Jean-Olivier Todesco,
Mlle Pascale Krief,
Mme Catherine Thiveaud,
Mme Renée Scelles,
sa très fidèle et dévouée infirmière,
Sa famille et ses nombreux amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Edmée NACHT,
née Chesala,

survenu à son domicile le dimanche 8 octobre 1989.

Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 11 octobre, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, avenue Silvestre-de-Sacy,
75007 Paris.
86, rue d'Assas,
75006 Paris.

– Adriana Touraine, née Arenas,
Alain Touraine,
Marisol, Philippe et Michel,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère et grand-mère,

Graciela
PIZARRO DE ARENAS,

survenu à son domicile, le 11 octobre 1989, à Santiago-du-Chili, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

32, boulevard de Vaugirard,
75015 Paris.

– Mme Pierre Prospert,
Ses enfants, petits-enfants
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre PROSPERT,

survenu le 10 octobre 1989, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 12 octobre en l'église de Revel.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue Georges-Sabo,
Revel.

– M. et Mme Alain Salomon,
Catherine, Mathilde et Daniel,
Philippe,
Gilles et Marie-Gabrielle,
Sophie,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille,
Les familles Salomon, Karpoff, Granberg, Guéronick, Mayer, Bleitrach, Deletombe et Gervais,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon SALOMON,

survenu à Lille, le 7 octobre 1989, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

1, rue de Cerisoles,
75008 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Lyon.

Mme Jean Urbani,
son épouse,
M. et Mme Henri Urbani
Et M. Jean Urbani,
ses enfants,
M. Henri Urbani,
son frère,
Ses enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-unième année, de

M. Jean URBANI,
chevalier de la Légion d'honneur,
président de chambre honoraire
de la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, le jeudi 12 octobre, à Lyon.

– M. et Mme Pierre Charvin,
Armand, Sandrine, Gilles,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Darrieux
et leurs enfants,
Mme Jean Thomas
et ses enfants,
M. et Mme Michel Beyssac
et leurs enfants,
M. et Mme Hugues Theunissen
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean VIGNEAU,
éditeur,

survenu le 4 octobre 1989, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Paris, dans la plus stricte intimité, le 10 octobre 1989, en l'église Saint-Séverin.

61, avenue de l'Observatoire,
75014 Paris.

Remerciements

– Mme Annette Forge, son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Forge,
M. et Mme Jean-Luc Forge,
M. et Mme Jean-Marc Forge,
ses enfants et petits-enfants,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jean FORGE,

prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

Avis de messes

– En mémoire de

Christian THERET,

une messe sera célébrée, le mardi 24 octobre 1989, à 12 h 10, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

De la part de l'Agence comptable centrale du Trésor.

– On nous prie de rappeler le décès de

M. Claude VALÉRY,

survenu le 7 août 1989, à Paris.

Ses obsèques ont eu lieu le 11 août 1989, à Sète.

Une messe sera célébrée à sa mémoire en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, à Paris-5e, le vendredi 20 octobre, à 18 h 30.

Communications diverses

– La Communauté arménienne de France appelle tous ceux qui ont témoigné leur solidarité lors du séisme à participer à la manifestation contre le blocus de l'Arménie et du Karabakh, samedi 14 octobre 1989, à 16 h 30, place du Trocadéro.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, le vendredi 20 octobre, à 14 heures, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B. Dumas, escalier L (Sorbonne), M. Pierre Gauchotte : « La notion de vérité dans le pragmatisme anglo-saxon ».

JACQUES GAUTIER

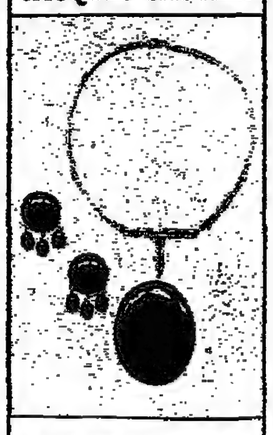

Collier dont le médaillon est en émail noir.

Boucles d'oreilles : 2 500F

36, rue Jacob, 75006 Paris
Tél. : 42-60-84-33

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AGENDA

CINÉMA

VENDREDI 13 OCTOBRE

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

Les Chevaux de feu (1965, v.o. s.t.f.), de Serge Paradjanov, 16 h ; The Man on a Tightrope (1953, v.o.), d'Elia Kazan, 19 h ; Sur les quais (1954, v.o. s.t.f.), d'Elia Kazan, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

VENDREDI

Hommage à Anatole Dauman : Chaval (1970), de Mario Ruspoli, les Deux Marseillaises (1968), de J. Comolli et A. Labarthe, 14 h 30 ; l'Horrible, Bizarre et Incroyable Histoire (1959), de Henri Gurel et Jan Lenica, la Pendaison (1969, v.o. s.t.f.), de Nagisa Oshima, 17 h 30 ; Symphonie mécanique (1955), de Jean Mitry, Deux ou trois choses que je sais d'elle (1967), de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

VENDREDI

La Forme d'une ville : Journée rue de l'avenir : Bologne, une ville ancienne (1974) de Michel Regnier, Demain Paris (1960) de Michel Boschet et André Martin, Pascal deuxième étage au fond de la cour (1978) de Philippe Bonin et Bertrand Desormeaux, 14 h 30 ; Journée rue de l'avenir : Regards d'enfants sur la ville (1986), Actions dans la ville de Pascal de Ligne, la Vie en rose (1981) de Nicephore, le Jardin des enfants aux Halles (1986), Cent places pour le jeu à Genève (1985), 16 h 30 ; Journée rue de l'avenir : Tu veux que je t'aide (1980) de Nicephore, la Peau des murs (1988) d'Eric Cloué, Places disponibles (1981) de Nicephore, Re-création (1984) de Bernard Tison, la Ville mode d'emploi (1986) de Thierry Odeyn, 18 h 30 ; Journée rue de l'avenir : Un mail à l'endroit, un mail à l'envers (1981) de Nicephore, Décor de rue, tournage en ville (1985) de Jean-Claude Guiducelli, Tous dans la rue (1980) de Nicéphore, le Chemin de l'aveugle (1978), 20 h 30.

LES GRANDES REPRISES

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
EVE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
HOLIDAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
HUSBANDS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
JOUR DE FÊTE (Fr.) : Le Champo – Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LOS OLVIDADOS (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PORCHERIE (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
QUASIMODO (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
SALAAM BOMBAY ! (Indo-Fr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
SUR LES QUAIS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Le Champo – Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
VACANCES ROMAINES (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 14 OCTOBRE

« La Cour des comptes et son fonctionnement », 10 h, 13, rue Cambon (E. Romann).

« L'Opéra Garnier », 14 h 30, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

« Le Bouddhisme tantrique », 13 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 13 h 30, devant l'entrée du Musée de la Légion d'honneur, rue de Bellechasse (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les « passages » de Paris », 14 h 30, angle rue Saint-Honoré/place du Palais-Royal (Sauvegarde du Paris historique).

« Le Marais, de la place des Vosges à l'hôtel de Soubise », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (E. Bourdais).

« De Saint-Merri à la rue Quincampoix », 14 h 30, métro Rambuteau (Paris pittoresque et insolite).

« La mythologie grecque et Gustave Moreau », 14 h 30, 14, rue La Rochefoucauld (Arts et mythologies).

« Hôpital Saint-Louis et transformations du canal Saint-Martin », 14 h 30, métro Colonel-Fabien (D. Fleurlot).

« Salons des hôtels Botterel-Quintin et d'Augny spécialement ouverts », 14 h 45, métro Poissonnière (M. Banasat).

« L'Opéra », 14 h 45, hall d'entrée, sous la statue de Lully (Arts et caetera).

« L'histoire de Paris, de la Révolution à nos jours », 14 h 45, 23, rue de Sévigné (Arcus).

« L'encios tragique de Picpus, les victimes de la Terreur », 14 h 45, 35, rue de Picpus (Paris livre d'histoire).

« La médecine à travers les collections du musée, l'Hôtel-Dieu et son apothicairerie », 16 h, 22 bis, rue Gabriel-Péri à Saint-Denis (La France et son passé).

« L'Académie française et le collège des Quatre-Nations », 15 h, 23, quai Conti (L. Hautier).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 h, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'Ile de la Cité », 15 h, portail central de Notre-Dame (Paris et son histoire).

« Promenade Jardin Denfert-Rochereau », 15 h, 82, avenue Denfert-Rochereau (Approche de l'art).

PARIS MUSÉES

« Nouveaux aménagements du Musée Carnavalet », 14 h 30, 23, rue de Sévigné.

« Paris à l'époque gallo-romaine » (9-13 ans), 14 h 30, entrée, 49, rue Monge.

« Collections historiques et contemporaines du Musée d'art moderne », (pour les jeunes), 15 h, 11, avenue du Président-Wilson.

MONUMENTS HISTORIQUES

« Le château de Vincennes », 15 h, entrée, avenue de Paris.

« La villa des Jardies, demeure de Balzac puis de Gambetta », 15 h 30, 14, rue Gambetta à Sèvres (train gare Saint-Lazare).

DIMANCHE 15 OCTOBRE

« A Montmartre, cités d'artistes d'hier et d'aujourd'hui », 10 h 30, métro Abbesses (M. Banasat).

« Du gibet de Montfaucon à l'Hôtel du Nord par l'hôpital Saint-Louis », 10 h 30 et 14 h 30, sortie métro Colonel-Fabien (Art et histoire).

« Le vieux village de Montmartre », 10 h 30, en haut du funiculaire (Sauvegarde du Paris historique).

« Le Marais, de la place des Vosges à l'Hôtel des Ambassadeurs de Hollande », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (E. Bourdais).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France », 14 h 30, parvis de la basilique (Lutèce-Visites).

« Le quartier des Epinettes », 14 h 45, angle rue Cauleincourt/rue Forest (V. de Langlade).

« La cité-refuge de l'Armée du salut, chef-d'œuvre de Le Corbusier », 15 h, 12, rue Cantagrel (P.-Y. Jasiet).

« Les crypte archéologique », 15 h, entrée de la crypte, parvis de Notre-Dame (E. Romann).

« Personnages illustres et folies architectures du Père-Lachaise », 15 h, métro Gambetta, sortie Père-Lachaise (Arts et Caetera).

« Saint-Eustache et le vieux quartier des Halles », 15 h, sortie métro Louvre (Résurrection du passé).

« L'hôtel Le Pelletier de Saint-Fargeau », 15 h, 23, rue de Sévigné (Approche de l'art).

« Ateliers d'artistes, jardins secrets et curiosités de Montparnasse », 11 h et 15 h, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine.

« Le parc Monceau », 15 h, sortie métro Monceau.

CONFÉRENCES

DIMANCHE 15 OCTOBRE

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « La Thaïlande » ; 16 h 30 : « L'Inde au quotidien et son histoire » ; 18 h 30 : « Venise et son carnaval », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples), 1, rue des Prouvaires, 15 h : « L'encios tragique de Picpus », par C. Demilly ; « La statue miraculeuse de Notre-Dame-de-la-Paix », par Natya.

THÉATRE

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). La Voix du silence Festival du geste : 20 h 30.
ANTOINE – SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Ritournelle : 20 h 45.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-08-36-02). Flagrant Délit de mensonge : 21 h.
ATELIER (48-06-49-24). L'Avare : 21 h.
BATACLAN (47-00-30-12). ◊ Le Boucher : 21 h.
BERRY (43-70-37-02). Jackpot : 20 h 45.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Fusillé sous tous les régimes : 18 h 30. L'Illusionniste : 20 h 45.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Armistice au pont de Grenelle : 20 h 30.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). ◊ La Belle Carlo : 20 h. ◊ Roger, Roger et Roger : 22 h 15.
CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). L'Oiseau-Brigadier : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). ◊ Plage de la Libération : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle L. Sade-Concert d'enfers : 20 h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Variétés satiriques : 21 h.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Les Deux Voiles de Jean Cocteau : 18 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). La Soirée d'Armelle : 20 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). ◊ L'Ami des lois suivi de le Jugement dernier des rois : 20 h 30. ◊ Le Jugement dernier des rois précédé de l'Ami des lois : 20 h 30. La Ressource. Chatterton, dernière nuit de travail : 20 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h 30.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Les Meilleurs Amis : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ Amour pour amour : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Tu m'as sauvé la vie : 21 h.
DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Feut de la fuite dans les idées : 20 h 30.
DEUX ANES (48-06-10-26). Les Tonton's farceurs : 21 h.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Jouvet-Diderot-Le Paradoxe : 20 h 30.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Point de feu sans fumée : 20 h 45.
ELDORADO (42-49-60-27). ◊ La belle Otero : 15 h et 20 h 30.
ESPACE MARAIS (45-84-09-31). La Mouette : 21 h 30.
ESPACE PIERRE CARDIN (42-66-26-75). La Machine infernale : 20 h 30.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. ◊ T'es beau quand tu souris, Frankenstein : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Tempo : 20 h 45.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Faut pas tuer maman ! : 20 h 45.
GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). True West : 20 h 30.
GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Histoire d'en rire : 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (SALLE BORIS VIAN) (42-49-77-22). Le Destin glorieux du maréchal Nnikon Nniku : 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Pépi Dé ; 19 h. Kiki reine du Montparnasse : 20 h 30. Le Barillet : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-48-79-79). L'Ex-femme de ma vie : 20 h 30.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. L'Impromptu du Palais-Royal : 21 h 30.
JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). ◊ Le Bourrichon : 21 h.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Moi, Feuerbach : 21 h.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Les Fils du vent : 20 h 30.
LE BATEAU-THÉATRE (42-06-88-89). Croquez la maison : 20 h 30.
LE BOURVIL (43-73-47-84). Music-Hall Folies : 20 h 30.
LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Feu la mère de Madame : 22 h.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Gilles de Rai + ou – : 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. ◊ Les Eaux et Forêts : 20 h. ◊ Molly Bloom : 21 h 30. Théâtre rouge. ◊ Simone Weil 1909-1943 : 18 h 30. La Dernière Bande, Comédie, Pas en alternance : 20 h. Dialogues d'exilés : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Port-Royal : 21 h.
MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◊ Hommage à Rainer-Maria Rilke Sommes-nous peut-être ici pour dire. : 20 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.
MARIE STUART (45-08-17-80). Le Sas : 20 h. Fantasio : 22 h.
MARIGNY (42-56-04-41). Starmania : 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 21 h.
MICHEL (42-65-35-02). Vite une femme ! : 21 h 15.
MICHODIÈRE (47-42-95-23). Pièces détachées : 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 21 h.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Les hommes naissent tous égo : 21 h.
MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). La Butte et l'Abbesse (89, tu verras Montmartre) : 18 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Un séducteur : 20 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 15.
OPÉRA-COMIQUE – SALLE FAVART (42-96-96-94). ◊ Die Marquise von O Festival d'automne à Paris : 20 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Serge Papagalli : 21 h.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Dans la nuit la liberté : 20 h 30.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 20 h 45.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Eclats : 20 h 45.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle L. Monsieur Songe : 20 h 45. Salle R. Visite d'un père à son fils : 21 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). La Peste : 20 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Buffo : 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Guillaume sans barrière : 18 h 30. Morts sans sépulture : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Comment devenir une mère juive en dix leçons : 20 h 45.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Les Stagiaires : 19 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Muriel Robin est au Splendid ! : 21 h.
THÉATRE 13 (45-88-16-30). La mer est trop loin : 20 h 30.
THÉATRE A CIEL OUVERT (48-77-01-59). ◊ A bas les tristes à pattes : 19 h.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Clair de terre : 20 h 30.
THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Coup de sang : 19 h 30. Vous qui habitez le temps : 21 h.
THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Salle I. ◊ Palais brûlés : 20 h 30. Salle II. ◊ Le Malentendu : 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-03-83-33). Le Neveu de Rameau : 20 h 30.
THÉATRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (45-43-88-34). ◊ Moderato Cantabile : 20 h 30.
THÉATRE DE PARIS (42-80-09-30). Cats : 20 h 30.
THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ◊ Le Chevalier à la rose : 19 h 30.
THÉATRE DU SPHINX (42-78-39-29). ◊ Lettre à tous les aviateurs perdus dans le désert : 20 h 30.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Dressage en férocité : 20 h 30.
THÉATRE EN ACTES (43-57-35-13). Génération désinvolte : 20 h 30.
THÉATRE HÉBERTOT (43-87-23-23). La vie que je t'ai donnée : 21 h.
THÉATRE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Adieu Léokadia : 21 h.
THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). La Dispute : 20 h 30. La Fille bien gardée : 22 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Michelet ou le Don des larmes : 18 h.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Horace : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. ◊ Opérette : 20 h 30. Petite salle. Une saison au Congo : 21 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). La Célestine : 20 h.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Chemin solitaire Festival d'automne à Paris : 20 h 30. Petite salle. L'Amante anglaise : 20 h 30.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Phèdre (à repasser) : 20 h 15. C'est dingue : 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). La Vengeance d'une femme : 19 h. Pour finir encore : 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). L'Extra : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (THÉATRE D'AUBERVILLIERS GROUPE TSE) (48-34-67-67). Les Parisiens : 20 h.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Dom Juan : 20 h 30.
BONDY (THÉATRE ANDRÉ MALRAUX) (48-47-18-27). ◊ Fugue en mineure : 21 h.
BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44). Crime et Châtiment : 20 h 30.
CERGY (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). Des clowns Festival théâtral du Val-d'Oise : 21 h.
CHAMPIGNY-SUR-MARNE (CENTRE JEAN VILAR) (48-85-41-20). ◊ Un rêve passe : 21 h.
CHATILLON THÉATRE DE CHATILLON CHAP. DES SARMENTS (46-57-22-11). Il ne faut pas jouer avec le feu : 21 h.
CHEVILLY-LARUE CENTRE CULTUREL ANDRÉ MALRAUX (46-86-54-48). ◊ Voyage au bout de la nuit : 20 h 30.
ERAGNY (THÉATRE DE L'USINE) (34-14-31-10). ◊ L'Assemblée des femmes Festival théâtral du Val-d'Oise : 21 h.
LE PERREUX (CENTRE CULTUREL DES BORDS DE MARNE) (43-24-54-28). ◊ La Maison de Bernarda Alba : 20 h 30.
LE PLESSIS-ROBINSON (AMPHITHÉATRE PABLO-PICASSO) (46-31-15-00). ◊ Six personnages en quête d'auteur : 21 h.
LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS) (39-76-32-75). ◊ Hair : 21 h.
MARLY-LE-ROI (CENTRE CULTUREL JEAN VILAR) (39-58-74-87). ◊ L'Atelier : 21 h.
MASSY (C.C. MAISON GUYOT) (69-20-57-04). ◊ Pas de panique : 21 h.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (47-21-18-81). Grande salle. La Mort de Danton Festival d'automne à Paris 1989 : 20 h 30. Salle polyvalente. Œdipe tyran, en alternance avec Œdipe à colone.Œdipe et les Oiseaux Trilogie : 21 h.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). ◊ Vieux Singe : 20 h 30.
NOISY-LE-GRAND (ESPACE MICHEL-SIMONI) (49-31-02-02). ◊ L'Ange gardien : 21 h.
SAINT-DENIS (MAISON DE LA LÉGION D'HONNEUR) (42-43-17-17). Tout sur la bruit : 20 h 30.
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (ROND-POINT LIBERTÉ) (48-89-99-10). Knock : 21 h.
SAVIGNY-LE-TEMPLE (MAISON JACQUES PRÉVERT) (60-63-28-24). ◊ Blanc-Bec ou une heure avec l'institution : 21 h.
SCEAUX (LES GÉMEAUX) (46-61-38-67). ◊ Dérives : 20 h 30.
VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ◊ Les Fourberies de Scapin : 21 h.
VINCENNES (INTERNATIONAL VISUAL THÉATRE) (43-65-63-63). L'Homosexuel ou la Difficulté de s'exprimer : 21 h.
VITRY-SUR-SEINE (THÉATRE JEAN VILAR) (45-82-84-90). ◊ A propos de neige fondue, d'après le Sous-Sol : 21 h.

LES CAFÉS THÉATRES

AU BEC FIN (42-96-29-35). Y a t-il un citoyen dans la salle ? : 19 h. Devos soiste, je l'ai rencontré : 20 h 30. Le Roupet'show : 22 h. Les Négropolitains : 23 h 30.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Aneu = MC 2 : 20 h 15. Les Epis noirs : 21 h 30. 100% Polyamide : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. J'ai pas d'amie : 21 h 30.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

SIMONE WEIL 1909-1943. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.) 18 h 30 (11).
THE JUNGLE BOOK. Galerie 55. The english theater of Paris (43-26-63-51). Mercredi et samedi à 15 h (11).
VIEUX SINGE. Neuilly-sur-Seine. L'Athlétic (46-24-03-83). Mercredi, jeudi, vendredi, samedi à 20 h 30 (11).
L'EX-FEMME DE MA VIE. Gymnase Marie-Bell (42-46-79-79) (dim.) 20 h 30 ; sam. à 17 h 30 (11).
LETTRE A TOUS LES AVIATEURS PERDUS DANS LE DÉSERT. Théâtre du Sphinx (42-78-39-29). Jeudi, vendredi, samedi à 20 h 30 ; dimanche à 15 h (12).
OPÉRETTE. Théâtre national de la Colline (42-66-43-60). Grande Salle (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. à 15 h 30 (12).
LE JUGEMENT DERNIER DES ROIS. Cité internationale universitaire (45-89-38-69). Vendredi, samedi, mardi à 20 h 30 (13).
FUGUE EN MINEURE. Bondy. Théâtre André-Malraux (48-47-18-27). Vendredi, samedi, mardi à 21 h ; dimanche à 16 h (13).
A PROPOS DE NEIGE FONDUE, D'APRÈS LE SOUS-SOL. Vitry-sur-Seine. Théâtre Jean-Vilar (46-82-84-90). Vendredi, samedi à 21 h ; dimanche à 17 h (13).
L'AMI DES LOIS. Cité internationale universitaire (45-89-38-69) (dim., lun.). Vendredi, samedi, mardi à 20 h 30 (13).
LE BOURRICHON. Jardin d'hiver (42-62-59-49) (dim., lun) 21 h, samedi à 16 h (13).
DE SACHA A GUITRY. Petit Marigny (42-25-20-74) (dim. soir, lun.) 21 h, dim. à 15 h (14).
TITUS ANDRONICUS. Athénée – Louis-Jouvet (47-42-67-27), 21 h (17).
LA MÉNAGERIE DE VERRE. Saint-Germain-en-Laye. Théâtre Alexandre-Dumas (30-87-07-07) 20 h 45 (17).
LE DIMANCHE DE LA VIE. Ariequin (45-89-43-22) 20 h 30 (17).
EBERHARDT ISABELLE. Athénée – Louis-Jouvet (47-42-67-27). Salle C.-Bérard, 21 h (17).
FRAGMENTS. Cinq Diamants (45-80-51-31) 22 h (17).

ORCHESTRE NATIONAL D'ILE DE FRANCE
dans le cadre de l'année CHOSTAKOVITCH
"LA MUSIQUE RUSSE ET CHOSTAKOVITCH"
Modeste MOUSSORGSKI
"Une nuit sur le Mont Chauve" version originale
"Boris Godounov" la Mort de Boris
Serge RACHMANINOV
3 Chants populaires russes
Dimitri CHOSTAKOVITCH
"L'exécution de Stenka Razine" Création française
Baryton - Basse
Nicola GHIUSELEV
Chœur lyrique d'Ile de France
Direction
Serge ZAPOLSKY
Direction
Jacques MERCIER
Salle Pleyel
le Samedi 21 Octobre 89 à 20 h 30
Loc. Salle Pleyel (1) 45.63.88.73
3 FNAC . 3615 MATIC
Spectamatic (1) 45.61.98.22

PETIT MARIGNY
à partir de dimanche
JEAN PIAT
de Sacha ... à Guitry
Mise en scène : Jacques Mauclair
Loc. : 42-25-20-74

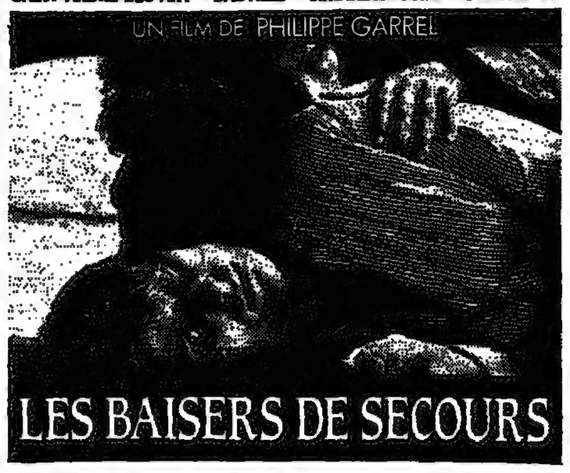

AGENDA

PHILATÉLIE

Le tramway de Clermont-Ferrand

La Poste mettra en vente générale, le lundi 30 octobre, un timbre à 3,70 F à l'occasion du centenaire du premier tramway électrique de France à prise de courant aérienne, de Clermont-Ferrand.

Si la concession des tramways de Clermont-Ferrand est accordée au département du Puy-de-Dôme par décret du 27 janvier 1888, ce n'est que le 7 janvier 1890 que la ligne, longue de sept kilomètres, est mise en service, de Montferrand à la place de Jaude dans le centre de Clermont. Puis le réseau s'étoffe au fil des ans. Mais le tramway est finalement abandonné en 1956.

Le timbre, au format vertical 26 × 40 mm, est dessiné et gravé par Patrick Lubin et imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

▶ **Vente anticipée à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), les 28 et 29 octobre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la salle Gaillard, qui accueille à cette occasion une exposition philatélique. A noter que Patrick Lubin, sur place, signera son œuvre tout au long des deux journées ; le 28 octobre, de huit heures à midi, au bureau de poste de Clermont-Ferrand RP (boîte aux lettres spéciale).**

★ Souvenirs philatéliques : M. Breton, 54 *bis*, avenue de Royat, 63400 Chamalières.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Clauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-88.

En filigrane

● **XVe réunion consultative *du traité sur l'Antarctique.*** — Le Territoire des terres australes et antarctiques françaises (TAAF) a émis, le 10 octobre, un timbre à 17,70 F à l'occasion de la XVe réunion consultative du

traité sur l'Antarctique, qui se tient à Paris du 9 au 19 octobre. Les philatélistes habitués aux envois de plis en Terre-Adélie peuvent bénéficier d'une oblitération particulière. Ils doivent pour cela se procurer le timbre des TAAF à 17,70 F auprès de l'Agence des timbres-poste d'outre-mer (ATPOM, 85, avenue de La Bourdonnais, 75007 Paris), l'apposer sur une enveloppe à leur adresse sur laquelle ils auront ajouté au crayon la mention « oblitération *spéciale XVe réunion consultative* » et mettre le tout sous enveloppe affranchie à destination de « M. le gérant postal de Dumont-d'Urville, Terre-Adélie, TAAF ». Date limite des envois : le 10 novembre.

● **Expos-bourses.** — A Bezons (Val-d'Oise), les 14 et 15 octobre, exposition philatélique et cartophile, salle Louis-Aragon sur les thèmes du centenaire de la tour Eiffel et des inondations de Paris en 1910. Philexnantes à la grande galerie commerciale du centre Beaulieu, à Nantes (Loire-Atlantique), du 14 au 22 octobre, pour le bicentenaire de la Révolution française (renseignements, souvenirs philatéliques : A. Sauvanet, le Clos-Royal B, boulevard des Pas-Enchantés, 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire). A Gentilly (Val-de-Marne), dans la salle des fêtes de la mairie, les 21, 22 et 23 octobre, exposition sur le quarante-cinquième anniversaire de la Libération de Paris et le passage d'éléments de la 2e DB dans Gentilly.

● **Faux timbres.** — La galerie Jean (*24, rue des Tournelles*, 75004 Paris) expose jusqu'au 18 octobre des œuvres d'Alain Sebag et Bruno Saulay présentées sous la forme de planches de vignettes de trente figurines chacune (600 F la planche), éditées par les Editions du Cygne, mais surtout — pour les philatélistes — réalisées, datées et numérotées par l'Imprimerie des timbres-poste de Périgueux !...

● **Ventes.** — Pierre Mayer reçoit les ordres d'achat pour sa cent quatre-vingt-quinzième vente sur offres, jusqu'au lundi 16 octobre. Plus de sept cents lots dont un 1 F vermillon (départ 60 000 F), non dentelés Légion tricolore, Pétain divers, variétés de France (P. Mayer, 4, rue Drouot, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-46-96-44).

Vente aux enchères, les 17 et 18 octobre, à Drouot-Richelieu, à Paris, sous le ministère de Mes Lenormand et Dayen (12, rue Hippolyte-Lebas, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-81-50-91).

CAMPUS

Monetique à Metz

Les étudiants messins et les lycéens du Technopôle Metz 2000 vivent, depuis la rentrée, à l'heure de la monétique et de la domotique. Cinq mille cartes à mémoire leur ont été distribuées pour prendre leurs repas dans les restaurants universitaires et accéder à leurs chambres. Cette expérience traduit la volonté de la ville de Metz de développer l'utilisation des nouvelles techniques de communication. Ce sont trois sociétés de son parc d'activité (Clemessy, Césame et Applicam) qui l'ont mise au point. Les étudiants paient désormais leurs repas en présentant à la caisse leur carte à mémoire, chargée avec un minimum de 200 francs, débitée automatiquement du prix d'un repas. Le système quatre tarifs différents : étudiants, lycéens, enseignants, personnel administratif.

Pour le CROUS (centre régional des œuvres universitaires), l'emploi de la carte à mémoire permet de lutter conter la revente des tickets-restaurants et de faciliter la gestion grâce à un micro-ordinateur. « *Une bonne connaissance des plats consommés va nous permettre d'adapter l'offre à la demande selon les horaires* », explique M. Yves Dalmon, directeur du CROUS, qui a observé que les habitués des heures d'ouverture n'ont pas les mêmes goûts que ceux qui viennent en fin de service.

La carte à mémoire permet aussi aux 260 étudiants de la résidence d'accéder à leur chambre. Le bâtiment étant câblé, chacun d'eux peut recevoir les 21 chaînes de télévision du réseau de télédistribution de Metz. Ils peuvent en outre, grâce à leur minitel personnel accéder gratuitement à l'ensemble des banques de données du Technopôle. Ainsi qu'au serveur de la résidence qui donne des informations telles que les menus du restaurant ou les consommations d'électricité.

J. L. T.

Les affaires en français

S'adressant en particulier aux futurs hommes d'affaires, l'Association Promouvoir le français des affaires (APFA), organise une rencontre sur le thème « Euromercatique et francophonie », mercredi 25 octobre à 14 h 30, au centre des conférences du ministère des Finances, à Bercy. Parmi les thèmes abordés : la langue juridique, la terminologie des affaires et des contrats, la méga mercatique... Seront remises à cette occasion aux deux meilleurs lauréats africains, les premières coupes du français des affaires

★ RENS. : APFA, 278, rue Sandillon, 45590, Saint-Cyr-en-Val. Tél. : 38-76-24-05.

Prix européen

Le groupe Reydel Industries, spécialiste en plasturgie, équipement de cuisines et enseignes lumineuses, a créé un prix de 50 000 francs, qui récompensera trois équipes étudiantes ayant travaillé sur des projets d'étude ou de recherche à caractère européen, dans des disciplines commerciales, scientifiques ou industrielles. Chaque équipe doit être constituée d'étudiants européens de niveau Bac + 4 ou Bac + 5

★ Renseignements et inscriptions : agence Denoyelle et Bourgois, 2 bis, rue de Tourmondle, 59800 Lille. Tél. : 20-57-41-56.

EN BREF

□ **REUNIR** — La nouvelle édition de *Réunir*, le guide des lieux de réunion, de séminaires et de congrès vient de paraître. Cet ouvrage permet de sélectionner très rapidement un lieu en France, parmi un large éventail d'établissements, des palaces de renommée internationale aux hôtels de tradition à structure familiale. Complément du guide, le service minitel fonctionne également : 3616, code REUNIR.

★ Edité par Rencontre et communication, 47, rue de l'Alma, 92400 Courbevoie. 360 pages, 338 francs TTC.

□ **L'aide aux victimes du terrorisme.** — Institué par la loi du 9 septembre 1986, le Fonds de garantie contre les actes de terrorisme a pour mission d'indemniser les victimes françaises d'actes terroristes survenus à l'étranger, et, en cas de décès, leurs ayants droit. Le Fonds peut leur verser des provisions dans le mois qui suit leur demande d'indemnisation. Le Fonds invite les ayants droit des victimes de l'attentat commis contre le DC-10 d'UTA à se faire connaître.

★ 64, rue Defrance, 94682 Vincennes Cedex. Tél. : 43-74-11-90.

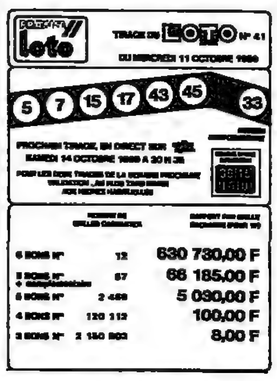

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 13 octobre :

DES ARRÊTÉS

● Du 29 septembre 1989 relatif à l'autorisation de rejet d'effluents radioactifs liquides par l'atelier pour l'évacuation du combustible de la centrale nucléaire de Creys-Malville (APEC).

● Du 15 septembre 1989 relatif à l'enseignement de la danse.

UN DÉCRET

● Du 8 octobre 1989 portant classement parmi les monuments historiques de plusieurs ojets mobiliers conservés au château de Saint-Loup-sur-Thouet-Saint-Loup-Lamairé par Airvault (Deux-Sèvres).

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 OCTOBRE 1989 A 0 HEURE TU

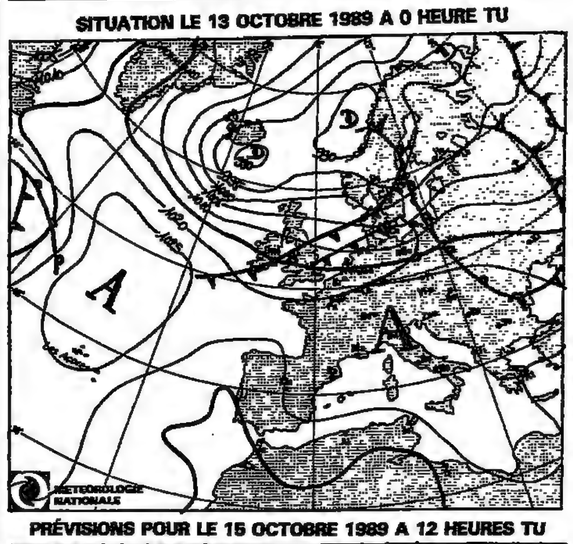

PRÉVISIONS POUR LE 15 OCTOBRE 1989 A 12 HEURES TU

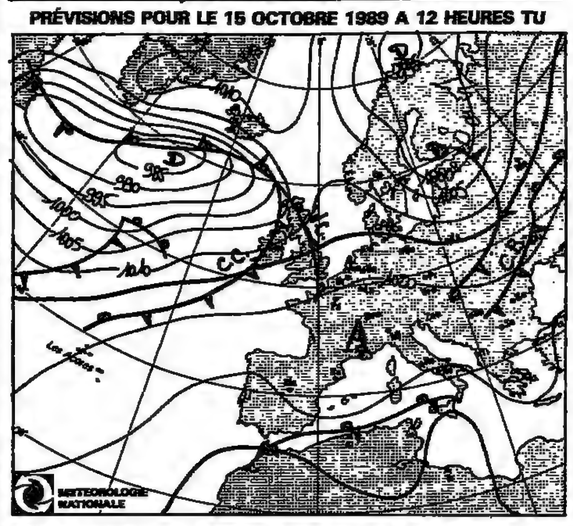

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 13 octobre à 0 heure et le dimanche 15 octobre à 24 heures.

Une perturbation peu active aborde les côtes de la Manche ce matin puis s'enfonce en direction du sud-est.

Une deuxième perturbation, également de faible activité, intéressera le nord du pays en soirée de dimanche.

Samedi : très nuageux au sud, éclaircies au nord.

Au sud d'une ligne Biarritz-Strasbourg, le ciel sera très nuageux dès le matin. La Corse et la Côte d'Azur seront épargnées et connaîtront un temps agréable.

Au nord de cette ligne, les brumes et brouillards parfois denses se dissiperont en matinée. Le ciel nuageux, voire très nuageux près des côtes de la Manche, s'éclaircira en cours de journée. Quelques averses ne sont pas à exclure sur le quart nord-est.

Les vents seront d'ouest modérés près des côtes de la Manche.

Les températures minimales seront douces près des côtes de la Manche, de l'ordre de 11 à 13 degrés. Sur la moitié nord-ouest, elles iront de 6 à 8 degrés, localement 3 à 4 degrés ; sur la moitié sud-est de 3 à 6 degrés localement, 8 à 10 degrés près du littoral méditerranéen.

Les températures maximales s'échelonneront entre 13 et 17 degrés au nord, 15 à 18 degrés dans le Sud-Ouest et 17 à 20 degrés dans le Sud-Est.

Dimanche : petites pluies sur l'extrême nord, beau temps ailleurs.

Le lever du jour sera marqué par des formations brumeuses parfois denses qui se dissiperont en cours de matinée.

Ensuite, excepté sur le Nord-Est, les Alpes et la Corse, où il y aura quelques nuages, le beau temps régnera partout ailleurs.

En cours d'après-midi, des nuages accompagnés de petites pluies ou bruines feront leur apparition de la Normandie au Nord et à l'Alsace.

Les températures maximales seront en légère hausse sur la moitié sud.

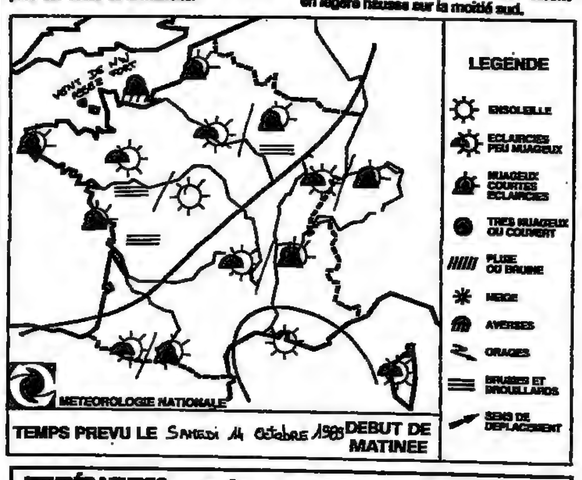

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 12-10-1989

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-10-1989 à 6 heures TU et le 13-10-1989 à 6 heures TU

FRANCE				TOURS	19	4	–	LOS ANGELES	21	18	C
AJACCIO	20	9	D	TOULOUSE	19	3	D	LUXEMBOURG	13	6	B
BIARRITZ	19	6	D	POINTE-A-PITRE	–	–	–	MADRID	22	11	C
BORDEAUX	19	3	D	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	27	17	D
BOURGES	19	4	B					MEXICO	22	8	B
BREST	16	12	B	ALGER	25	20	C	MILAN	21	8	D
CAEN	19	12	C	AMSTERDAM	17	15	A	MONTRÉAL	14	5	D
CHERBOURG	18	12	P	ATHÈNES	23	14	D	MOSCOU	9	3	A
CLERMONT-FER.	17	4	D	BANGKOK	32	25	C	NAIROBI	16	16	C
DIJON	16	4	B	BARCELONE	19	11	D	NEW-YORK	21	9	D
GRENOBLE St-M-H	19	3	D	BELGRADE	16	3	D	OSLO	7	0	D
LILLE	17	12	P	BERLIN	11	11	P	PALMA-DE-MAL.	23	9	D
LIMOGES	17	6	D	BRUXELLES	13	12	P	PÉKIN	22	9	D
LYON	18	4	D	LE CAIRE	29	19	D	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
MARSEILLE-MAR.	20	8	D	COPENHAGUE	12	9	P	ROME	21	10	N
NANCY	15	7	C	DAKAR	31	26	D	SINGAPOUR	30	24	C
NANTES	20	5	B	DELHI	36	23	D	STOCKHOLM	8	5	P
NICE	19	12	D	DJERBA	26	23	N	SYDNEY	28	18	C
PARIS-MONTS.	20	11	C	GENÈVE	17	3	D	TOKYO	21	18	N
PAU	19	5	D	HONGKONG	27	24	P	TUNIS	23	16	A
PERPIGNAN	21	5	D	ISTANBUL	18	10	D	VARSOVIE	10	7	P
RENNES	20	8	B	JÉRUSALEM	25	15	N	VENISE	17	8	D
ST-ETIENNE	16	11	D	LISBONNE	23	16	O	VIENNE	14	6	D
STRASBOURG	15	4	B	LONDRES	20	14	C				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-89-81.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 – Tapez LEMONDE code d'accès ABO

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	DOM/TOM	SUISSE	AUTRES PAYS vols réguliers
3 mois	365 F	399 F	584 F	709 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 409 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 880 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

PORTAGE : pour tous renseignements tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
PORT PAYÉ : PARIS RP

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐
6 mois ☐
1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
921 MUN 03

هكذا من الأصل

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 13 octobre

TF 1

20.40 Variétés : Avis de recherche. Invité : Johnny Hallyday. Variétés : Richard Bohringer, Patrick Bruel, Véronique Sanson, Lavoine, Eddy Mitchell.
22.45 Magazine : Grands reportages. Les nouveaux riches du Nouveau Monde.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Feuilleton : Heimat. (5e épisode.)
1.00 Série : Des agents très spéciaux.
1.50 TF 1 nuit.

A 2

20.35 Série : Mon dernier rêve sera pour vous.
21.35 Apostrophes. Sur le thème « Qu'est-ce qui ne va pas ? », sont invités : Catherine Dolto-Tolitch *(Paroles pour adolescents ou le Complexe du homard* et *Auto-portrait d'une psychanalyste*, de Françoise Dolto), Christiane Dupuy *(La petite fille qui tuait les mouches)*, Valéry Rodrigue *(la Peau à l'envers)*, Serge Doubrovsky *(la Livre brisé)*.
22.57 Quand je serai grand. Invité : Hubert Reeves.
23.00 Journal et Météo.
23.10 Soixante secondes. Jean-Pierre Mocky.
23.15 Cinéma : l'Homme de l'Ouest ■■■ ▶ Film américain d'Anthony Mann (1958). Avec Gary Cooper, Julie London, Lee J. Cobb (v.o.).
1.00 Sport : Boxe. Championnat du monde des Walter WBA, en différé de Genève, Mark Breland (E-U)-Mauro Martelly (Suisse).

FR 3

20.35 Série : Les nuits révolutionnaires. De Charles Brabant. 4. La jeune fille assassinée, avec Michel Aumont, Gérard Desarthe.
21.45 Magazine : Thalassa. L'or bleu du Sénégal.
22.40 Journal et Météo.
23.05 Documentaire : Louis XIV ou le malheur d'être roi.
23.55 Musiques, musique.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Coupable d'innocence.
22.00 Variétés : Pierre Desproges se donne en spectacle.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Au service secret de Sa Majesté ■ Film britannique de Peter Hunt (1969).
1.05 Cinéma : le Dernier Match ■ Film américain de John Hancock (1973).

LA 5

20.40 Téléfilm : Un enfant lumière.
22.25 Magazine : Reporters.
23.35 Série: Génération pub.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.30 Téléfilm : La révolte des abeilles.
21.45 Série : La malédiction du loup-garou.
22.15 Série : Brigade de nuit.
23.10 Six minutes d'informations.
23.15 Sexy clip.

LA SEPT

20.30 Théâtre : la Dernière Bande. Pièce de Samuel Beckett.
21.30 Documentaire : Igor Stravinski.
22.30 Documentaire : L'amour en France (3). De Daniel Karlin et Tony Lainé.
23.30 Cinéma : Dans la ville blanche ■ Film suisse d'Alain Tanner (1982).

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Jean de Boschère.
21.30 Musique : Black and blue. L'été du voyageur.
22.40 Nuits magnétiques. La passion selon...
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Des souris et du rock.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Stuttgart) : Lieder pour soprano et orchestre, op. 27, de Hindemith ; Symphonie n° 4 en sol majeur, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Neville Marriner, sol. : Mitsuko Shirai, soprano.
22.20 Musique légère.
23.07 Le livre des mesiange.
0.30 Poissons d'or.

Samedi 14 octobre

TF 1

13.15 Magazine : Reportages.
15.45 Tiercé à Auteuil.
15.55 La Une est à vous (suite).
17.30 Trente millions d'amis.
18.00 Série : Les professionnels.
18.55 Série : Marc et Sophie.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou ! Emission de Patrick Sébastien.
22.20 Magazine : Ushuaïa.
23.20 Magazine : Formule sport.
0.15 Journal et Météo.
0.35 Série : Intrigues.
1.00 Série : Mannix.

A 2

13.20 Magazine : Tranche de cake.
14.20 Série : Un duo explosif.
14.50 Magazine : Sports passion.
17.30 Magazine : Aventures voyages.
18.15 INC.
18.20 Magazine : Les chevaux du week-end.
18.30 Série : L'homme qui tombe à pic.
19.30 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
20.00 Journal et Météo.
20.35 Variétés : Champs-Elysées. Emission présentée par Michel Drucker.
22.30 Série : Nick, chasseur de têtes.
23.30 Journal et Météo.
23.45 Magazine : Lunettes noires pour nuit blanche.
1.15 Soixante secondes.

FR 3

14.00 Magazine : Sports loisirs.
17.00 Flash d'informations.
17.05 Magazine : Sports loisirs.
18.00 Samdynamite.
19.00 Le 19-20 de l'information.
19.58 Dessin animé : Mighty mouse.
20.05 Jeu : La classe.
20.35 Samdynamite.
21.55 Journal et Météo.
22.20 Magazine : Le divan. ▶ D'Harry Chapier. Invité : Serge Gainsbourg.
22.40 Magazine : Musicales. D'Alain Duault.
23.40 Magazine : Sports 3.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : 24 heures.
14.00 Téléfilm : Le culte de la honte.
15.50 Documentaire : Premier de plongée.
16.15 Téléfilm : Le jeu du témoin.
17.30 Documentaire : Les allumés... ▶ Lady Faucon, de Dominique Martial.
18.00 Cabou cadin.
18.03 Dessins animés : Décode pas Bunny.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50.
20.30 Téléfilm : Une femme entretenue.
22.05 Spectacle : Le monde du cirque, Barnum 6.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Sister sister ■ Film américain de Bill Condon (1987). Avec Eric Stoltz.
0.25 Cinéma : Quelques jours avec moi ■■ Film français de Claude Sautet (1988).
2.30 Cinéma : Une vie ■■ Film français d'Alexandre Astruc (1958).
3.50 Cinéma : Deux Belles Garces. Film français classé X de Michel Barny (1988).

LA 5

13.30 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
15.00 Série : Wonder Woman.
16.40 Dessins animés.
18.30 Variétés : Perfecto.
18.55 Journal images.
19.00 Série : Happy Days.
19.30 Série : Arnold et Willy.
20.00 Journal.
20.35 C'est l'histoire d'un mec...
20.40 Téléfilm : Le combat.
22.15 Série : Le voyageur.
22.50 Magazine : Samedi foot.
22.55 Téléfilm : La call girl.
0.00 Journal de minuit.

M 6

18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Variétés : Multitop.
19.25 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Téléfilm : Un autre monde.
22.10 Téléfilm : Enquête sur l'honneur d'un flic.
23.20 Six minutes d'informations.
23.25 Magazine : Club 6.
0.25 Feuilleton : Splendeurs et misères des courtisanes. De Maurice Cazeneuve, d'après Balzac (1er épisode).

LA SEPT

16.00 Méthode Victor : Allemand et espagnol.
16.30 Série : L'esprit des lois (1). De Pierre Dumayet et Pierre Lamaison.
17.30 Téléfilm : Un médecin des Lumières (2). De René Allio.
19.00 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
19.30 Documentaire : Archipel Luigi Nono. D'Olivier Mille.
20.30 Danse : Cendrillon. Ballet de Maguy Marin, musique de Serge Prokofiev.
22.05 Musique : Concert John McLaughlin-Jonas Hellborg.
22.35 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.
23.10 Jazz soundies collection.
23.25 Documentaire : Travailler à domicile.
23.30 Documentaire : Voyage au pays des francs-maçons. De Serge Moati.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Chantal Thomass, styliste.
20.45 Dramatique. L'atelier volant, d'après Valère Novarina.
22.35 Musique : Opus. Alain Bashung.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

17.30 Opéra : (en direct du Royal Opera House, Covent Garden de Londres) : La Walkyrie, de Wagner, par le chœur et l'orchestre de Covent Garden, dir. Bernard Haitink ; sol. : René Kollo, Gabriele Schnaut, John Tomlinson, James Morris, Gwyneth Jones, Helga Dernesch, Phyllis Cannan, Christine Teare, Anna Mason, Catherine Wyn-Rogers, Penelope Daner, Jane Turner, Gillian Knight, Anne-Marie Owens.
23.08 Le monde de la nuit.
0.30 La terrasse des audiences du clair de lune. Elisabeth Chojnacka, clavecniste.

Dimanche 15 octobre

TF 1

12.55 Météo et Journal.
13.20 Série : Un flic dans la Mafia.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Variétés : Mondo Dingo.
15.40 Tiercé à Longchamp.

15.50 Série : Vivement lundi.
16.20 Dessins animés : Disney parade. Présentés par Jean-Pierre Foucault.
17.35 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
18.05 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7. D'Anne Sinclair. Invité : Pierre Bérégovoy, ministre des finances et du budget.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Spécial police ■ Film français de Michel Vianey (1985). Avec Richard Berry, Carole Bouquet, Fanny Cottençon.
22.20 Loterie européenne à Lisbonne. Au profit de l'UNICEF.
22.50 Cinéma : les Fauves ■ Film français de Jean-Louis Daniel (1983). Avec Philippe Léotard, Daniel Auteuil, Gabrielle Lazure.
0.25 Journal et Météo.
0.45 Documentaire : La route de la soie.

A 2

8.30 Magazine : Câlin-matin.
13.00 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin (suite).
14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans.
16.35 Série : Qui c'est ce garçon ?
17.35 Documentaire : L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde. ▶ 1. Les requins de l'île au trésor.
18.25 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.35 Série : Les cinq dernières minutes.
22.10 Magazine : Musiques au cœur. D'Eve Ruggieri. L'Opéra-Comique.
23.25 Journal et Météo.
23.50 Soixante secondes. Ivry Gitlis, violoniste.
23.55 Documentaire : L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde (rediff.).

FR 3

12.57 Flash d'informations.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.30 Forum RMC-FR 3.
14.30 Expression directe. PS ; CGT.
14.50 Magazine : Sports loisirs. Tennis : Open de Toulouse, en direct (finales du simple et du double).
17.00 Flash d'informations.
17.05 Sports loisirs (suite). Tennis : Open de Toulouse, en direct ; Golf : Open de Bordeaux.
19.00 Série : L'agence.
19.55 Flash d'informations.
20.02 Série : Benny Hill.
20.35 Documentaire : Optique. La grande muraille d'acier, de Scott Hicks. 2. Mao, le dernier empereur.
21.30 Magazine : Océaniques. L'actualité culturelle.
22.05 Journal et Météo.
22.30 Cinéma : le Grand Sommeil ■■■ Film américain de Howard Hawks (1946). Avec Humphrey Bogart, Lauren Bacall, John Ridgely (v.o., N.).
0.20 Musiques, musique. Bagatelles op. 119 n° 1 et 2, de Beethoven, par Michael Levinas, piano.

CANAL PLUS

12.30 Magazine : Rapido. D'Antoine de Caunes.
13.00 Flash d'informations.
13.05 Magazine : Mon zénith à moi. Présenté par Michel Denisot. Invité : Anthony Delon.
14.00 Téléfilm : Mourir à Ibarra. De Jack Gold, avec Glenn Close, Alfonso Arau.
15.35 Magazine : Exploits. Animé par Marc Toesca, assisté de « Super Ginette » et « Super Nazo ».
15.50 Série : Bergerac.
16.50 Documentaire : Cet enfant n'est pas le mien. De Jonathan Gill.
17.30 Série : Mister Gun.
18.00 Cinéma : Un vrai schnock □ Film américain de Carl Reiner (1979). Avec Steve Martin, Bernadette Peters, Catlin Adams.

En clair jusqu'à 20.35.

19.30 Flash d'informations.
19.35 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
20.30 Magazine : Tranches de l'art. De Brigitte Cornand.
20.35 Cinéma : Drôle d'endroit pour une rencontre ■■ Film français de François Dupeyron (1988). Avec Catherine Deneuve, Gérard Depardieu, André Wilms.
22.05 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : la Novice ■ Film franco-italien d'Alberto Lattuada (1960). Avec Pascale Petit, Jean-Paul Belmondo, Massimo Girotti (N.).
23.40 Mon zénith à moi. Rediffusion de l'émission du jour.
0.30 Cinéma : Deux Belles Garces. Film français classé X de Michel Barny (1988). Avec Marie Noelly, Cloé Dary, Joey Sivara.
2.00 Magazine : Cinémode.

LA 5

13.00 Journal.
13.30 Téléfilm : Vodka bitter lemon. De Franz Peter Wirth, avec Hansjörg Felmy, Claudia Amm.
15.10 Feuilleton : Les héritiers (rediff.).
17.00 Magazine : Télé-matches dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Série : Supercopter.
20.00 Journal.
20.35 C'est l'histoire d'un mec...
20.40 Cinéma : Les Dix Commandements ■■ (1re partie). Film américain de Cécil B. De Mille (1955).
22.30 Magazine : Ciné Cinq.
22.40 Cinéma : Et Dieu créa la femme ■ Film français de Roger Vadim (1956). Avec Brigitte Bardot.
0.10 Journal de minuit.
0.15 Feuilleton : Nana. (3e épisode.)
1.55 Feuilleton : Ardéchois cœur fidèle. (2e épisode.)
2.50 Le journal de la nuit.
2.55 Feuilleton : Le clan Beaulieu.
3.17 Nana (rediff.).
4.52 Ardéchois cœur fidèle (rediff.).

M 6

12.00 Informations : M 6 express.
12.05 Série : Cher oncle Bill.
12.30 Série : L'incroyable Hulk.
13.20 Série : Madame est servie (rediff.).
13.50 Série : Les têtes brûlées.
14.40 Série : Clair de lune.
15.25 Série : Espion modèle.
16.10 Série : Brigade de nuit.
17.00 Divertissement : Trop tard pour la sieste.
17.30 Série : Les années coup de cœur.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Drôles de dames.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Cinéma : Nevada Smith ■ Film américain d'Henry Hathaway (1966). Avec Steve McQueen, Karl Malden, Brian Keith.
22.45 Magazine : Sport 6
22.55 Capital.
23.00 Téléfilm : Poupées de chair. De John Quinn, avec Betsy Russel, Leif Garrett.
0.25 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions. La clinique de la Forêt-Noire ; Quand la science mène l'enquête (le temps retrouvé) ; Culture pub ; Quand la science mène l'enquête ; La clinique de la Forêt-Noire.

LA SEPT

16.00 Méthode Victor : Allemand et espagnol.
16.30 Série : L'esprit des lois (2). De Pierre Dumayet et Pierre Lamaison.
17.30 Théâtre : la Dernière Bande. Pièce de Samuel Beckett.
18.30 Documentaire : Igor Stravinski. De Tony Palmer.
19.30 Magazine : Clubs sans nom.
20.30 Cinéma : Charles mort ou vif ■■ Film suisse d'Alain Tanner (1969). Avec François Simon, Marcel Robert.
22.05 Portrait d'Alain Tanner. De Jean-Pierre Léon.
22.30 Documentaire : Jean Painlevé au fil de ses films (6). De Dennis Derrien.
23.00 Documentaire : Préfaces (2). De Pierre Beuchot.
23.30 Feuilleton : Moravagine (2).
0.30 Feuilleton : La vengeance d'une orpheline russe.
1.00 Magazine : Imagine.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Katakaiser.
22.35 Musique : Le concert. Leos Janacek.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 juillet lors des Semaines musicales de Tours) : La Belle au bois dormant, suite de ballet, et Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, op. 35, de Tchaïkovski ; Symphonie n° 5 en ré mineur, op. 47, de Chostakovitch, par l'Orchestre symphonique du Théâtre Kirov de Leningrad, dir. Valeri Gergiev, sol. : Viktor Tretiakov, violon.
23.05 Climats. Musiques traditionnelles. Les musiques des Kirghizes et des Tadjiks du Turkestan chinois.
0.30 Archives dans la nuit. Joseph Krips à New-York. Coriolan, ouverture en ut mineur op. 62 de Beethoven ; Passacaille op. 1 de Webern ; Symphonie n° 8 en ut mineur de Bruckner.

L'ARA
ASSOCIATION RENCONTRES AUDIOVISUELLES
Sous l'égide
DU FONDS D'ACTION SOCIALE POUR LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS ET LEURS FAMILLES
lance
un APPEL D'OFFRES
pour la production et la réalisation en 1990
de l'émission hebdomadaire diffusée sur FR 3
« RENCONTRES »
Les organismes et sociétés, publics ou privés, intéressés peuvent consulter l'appel de candidature au bulletin officiel des annonces de marchés publics, sur le minitel
3615 code JOEL
Rubrique 8 — Bulletin des marchés publics — Classe d'activité 41 C
Renseignements téléphoniques
ARA : 45.49.22.41.
FAS : 40.02.77.01.

CE VENDREDI 13
IL FAUT SAVOIR PRENDRE SA CHANCE
ET LA SAVOURER.

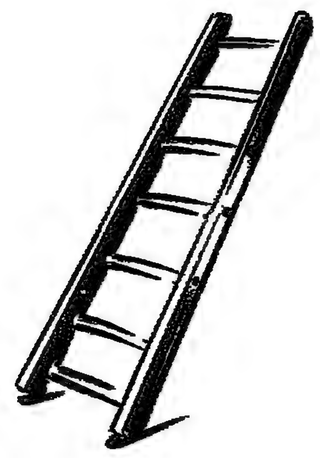

MALCHANCE

CHANCE

MALCHANCE

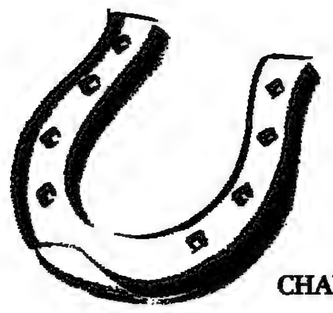

CHANCE

PAS DE CHANCE

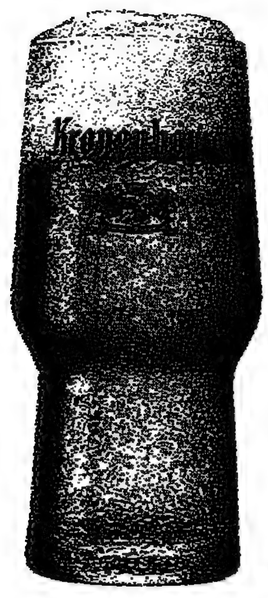

PLEIN DE CHANCE

4°7 D'ALCOOL AYEZ SOIF DE MODERATION.

Young & Rubicam 89

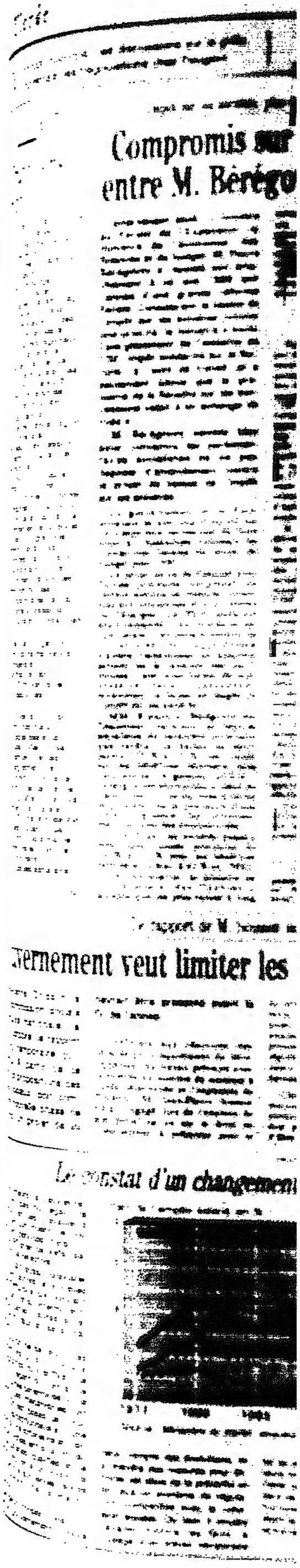

Le Monde

ÉCONOMIE

35 Fonction publique : les discussions sur la grille
37 L'ouverture des négociations chez Peugeot
38 Publicité : les vingt ans de RSCG
39 Télécom : améliorer l'accueil
42 Marchés financiers
43 Bourse de Paris

BILLET

Les Franciliens paieront

Que les Parisiens — pardon ! les Franciliens, c'est-à-dire les quelque dix millions d'habitants des huit départements d'Ile-de-France — se préparent à mettre la main à leurs porte-monnaie... Le budget régional pour 1990 que leur ont préparé MM. Pierre-Charles Krieg (RPR) et Jean-Pierre Fourcade (UDF) réserve quelques surprises acides. Si à la fin de l'année la majorité des conseillers régionaux donne son accord, la fiscalité directe augmentera de quelque 15 %. Et le taux de la taxe sur les cartes grises, qui était de 49,80 F par cheval-vapeur cette année, passera à 100 F l'an prochain !

Il est vrai que, jusqu'à maintenant, l'Ile-de-France, région réputée la plus riche, était curieusement, selon l'expression de M. Jean-Pierre Fourcade, *« en état de sous-fiscalisation manifeste »*. C'est donc l'heure des réajustements douloureux, d'autant que la politique du conseil régional va consister d'ici à 1992, c'est-à-dire la fin de la mandature, à réduire l'endettement et à lancer un très volumineux programme d'investissements dans trois secteurs prioritaires : la formation professionnelle mais surtout la construction et la rénovation des lycées et l'amélioration des transports, en liaison avec le plan « Rocard-Delebarre » présenté vendredi 13 octobre au conseil des ministres.

Qu'on en juge : le budget, qui atteignait 7,6 milliards de francs cette année, passera à 9,2 milliards de francs l'an prochain et à 10,8 milliards de francs en 1992, selon les projections.

On objectera, bien sûr, qu'au moment où l'Etat cherche à comprimer ses dépenses et la pression fiscale les collectivités locales, et au premier chef les régions, vont allègrement de l'avant. C'est la traduction de ce que les dirigeants d'Ile-de-France appellent *« la conquête d'une plus grande autonomie financière et donc politique »*. Toute la question est de savoir si les collectivités décentralisées sont plus à même que l'Etat de prendre en compte les besoins des citoyens contribuables et de les satisfaire avec efficacité.

F. Gr.

Impôt sur les sociétés, plus-values à long terme

Compromis sur la fiscalité entre M. Bérégovoy et le PS

Intervenant jeudi 12 octobre au Forum de l'Expansion, le ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Pierre Bérégovoy a rappelé son attachement à ce que 1989 soit l'année d'une grande réforme fiscale. Considérant la baisse de l'impôt sur les sociétés comme une priorité, le ministre a exclu l'élargissement de l'assiette de l'ISF (impôt solidarité sur la fortune), à l'outil de travail, et a seulement admis que le problème de la fiscalité sur les successions valait *« un échange de vues »*.

M. Bérégovoy semble bien avoir convaincu les parlementaires socialistes de ne pas déposer d'amendement contre le projet de baisse de l'impôt sur les sociétés.

Le gouvernement et le Parti socialiste se sont mis d'accord sur un compromis permettant de faire voter à l'Assemblée nationale les dispositions fiscales du projet de budget pour 1990.

Le projet de loi de finances pour l'année prochaine comprenait un certain nombre de mesures favorables aux entreprises et aux revenus de l'épargne. Le Parti socialiste avait demandé — au titre de la justice fiscale — un certain nombre de corrections, soit sous forme d'ajouts (notamment un alourdissement de la taxation des patrimoines), soit sous forme de suppression, celle-ci concernant notamment la baisse envisagée de l'impôt sur les sociétés.

MM. Rocard et Bérégovoy ont finalement convaincu les députés socialistes du caractère prioritaire que revêtait la baisse de deux points (39 % à 37 %) de l'impôt sur les bénéfices réinvestis dans l'entreprise. Argument utilisé : l'épargne des entreprises a cessé de s'accroître (1), ce qui pose à terme le problème de la poursuite d'une forte progression des investissements et donc des emplois créés.

L'impôt sur les sociétés passera donc bien l'année prochaine de 39 % à 37 % pour les bénéfices réinvestis (il était à 42 % en 1988).

En contrepartie, le ministre de l'économie et des finances a accepté que les plus-values à long terme — c'est-à-dire à plus de deux ans — réalisées par les entreprises soient relevées progressivement. Elles tendraient à se rapprocher du taux d'imposition de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis. Une première étape immédiate va porter la taxation de ces plus-values de 15 % à 20 %.

Satisfaction pour l'ISF ?

Restent les demandes présentées par le PS concernant un alourdissement de la fiscalité des patrimoines : relèvement à 1,5 % — au lieu de 1,3 % proposé par le gouvernement — du taux supérieur de l'ISF (l'impôt de solidarité sur la fortune), éventuellement élargissement de l'assiette de cet impôt à une partie des biens professionnels ; alourdissement des taux supérieurs du barème sur les droits de succession avec un relèvement de 275 000 à 300 000 F de l'abattement à la base ; prise en compte du revenu dans le calcul de la taxe d'habitation pour sa part départementale.

Si le gouvernement semble bien décidé à ne pas toucher aux droits de succession — sujet hautement explosif avec les risques de fuite des capitaux qu'il comporte — satisfaction sera probablement donnée aux députés socialistes sur l'ISF dont le taux supérieur serait relevé à 1,5 % au lieu de 1,3 %. Quant à la taxe d'habitation — autre sujet explosif — les pouvoirs publics s'engageront probablement à étudier une réforme et à effectuer des simulations pour voir comment évoluerait cet impôt local si celui-ci était en partie calculé sur le revenu des particuliers. Enfin la demande des socialistes de repousser à quatre ans au lieu de trois ans actuellement la période sur laquelle le fisc peut remonter pour vérifier les déclarations de revenus, n'a pas été retenue. On sait que c'est un amendement de M. Giscard d'Estaing qui avait ramené de quatre à trois ans la période de vérification.

Toutes ces décisions seront définitivement arrêtées mardi 17 octobre après un ultime arbitrage du premier ministre.

ALAIN VERNHOLES

(1) L'épargne des entreprises est passée de 14,3 % de leur valeur ajoutée en 1986 à 14 % cette année (prévisions).

Le congrès conservateur de Blackpool

« Il n'y a pas d'autre solution que le maintien de taux élevés »

affirme le chancelier de l'Echiquier

M. Lawson persiste et signe. Le chancelier de l'Echiquier a proclamé avec force jeudi 12 octobre devant le congrès annuel du Parti conservateur, réuni à Blackpool, qu'il n'était pas question de changer de politique monétaire. Il n'y aura donc ni dévaluation de la livre ni baisse des taux d'intérêt, lesquels ont atteint le niveau exceptionnellement élevé de 15 %.

BLACKPOOL

de notre envoyé spécial

« Il n'y a pas plus grande menace que l'inflation. Il n'y a pas d'autre solution que le maintien des taux élevés et cette politique réussira », a-t-il déclaré sous les applaudissements de Mme Thatcher, présente à la tribune. M. Lawson a admis que la dernière hausse avait été particulièrement impopulaire mais *« quiconque veut devenir chancelier de l'Echiquier pour être populaire s'est trompé de métier »*. Recourant au langage codé qui est de mise lors des congrès conservateurs, M. Lawson a laissé entendre que, de toute façon, il n'avait pas l'ambition de devenir un jour premier ministre...

Le chancelier est devenu, l'espace de quelques semaines, l'un des hommes politiques les plus attaqués du pays. Des millions de Britanniques qui ont acheté leur maison à crédit le maudissent chaque mois lorsqu'ils doivent payer leurs traites, lesquelles varient en fonction des taux d'intérêt. Les patrons des PME — clientèle par excellence du Parti conservateur — sont également touchés par cette politique des taux élevés qui les empêche d'emprunter pour se développer. Ce mécontentement s'est exprimé jeudi à la tribune, ce qui est extrêmement rare dans un congrès conservateur. *« Je ne suis pas un économiste mais je ne vois pas en quoi une mesure qui frappe une petite entreprise comme la mienne sert à combattre l'inflation, il doit y avoir une autre solution »*, a ainsi déclaré une déléguée.

M. Lawson a expliqué qu'il n'y en avait au contraire pas d'autre solution possible. Un contrôle de prix à la consommation tel que le réclament les travaillistes *« serait une cruelle tromperie »* car un tel contrôle *« ne donne jamais de résultats »*. Le chancelier ne veut pas *« prendre de risque avec l'inflation »*. Celle-ci est actuellement de 7 %. Il est décidé à maintenir des taux d'intérêt élevés *« aussi longtemps que cela sera nécessaire »* et ne fixe aucune date.

Il faut donc s'attendre que *« la croissance ralentisse pendant un certain temps et, avec elle, l'augmentation des importations, mais cela ne veut pas dire qu'il y aura une récession, à condition que les chefs d'entreprise maintiennent un ferme contrôle de leurs coûts particuliers salariaux »*.

L'Europe minimale

M. Lawson considère visiblement que la crise actuelle de la livre n'est qu'une péripétie. Il rappelle que les taux d'intérêt avaient grimpé jusqu'à 14 % en 1985, provoquant un mécontentement comparable, et que l'inflation avait pu alors être jugulée. Comme pour démentir ceux qui prédisaient ces derniers jours une réaction hostile de l'auditoire, le congrès a gratifié le chancelier Lawson d'une ovation longue de deux minutes à la fin de son discours. La City a été moins satisfaite puisque, à peine M. Lawson avait-il cessé de parler, les ventes de sterling ont repris.

Le chancelier a soigneusement omis d'évoquer le déficit de la balance des paiements, qui devrait atteindre près de 4 % du PNB cette année, et la question lancinante de l'adhésion de la Grande-Bretagne au mécanisme d'échange du système monétaire européen (SME). Par méfiance instinctive et au nom d'une certaine idée de la souveraineté nationale, Mme Thatcher se refuse toujours à faire le pas. Elle est de plus en plus isolée sur cette question. A Blackpool, Sir Leon Brittan, un des deux commissaires européens britanniques, a estimé jeudi que la livre ne connaîtrait pas les soubresauts actuels si la Grande-Bretagne appartenait au SME.

« Nous ferions une terrible erreur si nous étions défaitistes ou sur la défensive à propos de notre rôle dans la Communauté », a affirmé pour sa part M. John Major, nouveau secrétaire au Foreign Office depuis juillet dernier. Mais les sujets qu'il a évoqués correspondent à la vision minimale de l'Europe chère à Mme Thatcher : libre mouvement des capitaux, dérèglementation des industries nationales protégées telles que le transport aérien (il est absurde qu'un voyage en avion coûte trois fois plus cher dans la Communauté qu'aux Etats-Unis), suppression des subventions étatiques en tous genres...

Les projets plus ambitieux laissent froid le nouveau secrétaire au Foreign Office. *« Ils impliquent la fin des monnaies et des banques nationales, ainsi que du contrôle de chaque pays sur sa fiscalité en échange d'avantages inconnus ou incertains. Nous ne pouvons accepter ces idées. »* La *« grandiose charte sociale »* ne trouve pas davantage grâce à ses yeux. M. Major n'a pas les accents cinglants de Mme Thatcher quand elle part en guerre contre la Commission de Bruxelles, mais on chercherait en vain dans ses propos un fléchissement de la politique britannique.

Le congrès a enfin examiné jeudi la question de l'ouverture des magasins le dimanche, une question qui divise les conservateurs depuis des années. Le gouvernement avait tenté d'abolir l'interdiction, qui touche la plupart des commerces, et avait été battu de justesse au Parlement en 1986 à la suite d'une campagne vigoureuse des défenseurs du *« dimanche anglais et chrétien »*. Une motion appelant au maintien du statu quo a été repoussée jeudi mais de si peu que le ministre concerné a estimé qu'il n'était nullement urgent de changer la loi.

DOMINIQUE DHOMBRES

Le rapport de M. Soisson sur l'emploi précaire

Le gouvernement veut limiter les excès du travail temporaire

M. Jean-Pierre Soisson a remis à la commission sociale de l'Assemblée nationale, le vendredi 13 octobre, le rapport sur le travail temporaire qu'il avait promis. A partir de ce constat et des propositions des partenaires sociaux, doit commencer une nouvelle phase de consultations. Un projet de loi devrait être présenté avant la fin de l'année.

Confronté aux réactions des députés qui s'inquiétaient du développement du travail précaire avec la montée du nombre de contrats à durée déterminée et l'explosion de l'intérim, M. Jean-Pierre Soisson s'était engagé, lors de l'examen de son projet de loi sur le droit de licenciement, à présenter pour la mi-octobre un rapport faisant le point de la situation. Très vite, aussi, le ministre du travail avait annoncé qu'il avait l'intention de prendre des mesures, y compris législatives, pour limiter la *« croissance »* et les *« excès »* de ces formes d'emploi.

Chose promise, chose due. Le document de 108 pages, sans les annexes qui présentent les positions des partenaires sociaux, vient d'être remis aux membres de la commission sociale de l'Assemblée nationale. *« Préparé pour aider à la décision »*, ainsi qu'il est rappelé en conclusion, le rapport *« s'arrête là où commence la discussion sur l'action à venir »* et ne fait donc pas de nouvelles propositions.

Il établit un premier constat éloquent. Les contrats de travail à durée déterminée et l'intérim dépassent aujourd'hui leur rôle *« pour devenir trop souvent des substituts à l'emploi permanent »*, est-il écrit. La conjoncture n'explique pas seule les changements à l'œuvre : l'évolution actuelle revêt *« pour partie un caractère structurel et traduit l'effet, dans le monde du travail, de la montée générale de l'incertitude économique »*.

Les chiffres donnent la mesure. Alors que les emplois temporaires représentaient 2,5 % des effectifs salariés en 1977, ils en totalisaient 7 % en avril 1989. Le nombre des contrats à durée déterminée s'élève à 600 000 et interviennent dans 70 % des embauches. L'intérim a progressé de 30 % en 1988, sans doute de 27 % en 1989, et rassemble 280 000 emplois qui correspondent à plus de 900 000 personnes. L'emploi temporaire se généralise et ne se pratique plus seulement dans certains secteurs comme le BTP, le nettoyage et la construction automobile. Il se répand et gagne maintenant les petites et moyennes entreprises. Les moins qualifiés, les jeunes et les femmes font partie du public avec des différences selon le type d'activité et la taille de l'entreprise.

ALAIN LEBAUBE

Lire la suite page 35

Le constat d'un changement

Les chômeurs, à l'évidence, ne profitent pas du regain de croissance, et les travailleurs temporaires continuent de voir alterner les périodes d'inscription à l'ANPE avec de brefs passages dans la vie active.

Mais il faut aussi considérer toutes les autres *« nouvelles formes d'emploi »* qui pullulent à leur tour (travail intermittent, à temps partiel, fausse sous-traitance et faux artisans, par exemple).

La solution ne se réduit pas aux mesures plus ou moins contraignantes qu'il suffirait de prendre à l'égard du contrat de travail à durée déterminée ou de l'intérim. Les mécanismes ont évolué. On est passé de l'utilisation *« exceptionnelle »* d'une main-d'œuvre extérieure au partage de tâches entre un noyau dur de salariés qualifiés et le recours régulier à un volant de *« supplétifs »* sur lequel repose l'ajustement de la main-d'œuvre.

De deux choses l'une. Ou bien le gouvernement voudra tenir compte des évolutions, et il prendra des mesures pour éliminer les abus de la précarité et en faire un système de régulation compatible avec la cohésion sociale. Ou bien il voudra revenir, contre les faits, à l'usage d'un travail temporaire tel qu'on l'aurait voulu aux meilleurs moments des années 60. Dans ce dernier cas, le risque sera de favoriser l'explosion des formules les plus dangereuses, dont la fausse sous-traitance et le travail clandestin...

A. LE.

Part de l'emploi salarié en %

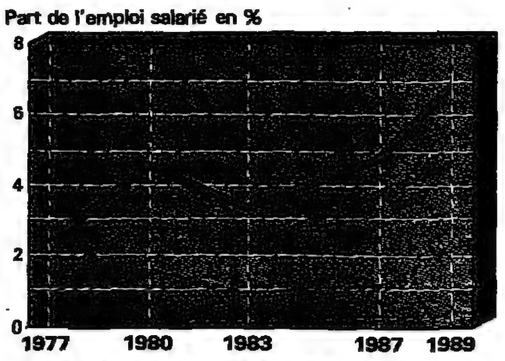

Source : Ministère du travail, enquête ACEMO

INSOLITE

Ecrans de fumée

Philips Consumer Electronics, filiale américaine du géant néerlandais de l'électronique, prévoit d'exporter 1 500 téléviseurs couleur au Japon dès cette année. Une petite série qui représente tout juste un lot vendu un week-end dans une chaîne de supermarchés en France. Mais chez Philips l'on juge cette livraison comme *« un pas significatif dans le sens du rééquilibrage de la balance commerciale avec le Japon »*. Un commentaire très sérieux de Donald Johnstone, président de Philips Etats-Unis...

M. A.L. Rodgers, directeur chez Philips pour le commerce international, a précisé que ces téléviseurs étaient destinés à une clientèle haut de gamme, *« la même qui achète des Mercedes-Benz importées de RFA »*.

Philips Consumer Electronics pense faire encore mieux en 1990...

NOVO TEMPO
GOVERNO DE SÃO PAULO

ISOLATEURS
APPEL D'OFFRES 8813/89

L'APPEL D'OFFRES 8813/89, de cadre international, se trouve ouvert et comptera sur des ressources du Prêt n.° 194-IC/BR consenti par la Banque Interaméricaine de Développement - BID, pour l'approvisionnement de 27.251 unités d'Isolateurs pour les Systèmes de Distribution et de Transport de CESP.
Cet APPEL D'OFFRES est limité aux fournisseurs de produits orginaires des pays membres de la BID.
Les Normes qui établissent les conditions spécifiques de cet APPEL D'OFFRES devront être retirées, par personne autorisée, moyennant le paiement de NCz$ 100,00 (cent cruzados novos) à la Divisão de Tecnologia e Licitação de Materiais, Rua Bela Cintra, 881, 4.° andar, Cerqueira César, São Paulo - SP - Brasil, de 9 heures à 11 heures et de 13 h 30 à 16 heures.
L'ouverture des documents et des propositions aura lieu à 14 heures, le 30 Novembre, 1989 à l'adresse sus-mentionnée.

Direction Administrative
Companhia Aberta
C.G.C. 60.933.603/0001-78

SECRETARIA DE ENERGIA E SANEAMENTO
CESP Companhia Energética de São Paulo

Le Monde DE L'EDUCATION

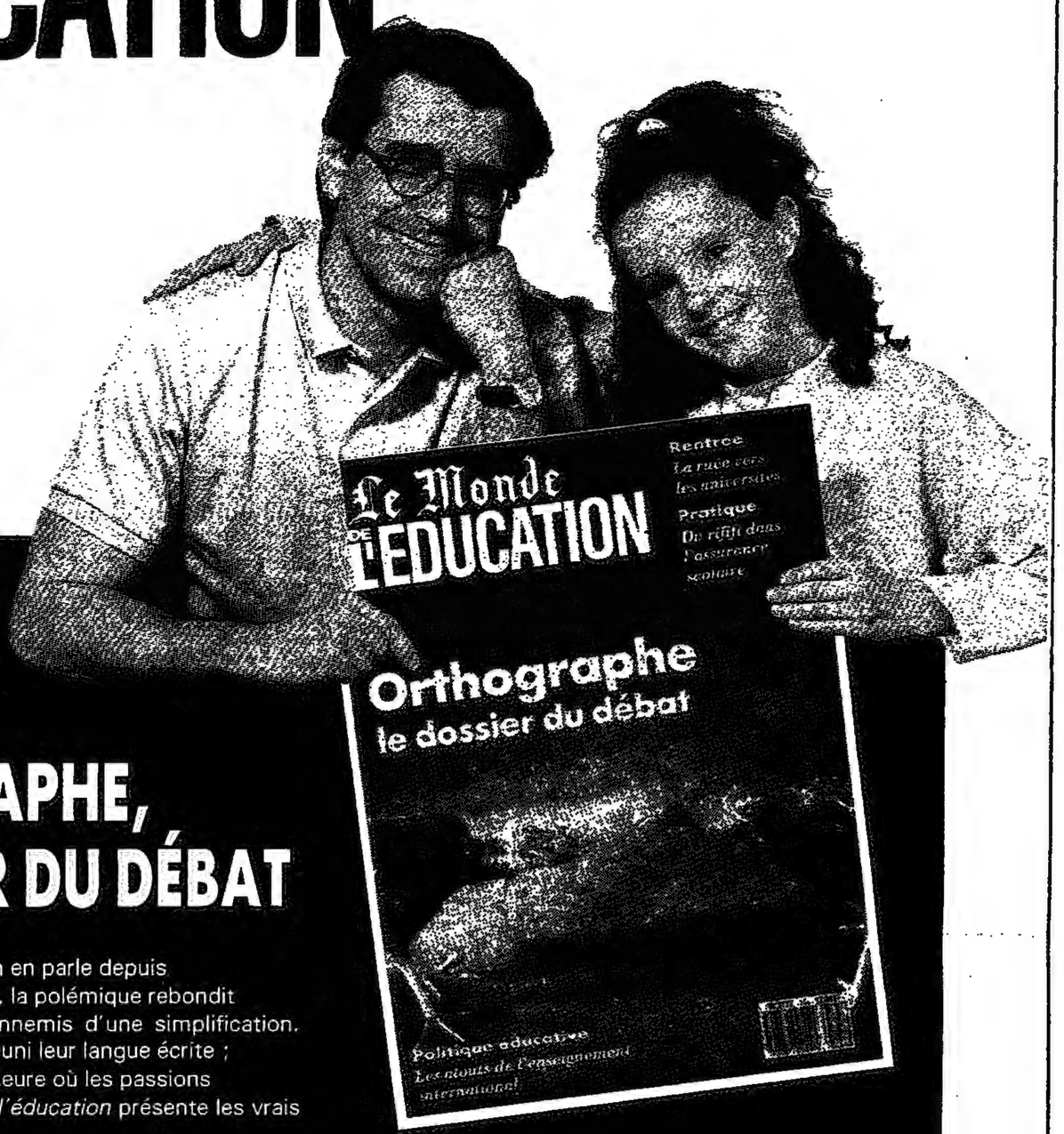

Au sommaire du numéro d'octobre :

enquête

ORTHOGRAPHE, LE DOSSIER DU DÉBAT

Réformer l'orthographe ? On en parle depuis plus d'un siècle. Aujourd'hui, la polémique rebondit entre les partisans et les ennemis d'une simplification. Plusieurs pays, déjà, ont rajeuni leur langue écrite ; la France suivra-t-elle ? A l'heure où les passions se déchaînent, *le Monde de l'éducation* présente les vrais enjeux du débat.

■ RENTRÉE 89 : LA RUÉE SUR LES UNIVERSITÉS

33 000 bacheliers supplémentaires en 1989 : les universités s'attendent à être prises d'assaut. Pourtant leurs capacités d'accueil restent limitées. Un réel effort d'amélioration est entrepris mais suffira-t-il à écarter les dangers qui pèsent sur cette rentrée 89 ?

■ PRATIQUE : DU RIFIFI DANS L'ASSURANCE SCOLAIRE

C'est la guerre sur le marché de l'assurance scolaire. *Le Monde de l'éducation* vous aide à vous retrouver dans ce maquis.

■ CULTURE : LES PERFORMANCES DES ENFANTS ACTEURS

Des cinéastes racontent leur expérience des enfants acteurs. A lire d'urgence par tous ceux qui aiment le cinéma et les enfants.

Le Monde DE L'EDUCATION **POUR BIEN COMPRENDRE SES ENFANTS POUR PRÉPARER LEUR AVENIR**

NUMÉRO D'OCTOBRE 1989 - En vente chez votre marchand de journaux 17 F

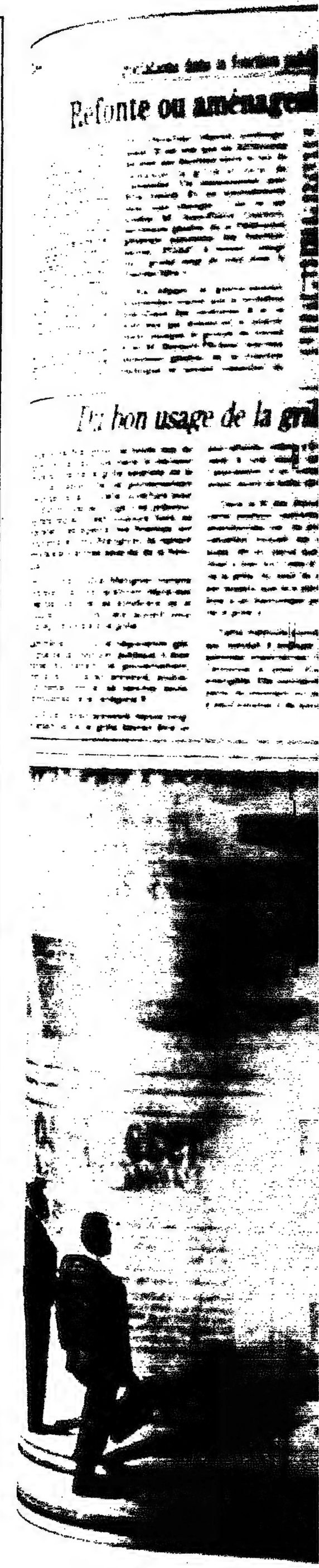

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

SOCIAL

Les négociations dans la fonction publique

Refonte ou aménagement

Refonte ? M. Michel Durafour, ministre d'Etat chargé de la fonction publique, n'aime pas qu'on utilise cette formule pour qualifier le travail – herculéen – auquel vont se livrer son ministère et les syndicats sur la grille indiciaire unique de la fonction publique. S'exprimant le jeudi 12 octobre devant la presse, il a affirmé que le gouvernement voulait *« engager dès le mois de décembre des négociations sur l'amélioration des déroulements de carrière et la prise en compte des nouvelles qualifications dans les trois fonctions publiques. Mais il ne s'agit pas de dynamiter la grille »*. Ou de la *« remettre à plat »*.

Là où les syndicats, tous satisfaits à l'exception de la CGT très réservée, parlent de refonte, M. Durafour répond aménagement. Il est vrai que les différences ne sont pas énormes entre le fait de remanier la grille et celui de l'amender. Un remaniement peut être limité. Et un amendement peut tout changer. C'est ce qui amène M. Jean-Pierre Gualezzi, secrétaire général de la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF) à retenir l'image du *« grand coup de pied dans la fourmillière »*.

Au départ, le gouvernement n'entendait traiter que le problème spécifique des catétories B et ce sont eux qui donneront le mouvement puisque le groupe de travail avec M. Bernard Pêcheur, nouveau directeur général de la fonction publique et ancien conseiller de M. Mitterrand, se réunira dès novembre. Mais comme avec la grille tout se tient... les incidences sur les catégories A, C et D feront l'objet d'une grande négociation – d'abord sur la méthode et le calendrier – en décembre, le catégoriel « spécifique » étant renvoyé aux ministères. M. Durafgfour a précisé que la mise en œuvre de ce programme pluri-annuel – sur un maximum de sept ans – sera négociée chaque année, en même temps que les hausses de salaires.

Mais les premiers effets sur la feuille de pais se feront sentir dès 1990, avec une enveloppe en deux éléments, l'un sera fixe (et déterminé selon les besoins mis en relief par la négociation). L'autre sera variable selon la croissance...

M. N.

Du bon usage de la grille

A en croire l'Hôtel Matignon, le poids des du conflit des impôts n'a pas joué dans la décision d'entamer une refonte de la grille salariale de la fonction publique. Néanmoins, le gouvernement entend bien utiliser cette nouvelle ouverture pour venir à bout d'un mouvement jugé très préoccupant, mais dans lequel il est toujours hors de question de céder : les agents des finances ont beau jurer du contraire, pour Matignon, ils restent des « nantis » face aux autres salariés de la fonction publique.

Dans ces conditions, l'Hôtel Matignon compte bien que leurs revendications paraîtront déplacées et injustifiées dès lors que les syndicats de la fonction publique ont donné, leur accord pour participer aux négociations sur la grille.

La décision même d'ouvrir la négociation globale sur la grille de la fonction publique n'était pas préméditée. Au départ, le gouvernement, conformément à ce qu'il avait annoncé, souhaitait, dans un premier temps, se pencher seulement sur les problèmes de la catégorie B.

Même si M. Rocard avait annoncé depuis longtemps que l'ensemble de la grille devrait être un jour refondu, même s'il n'était pas évident de s'en tenir à une seule catégorie, Matignon, selon l'expression d'un conseiller, *« ne voulait pas*, a priori, *ouvrir la boîte de Pandore de la grille »*.

Dans le fil des discussions avec les syndicats, cette position restrictive a été progressivement abandonnée, car, de proche en proche, cette réévaluation incluait les catégories limitrophes et aussi, dit-on, parce que FO, notamment, « accrochait » bien sur l'idée d'une refonte de l'ensemble de la grille. Au bout du compte, selon Matignon, il est apparu que le « pacte de croissance » devrait être *« un instrument privilégié de modernisation de la grille »*.

Cette méthode conviendrait au gouvernement, qui, conduit à engager sur plusieurs années des sommes importantes, ne se verrait pas lié par l'annonce *a priori* d'un engagement financier intangible. Elle conviendrait aussi aux syndicats à partir du moment où ils auront l'assurance d'un *« seuil minimal »* de sommes disponibles.

J.-L. A.

Impasse dans la grève des finances

Deux bâtiments administratifs évacués par la police

Alors qu'aucune issue ne paraît se profiler dans le conflit des finances, le ministère de l'économie fait preuve d'une fermeté accrue. Le piquet de grève installé depuis le 26 septembre devant la salle des ordinateurs du centre informatique d'Osny, près de Cergy (Val-d'Oise), commandant le système SOFI des douanes, a été délogé sans incident par la police jeudi 12 octobre dans l'après-midi.

A Toulouse, le bâtiment de la direction nationale des statistiques du commerce extérieur a lui aussi été évacué par les forces de l'ordre. Par ailleurs, la direction générale des impôts a demandé aux chambres de commerce, d'agriculture ou des métiers de diffuser les formulaires de déclarations de chiffres d'affaires nécessaires au paiement de la TVA, provoquant ainsi une vive réaction des syndicats, qui ont dénoncé *« une mesure destinée à court-circuiter le personnel en grève »*.

Jeudi, plusieurs milliers de fonctionnaires des finances ont manifesté à Paris et en province afin d'obtenir des augmentations indiciaires de salaires. Une nouvelle manifestation nationale aura lieu le 19 octobre à Paris.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Limiter les excès du travail temporaire

Suite de la page 33

De plus en plus, ainsi que cela est souligné dans une étude réalisé par Tecsa-conseil en 1989, les entreprises gèrent leur personnel *« de la façon la plus tendue possible, comme elles le font déjà pour leurs stocks et leur production »*. Intérim et contrats à durée limitée participent d'une méthode d'*« externisation »*.

Parce que la pratique devient courante, les abus se multiplient.

Il n'est pas rare de trouver des salariés à titre précaire *« représentant de 25 % à 50 % de l'effectif total »*, surtout présents sur les postes de production nécessitant peu de qualification. Dans certaines activités, ce type d'emploi *« apparaît comme un moyen actif et permanent de gestion du personnel »*. Le recours au travail intérimaire ou aux contrats à durée déterminée est constant, accompagné de pratiques frauduleuses. *« De très nombreuses entreprises ne respectent pas le principe d'égalité de rémunération »* avec un employé en position stable. Il y a *« un non-respect quasi général »* des conditions de versement des indemnités de précarité d'emploi que l'on *« oublie »* de payer ou, dans le cas des entreprises de travail temporaire, que l'on maintient au taux unique de 10 %.

Même les plus renommés se laissent aller parmi les sociétés d'intérim, comme dans les chaînes de distribution ou dans les grands magasins, note le rapport. Pour ne pas avoir à remplir leurs obligations, les employeurs *« prétendent conclure des contrats saisonniers »* ou ne tiennent pas compte *« des règles relatives au renouvellement et à la succession de ces contrats »*. *« De cette manière, les salariés sont maintenus au moyen d'une multitude de contrats qui se suivent sur des postes permanents et sans espoir d'embauche définitive »*, notamment dans le bâtiment et l'industrie automobile. Ailleurs, on utilise *« le contrat de travail à durée déterminée comme période d'essai »* et il arrive même qu'une société d'intérim passe un accord avec une entreprise pour s'assurer *« d'une durée minimale de placement avant l'embauche du salarié »*. *« Certaines entreprises de travail temporaire organisent même de véritables épreuves de sélection professionnelle »* pour satisfaire aux besoins, se transformant ainsi en cabinets de recrutement.

Des conséquences inquiétantes

« Il y a une tendance manifeste à la diffusion de l'abus », dit-on au ministère du travail, où l'on s'inquiète des conséquences sur le marché du travail. *« Par exemple, nous ne pouvons admettre cette extrémité qui consiste à considérer que la précarité est inévitable, qu'elle est induite par la reprise de l'activité économique encore incertaine et qu'elle interdit la création d'emplois durables »*, explique-t-on. Le travail précaire et les heures supplémentaires sont devenus des *« substituts »* à l'aménagement du temps de travail et le recours à une *« externisation de la fonction de gestion du personnel »* correspond à l'absence de *« modernisation négociée »*.

Nantis de ce bilan auquel ils ont collaboré par leurs apports respectifs, les différentes parties prenantes de ce dossier – patronat, syndicats et groupe socialiste, lequel qui vient de déposer une proposition de loi – vont devoir se concerter et négocier avec M. Jean-Pierre Soisson pour aboutir à des propositions concrètes de règlement. A force de navettes, on ne désespère pas, au ministère du travail, d'aboutir à une réponse consensuelle qui pourrait prendre la forme d'un projet de loi. Théoriquement, le dossier devrait être bouclé avant la fin de l'année.

ALAIN LEBAUBE

– 4, Rue Gaillon,
ce sont
des hommes d'affaires
qui vous reçoivent,
qui vous écoutent,
qui vous conseillent.

A la Banque de l'Union Européenne,
nous sommes convaincus
que le premier service qu'une banque
peut rendre à ses clients,
c'est de partager avec eux les qualités qui font
les hommes d'affaires.
Et qui font réussir les affaires.
Parce qu'ils privilégient l'imagination,
la souplesse,
parce qu'ils sont experts dans leur métier,
les hommes
de la Banque de l'Union Européenne
donnent une autre dimension à vos affaires.

BUE
BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE
GROUPE CIC

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PLUS DE 220 MILLIONS DE FRANCS DE LOYERS EN 1989

Le conseil d'administration de SILIC s'est réuni le 9 octobre 1989 sous la présidence de Monsieur André Mouly.

Le conseil d'administration a examiné les comptes arrêtés au 30 juin 1989 ; ils font apparaître un résultat courant de 75 738 405,47 francs contre 71 566 643,58 francs en 1988.

Les loyers prévisionnels de l'exercice 1989 devraient être supérieurs à 220 MF et, en l'état actuel des hypothèses retenues, sauf événement exceptionnel, le résultat de l'exercice devrait permettre de servir un dividende de 47,40 francs contre 44,50 francs sur l'exercice précédent, soit une progression de 6,50 %.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires sera prochainement convoquée en vue de compléter les autorisations données au conseil d'administration en vue d'éventuels appels au marché financier.

INTERNATIONAL METAL SERVICE

Forte progression du résultat net au 1er semestre

Chiffres consolidés (en millions de francs)	Premier semestre 1988	Premier semestre 1989	Variation
Chiffre d'affaires hors taxes	1 142	1 446	+ 27 %
Résultat courant avant impôts	81	153	+ 89 %
Résultat net	42	80	+ 90 %

Le Conseil d'Administration d'IMS s'est réuni le 10 octobre pour examiner les comptes du premier semestre de l'exercice 1989.

La forte progression des résultats enregistrée au 1er semestre 1989 par rapport à la même période de 1988 s'explique principalement par les raisons suivantes :

- une conjoncture économique soutenue sur l'ensemble des pays européens où IMS intervient ;
- la poursuite de l'enrichissement de la gamme des spécialités à haute valeur ajoutée ;

Les résultats enregistrés au 1er semestre et les tendances actuellement constatées permettent de confirmer les prévisions – faites lors de l'Assemblée Générale du 25 mai dernier – d'un résultat net consolidé 1989 supérieur à 140 millions de francs, traduisant une augmentation de plus de 60 % par rapport au précédent exercice.

Les conditions financières de la cession, au Groupe CASTORAMA, de la participation majoritaire de 65 % que le Groupe CASINO possédait dans la Société de bricolage OBI sont désormais arrêtées.

Le montant de la plus-value dégagée par cette opération, compte tenu des frais et charges prévisibles, sera légèrement supérieur à la charge exceptionnelle correspondant à l'indemnité de départ de PARIDOC prise en compte dans les résultats consolidés du Groupe du 1er semestre 1989 (50 millions de francs).

Information permanente : 3615 code AVISO.

GROUPE **TOTAL**

TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES

communiqué

COMPTES AU 30 JUIN 1989

Le Conseil d'administration de TOTAL Compagnie Française des Pétroles, dans sa séance du 10 octobre 1989, a examiné les comptes du 1er semestre 1989, tant pour le groupe consolidé que pour la maison-mère.

Résultats consolidés

en millions de Francs (MF)	1er semestre 1988	Année 1988	1er semestre 1989
Chiffre d'affaires	40.027	83.290	51.131
Marge brute d'autofinancement	2.636	7.153	5.635
Résultat de l'ensemble consolidé	320	1.955	2.293
Part des minoritaires	– 83	– 476	– 386
Résultat (part du Groupe)	237	1.479	1.907

Le chiffre d'affaires est en augmentation du fait de la hausse des prix du pétrole et du dollar américain et aussi de la progression des tonnages.

La marge brute d'autofinancement et le résultat comprennent l'incidence positive d'un effet de stock estimé à 1.700 MF (dont 1.470 sur la part du Groupe), provenant de la hausse des prix. L'effet de stock avait joué en sens contraire en 1988. Il avait été négatif de – 390 MF au 1er semestre et – 600 MF pour l'ensemble de l'année (dont – 580 sur la part du Groupe). Le secteur de l'exploration et de la production pétrolière a bénéficié de la remontée des prix, sauf aux Etats-Unis où le prix du gaz est resté à un niveau faible.

La MBA et les résultats du secteur du raffinage et de la distribution ont connu un net rétablissement par rapport à l'année passée. Les marges instantanées ont en effet été positives malgré la remontée du prix du brut, de sorte que le résultat comptable a été supérieur à l'effet de stock.

La branche "chimie," qui inclut notamment le groupe Hutchinson, marque une nouvelle progression.

Résultats de la société-mère

Le bénéfice de TOTAL CFP, société-mère, s'établit à 652 MF contre 465 MF au 1er semestre 1988 et 1.022 MF pour l'ensemble de l'année 1988.

Il comprend 839 MF de dividendes encaissés sur un total de 1.520 MF à recevoir en 1989. Au 30 juin 1988, les dividendes reçus avaient été de 891 MF pour un total de 1.672 MF. Les dotations aux provisions ont été de 348 MF.

MINITEL 3614 TAPEZ TOTALCFP

FONDS ET SICAV DE CAPITALISATION.

LA CAPITALISATION: QUEL INTERET?

Les fonds et sicav de capitalisation ont ceci d'intéressant qu'ils ne versent pas d'intérêts.

Les intérêts viennent augmenter votre capital en étant automatiquement réinvestis et vous ne payerez aucun impôt pendant la durée de vos placements.

A la BRED, de nombreux fonds et sicav permettent ainsi une valorisation de votre capital à court ou long terme.

Pour toutes informations: votre agence BRED ou Jean-Marc Hauton, BRED 8461, 124, rue de Provence, Paris 8e Tél. (1) 45 22 57 12.

PICARD ÉDITEUR
82, rue Bonaparte, 75006 Paris

par Bernard MARREY

Coédition Pavillon de l'Arsenal à l'occasion de l'exposition "Le fer à Paris" au Pavillon de l'Arsenal du 9 mars au 21 mai 1989

Un volume 18 × 30, 208 pages, 130 illustrations dont 40 en couleurs, broché, 180 F

Vient de paraître la 2e édition revue de

LA CONSTRUCTION ROMAINE
Matériaux et techniques
par Jean-Pierre ADAM

Collection Grands manuels Picard

Un volume 22,5 × 27, 368 pages, 756 illustrations, relié, 550 F

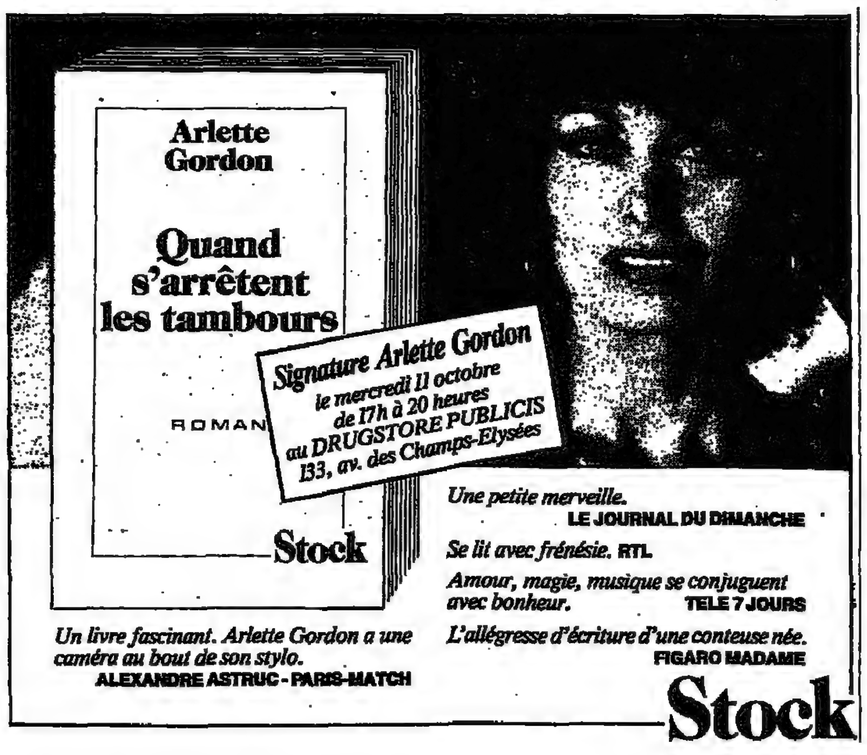

Un livre fascinant. Arlette Gordon a une caméra au bout de son stylo.
ALEXANDRE ASTRUC - PARIS-MATCH

Une petite merveille.
LE JOURNAL DU DIMANCHE

Se lit avec frénésie. RTL

Amour, magie, musique se conjuguent avec bonheur. TELE 7 JOURS

L'allégresse d'écriture d'une conteuse née.
FIGARO MADAME

Stock

1939 · 1940
L'ANNÉE TERRIBLE

LE FEUILLETON DE L'ÉTÉ DISPONIBLE EN UN SEUL NUMÉRO

Rassemblés dans un seul journal illustré de nombreuses photos inédites, les 36 épisodes du feuilleton de l'été parus dans « le Monde » racontent les moments-clés de cette année terrible.

De l'invasion de la Pologne par la Wehrmacht à la bataille de Narvik, de la « drôle de guerre » à la destruction de la flotte à Mers-el-Kébir, de la rencontre Pétain-Hitler à Montoire aux lois antijuives de Vichy, Jean-Pierre Azéma retrace les mécanismes de l'effondrement militaire, politique et moral d'un pays qui était l'un des plus puissants de l'Europe.

Le Monde

NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE – 40 pages – 22 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU PAR CORRESPONDANCE

1939-1940 : L'ANNÉE TERRIBLE

NOM : _____ PRÉNOM : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : |_|_|_|_|_| LOCALITÉ : _____
NOMBRE D'EXEMPLAIRES : _____ × 27 F, frais de port inclus = _____ F.

Pour les DOM-TOM et l'étranger, nous consulter. Bulletin et règlement à renvoyer à : *le Monde*, service vente au numéro, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

SOCIAL

Malgré l'opposition de la CGT à l'évacuation

Les négociations vont s'ouvrir entre la direction de Peugeot et les syndicats

En votant le jeudi 12 octobre à une large majorité (589 voix pour, 193 voix contre) l'évacuation de la forge, les grévistes de l'usine Peugeot de Mulhouse ont infligé un indiscutable revers à la CGT qui, depuis une semaine, tentait de bloquer le processus de conciliation engagé par M. Francis Blanchard, l'ancien directeur général du Bureau international du travail. Pour les cégétistes, accepter de quitter l'atelier occupé depuis le 27 septembre signifiait renoncer à un moyen de pression essentiel. Les salariés qui se sont exprimés jeudi (à peine plus de la moitié des grévistes officiellement recencés par les syndicats...) ont préféré jouer le jeu de la négociation tout en poursuivant la grève.

Cet échec n'a pas empêché M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT – qui s'est personnellement beaucoup engagé dans ce conflit – de considérer que son organisation sera *« le porte-parole des exigences des salariés »* et de mettre en avant la revendication d'une augmentation de 1 500 francs par mois.

Désormais acquises, les négociations, qui devaient débuter vendredi 13 octobre à 13 h 30 au siège de PSA, à Paris, simultanément à l'évacuation de la forge, s'annoncent difficiles. La direction de Peugeot, qui reste ferme sur les positions exprimées à plusieurs reprises par M. Jacques Calvet, PDG de PSA, n'en a accepté le principe que contrainte et forcée. La firme, qui devait être représentée, lors de cette séance, par M. Roland Vardanéga, directeur central du personnel d'Automobiles Peugeot, risque de n'avoir pas grand'chose à proposer. Au moins, le canevas préparé par le conciliateur autour de quatre thèmes (bas salaires, critères d'individualisation des salaires, qualifications et intéressement) permet-il de donner un contenu à la discussion bien que la CGT n'entende pas tenir compte *« des prétendues propositions du conciliateur »*.

L'ouverture de ces négociations, même si rien ne garanti qu'elles puissent aboutir, constitue malgré tout un élément de détente non négligeable. Il a fallu attendre plus de cinq semaines de grève, plus de deux semaines d'occupation de la forge et la perte de plus de 45 000 véhicules pour en arriver là.

J.-M N.

LOGEMENT

La CNL demande un blocage des loyers en 1990

La Confédération nationale du logement (CNL), la plus importante association de locataires, a demandé jeudi 12 octobre, au cours d'une conférence de presse, que le gouvernement décide pour 1990 un blocage des loyers à leur niveau actuel. M. Jean-Pierre Giacomo, président de la CNL, affirme que le gouvernement a la possibilité d'imposer un tel gel des loyers, en raison de la « majorité de gauche » dont il dispose à l'Assemblée nationale.

Quant au plan gouvernemental en faveur du logement des plus démunis, M. Giacomo estime que *« ce n'est pas par le biais de l'assistance dans le secteur du logement qu'on aide les démunis, mais avec un bon boulot et un bon salaire »*. Il a de plus souligné qu'une partie des fonds destinés à ce plan proviennent du 1 % logement, ce qui amène les salariés, par ce *« salaire différé »*, à contribuer au logement des plus démunis.

(Publicité)

AVIS

PRÉFECTURE DE L'AIN, DU RHONE ET DE L'ISÈRE

– Ligne électrique à 1 circuit 400 KV LA BOISSE – LE CHAFFARD.
– Modifications des plans d'occupations des sols des communes de JONS et COLOMBIER SAUGNIEU le département du RHONE.

ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DES TRAVAUX DE L'OUVRAGE SUSVISÉ

Les Préfets des départements de l'AIN, du RHONE et de l'ISÈRE, informent le public qu'il sera procédé du 30 octobre au 1er décembre 1989 à une enquête publique portant d'une part sur la déclaration d'utilité publique des travaux de construction de la ligne à 1 circuit 400 KV – LA BOISSE – LE CHAFFARD et d'autre part sur la modification des plans d'occupation des sols des communes de JONS et COLOMBIER-SAUGNIEU dans le département du RHONE.

MM. EISENSTEIN, N GUYEN et PLANTIER ont été désignés par le président du tribunal administratif de GRENOBLE, pour siéger au sein de la commission d'enquête.

M. EISENSTEIN a été nommé président de la commission d'enquête.

Le siège de la commission d'enquête est fixé à la Préfecture de l'Isère où toutes observations pourront être adressées par écrit.

Les pièces des dossiers d'enquête publique seront déposées du 30 octobre au 1er décembre 1989 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture :
– à la Préfecture de l'AIN, du RHONE et de l'ISÈRE,
– à la sous-Préfecture de VIENNE et LA TOUR-DU-PIN,
– dans les mairies de LA BOISSE (01), NIEVROZ (01), COLOMBIER-SAUNIER (69), JONS (69), VILLETTE-D'ANTHON (38), JANNEYRIAS (38), SATOLAS-ET-BONCE (38), intéressées par le projet et dans les mairies de : MONTLUEL (01), MEYZIEU (69), PONT-DE-CHERUY (38), la VERPILLIÈRE (38), chefs-lieux de cantons.

Afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquêtes ou les adresser par écrit à la commission d'enquête au siège de l'enquête précité.

Les membres de la commission d'enquête recevront les intéressés qui le désirent de 9 h à 12 h à :

JONS	le 23 novembre 1989
SATOLAS-ET-BONCE	le 24 novembre 1989
JANNEYRIAS	le 27 novembre 1989
VILLETTE-D'ANTHON	le 28 novembre 1989
NIEVROZ	le 29 novembre 1989
LA BOISSE	le 30 novembre 1989
COLOMBIER-SAUGNIEU	le 1er décembre 1989

INDUSTRIE

Les échanges internationaux d'acier

Accord entre la CEE et les Etats-Unis sur les quotas sidérurgiques

La Communauté européenne et les Etats-Unis sont parvenus à un compromis sur les quotas d'exportation d'acier européen vers les Etats-Unis, a annoncé, le jeudi 12 octobre, un porte-parole de la CEE.

Dans un premier temps, la CEE, qui estime que les Etats-Unis devraient libéraliser leur commerce de l'acier, avait refusé la prorogation de l'accord de 1982, déjà prolongé en 1985 et qui expirait fin septembre. Au fil de la négociation, la CEE a accepté un accord valable deux ans et demi, qui constitue, d'après le porte-parole européen *« une étape crédible pour libéraliser le marché de l'acier »*. Les Etats-Unis, eux, souhaitaient un accord pour une durée de cinq ans.

En ce qui concerne le quota alloué aux sidérurgistes européens pour leurs exportations sur le marché américain, il passe de 6,68 % à 7 %. En tonnage, la hausse représente 300 000 tonnes sur une quantité globale d'environ 6 millions de tonnes. Il faut cependant noter que les sidérurgistes européens ne remplissent pas leurs quotas actuels. En effet, leurs exportations pour l'année vers les Etats-Unis devraient atteindre 4,5 millions de tonnes, soit 4,9 % du marché au lieu des 6,68 % autorisés. Par ailleurs, la part du marché américain réservée aux importations est en baisse. Elle représente 18,4 % de ce marché, contre 30 % il y a cinq ans.

Les Douze doivent maintenant se mettre d'accord sur la répartition entre eux de ce quota global. La Commission propose de s'en tenir aux parts actuelles, mais la plupart des pays réclament des augmentations, en particulier les Britanniques et les Allemands. D'après le porte-parole européen, les discussions devraient cependant être facilitées par la durée limitée de cet accord qui devrait être le dernier de ce type.

Parallèlement à la reconduction de cet accord, les Etats-Unis et la CEE négocient un code de bonne conduite demandé par Washington en matières d'aides, pour faciliter la libéralisation des échanges d'acier.

En rejoignant le directoire d'Eurêka 95

Le Finlandais Nokia adhère au projet européen de télévision à haute définition

Le club très fermé des groupes industriels participant au développement de la télévision à haute définition (TVHD) s'élargit. Le groupe finlandais Nokia vient en effet de rejoindre le directoire d'Eurêka 95, organisme en charge du projet européen de recherche sur la TVHD. Nokia, troisième fabricant européen de téléviseurs (marques Océanic, ITT, Schaub-Lorenz, Salora, Luxor, Graetz, Sonolor), devient ainsi le quatrième membre « A » du directoire d'Eurêka 95, aux côtés de Philips (Pays-Bas), Thomson (France) et Bosch (RFA).

Ce projet de développement de la TVHD en Europe est considéré comme l'un des plus importants sur les 250 qui ont reçu le label Eurêka. Pour sa première phase, une enveloppe d'environ 1,4 milliard de francs a été débloquée.

L'objectif est de développer un standard européen de télévision compatible avec les systèmes actuels de transmission et de réception. Cette norme, qui devra impérativement être exploitable au niveau mondial, est fondée sur la technologie HD-MAC, destinée à succéder à la norme D2-MAC Paquets, testée en grandeur nature, notamment sur les satellites de télévision directe français TDF-1 et allemand SAT 2. L'évolution vers le nouveau standard se fera en quatre étapes au cours de la prochaine décennie.

Par sa qualité, la TVHD fournira des images comparables au cinéma 35 mm. Elle devrait, d'autre part, trouver de nombreuses applications dans l'industrie graphique, en imagerie médicale et dans plusieurs autres domaines. Les premiers essais de TVHD sont prévus à l'occasion des Jeux olympiques de Barcelone et d'Albertville en 1992. L'entrée de Nokia témoigne de la volonté européenne de mener le projet de TVHD à son terme.

□ **Automobile : Toyota veut doubler sa capacité de production aux Etats-Unis.** – Toyota, premier constructeur japonais d'automobiles, entend doubler sa capacité de production aux Etats-Unis pour la porter de 360 000 véhicules actuellement à 750 000 vers 1995. Additionnée aux importations en provenance du Japon, cette production porterait ses ventes de 950 000 à 1,5 million de voitures.

AIMPES

LE CUIR AVANCE AVEC LE MIPEL.

DU 20 AU 23 OCTOBRE 1989

Au 56e MIPEL défileront devant vos yeux ébahis les sacs, les valises et les accessoires en cuir conçus dans la meilleure tradition de la maroquinerie italienne. C'est à Milan et nulle part ailleurs que vous pourrez avoir un avant-goût de la mode printemps-été 90. En maroquinerie, MIPEL est le rendez-vous de l'année à ne pas manquer. Entrée réservée aux professionnels - Vendredi - Samedi - Dimanche de 9 H à 18 H. Lundi de 9 H à 15 H.

56 mipel

LE MONDE A FLEUR DE PEAU

AFFAIRES

Les vingt ans de Roux-Séguéla-Cayzac-Goudard

La bande des quatre au château de Versailles

Le groupe RSCG célébrera samedi 14 octobre son vingtième anniversaire au château de Versailles. Le groupe publicitaire fondé en 1969 a réalisé en 1988 une marge brute de plus de 1 milliard de francs et emploie 2 400 salariés à travers le monde. Une véritable *success story* à la française. Mais les quatre mousquetaires entrés dans les eaux de la sérénité vont maintenant devoir réfléchir à la postérité de leur groupe.

Il y a vingt ans, ils rêvaient d'être d'éternels Bonaparte, de franchir un pont d'Arcole à chaque nouvelle campagne et de contempler des terres étrangères, propices à de nouvelles conquêtes, du haut des buildings de Manhattan. Mais les années ont passé. Manhattan séduite et les campagnes programmées, ils se découvrent une âme de Louis XIV, épris de faste et de volupté, soucieux aussi de se trouver un dauphin.

La bande des quatre du groupe RSCG – R pour Bernard Roux, S pour Jacques Séguéla, C pour Alain Cayzac et G pour Jean-Michel Goudard – ne dédaigne pas, après avoir fait figure de trublions, d'afficher une sérénité nouvelle et d'avouer des soucis d'entrepreneurs préoccupés par la relève. *« Nous n'avons pas envie d'être les Alain Poher de la publicité »*, sourit Alain Cayzac, l'homme du marketing et de l'Hexagone. *« Nous entrons dans une société d'harmonisation,* affirme pour sa part la célébrité médiatique du groupe, Jacques Séguéla. *Un publicitaire doit savoir se couler dans son époque. Mais les années n'ont pas entamé notre dynamisme, ni notre créativité. »*

Rien ne destinait ces quatre mousquetaires à unir leurs rapières. Tout part de mai 1968. Jacques Séguéla, après avoir décroché un doctorat en pharmacie *« pour faire plaisir à mon père »*, après avoir bouclé une balade Perpignan-Karachi en 2 CV (déjà Citroën...), puis un tour du monde dont il ramène un livre, *la Terre en rond*, qui lui vaut en 1961 le Prix de littérature sportive, après avoir tâté de la presse à *Paris-Match* et à *France-Soir*, s'ennuie ferme dans l'agence Axe publicité. L'auteur de *Ne dites pas à ma mère que je suis dans la pub...* respire l'air des pavés. Bernard Roux, lui, officier de marine lyonnais reconverti dans l'industrie textile, avant de passer à la publicité chez Axe, participe au défilé gaulliste du 30 mai. Tous les deux, après avoir essuyé le refus de leur patron de les associer au capital de son agence, décident, en 1969, de créer leur propre enseigne.

Elle démarre vraiment sur un scandale. La jeune agence fait paraître un encart dans *l'Express* vantant les moteurs de bateau Mercury. La photo ? Celle du président Pompidou à la barre, coiffé du slogan « Bravo Monsieur le président ! » La page devra être arrachée dans 500 000 exemplaires, pour éviter une saisie. Mais l'agence est lancée. Ce « coup » les fait connaître. De surcroît, les deux fondateurs ont été rejoints en 1972 par Alain Cayzac. Diplômé d'HEC, il est passé par d'autres agences avant de croiser la route de ceux qu'il avoue avoir pris, à l'époque, *« pour un fou furieux et un bandit »*. Alain Cayzac, bon connaisseur des budgets grande consommation, formé à l'école Procter and Gamble, les grands lessiviers américains, permet à la petite agence de diversifier ses clients. *« Procter entré chez Dali »*, Alain Cayzac oriente les choix de Jacques Séguéla, le créatif bouillonnant, et de Jacques Roux, le financier, vers les produits grand public. *« Je suis allé voir mes amis « proctériens » qui ont fait confiance au trio »*, note sereinement le troisième homme. En 1976, un autre « proctérien », lui aussi diplômé d'HEC, intègre la bande : c'est Jean-Michel Goudard.

Un manitou des médias

Cette année est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de RSCG. Elle passe du rang d'agence moyenne au deuxième rang, en absorbant Delpire et Adam-Ossard-Goudard : elle s'implante en province (à Toulouse, Nantes, Marseille, après s'être prudemment installée à Lille, Lyon, Bordeaux et Montpellier). Le nombre de salariés s'est accru, de trente-cinq à cent cinquante. La bande des quatre décide alors d'être véritablement des entrepreneurs.

Pour cela, ils adoptent un axe de développement et une philosophie. L'axe, ce sera la croissance tous azimuts. *« La taille n'est pas incompatible avec le talent,* affirme Alain Cayzac. *Si on veut rester créatif, il faut pouvoir embaucher des vedettes, leur offrir des moyens audiovisuels. Donc racheter, se développer. »* La bande des quatre fait ricaner. Elle s'installe en province alors qu'Havas y règne en maître, affronte les marchés étrangers. *« Tous le monde nous prenait pour des fous »*, se souvient Alain Cayzac.

Face au succès montant de RSCG, les professionnels de la publicité écarquillent les yeux et finissent par mettre chapeau bas. La philosophie, c'est la *star strategy* : une marque a un style, un caractère, une histoire, à l'instar d'une personne. Il s'agit de cerner ses caractéristiques et de construire des campagnes capables de durer. Que ce soit Citroën, le Club Méditerranée, le Crédit agricole, Woolite, Manpower, etc., la mayonnaise prend, servie d'ailleurs à la louche par Jacques Séguéla, qui s'intronise grand communicant parmi les communicants.

De décennie en décennie, il virevolte parmi les mots, les concepts et les images, publiant ici des livres *(Ne dites pas à ma mère..., Hollywood lave plus blanc, Fils de pub, Demain il sera trop star)*, apparaissant là dans des émissions de télévision (« Samedi une heure », sur Canal Plus). Fétichiste des initiales, il décrète que les années 70 seront celles des trois « E » (comme Elémentaire, Evénement, Environnement), puis que les années 80 seront celles des trois « R » (Risque, Rire, Rêve).

Pétards et feux d'artifice

Mais dans l'ombre de ce grand manitou des médias, que toute la France découvrira en 1981 avec la fameuse campagne de François Mitterrand « La force tranquille », le groupe grandit. Il compte aujourd'hui plusieurs filiales à l'étranger, dont trois aux Etats-Unis, deux en Grande-Bretagne. Il a pris pied au Maroc, en Allemagne de l'Ouest, en Suède, en Espagne, en Autriche, etc., et a acquis, *via* Media Cosmos, la régie de l'ensemble des journaux professionnels soviétiques, avant de se lancer bientôt en Asie. Il s'est diversifié dans le hors-médias, grâce auquel il réalise presque 50 % de son chiffre d'affaires. Et compte deux mille quatre cents salariés. Seul regret de la bande : ne pas avoir – encore – décroché quelques budgets vedettes (BSN, Air France ou la SNCF).

La croissance et l'âge venant, les quatre mousquetaires, qui touchent à peu de chose près le même salaire mais ne détiennent pas la même part de capital (*« C'est la prime aux deux pionniers, Roux et Séguéla »*, note Alain Cayzac), se sont répartis les responsabilités au sein du groupe : Bernard Roux aux finances, Jacques Séguéla à la création, Alain Cayzac au marketing et à l'activité France, Jean-Michel Goudard à l'international. Ils seraient prêts, le cas échéant, à s'adjoindre un cinquième homme. Mais il n'y a pas d'urgence...

Les vingt ans de RSCG, célébrés à Versailles, sont la dernière idée de la bande des quatre. Une fête qui coûtera au bas mot 4 millions de francs, mais où seront conviées deux mille cinq cents personnes (publicitaires, annonceurs, journalistes, etc.), de France et d'ailleurs. La profession, étonnée, applaudit à la fête et à la réussite d'un groupe qui a su vieillir en gagnant en sérénité et en remisant ses pétards et ses feux d'artifice au vestiaire de la cour d'honneur.

« RSCG a accompli un parcours remarquable, bâti à la fois sur le talent et la provocation, leurs deux ingrédients. Maintenant, il leur faut réussir leur institutionnalisation », fait remarquer Maurice Lévy, président du directoire de Publicis. *« RSCG n'a jamais fait une aussi bonne campagne que celle lancée à l'occasion de ses vingt ans,* note Benoît Devarrieux, directeur de création chez Saatchi and Saatchi. *Ils ont le sens de la création et la volonté de prendre des positions courageuses : en lançant leur campagne produits libres Carrefour, par exemple. Ces vingt ans sont ceux de publicitaires qui ont aussi porté un éclairage sur notre métier, qui l'ont fait parler. » « C'est une réussite exceptionnelle,* confie Richard Deroure, PDG de Dire Emotion. *RSCG n'a peut-être plus la créativité folle des débuts, mais le groupe colle davantage aux produits qu'il vante, il en revient aux grands principes de la publicité. »*

Et Jacques Hébert, PDG de J. Walter Thompson France, de conclure : *« RSCG a été porteur de bombes, aujourd'hui ils ont le parcours normal d'un entrepreneur. Un peu à l'image de Jules Méline, qui, sous la IIIe République, expliquait que sa politique avait évolué de la mélinite, un explosif, au mélinisme. »*

Fort de leur succès et de leur puissance, les quatre mousquetaires de RSCG vont devoir maintenant écrire *Vingt Ans après*.

YVES-MARIE LABÉ

RSCG DANS LE MONDE

MB 1989 : 580 MF (est.)

● **RSCG Europe (hors France)**

MB 1989 : environ 360 MF (sans la Grèce et le Portugal)

– Grande-Bretagne : 72 % de Colman RSCG Group ; 26 % de Woolams Moira Gaskin O'Malley (MB 89 : 88 MF)

– RFA : 51 % de RSCG Butter Rang (83 MF)

– Belgique : 51 % de Garbarski RSCG (30 MF)

– Suisse : 100 % de RSCG Appenzel (12 MF)

– Italie : 51 % de RSCG Mezzano Costantini Mignani (55 MF)

– Espagne : 51 % de Leitmotiv RSCG (34 MF)

– Autriche : 69 % de RSCG Jasch & Schramm (13 MF)

– Suède : 51 % de RSCG Stockholm Hawi (43 MF)

– Pays-Bas : 51 % de Goedeker Oerlemans RSCG (43 MF)

– Maroc : 51 % de RSCG Klem (7 MF)

– Grèce et Portugal : prochainement annoncés.

● **RSCG USA**

MB1989 : environ 220 MF

– Chicago : 70 % de Tatham Laird & Kudner

– New-York : 51 % de Messner Vetere Burger Carey Schmetterer et 51 % de Lally McFarland Pantello

LES 20 PREMIERS CLIENTS DU GROUPE

Rang		% de la marge brute totale
1	Automobile Citroën	5,8
2	Procter & Gamble	4,3
3	Groupe LVMH	1,6
4	Ralston Purina (Continental Baking)	1,3
5	Groupe Bayer (Billes)	1,1
6	Jacobs Suchard	1,1
7	Cartier International	1,0
8	Groupe Printemps	1,0
9	Cosmodore International LTD	0,8
10	Schering Corporation	0,8
11	CFAO	0,7
12	Club Méditerranée	0,7
13	Nestlé Entreprises (Stouffer Foods)	0,7
14	Keyser Roth Corporation	0,5
15	Caisse des dépôts (CNP)	0,5
16	Kwestum	0,5
17	Groupe Premier Brands (Cadbury)	0,4
18	Manpower Incorporated	0,4
19	Whitehall (Woolite / Immac)	0,4
20	Groupe Bouygues (Bréa)	0,4

Source : RSCG

Les ambitions internationales du groupe publicitaire passent par la Bourse

Pour son vingtième anniversaire, RSCG fait très fort : sans y être obligée, puisqu'elle n'est pas cotée en Bourse, une agence de publicité, troisième en France, publie ses comptes. C'est la première fois que des spécialistes de la communication se livrent ainsi publiquement à ce strip-tease financier. Et l'on voit apparaître à cette occasion à côté de Jacques Séguéla, dont on a pu parfois regretter les excès en la matière, un nouvel homme médiatique : Bernard Roux, ancien officier de la Royale, le financier et PDG du groupe. Un financier au cœur tendre si l'on en juge par l'immense poster qui orne son bureau : la photographie de ses sept enfants veille sur son travail, à Issy-les-Moulineaux, dans l'immeuble bas aux allures de loft aménagé en bordure de Seine.

Bernard Roux est convaincu de la nécessité de se garantir contre d'éventuelles OPA : le superholding financier Rousecs (RCK) est intégralement entre les mains des associés qui ont donné son nom à RSCG : Bernard Roux et Jacques Séguéla en détiennent chacun 36 %, Alain Cayzac, 18 % et Jean-Michel Goudard, 10 %. Il contrôle à 78 % le holding opérationnel qu'est RSCG, aux côtés d'institutionnels (Banexi, Compagnie de Presbourg, du groupe Arjil, Caisse des dépôts, CNP, Crédit national) à hauteur de 17 %, les 5 % restants étant dans les mains des cadres supérieurs du groupe. A son tour, RSCG détient 75 % de RSCG-France, 51 % de RSCG-Europe et 100 % de RSCG-USA. Chacune de ces entités, ainsi que trois autres, plus transversales, consacrées aux autres activités de la « communication » (création, régie, édition, images...) contrôlent majoritairement 102 filiales et sous-filiales. Dans l'organigramme publié le 13 octobre, seules deux de ces filiales échappent à la règle : Ateliers ABC (44 %) et Edifrance Publicité (49 %), où les participations sont minoritaires. Bien sûr, au fil du temps, pour assurer le développement externe et interne, comme les ambitions du groupe sont grandes, le capital d'origine se diluera, mais la règle des 51 % en cascade devrait être respectée. Il y a de la marge.

La règle est aussi d'associer les grands cadres – les « managers » – au capital. Sur les 2 400 collaborateurs qu'emploie le groupe, 185 ont le statut de « partenaires-associés », 147 en France, dans les diverses structures, 21 en Europe, et 17 aux Etats-Unis.

Selon le commissaire aux comptes (1), RSCG a réalisé en 1988 une marge brute (2) dépassant légèrement le milliard de francs (1 012,6 millions) et un bénéfice net consolidé de 78,4 millions de francs, dont 53,2 millions pour la part du groupe. La progression de la marge brute par rapport à 1987 (où elle s'établissait à 622,4 millions de francs) est de 38,5%, tandis que le bénéfice (29,9 millions de francs en 1987) a été multiplié par plus de deux et demi.

Un peu moins de la moitié de cette progression, 15 % environ, est due à la croissance interne, tout à fait comparable à celle de la branche publicité en général. Le reste est « externe », par rachat d'entreprises en France et à l'étranger.

En 1989, la progression escomptée est du même ordre, puisque M. Roux table sur une marge brute de 1,4 milliard de francs, grâce notamment au rachat de deux agences américaines (Tatham Laird & Kudner, le 15 décembre 1988, et LMP en juin dernier, et d'une agence britannique, WMGO, en février.)

L'ambition avouée est de continuer sur le même rythme en France comme à l'étranger. En France, bien que le territoire national soit très couvert (la moitié des filiales et sous-filiales du groupe y sont situées), il existe encore des agences moyennes (20 à 25 millions de francs de marge brute) qui peuvent ressentir le besoin d'avoir accès à un réseau international pour satisfaire la demande de leurs clients. En Europe ensuite. RSCG est présent en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Belgique, en Suisse, en Italie, en Espagne, en Autriche, en Suède et aux Pays-Bas, mais cette présence a tout intérêt à s'intensifier. Aux Etats-Unis encore, où le groupe ne peut envisager de limiter sa présence à deux, trois ou quatre filiales. On n'existe vraiment aux Etats-Unis qu'en étant présent sur toute l'étendue du territoire. Et RSCG en est encore loin. Partout, les équipes du groupe sont à l'affût des occasions possibles.

Deux projets à l'Est

Enfin, Bernard Roux caresse deux projets d'envergure. S'installer dans le Sud-Est asiatique, terrain difficile et accidenté, face à la concurrence japonaise omniprésente et à la volonté d'expansion des grandes agences américaines. S'installer dans les pays de l'Est, où il n'est pas vraiment question de faire de la publicité traditionnelle pour des biens de consommation trop souvent absents, mais où, dit Bernard Roux, *« le besoin d'une communication* business to business *se fait d'ores et déjà sentir »*. Le *business to business*, c'est la relation d'entreprise à entreprise, à l'intérieur même de l'Union soviétique, mais aussi de la part des entreprises soviétiques vers les entreprises occidentales et réciproquement. La volonté de RSCG serait d'y aller *« le plus vite possible »*, mais le problème, là, n'est pas financier, mais humain. Trouver sur place des hommes prêts à se lancer dans l'aventure n'est pas simple, les plus qualifiés ayant d'autres ambitions, et trouver en Europe des hommes de marketing et de conseil prêts à aller vivre plusieurs années au-delà du rideau de fer, même s'il ressemble de plus en plus à de la dentelle métallique, n'est pas simple non plus.

Pour une telle croissance externe, il faudra de l'argent, beaucoup d'argent. Et l'on pense de plus en plus, chez RSCG, à s'introduire en Bourse, mais pas avant le printemps 1991. Commencer à publier les comptes un an et demi à l'avance est un bon entraînement, qui assoit la crédibilité du groupe dans le public et auprès des investisseurs éventuels. Cependant, l'introduction en Bourse n'est pas un but en soi. *« Je l'ai toujours dit,* affirme avec force Bernard Roux, *la Bourse est un moyen, pas une fin. Si nous avons besoin de capitaux, si on pense que le meilleur moyen, c'est la Bourse, alors on ira en Bourse. »*

On ne peut en douter. RSCG aura besoin de capitaux, de toute façon.

JOSÉE DOYÈRE

(1) Gesco Audit & Performance SA.

(2) La marge brute est ce qui revient à une agence de publicité, sur le montant global d'un budget, après paiement des espaces publicitaires. C'est en fait le véritable chiffre d'affaires des agences, beaucoup plus significatif de leur activité que le montant global des budgets traités, et payés par l'annonceur.

"43 % des Français déclarent avoir peur de la Science". Parlons-en !

FORUM DE LA COMMUNICATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE & TECHNIQUE

UNE ANIMATION PERMANENTE

Dans l'espace d'exposition seront présentées et discutées les dernières innovations scientifiques et technologiques (projets, matériels, programmes, videoclips, etc.). Entreprises, organismes publics, instituts de formation, de recherche, collectivités locales, laboratoires, universités, associations seront présents pour communiquer avec vous en direct. Vous pourrez trouver aussi une très large sélection d'ouvrages et de revues scientifiques, pour tous les âges, dans la librairie.

Enfin, des prix seront attribués par le Conseil Général et la Revue "Avancées", pour distinguer les initiatives qui contribuent au développement de la culture scientifique et technique.

DES DEBATS

• **Mercredi 18 octobre / 15 h :** le rôle de l'école dans la promotion de la culture scientifique. **18 h :** quel rôle pour la télévision. Pourrait-elle faire mieux et plus ?

• **Jeudi 19 octobre / 15 h :** quelle contribution et quel avenir pour les institutions culturelles ? (CNAM, Villette, Muséum...) **18 h :** la presse écrite, l'édition, etc, sont elles des média adaptés au développement de la culture scientifique ?

• **Vendredi 20 octobre 15 h :** demain, quelle Europe de la communication et des échanges ?

Ces débats seront animés grâce à la participation de nombreuses personnalités du monde scientifique et universitaire.

18 - 22 Octobre 1989 de 10 h à 20 h

Espace Jacques Brel • Fontenay-sous-Bois

Entrée gratuite • RER Val de Fontenay • Navette gratuite tous les 1/4 d'heure

L'événement : Des Spécialistes au Contact du Grand Public - Tél. : 48.98.98.98

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AFFAIRES

CONSOMMATION-HABITAT

L'accueil dans les agences commerciales

Telecom : peut mieux faire

Mercredi, 9 heures du matin. En chemise rose et bleu pâle, le jeune agent des PTT d'une agence commerciale de France Telecom qui explique à un client les formalités à accomplir pour un banal transfert de ligne téléphonique est souriant, informé et coopératif... bref, efficace. Un quart d'heure plus tôt, à quelques rues de là, sa consœur d'une autre agence était au moins aussi aimable et patiente. Vendredi, à 17 h 5, on jouait sur un tout autre registre : cet automobiliste en retard d'un quart d'heure (embouteillages obligent), qui se déplaçait pour la seconde fois dans l'espoir de louer un répondeur auprès de l'administration des PTT, fut reçu si vertement qu'il décida de s'adresser au privé, où il troquerait son statut d'« usager » pour celui de « client »... Pile ou face ?

La réalité est plus prosaïque : comme tous les organismes en contact avec le public, les agences commerciales de France Telecom ont du mal à gérer leurs files d'attente. Aux heures creuses, c'est le rêve... mais quelle perte de temps et d'énergie pour l'abonné s'aventurant le samedi (matin, uniquement), jour où le salarié moyen fait son ravitaillement hebdomadaire, dépose ses vêtements chez le teinturier ou ses chaussures chez le cordonnier, va chercher son chéquier à la banque (en banlieue ou en province) et la lettre recommandée qui l'attend depuis plusieurs jours à la poste... le tout l'œil rivé sur la pendule, pour ne pas rater la sortie des classes...

Quinze ans après l'ouverture des premières agences commerciales, France Telecom est conscient des problèmes d'accueil rencontrés par sa clientèle. Les plus sceptiques des responsables ont dû se rendre à l'évidence, l'an passé, à la lecture d'une enquête effectuée par des instituts extérieurs à la maison, qui révéla que l'indice d'insatisfaction sur les prestations offertes par les agences atteignait les 20 %. La situation est particulièrement aiguë en région parisienne, où plusieurs facteurs se combinent pour dégrader le service : affluence aux heures de pointe, interlocuteurs ayant des difficultés à répondre aux questions posées et « *qui changent tout le temps* »... la liste des griefs est longue.

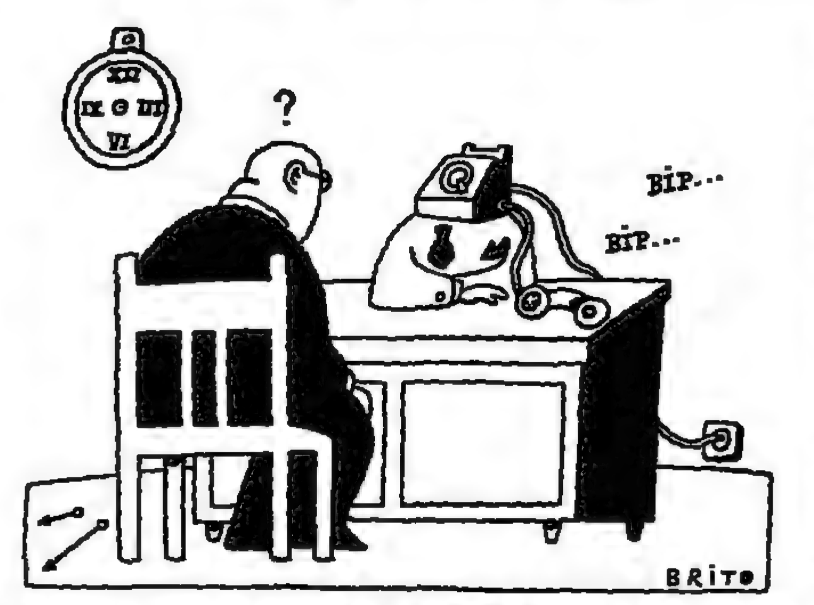

Force est de reconnaître que les horaires d'ouverture sont loin d'être très « commerciaux ». D'où des files d'attente qui s'allongent le samedi matin. A la décharge des PTT : l'affluence est accrue par les usagers profitant de la possibilité qui leur est offerte de régler sur place leur facture... juste avant que leur ligne ne soit coupée. Ils sont assez nombreux, assure-t-on à France Telecom.

La fréquentation est accrue aussi par les usagers mécontents de leur facture qui se servent des agences commerciales comme d'un bureau des réclamations... France Telecom a d'ailleurs décidé d'isoler ce type de clientèle des autres usagers, en créant des bureaux spécifiques.

Ceux-ci rencontrent également des problèmes en région parisienne face à des guichetiers mal informés, trop nouveaux dans leurs fonctions pour savoir répondre à tout. Reproche parfois motivé, qui n'est qu'une manifestation supplémentaire des effets pervers du mode de recrutement des agents des PTT. Embauchés par concours nationaux, aux six coins de l'Hexagone, les postiers et leurs cousins des Telecom doivent monter travailler plusieurs années en Ile-de-France. Ne rêvant que de rentrer dans leur région d'origine, ils remplissent dès leur arrivée une fiche de vœux en ce sens, quitte à abandonner leur qualification et la formation commerciale que France Telecom leur a donnée. Cette pratique oblige les PTT à recruter sans arrêt des agents qui ne cessent de leur filer entre les doigts. « *Nous avons un rendement de machine à vapeur* », déplore-t-on à la direction des affaires commerciales de France Telecom, où l'on est tout à fait conscient de l'effet désastreux sur le client de ce perpétuel brassage. D'autant que l'employé auquel le particulier s'adressera sera appelé aussi bien à lui faire la démonstration d'un poste de téléphone ou d'un répondeur — au passage, les rayons d'exposition semblent bien pauvres comparés à la débauche de produits dans les grands magasins — qu'à l'informer sur la gamme de services (transferts de lignes, renvois d'appels...) dont il peut avoir besoin... Le tout pour la beauté de l'art : qu'il travaille bien ou non, l'employé d'une agence commerciale gagnera la même chose. Dans la fonction publique, il n'y a pas d'intéressement aux résultats.

Autre lourdeur dérivée du statut des PTT : la lenteur des procédures (relevant des Domaines) à mettre en œuvre lorsqu'il s'agit d'acheter un local pour installer une agence. Faute de réaction rapide, les meilleurs emplacements, partant comme des petits pains, sont ratés. « *Ce n'est pas une question d'argent, mais un manque de souplesse dans notre gestion. Le temps qu'on bouge, les bonnes affaires nous passent sous le nez* », déplore-t-on aux PTT. D'où un effort pour rapprocher les agences de leur clientèle. Dans tous les sens du mot.

Car il s'agit aussi d'adapter les réponses aux besoins. A cette fin, France Telecom en est venu à distinguer trois types de clientèle : les résidentiels, les petits professionnels et les entreprises. Les dernières sont confiées aux six cents anciens technico-commerciaux d'origine, reconvertis en attachés commerciaux et auxquels se joignent de nouveaux venus. Ils se voient confier un portefeuille de plusieurs entreprises clientes qu'ils suivent individuellement. Pour leur part, les quelque trois millions de clients professionnels (médecins, avocats, commerçants, petites sociétés de moins de trente salariés) font l'objet d'une démarche plus collective qui devrait devenir sectorielle à l'avenir. Huit cents agents tentent d'entrer en contact avec eux par le minitel, le téléphone ou par le biais de mailing pour les informer sur les produits et services offerts par France Telecom. Et des réunions d'information sont organisées.

Pour les particuliers, enfin, France Telecom va multiplier le nombre de points d'accueil, réaménager les locaux existants pour éviter l'attente debout, rapprocher les agences des lieux où les usagers vont faire leurs courses... L'apprentissage du commercial continue chez France Telecom face à une demande que le progrès technique rend de plus en plus multiple.

FRANÇOISE VAYSSE

Les « Al Capone de la clef à molette »

Des cartes plus ou moins criardes proposant des dépannages ultrarapides pour le téléviseur, la chaudière, le lavabo, la serrure, l'interrupteur, le frigo, on en trouve tous des quantités sous nos paillassons ou dans nos boîtes aux lettres. On les considère d'un œil indifférent ou agacé, selon le jour, puis on les jette à la corbeille, ou on s'en sert comme signet dans le bouquin d'avant le sommeil... Jusqu'au jour où la perte d'une clef nous jette à la recherche de ces précieux cartons.

Ces gens-là ont l'air sérieux : 50 F de « *forfait déplacement* » et 100 F de l'heure d'intervention. Après deux heures d'attente, ces « *dépanneurs express* » arrivent enfin, ouvrent la porte récalcitrante en dix secondes... et réclament 450 F. « *Les 100 F de l'heure, c'était pour la plomberie.* » Ah bon...

50 millions de consommateurs, dans son numéro de novembre, sous le titre « Escroquerie express », dresse un tableau inquiétant des aventures vécues par de trop nombreuses victimes de ces « *Al Capone de la clé à molette* ». Porte enfoncée quand il suffisait de forcer la serrure, cuvette de WC démolie à coups de masse quand il fallait déboucher la tuyauterie, robinet d'eau changé et muni d'un adoucisseur inutile alors qu'il suffisait de remplacer un joint... les anecdotes fourmillent, plus aberrantes les unes que les autres. Et les factures sont elles aussi étonnantes. Factures qui très souvent, au mépris de la loi, servent aussi de devis !

Pour une conduite d'eau engorgée, Mme Harmand, dans le huitième arrondissement de Paris, s'est vu présenter une facture de... 18 639,17 F (quatre heures de travail de deux ouvriers), ce qui, au prix horaire annoncé par la société de dépannage, correspondait à 185 heures de main-d'œuvre, selon *50 millions*. Quant aux prix des pièces, les coefficients multiplicateurs vont de 2,9 à 160. Telle serrure Picard, qui coûte dans les 1 500 F, a été facturée 5 590 F. « *La plupart des factures de remplacement de serrure*, écrit *50 millions*, *s'échelonnent entre 5 000 F et 10 000 F, mais certaines atteignent 20 000 F. Or la société Fichet affirme que ses prix ne dépassent pas en général 2 000 F pour un changement de cylindre et 3 500 F pour un boîtier de serrure complet.* » Le reste à l'avenant.

Les plaintes s'accumulent à la Direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (une dizaine par jour à celle de Paris), à l'Institut national de la consommation, et la justice a du mal à suivre. Des procès ont eu lieu, des condamnations ont été prononcées (y compris des peines de prison) contre plusieurs sociétés de dépannage rapide, telles que Système D, Plomberie 102, Inter-Services, Mic-Dépannage, Les Compagnons de l'Ile-de-France, etc., et d'autres dossiers sont prêts à être transmis au parquet.

Ces actions ne font pas pour autant disparaître le phénomène. La société condamnée très souvent disparaît et une autre naît, qui pratique les mêmes méthodes. Mieux encore : sous des noms différents, des numéros de téléphone variés, se dissimule le même organisme, le même standard, qui envoie à la demande le « spécialiste », qui sera le même, qu'il s'agisse de plomberie, d'électricité, de télévision ou de serrurerie. Ce qui explique sans doute le manque de qualité observé dans la prestation fournie...

Un bon code de déontologie

Dans toute cette arnaque, *50 millions* signale quelques exceptions, comme SOS 99 ou STP Dépannage à Bordeaux, à Rouen et à Orléans, qui font du bon travail, sérieux.

Que faire ? Boycotter systématiquement les adresses des petits cartons trouvés dans la boîte aux lettres et se constituer, préventivement, un fichier d'adresses de vrais artisans spécialisés, grâce au bouche à oreille et à l'expérience de ses relations. Dans un premier temps, c'est la plus élémentaire prudence. Les professionnels sérieux se préoccupent de trouver des palliatifs à une situation qui devient préoccupante. Mais un bon code de déontologie n'évitera sans doute pas l'adoption d'une réglementation claire qui dissuade les bricolos escrocs de se lancer dans la carrière...

JOSÉE DOYÈRE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Crédit National

LE FINANCEMENT
DE LA RECHERCHE INDUSTRIELLE
ET LE CRÉDIT NATIONAL

Conscient du rôle clé joué par la recherche scientifique et technique dans l'accroissement de la compétitivité des entreprises, le CRÉDIT NATIONAL a développé des actions spécifiques qui permettent d'intervenir efficacement en faveur de l'innovation industrielle.

S'appuyant sur une "Délégation au Financement de la Recherche Industrielle" récemment créée, le CRÉDIT NATIONAL dispose de moyens importants : ses interventions portent sur des financements en prêts (modulables selon les spécificités du programme : durée, marge participante liée aux résultats...) ou en fonds propres.

Il peut aussi faciliter le développement et le lancement industriel et commercial des programmes d'innovation des PME, grâce à une convention signée avec l'ANVAR et SOFARIS permettant, dès le stade d'élaboration des projets, une couverture globale et optimale de leurs besoins de financement.

Enfin, le CRÉDIT NATIONAL s'est associé avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour créer une filiale commune de capital-risque "CRÉADÉFI" (Création – Développement – Finances) dont l'objectif principal est d'intervenir en fonds propres dans le processus de création de sociétés innovantes tournées vers des marchés à fort potentiel de croissance.

Le CRÉDIT NATIONAL, réunissant ainsi des outils efficaces, devient un partenaire privilégié des entreprises qui mettent en œuvre des programmes d'innovation.

AEROSPATIALE
Financement de bureaux d'études et de recherche appliquée.

ALSYS
Applications logiciels et systèmes.

COPERNIQUE
L'innovation dans la gestion des données.

CR2A
Conception et réalisation d'applications automatisées.

DASSAULT
Aéronautique avancée.

SEP
Propulsion spatiale.

SNECMA GROUPE SNECMA
Technologie des moteurs d'avions.

SOPHA MEDICAL
Recherche médicale pour la médecine nucléaire.

SOREBIO
Recherche et études en biotechnologies.

CRÉDIT NATIONAL – 45, rue Saint-Dominique – 75007 Paris – Tél. (33-1) 45.50.92.06

REPRODUCTION INTERDITE

GROUPE NL92
HERVE LE BAUT CONSULTANTS
ALEXANDRE TIC SA
UNILOG Ethnos Conseil en Recrutement
GROUPE CONCEPT
cofiroute L'OCEANE L'AQUITAINE
SIEMENS
CGA-HBS CIGIE
ACTIA
GICE
FRAMATOME
ALCATEL ESPACE
UN TREMPLIN POUR VOTRE CARRIERE
CEGELEC
PHILIPS
conseil
ECOLE DES MINES DE PARIS
THOMSON
ALCATEL CABLES
CIGIE
cisigraph
INFORAMA carrières
B2 BEFIC INGENIERIE INFORMATIQUE
Adequation CONSEIL EN RECRUTEMENT
FRANCE TELECOM UN AVENIR D'AVANCE
Mida.
CETIM
EGOR
NEC
DOMINIQUE BARRÉ S.A.
LOGISTA DES HOMMES D'ENTREPRISES
ABB ASEA BROWN BOVERI
U'MAN CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
Actimar
AGROTECHNIP
EQUIPES ET CARRIERES
RCE
MERRELL DOW RESEARCH INSTITUTE
CAP SESA SELECTION
EDF GDF
GEC ALSTHOM
AXOME
elf aquitaine
TECHNIP
aredys
SEXTANT AVIONIQUE
ALTRAN TECHNOLOGIES
cnet
Sogitec
AMX AFX SYSTEMES D'ARMES COMPLEXES
vallourec
SECRE
ALCATEL CIT
GEMPLUS CARD INTERNATIONAL
SKF
Mobil
april
TRT
cegos
EURODATA INGENIERIE INFORMATIQUE
TRANSPAC
SONY
cnes
RHÔNE-POULENC
Diac
Geoservices
Chantal Baudron s.a.
BERON
OREDIS
SEMA SELECTION
HEWLETT PACKARD
TONNA ELECTRONIQUE
Triade & associés
Doveurope
ORSAN
SILEC

Le Monde

Mardi 17 daté mercredi 18 octobre

SUPPLÉMENT

ÉCONOMIE – EMPLOI – FORMATION

Retraite - Pré-retraite

INGÉNIEURS, INFORMATICIENS
INGÉNIEURS COMMERCIAUX...

Ces entreprises vous proposent
24 pages d'offres d'emploi

Votre rendez-vous SECTEURS DE POINTE
dans ce supplément

PILE SÉPARÉE **diffusée avec le quotidien sans supplément de prix**

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

ASSOCIATIONS

Appels

21 octobre 10 h matin : Pierre CHAUNU « Dieu est aussi le Dieu de l'univers » : ouverture de l'Atelier laïc de théologie. ALTER Centre protestant Études et recherche d'Auteuil 53, r. Erlanger, Paris-16e. Rens. : 46-51-72-85, apr. midi.

Cours

L'ÉCOLE ET LA VILLE 15, rue Danielle-Casanova 75001 Paris. Tél. : 42-61-72-85 COURS A PETITS EFFECTIFS (4e à terminale) DES ENSEIGNANTS DISPONIBLES UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE AUX BESOINS DE CHAQUE ÉLÈVE

COURS D'ARABE MAGHRÉBIN tous niveaux ASSOC. ALPHATIS, 200, r. de Belleville, 75020 PARIS T. 43-58-11-65 ou 48-05-78-42

Conference

Coté-femmes éditions Présentation de la collection « Des femmes dans l'histoire » par les auteurs des préfaces des cinq premiers titres. Jeudi 19 oct., 18 h 30 Entrée libre. Maison de l'Amérique latine. 272, bd St-Germain, Paris-7e.

Sessions et stage

עברית

HÉBREU, initiation sérieuse. Cours à Paris. Profs univers. Ouverture : 23 octobre 1989. Institut MEGILA Tél. 42-62-25-91.

JAPONAIS INTENSIF par la suggestopédie 6 nov. au 1er déc. 89, matin Contactez : MATSUMOTO 43-35-24-59/42-60-35-20

LE CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION EUROPÉENNE propose séminaire pour jeunes à MARLY près Paris, du 13 au 18-11-1989 sur les TECHNOLOGIES NOUVELLES ET L'EMPLOI DANS LA PERSPECTIVE DE 1993. Séjour gratuit. Remb. 70 % voyage. Rens. : CIFE, 4, bd Carabacel, 06 NICE. Tél. 93-85-85-57.

COURS D'ARABE Journée, soir et samedi AFAC 42-82-82-62

THÉÂTRE « QUAND MÊME » Formation de l'acteur Cours (journée et soir) par professionnels. Tous âges, tous handicaps physiques acceptés. Tél. : 42-51-40-83.

- Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au *Monde Publicité*, 5, rue de Montessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

PPTAIRE VD DIRECTEM. Mº CENSIER Bon imm. ravalé s/jardin, 2/3 pces, entr., cuis. équip., bns, refait neuf, chauff. cent. ind. 5, RUE DU JURA, samedi-dimanche, 14-17 h.

7e arrdt

Mº ÉCOLE-MILITAIRE Bon immeuble s/rue calme, salon, 1 chambre, entrée, cuis., bains, ref. à neuf. 26, PASSAGE DE LA VIERGE (angle 75, av. Bosquet). Sam.-dim.-lun., 14-17 h.

9e arrdt

PRIX INTÉRESSANT Mº CHAUSSÉE-D'ANTIN RER AUBER, 135 m² POSSIBILITÉ DIVISION Bon imm., liv., s. à manger, 4 ch., cuis., 2 bns, 3 w.-c., chauffage central indiv. 73, RUE DE LA VICTOIRE. Samedi-dimanche, 14 h-17 h.

PRIX INTÉRESSANT Mº CADET Imm. réc., tt cft, s/jardin, studio, entr., cuis. améric. équip., bains, w.-c. Calme. 66, RUE ROCHECHOUARD Sam.-dim. 13 h 30-16 h 30.

14e arrdt

Montparnasse, proche école alsacienne ORIGINAL ET RARE Vue sur parc, 4 pces, 100 m², 4e ét., asc., p. de t., dble expos. 47-05-78-76.

94 Val-de-Marne

ST-MAURICE Particulier vend appt. grand standing, sur Marne, situé sur île, face moulin classé, 57 m², balcon + pkg. 18 000 F le m². 43-78-45-75, bureau, 48-89-89-82, dom. apr. 20 h.

appartements achats

Rech. URGENT, 110 à 140 m², Paris préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. (1) 48-73-35-43.

maisons individuelles

SURESNES Résidentiel, maison sur jardin paysagé. Belle récept., 3 chbres, sous-sol total, frais réduits. 3 570 000 F 42-04-72-60.

fermettes

140 KM SUD PARIS fermette, cuis., séj., 5 chbres, 2 bns, w.-c., chff, 2 500 m², 530 000 F, créd. 100 %. THYRAULT CHARNY (16) 86-91-88-64.

propriétés

A vendre 1 500 000 F ou à louer 5 000 F/mois. 150 KM SUD PARIS Magnifique propriété avec étang, 270 m² habit. (16) 86-74-08-12.

78 LE VÉSINET résidentiel, belle demeure, 330 m², sur 3 nivx, maison gardien 84 m², jardin boisé 3 250 m². UFFI 45-22-02-44.

RECHERCHONS pour notre clientèle européenne, propriétés, domaines, châteaux, expertises gratuites, discrétion assurée. Demander personnellement Émile Garcin. (16) 90-92-01-58. (16) 90-92-39-57 Fax. Télex 432 482 F.

terrains

Particulier vend terrain à bâtir, exceptionnel, 5 800 m², côteau Ste-Foy, près Lyon, COS 0.20, égout. 2 300 000 F. Écr. Havas, régies Toulon, 766 683.

viagers

LIBRE, 2-3 PCES tt cft, Mº Lamarck, 2e ét., bel imm. 875 000 F + 2 000 F/mois, f. 77 ans. Viagers Cruz. 42-66-19-00.

Occupée Garches (près hippodrome), belle villa, 4/5 pces, tt cft, s/700 m², f. 70 ans. 300 000 F + 4 500 F/mois. Viagers F. Cruz, 42-66-19-00.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS Constitution de sociétés et tous services 43-55-17-80.

L'AGENDA

Artisans

ENTR. MARAS Construction neuve, transf. d'appt, boutiques, locaux industriels, coordin. Ts corps d'État, secteurs géogr. illimités. 42-01-80-26.

Jeune fille au pair

Jeune fille suédoise, 19 ans, ch. poste comme au pair dans les Alpes ou en Suisse francophone. A partir d'octobre 89 jusqu'à mars-avril 90. Anna ASTROM, Svidjer 21, 90256 Umea, Suède. Tél. : 090-22259.

Vacances Tourisme Loisirs

A Compiègne Lisière de forêt, devenez propriétaire à vie pour 30 000 F d'un ou plusieurs studios équipés 8 jours par an à prox. golf, tir à l'arc, tennis, équitation, ttes disciplines. Université techn. et école sup. de commerce. Très bon placement. Téléphonez pour R.V. : (16) 44-58-42-59 ou écr. Maison de Georges Guynemer, 112, rue St-Lazare, Compiègne.

AGENDA IMMOBILIER

Hamilton Osborne King
32 MOLESWORTH ST. DUBLIN 2 · 01-760251 765501 · 11 SOUTH MALL, CORK · 021-271371

KILLARNEY Irlande

Complexe résidentiel donnant sur les lacs. 3 miles de la ville de Killarney. Idéal pour complexe hôtelier/loisirs. 2 300 m² sur 8 hectares de terrain. Vente par O.P.A. le 25 octobre 1989.

Co-agents : Sean Coyne and Co. Ltd, 1, Main Street - KILLARNEY Tél. : 19-44-353-64-31274.

25 APPARTEMENTS TRÈS SOIGNÉS
AU PIED DU TÉLÉPHÉRIQUE DE L'AIGUILLE DU MIDI
LE MORGANE
A CHAMONIX MONT-BLANC
1035-4807m

RENSEIGNEMENTS VENTE — Schmidhauser & Cie — GENÈVE ANNEMASSE

Praz-sur-Arly

329.000 F* Megève en voisin

Avec 13.160 F à la réservation (4%)

Au cœur d'une station-village typiquement savoyarde, votre appartement 2 pièces tout équipé proche des pistes et des commerces.
*à partir de... Prix au 1/10/89
Existe également en studios et appartements 3 pièces.
Financement personnalisé. Gestion locative assurée.

(1) 42.25.25.25

Bon documentation sur PRAZ-SUR-ARLY — Le Monde sem. 41
Nom
Adresse
Tél. Dom.
Tél. Bur.
66, CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS
FERINEL Vacances

Provence

Avec 8.760 F à la réservation (4%)
Votre maison 2 pièces tout équipée au calme d'un village typiquement provençal, dans l'arrière-pays de Hyères.

*à partir de... Prix au 1/10/89
Existe également en maisons 3 pièces.
Financement personnalisé.
Crédit 100% possible.

(1) 42.25.25.25

Bon documentation sur FORCALQUEIRET — Le Monde sem. 41
Nom
Adresse
Tél. Dom.
Tél. Bur.
66, CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS
FERINEL Vacances

AFFAIRES

La Verrerie ouvrière d'Albi n'est plus une coopérative

La fin d'un idéal

La Verrerie ouvrière d'Albi, fondée par Jean Jaurès en 1896, devrait en finir avec son statut de coopérative. L'assemblée générale extraordinaire de son personnel, réunie jeudi 12 octobre, a accepté le principe d'une reprise par le groupe Novalliance pour préserver les trois cent cinquante emplois et effectuer les investissements nécessaires.

ALBI

de notre correspondant

C'est la réalité d'une dette colossale qui a finalement eu raison de l'idéal de Jean Jaurès à la Verrerie ouvrière d'Albi (VOA). Lors de son assemblée générale extraordinaire réunie le jeudi 12 octobre, la société coopérative fondée par le grand tribun socialiste a accepté le principe de l'abandon de son statut particulier et de son ouverture à des capitaux extérieurs. Des négociations actuellement en cours avec le groupe financier et industriel Novalliance pourraient aboutir prochainement à la reprise de l'ensemble des activités de l'entreprise.

Cette transformation d'une des dernières grandes vitrines du mouvement coopératif français en simple société de droit privé est l'aboutissement de plusieurs années de crise. Souffrant d'une gestion déplorable, d'un sureffectif sous-qualifié, d'une production de bouteilles insuffisante et de mauvaise qualité, l'entreprise était à l'agonie voici à peine cinq ans. Pour éviter l'effondrement total, la CGT, syndicat unique et obligatoire, s'est résignée, en 1985, à passer la main au Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI). Les dettes accumulées, qui représentent 200 millions de francs, ont été suspendues pour quatre ans et la nouvelle direction mise en place a taillé sans ménagement dans les effectifs, pour les faire passer de 575 emplois à 350 aujourd'hui.

Souffle court

En même temps, un effort sans précédent était demandé aux salariés : les traitements ont été réduits, et, avec l'appui technique de Saint-Gobain, 9 % de la masse salariale étaient consacrés à la formation professionnelle. Première brèche dans le statut coopératif de l'entreprise, des partenaires extérieurs, mais dépendant de l'Etat comme l'Institut de développement industriel (IDI), entraient dans le capital de la VOA à hauteur de 37 %.

Les résultats de ce traitement de choc ne se sont pas fait attendre, et, dès 1987, la coopérative ouvrière dégageait un bénéfice de 16 millions de francs pour 300 millions de chiffre d'affaires. Fabriquant des bouteilles qui ne cassaient plus et retrouvant ses parts de marché, elle confirmait son redressement l'année dernière en réalisant un bénéfice de 31 millions de francs.

Mais ce souffle retrouvé de la verrerie risquait d'être de courte durée, car l'année 1989 marquait aussi la fin du moratoire de la dette. Des annuités d'emprunt de l'ordre de 25 millions de francs pendant cinq ans, pour les plus importantes, allaient interdire toute possibilité d'investissement à une entreprise à peine remise sur pied. Facteur aggravant : si elle ne pouvait remplacer l'un de ses trois fours arrivé en bout de course, la verrerie verrait fondre tous ses gains de productivité et de qualité et retomberait dans le rouge. Retour à la case départ.

Gilbert Dupin, PDG de la VOA, a donc entrepris de nouvelles démarches alors que, sur le terrain, la CGT exigeait, à l'occasion de multiples manifestations, que *« l'Etat gomme la dette purement et simplement, comme il l'avait fait chez Renault ou dans la sidérurgie »*. Le Parti communiste appuyait de tout son poids cette revendication.

Un four aux Ateliers de verrerie à Albi à la fin du dix-neuvième siècle.

La CGT banalisée

C'est à nouveau sous l'égide du CIRI et grâce à des relations dans certains ministères socialistes que le responsable de la verrerie parvenait, au mois de mai dernier, à convaincre les trois principales banques créancières (le Crédit national, la Caisse centrale de crédit coopératif et le Crédit d'équipement des PME) de reporter de 2005 à 2018 les échéances finales et d'abaisser en moyenne de 12 % à 6 % les taux d'intérêt. *« Il fallait que ceux qui nous ont aidés à ne pas mourir nous aident aujourd'hui à vivre »*, a expliqué le PDG. Mais, malgré ces nouvelles conditions très avantageuses, où l'Etat faisait un effort évalué à 30 millions de francs par l'intermédiaire de ces divers organismes financiers, la VOA n'était toujours pas sortie d'affaire. Il lui serait impossible de dégager par autofinancement sur trois ans les 150 millions de francs nécessaires à ses investissements. De plus, quelle place pouvaient espérer l'entreprise albigeoise et ses 3 % de la production nationale dans la perspective de l'Europe de 1993, face à des mastodontes comme Saint-Gobain et BSN ?

Les idées de partenariat, d'alliance ou de reprise étaient alors présentées par la direction comme les solutions pouvant seules assurer la pérennité de l'entreprise. Mais il fallait compter avec l'opposition farouche de la CGT à toute nouvelle ouverture du capital de l'entreprise. Pendant que les verriers cégétistes déboulonnaient la statue de Jean Jaurès pour la promener dans le centre d'Albi, avant de l'installer devant leur usine, Gilbert Dupin tissait déjà des liens avec le groupe Novalliance. Cette société industrielle et financière, qui affiche près de 3 milliards de francs de chiffre d'affaires et contrôle quatre-vingts sociétés dans les secteurs de l'emballage, de la logistique et de l'ingénierie, se serait montrée intéressée par la reprise de la VOA, en collaboration technique avec Saint-Gobain. Le préalable à tout projet de rachat étant bien sûr l'abandon du statut particulier de la verrerie, que seul pouvait entériner un vote des deux tiers des actionnaires. Alors, le débat s'est engagé dans l'entreprise pour savoir quelle solution, du réalisme économique ou de l'idéal coopératif, était la meilleure pour l'avenir de la VOA. *« Nous avons avancé avec prudence*, confie un membre de la direction, *car on n'abandonne pas quatre-vingt-dix ans d'Histoire sans serrement de cœur. »*

Sentant la situation lui échapper, la CGT a fait le forcing durant tout l'été pour essayer de monter une contre-proposition avec le mouvement coopératif.

L'ultime rencontre, le 10 octobre, avec François Espagne, secrétaire général de la Confédération des sociétés coopératives ouvrières de production, devait déboucher sur un échec, cette dernière considérant que *« le rééchelonnement de la dette assurait parfaitement le financement du programme d'investissement 1989-1992 »* et qu'elle manquait d'informations sur les autres projets de la verrerie. N'ayant pu arracher les engagements qu'elle désirait, la CGT a tenu à se disculper en déclarant :

« Le mouvement coopératif et sa banque se sont comportés plus en banquier qu'en coopérateur, cette attitude pousse implicitement la VOA dans les bras du capital privé... Dans ces conditions, la CGT propose que l'on entame des négociations avec le groupe Novalliance sur l'ensemble des questions industrielles, technologiques, commerciales et sociales. » C'est clair et net.

L'organisation syndicale ne se battra plus désormais sur le maintien du statut coopératif, mais sur la préservation des 350 emplois, sur les conditions de travail et de salaires, ainsi que sur les investissements à réaliser.

La CGT de la verrerie ouvrière a choisi de devenir un syndicat comme les autres. Sans état d'âme, ce sera la fin d'un idéal.

ALAIN ALBINET

MARCHÉS FINANCIERS

Comme Paribas

Les AGF autorisées à détenir plus de 10 % de la Mixte

Les Assurances générales de France (AGF) ont, après Paribas, obtenu du Comité des établissements de crédit (CEC) l'autorisation de franchir le seuil de 10 % dans le capital de la Compagnie de navigation mixte. *« Cela ne signifie pas que nous utiliserons forcément cette possibilité »*, a-t-on déclaré aux AGF, précisant que le groupe d'assurances nationalisé détenait 8 % environ de la Mixte. En y ajoutant les titres détenus par les SICAV de ce groupe, on frôle les 10 %. Aux AGF, on déclare ne pas s'être fixé un objectif précis en terme de valeur dans cette prise de participation, qui *« reste un placement financier »*.

Le flou continue donc à régner en ce qui concerne les intentions des AGF, qui avaient, auparavant, des visées sur les filiales d'assurance de la Mixte, visées fortement compromises par l'entrée en force (50 %) du géant allemand Allianz dans le capital de ces filiales. De même, on prête aux AGF des appétits sur les compagnies d'assurances du groupe Worms (PFA-La Populaire), qui justifieraient leurs achats d'actions Pechelbronn, le holding qui contrôle ces compagnies, et dont les AGF détiennent déjà 18 %. En attendant, 512 000 actions Paribas ont été négociées jeudi 12 octobre à Paris, ce qui porte à plus de 2 millions de titres (3,5 % du capital) les transactions effectuées en trois jours. On peut penser que la plus grande part de ces transactions est à porter au compte du président de la Mixte, M. Marc Fournier, qui essaie de riposter à l'offensive de Paribas sur sa propre compagnie, dont 8 % du capital a changé de main en trois jours. Sur le champ de manœuvre boursier, les adversaires sont donc en train de renforcer leurs positions respectives, dans l'attente d'un marchandage final, qui n'est pas encore « mûr ».

F. R.

Réalisant une plus-value de 700 millions de francs

La Société générale vend la BIP à la Dresdner Bank

La Dresdner Bank, numéro deux des banques commerciales allemandes, va prendre le contrôle, en plusieurs étapes, de la Banque internationale de placement (BIP), filiale à 49 % de la Société générale. La BIP est une banque d'arbitrage et de trésorerie, une des premières de la place de Paris. Elle opère sur un créneau bien spécifique, celui des arbitrages (achats et ventes simultanés) sur des instruments financiers en France et à l'étranger (obligations, bons du Trésor et certificats de dépôts effectués sur les marchés à terme et les marchés d'options). Créée en 1979, animée par M. Henri Plisson, la BIP, avec un bénéfice de 145 millions de francs en 1988, (compte parmi ses actionnaires outre la Société générale, qui la contrôle) : le groupe suisse Financière Tradition (7 %) et la Société générale de Belgique (10 %). La Midland Bank, fondatrice au départ avec 34,50 % s'est retirée pour la Dresdner, déjà propriétaire de la petite banque lyonnaise Veuve Morin-Pons. Cette acquisition est le moyen de prendre pied davantage sur le marché financier de Paris dans le secteur, hautement sophistiqué, de l'arbitrage et de la trésorerie.

Pour la Société générale, c'est une occasion de se défaire d'une filiale dont les activités devenaient concurrentes des siennes dans un secteur que la maison mère développe, ce qui la plaçait devant le dilemme bien connu : ou freiner l'expansion de cette filiale, ou la vendre à un étranger qui recherche à tout prix une implantation, avec une plus-value de 700 millions de francs pour l'établissement vendeur.

F. R.

United Airlines : les mécaniciens tentent de bloquer l'OPA de la direction

Le syndicat des mécaniciens de la compagnie aérienne américaine United Airlines a demandé, jeudi 12 octobre, au département du travail de bloquer l'offre d'achat de 6,75 milliards de dollars (42 milliards de dollars environ) lancée par la direction, les pilotes et les employés de la compagnie. Le syndicat, qui représente plus du tiers des 70 000 salariés de United, avance deux arguments : d'une part, la participation à l'OPA du fonds de retraite des pilotes viole les lois régissant l'utilisation de ces fonds ; d'autre part, le montant trop élevé de l'OPA entraînera *« des risques significatifs »* pour la compagnie.

Cette OPA, acceptée à la mi-septembre par le conseil d'administration de la firme, jusque-là réticent à toute prise de participation des pilotes, est en fait une contre-offensive contre l'OPA lancée au début d'août par le financier milliardaire californien Martin Davis au prix de 4,32, puis de 5,4 milliards de dollars. Elle est examinée actuellement par le département des transports, qui s'inquiète de la participation d'étrangers (British Airways prendrait 15 %).

Le Sénat adopte le projet de loi sur les assurances

Le Sénat a adopté dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 octobre le projet de loi sur les assurances en y apportant de nombreux amendements, approuvés, dans une large mesure, par le gouvernement, notamment en ce qui concerne la détention par l'Etat de 75 % du capital des trois compagnies nationalisées (UAP, AGF, GAN). Les restrictions imposées jusqu'à présent à la détention des 25 % restants ont été supprimés. L'amendement qui précisait que la participation de l'Etat pouvait être directe ou indirecte a été adopté avec l'accord du gouvernement. Une précision importante pour l'UAP, dans le cadre de son projet de rapprochement avec la BNP. La banque nationalisée doit en effet prendre jusqu'à 10 % du capital de l'assureur, pourcentage qui sera donc décompté sur la part de l'Etat. Cela laisse ainsi à l'UAP la possibilité de mettre encore 10 % de ses titres dans le public, la participation actuelle de l'Etat dans le numéro un de l'assurance française se situant à 85 %.

Le Sénat a également adopté, contre l'avis du gouvernement cette fois-ci, un amendement confiant à la cour d'appel de Paris l'examen des recours contre les décisions de la commission de contrôle des assurances. Pour sa part, le gouvernement souhaitait que cette compétence relève du juge administratif et non d'un tribunal judiciaire.

EN BREF

□ **Les Philippines veulent racheter 1,3 milliard de dollars de leur propre dette.** — Les Philippines, second pays bénéficiaire du plan Brady, s'apprêtent à racheter 1,3 milliard de dollars de leur propre dette à l'égard des banques créancières. C'est ce qu'a annoncé, jeudi 12 octobre, le gouverneur de la banque centrale des Philippines, José Hernandez. Manille souhaite retenir comme base d'achat la décote de 50 % actuellement appliquée sur ses créances par les marchés secondaires. Le coût de cette opération de réduction de dette reviendrait ainsi à 650 millions de dollars pour le Trésor philippin. La dette bancaire des Philippines s'élève à 13 milliards de dollars sur un endettement extérieur total de 28 milliards de dollars.

□ **Légère hausse des prix à la production en RFA.** — Les prix à la production ouest-allemands ont augmenté de 0,2 % en septembre, en données brutes. Cette légère hausse laisse inchangée leur progression sur douze mois, qui se maintient à 3 % depuis juin. Selon l'Office fédéral de statistiques, ce sont les combustibles qui ont enregistré les augmentations de prix les plus marquées entre août et septembre.

NEW-YORK, 12 oct. ⬇

Nouvelle baisse

Pour la troisième journée consécutive, la baisse a été au rendez-vous à Wall Street, après une tentative de reprise rapidement avortée sur l'apparition de nouvelles ventes bénéficiaires. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 759,84, soit à 13,52 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été très comparable à ce résultat. Sur 1 950 valeurs traitées, 895 ont baissé, 535 ont monté et 520 n'ont pas varié. De l'avis général, la tendance n'a pas revêtu de signification particulière. Les prises de bénéfices ont surtout concerné les actions des entreprises, objet d'une OPA ou soupçonnées d'être convoitées. Beaucoup autour du Big Board considérait que la Bourse américaine s'offrait en fait une petite pause dans l'attente de la publication, ce vendredi, des dernières statistiques sur l'évolution de l'économie, à savoir le prix à la production et les ventes au détail pour le mois de septembre. D'après les dernières prévisions, les premiers devraient monter de 0,8 %, et les secondes rester étales. Une certaine nervosité a néanmoins été perceptible sur le marché en liaison avec les incertitudes concernant l'évolution des taux. Prudemment, les investisseurs ajustent leurs positions pour ne pas être pris de court. L'activité, toujours modérée, a porté sur 160,12 millions de titres, contre 164,10 millions.

VALEURS	Cours du 11 oct.	Cours du 12 oct.
Alcoa	77,3	76,75
A.T.T.	42,7	42,87
Boeing	59,6	61,12
Chase Manhattan Bank	43,8	43,62
Du Pont de Nemours	121,3	120,5
Eastman Kodak	47,7	47
Exxon	46,2	46,37
Ford	52,7	52
General Electric	58,1	57,87
General Motors	47,5	46,75
Goodyear	52,6	51,87
I.B.M.	108	107,37
I.T.T.	62,3	61,87
Mobil Oil	58,6	58,75
Pfizer	68,25	68,50
Schlumberger	44,5	44,62
Texaco	53,2	53,37
UAL Corp. ex-Allegis	282,5	285
Union Carbide	27	26,87
U.S.X.	37,6	37,25
Westinghouse	68,6	68,50
Xerox Corp.	66	65,75

PARIS, 12 octobre ⬆

Nervosité

Après le vif repli (1,72 %) enregistré la veille, la Bourse était nerveuse jeudi dans un marché résistant qui ne voulait néanmoins pas baisser. L'indicateur de tendance du CAC 40, après avoir perdu plus de 0,9 % durant toute la matinée, se redressait en début d'après-midi. A 14 heures, il progressait de 0,13 % et devait porter son avance à 0,25 % en clôture. Les opérateurs marquaient ainsi leur relative confiance dans le marché français, dopé depuis l'été par les situations spéciales et les tentatives d'OPA. En toile de fond, les investisseurs observent avec prudence l'évolution des taux d'intérêt dans le monde. Certains même se montrent réservés, écartant maintenant l'hypothèse d'un desserrement de la politique du crédit aux Etats-Unis après les déclarations du président de la Fed, en dépit des relèvements concertés des taux opérés en Europe et au Japon. Cet incapacité du G7 à faire vraiment reculer le dollar a pesé sur les Bourses de New-York et de Tokyo ainsi que sur le MATIF, où l'ensemble des contrats étaient orientés à la baisse. En revanche, sur le marché à règlement mensuel, le titre Paribas était toujours activement recherché avec 287 000 titres échangés. La Compagnie financière de Suez était également très entourée (146 000 titres). L'activité observée sur les Fromageries Bel depuis plusieurs semaines s'est à nouveau révélée, entraînant une hausse de 3 %. Après sa descente aux enfers, le titre Eurotunnel figurait à nouveau parmi les plus fortes hausses, s'appréciant en début d'après-midi de 3,5 %. Peugeot figurait également dans ce palmarès des plus fortes progressions, les opérateurs tablant sur une fin prochaine du conflit. Les baisses étaient emmenées par le SCOA, Euromarché et Maisons Phénix. Enfin, les cotations de la BIP étaient suspendues dans l'attente d'une opération financière.

LONDRES, 12 oct. ⬆

Nette reprise

Après de nombreuses séances de baisse sensible, la Bourse de Londres a redressé la tête jeudi dans un marché assez actif. L'indice Footsie des cent valeurs a terminé la journée sur une hausse de 19 points, à 2 237,8. Le marché n'a été que très temporairement affecté par le discours prononcé par le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, à la conférence annuelle du Parti conservateur, à Blackpool. Les propos du chancelier ont, en effet, légèrement déçu les opérateurs. Les secteurs de la distribution et de la construction, particulièrement touchés par les baisses récentes, étaient en nette reprise. Les immobilières, affectées par la hausse récente des taux d'intérêt, progressaient à la suite de recommandations d'une maison de courtage. Les valeurs pétrolières étaient fermes, en raison, notamment, de rumeurs d'augmentation de participation dans Burmah Oil. British Aerospace était en hausse après des informations non confirmées d'un nouveau mini-raid boursier sur Ferranti. Jaguar était recherché, les opérateurs étant persuadés que Ford prendra tôt ou tard le contrôle du constructeur britannique de voitures de luxe.

TOKYO, 13 oct. ⬆

Forte reprise

Après deux jours de baisse sensible, le Kabuto Cho s'est très nettement redressé vendredi. Amorcé presque dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi durant la majeure partie de la séance. Et, en clôture, l'indice Nikkeï enregistrait une avance de 320,97 points (+ 0,9 %), pour s'établir à 35 116,02.

Ce raffermissement a, bien sûr, revêtu un caractère technique, après le recul prononcé des cours ces derniers jours. Mais le phénomène a été amplifié par une rumeur qui circulait à Tokyo, accréditant l'idée qu'une détente pourrait avoir lieu sur le front des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Les investisseurs semblent avoir été encouragés à reprendre des positions par la faiblesse du dollar à l'égard du yen. L'activité a porté sur quelque 600 millions de titres échangés, contre 700 millions la veille.

VALEURS	Cours du 12 oct.	Cours du 13 oct.
Akaï	780	777
Bridgestone	1 890	1 870
Canon	1 970	1 940
Fuji Bank	3 340	3 310
Honda Motors	1 870	1 900
Matsushita Electric	2 480	2 480
Mitsubishi Heavy	1 010	1 030
Sony Corp.	9 300	9 440
Toyota Motors	2 820	2 790

FAITS ET RÉSULTATS

□ **L'Oréal : hausse de 17,7 % du résultat semestriel.** — Le groupe L'Oréal annonce un résultat semestriel avant impôts, participations et plus ou moins-values de 1,51 milliard de francs, en hausse de 17,7 % par rapport aux six premiers mois de 1988. Le chiffre d'affaires consolidé a atteint au premier semestre 14,5 milliards de francs, en progression de 17,5 %.

□ **Joint-venture Rhône-Poulenc-Dainippon.** — Le groupe chimique Rhône-Poulenc vient de créer une société commune avec le japonais Dainippon Pharmaceutical Company, qui prendra le nom de Rhône-DPC Europe. Implantée à Paris, cette société aura pour mission le développement et l'enregistrement en Europe d'un nouvel antibactérien mis au point par Dainippon, ainsi que d'autres produits issus de la recherche du groupe japonais.

□ **Avions Marcel Dassault : un bénéfice consolidé de 839 millions de francs au premier semestre.** — Le groupe Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation a dégagé, au premier semestre, un bénéfice consolidé avant impôts de 839 millions de francs, annonce le groupe. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 8,7 milliards de francs, contre 9,93 milliards au premier semestre 1988, et devrait, pour l'ensemble de l'exercice, dépasser les 18,9 milliards de francs réalisés en 1988, selon le groupe.

□ **Ciba-Geigy : chiffre d'affaires en hausse de 20 % pour les neuf premiers mois de 1989.** — Le premier groupe chimique suisse Ciba-Geigy a réalisé un chiffre d'affaires de 15,87 milliards de francs suisses (64 milliards de francs) au cours des neuf premiers mois de cette année, en hausse de 20 % par rapport à la période correspondante de 1988. La division systèmes électroniques de Ciba-Geigy enregistre la plus forte croissance, avec une progression de 58 % de son chiffre d'affaires, qui atteint 1,273 million de francs suisses. Les autres divisions du groupe connaissent des augmentations de leurs chiffres d'affaires allant de 16 % à 26 %, précise Ciba-Geigy.

□ **Forte progression des résultats semestriels de Vallourec.** — Le groupe Vallourec, spécialisé dans les tubes sans soudure, a dégagé un résultat net consolidé (part du groupe) de 332 millions de francs au premier semestre, contre 72,9 millions pour la même période de 1988. Le chiffre d'affaires semestriel a progressé de 21 % pour atteindre 4,35 milliards de francs. Une assemblée générale extraordinaire est convoquée pour le 8 novembre prochain afin de donner au conseil d'administration les autorisation d'émettre des actions, obligations et obligations convertibles ou remboursables en actions, assorties éventuellement de bons de souscription d'actions.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	400	Locamic	....	145
Asystel	....	182	Metallurg. Minière	....	270
B.A.C.	....	290	Métroservice	....	189
B. Demachy & Assoc.	....	800	Métroservice (bons)	16 50	15 10
Banque Tarneaud	187	190	Molex	225	226 10
B.I.C.M.	....	802	Navale-Delmas	....	1239
Boiron	....	420	Olivetti-Logabax	240	240
Boisset (Lyon)	....	314	Om. Gest.Fin.	....	498
Câbles de Lyon	....	2451	Pinault	....	600
Calberson	....	870	P.F.A. S.A.	....	802
Cardif	....	879	Presbourg (C In & Fin)	....	....
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	780	Présence Assurance	....	782
C.D.M.E.	....	1980	Publicat. Filipacchi	....	870
C. Equip. Elect.	....	410	Razel	....	740
C.E.G.E.P.	....	320	Rémy & Associés	....	340 10
C.E.P.-Communication	....	590	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	316
Ciments d'Origny	....	802	St-Honoré Matignon	....	255
C.N.I.M.	....	890	S.C.G.P.M.	....	890
Codetour	....	282 10	Segin	321 60	310
Conforama	....	1211	Sélection Inv. (Lyon)	....	112
Creeks	....	431	S.E.P.	....	612
Dafsa	....	159 50 o	Serbo	....	520
Dauphin	....	840	S.M.T.Goupil	....	321
Devanlay	....	1230	Sodielorg	....	512
Deville	....	609	Supra	....	289 90
Dolisos	....	195	Thermador Hold. (Lyon)	....	310
Editions Belfond	....	166	TF 1	....	383 20
Elysées Investissem.	....	15	Unilog	....	182
Finacor	....	234	Union Financ. de Fr.	....	559
Garonor	....	520	Viel et Cie	....	215
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	330	Yves Saint-Laurent	....	1104
Guintoli	....	1025			
I.C.C.	....	285			
Idia	....	286			
Idianova	....	149 30			
IMZ	....	300			
Int. Metal Service	....	1100			
Le gd livre du mois	....	416			
Loca Investissement	....	281			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 12 octobre 1989

Nombre de contrats : 15 744.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	920	19	–	–	–
CGE	480	31,5	–	2,10	–
Elf-Aquitaine	520	24	43	–	–
Eurotunnel SA-PLC	60	4,60	7,80	9,70	–
Lafarge-Coppée	1 800	25	55	–	–
Michelin	200	6,01	13	15	–
Midi	1 500	80	–	55	–
Paribas	560	65	89	17	22
Peugeot	925	60	96	40	–
Saint-Gobain	760	9,50	21	–	–
Société générale	560	13	–	–	–
Thomson-CSF	200	7	13,50	21	–
Source Perrier	1 700	300	–	30	–
Suez Financière	380	44	60	4,10	8,50

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 12 octobre 1989

Nombre de contrats : 106 507.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 89	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90
Dernier	106,34	106,34	106,24
Précédent	106,38	106,38	106,36

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 89	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 89	OPTIONS DE VENTE Mars 90
106	0,82	1,21	0,55	1,12

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,45 ⬇

Le dollar s'inscrivait en baisse le vendredi 13 octobre. Les marchés sont calmes, dans l'attente de la publication des prix de gros et des ventes au détail aux Etats-Unis en septembre. Les taux d'intérêt américains se sont légèrement détendus, tandis que les taux européens continuent de monter. La devise américaine s'échangeait à 6,45 F, contre 6,4685 F la veille à la cotation officielle.

FRANCFORT	12 oct.	13 oct.
Dollar (en DM)	1,9130	1,90
TOKYO	12 oct.	13 oct.
Dollar (en yens)	144,60	144

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (13 oct.)	9 15/16-10 1/16 %
New-York (12 oct.)	8 3/4-8 13/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 30-12-88)*

	11 oct.	12 oct.
Valeurs françaises	128,7	128,9
Valeurs étrangères	118,3	117,6
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	561,6	547,9
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 927,95	1 932,80
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	531,34	530,08

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 773,36	2 759,84

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 797,3	1 817,7
Mines d'or	206,2	204,8
Fonds d'Etat	83,83	83,87

TOKYO

	12 oct.	13 oct.
Nikkeï Dow Jones	34 795,34	35 116,02
Indice général	2 623,6	2 646,54

GÉREZ VOTRE PORTEFEUILLE SUR MINITEL

LE MONDE DE LA BOURSE

Pour suivre en direct l'évolution de chacune de vos valeurs et le montant global de votre portefeuille

BOURSE

36.15 LEMONDE

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 12 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3776	C.N.E. 3% ★	3740	3732	3731	– 0 37
1071	B.N.P. T.P.	1075	1076	1075	....
1205	C.C.F. T.P.	1230	1230	1230	....
1188	Créd. Lyon. T.P.	1185	1185	1185	....
1930	Renault T.P.	1900	1886	1930	+ 1 58
2060	Rhone-Poul. TP	2100	2125	2120	– 0 24
1284	St-Gobain T.P.	1284	1283	1274	+ 0 78
1269	Thomson T.P.	1260	1260	1280	+ 1 59
855	Accor	858	856	855	– 0 35
670	Air Liquide	676	660	666	– 1 33
2130	Als. Superm.	2410	2400	2415	+ 0 21
550	A.L.S.P.I.★	590	612	631	+ 6 95
3150	Arjom. Prioux★	3001	2951	3010	+ 0 30
680	Aussedat-Rey★	652	652	662	....
1090	Aux. Entrepr. ★	1066	1085	1079	+ 1 31
635	Av. Dassault ★	650	650	645	– 0 77
430	BAFP ★	340	336 50	323 50	– 4 01
385	Bail-Equipem.★	386	390	388 50	+ 2 21
955	Bail Investiss★	974	955	956	– 1 85
420	B.N.P. C.I. ★	421	421	415 10	– 1 40
....	Bolloré Tech.	1010	992	985	– 1 80
830	Cie Bancaire ★	647	646	640	– 1 08
710	Bazar H.-V.★	835	810	850	+ 1 80
705	Béghin-Say ★	699	700	716	+ 2 43
1200	Berger (Mo)	1780	1840	1840	+ 3 37
780	Bic ★	801	800	792	– 1 12
860	B.I.P. ★	938	....	....	....
710	B.I.S.★	674	671	669	– 0 74
3360	Bongrain S.A.★	3272	3290	3340	+ 2 08
1000	Bon-Marché ★	1006	1011	1008	+ 0 20
745	Bouygues ★	770	765	769	– 0 13
143	B.P. France ★	140 20	138 10	139	– 0 86
745	B.S.N.★	721	720	730	+ 1 25
740	Canal Plus★	763	756	776	+ 2 92
2590	Cap Gem. S.★	2545	2545	2535	– 0 39
3500	Carrefour★	3510	3500	3540	+ 0 85
230	Casino★	226	220	224 20	– 0 80
143	Casino A.D.P.★	137 10	136 50	140	+ 2 19
995	Castorama D.I.	1199	1190	1190	– 0 75
131	C.C.M.C.	128	129	128	....
920	C.E.G.I.D.	865	860	861	– 0 46
285	Centrest	250	251 50	251 50	+ 0 60
700	Cetelem★	674	665	675	+ 0 15
460	Cerus ★	467	466	468	+ 0 21
645	C.F.A.O.★	640	640	640	....
495	C.G.E.	495 50	495	491 90	– 0 73
1720	C.G.I. Informat.	1821	1800	1864	+ 2 36
1680	C.G.I.P.★	1643	1600	1635	– 0 49
740	C.G.P.	765	765	765	....
1230	Chargeurs S.A.★	1158	1158	1178	+ 1 73
885	Cica	892	887	887	– 0 56
1790	Ciments franç.★	1789	1780	1781	– 0 45
655	Club Méditerr.★	641	640	648	+ 1 09
785	C.M.B. Packag.	232	228	232	....
181	Codetel★	180	183	177	– 1 67
365	Colimeg★	365 10	365	360	– 1 40
1050	Colas ★	1050	1025	1034	– 0 67
230	Cpt. Entrepr.★	243	238	245	– 1 61
1150	Compt. Mod. ★	1190	1190	1170	– 1 68
....	Concept S.A.	335	335	340	+ 1 49
1080	Créd. Foncier ★	1124	1095	1110	– 1 25
490	C. F. Internat. ★	506	486	519	+ 2 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
205	C.C.F.★	203 50	199	198	– 2 70
735	Cr. Lyon. (CI) ★	700	660	700	– 0 14
1190	Crédit Nat.★	1190	1165	1175	– 1 26
485	C.S.E.E. ★	422	422	411 90	– 2 39
3800	Damart S.A. ★	3900	3950	3820	– 2 05
1690	De Dietrich★	1803	1805	1890	+ 4 83
215	Dév. P.d.C. (Li)	220	220	220	....
380	Dév. R. Sud-Est	363	362 10	362 10	– 0 25
805	D.M.C.	575	575	581	+ 1 04
620	Drouot Assur★	573	560	561	– 2 09
4490	Docks France ★	4895	4980	4890	– 0 10
1040	Dumez ★	1030	1030	1040	+ 0 97
1170	Dumélé Lebl.	1215	1206	1200	– 1 23
2140	Eaux (Gén.)★	2220	2200	2175	– 2 03
620	Ecco ★	565	560	568	+ 0 53
1140	Electrofinanc. ★	1199	1191	1199	....
585	E. S. Dassault★	585	585	580	– 0 85
640	Elf-Aquitaine	516	511	518	+ 0 39
420	– (certific.)★	420 50	420 50	421	+ 0 12
1390	Epeda B.-F.	1310	1310	1310	....
3420	Essilor★	3248	3201	3220	– 0 86
1600	Essil. Int.(DP)★	1530	1530	1523	– 0 46
525	Esso S.A.F. ★	504	495	511	+ 1 39
2320	Eurafrance★	2610	2615	2640	+ 1 15
1780	Eurocom ★	1845	1850	1899	+ 2 93
3390	Euromarché★	4600	4400	4550	– 1 09
890	Europe n° 1 ★	895	886	891	– 0 45
73	Eurotunnel ★	52 05	53 50	56	+ 7 59
1830	Exor ★	1850	1790	1840	– 0 54
1510	Facom★	1605	1570	1555	– 2 81
1290	Fichet-Bauche★	1250	1250	1275	+ 2
210	Financial★	221	220	220	....
470	Fives-Lille★	426 90	420 10	430	+ 0 73
2620	Fromager. Bel★	2722	2726	2850	+ 4 70
2210	Gal. Lafayette★	2400	2312	2323	– 1 36
660	Gascogne★	680	670	670	– 1 47
1870	Gaz et Eaux★	1880	1865	1860	– 1 06
875	Géophysique★	900	900	892	– 0 89
765	Gerland★	755	746	737	– 2 38
3790	Groupe Cité★	3764	3710	3715	+ 0 13
2200	Gr. Victoire	2222	2222	2229	+ 0 27
1100	– (certif.)	1113	1113	1114	+ 0 09
1410	GTM-Entrep.★	1253	1279	1240	– 1 04
1120	Guyenne-Gas.★	1089	1050	1127	+ 2 55
430	Hachette ★	450 50	450 20	450	– 0 11
1170	Havas ★	1286	1267	1290	+ 0 31
730	Hénin (La)★	696	715	709	+ 0 57
1400	Hutchinson ★	1380	1361	1355	– 1 81
375	Imétal ★	345	341	354 60	+ 2 78
250	Ingénico ★	248 50	248	251 20	+ 1 09
6000	Inst. Mérieux★	6340	6350	6400	+ 0 95
525	Interbail★	535	530	539	+ 0 75
1740	Intertechnique★	1713	1720	1715	+ 0 12
1360	J. Lefebvre★	1431	1421	1440	+ 0 98
1240	Labinal ★	1220	1225	1234	+ 1 15
2390	Lab. Bellon★	2350	2390	2395	+ 1 91

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1730	Lafarge-Coppée	1672	1670	1659	– 0 78
1330	Labon ★	1370	1370	1353	– 1 24
3800	Legrand ★	3830	3750	3770	– 1 57
2140	Legrand (DP)★	2000	1998	1992	– 0 40
1570	Leroy-Somer★	1780	1715	1816	+ 2 02
750	Locabail Im.★	764	776	780	+ 2 09
530	Locafrance ★	532	530	527	– 0 94
865	Locindus★	865	850	850	....
520	Luchaire★	505	505	495	– 1 98
4530	L.V.M.H.★	4721	4710	4798	+ 1 65
505	Lyonn. Eaux★	498 80	496	499	– 0 38
85	Mais. Phénix★	74 50	75	71 15	– 4 50
270	Majorette (Ly)★	285 60	285	291	+ 1 93
510	Mar. Wendel ★	526	521	511	– 2 85
400	Matra ★	464	460	464	....
4770	Merlin-Gerin ★	4800	4760	4700	– 2 08
255	Metaleurop★	247 90	244 80	248 90	+ 0 40
270	Métrologie Int.★	269 90	265	265	– 1 82
181	Michelin	190 80	188	187	– 1 99
1440	Midi (Cie)	1480	1460	1470	– 0 68
195	Midl. Bt. SA★	195	200	192	– 0 62
470	Mis Salaig (Ma)	395	401	401	+ 1 52
225	M.M.B.M. ★	225	225	228	+ 1 33
149	Moulinex★	151	151 50	155	+ 2 65
1280	Navig. Mixte★	1599	1605	1673	+ 4 63
205	Nord-Est ★	209	207	208 10	– 0 43
380	Nordon (Ny)	352 10	352	352	– 0 03
700	Nouvelles Gal.★	725	730	740	+ 2 07
800	Occid. (Gén.)★	849	825	826	– 2 71
1620	Omn.F.Paris★	1661	1652	1670	+ 0 54
450	Olipar ★	432	440	429	– 0 69
4500	Oréal (L')★	4436	4420	4304	– 2 98
500	Paribas	589	590	620	+ 5 26
480	Paris-Réesc.★	463 10	463	465	+ 0 41
1440	Pechelbronn ★	1720	1690	1690	– 1 74
380	Pechiney CIP★	350 10	360	360	+ 2 83
240	Pechiney Int.	225	224	223	– 0 89
470	Penhoet★	512	511	516	+ 0 78
1500	Pernod-Ricard★	1610	1600	1628	+ 1 12
895	Peugeot S.A.	909	909	929	+ 2 20
545	Plastic Omn.★	585	580	580	– 0 88
790	Poliet ★	805	801	810	+ 0 62
1130	Prétabail Sic.★	1178	1176	1173	– 0 42
815	Primagaz★	900	881	894	– 0 67
810	Printemps★	785	777	795	+ 1 27
3990	Promodès★	4325	4370	4340	+ 0 35
680	Radiotechn. ★	617	600	588	– 4 70
196	Raff. D. Total ★	177	171 10	173	– 1 14
4190	Redoute (La)★	3910	3910	3950	+ 1 02
580	R.-Poulenc CIP★	497	506	509	+ 2 41
345	Robur financ.	385	384	384	– 0 26
138	Rochette (La)	165 20	160	163 10	– 1 27
2220	Roussel-Uclaf★	2440	2350	2360	– 3 28
4640	R. Impér. (Ly)	5290	5130	5190	– 1 89
180	Sade	186 90	187	187	+ 0 05
1580	Sagem ★	1616	1582	1580	– 2 29

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
700	Saint-Gobain	680	682	680	....
1510	St-Louis ★	1485	1480	1493	+ 0 54
3080	Salomon	3100	3100	3110	+ 0 32
610	Salvepar	660	659	659	– 0 15
1060	Sanofi ★	1070	1065	1063	– 0 65
1020	S.A.T. ★	1330	1343	1316	– 1 05
330	Saul-Chât (S)★	353 10	348	354	+ 0 25
880	Saupiquet (Ns)	955	940	940	– 1 57
870	Schneider ★	912	895	899	– 1 43
76	S.C.O.A.★	69 30	68	66 60	– 3 81
....	S.C.R.E.G. ★	1201	1202	1200	– 1 72
1060	Seb ★	1076	1062	1085	– 1 02
510	Sefimeg ★	525	525	535	+ 1 90
695	Sextant Avionic	696	689	695	– 0 57
1790	S.F.I.M.★	1789	1762	1755	– 1 90
285	S.G.E.★	278	276 10	275	– 1 08
820	Silic★	840	840	845	+ 0 60
895	Simco	629	630	625	– 0 64
1270	St. Rossignol★	1228	1225	1230	+ 0 16
1070	Sligos ★	973	985	980	+ 0 72
530	Société Génér.	517	513	514	– 0 58
143	Sodexco	143	142	142	– 0 70
175	Sodero (Na)	172 10	172 10	172 10	....
3800	Sodexho ★	4479	4345	4450	– 0 65
124	Sogenal (My)	130	129	128	– 1 54
425	Sogerap★	432	425	437	+ 1 16
2780	Somm-Allib. ★	2856	2835	2850	– 0 18
1820	Source Perrier★	1911	1899	1928	+ 0 89
890	Sovac ★	835	835	815	– 2 40
745	Spie-Batignol.★	780	780	800	+ 2 56
1180	Strafor ★	1138	1136	1160	+ 1 93
390	Suez	406 50	403 50	411	+ 1 11
470	Synthélabo ★	435	435	436	+ 0 23
191	Thomson-C.S.F.	180 80	180	183 50	+ 1 49
550	Total (CFP) ★	502	489 50	493	– 1 79
107	– (certific.)★	107	103	102 90	– 3 83
1405	T.R.T. ★	1587	1587	1587	....
420	Truffaut (Fin.)	440	460	455	+ 2 25
590	U.F.B.-Locab. ★	611	610	605	– 0 98
1120	U.I.C. ★	1157	1160	1160	+ 0 26
625	U.I.F. ★	670	665	651	– 2 84
950	U.I.S.★	1004	1004	1005	+ 0 10
290	U.C.B. ★	284 60	284	280	– 1 62
800	Unibail★	819	808	811	– 0 98
905	Valéo ★	869	868	875	+ 0 69
470	Vallourec ★	514	508	525	+ 2 14
430	Via Banque★	435	439 90	430	– 0 46
1300	Zodiac	1315	1308	1301	– 1 06
985	Elf-Gabon ★	982	983	981	....
174	Amax Inc.	170 50	170	170	– 0 29
240	Amer. Express	254	250 10	251 30	– 1 06
276	Amer. Teleph.	283	278 50	278 50	– 1 59
180	Anglo Amer. C.	154 80	154	154	– 0 52
505	Amgold	494	497 50	497 50	+ 0 71
340	Banco Santander	339	334	334	– 1 47
890	BASF (Akt)	975	985	963	– 1 23

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1030	Bayer	1021	1019	1019	– 0 20
77	Buffelsfont.	73 90	73 90	73 90	....
280	Chase Manh.	289 20	282	282	– 2 49
102	Echo Bay Mines	96 80	97 70	97 70	+ 0 93
87	De Beers	89	89 35	89 90	+ 1 01
2290	Deutsche Bank	2366	2330	2350	– 0 68
1180	Dresdner Bank	1181	1164	1164	– 1 44
74	Driefontein Cid	68	67 80	67 80	– 0 37
775	Du Pont-Nem.	790	780	780	– 1 27
315	Eastman Kodak	308	306 50	306 50	– 0 49
14 50	East Rand	13 25	13 05	13 05	– 1 51
305	Electrolux	294	285	285 10	– 3 03
775	Ericsson	818	808	807	– 1 34
295	Exxon Corp.	285 60	287 80	287 80	+ 0 74
335	Ford Motors	341 50	338 20	338 20	– 0 97
54	Freegold	52 55	52 80	52 80	+ 0 48
170	Gencor	157	153	154	– 1 91
370	Gén. Elect.	379 60	377 30	377 60	– 0 53
570	Gén. Belgique	586	583	583	– 0 51
315	Gen. Motors	308 90	304	304	– 1 59
151	Goldfields	146	146	146	....
84	GdMetropolitain	57 90	58	58 20	+ 0 69
30	Harmony	29 70	29 60	29 60	– 0 34
340	Hewlett-Packard	336	334	334	– 0 60
70	Hitachi	68 80	67 50	67 55	– 1 82
1000	Hoechst Akt.	992	987	988	– 0 40
134	Imp. Chemical	118	116 20	116 50	– 1 27
780	IBM	700	698	696	– 0 57
400	ITT	407	401	400 80	– 1 60
205	Ito-Yokado	219	215 10	215 40	– 1 64
197	Mac Donald's	195 30	194	194 50	– 0 41
105	Matsushita	111	109 30	109 40	– 1 44
475	Merck	502	499	498 80	– 0 64
485	Minnesota M.	484	481	481	– 0 62
370	Mobil Corp.	385	382 50	382 50	– 0 65
280	Morgan J.P.	306	301	301	– 1 63
34150	Nestlé	34650	34050	34050	– 1 73
1250	Nixdorf	1255	1253	1253	– 0 16
143	Norsk Hydro	139	138 10	138 10	– 0 65
130	Ofsil	130 80	130 60	130 60	– 0 15
2040	Petrofina	2016	2016	2022	+ 0 30
1050	Philip Morris	1162	1165	1165	+ 0 26
144	Philips	145 50	143 50	143	– 1 72
101	Placer Dome	100 50	100	100 90	+ 0 40
465	Quilmès	448	435	435	– 2 90
370	Randfontein	351	349	349	– 0 57
450	Royal Dutch	445 50	438 20	440	– 1 23
59	Rio Tinto Zinc	52 80	52 75	52 75	– 0 09
34	Saat. & Saatchi	34 80	35 70	35 60	+ 4 53
46	St Helena Co	45 55	45 45	45 60	+ 0 22
285	Schlumberger	292	286 90	286 90	– 1 75
46	Shell transp.	45 10	45 60	45 30	+ 0 44
2030	Siemens A.G.	2030	2023	2022	– 0 39
375	Sony	417	413	414	– 0 72
58	Telefonica	55 60	55 50	55 60	– 0 09
250	T.D.K.	288	280	280	– 2 78
58	Toshiba Corp.	53	51 20	51 20	– 3 58
475	Unilever	472	470 10	471	– 0 21
365	Unit. Techn.	364	360 80	360 80	– 0 88
520	Vaal Reefs	519	516	516	– 0 58
485	Volvo	523	507	510	– 2 48
230	West Deep	211	210 10	210 10	– 0 43
430	Xerox Corp.	430 50	428	425	– 1 28
170	Yamanouchi	171 50	168 90	168 90	– 2 68
3 29	Zambia Corp.	3 09	3	3 05	– 1 29

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	120 50	3 424
9,80 % 78/93	100 90	2 470
10,80 % 79/94	102 80	1 124
13,25 % 80/90	102	4 765
16,20 % 82/90	101 43	12 072
16 % juin 82	103 60	5 479
14,60 % fév. 83	105 95	9 320
13,40 % déc. 83	113 85	10 830
12,20 % oct. 84	108 95	0 134
11 % fév. 85	111 85	7 022
10,26 % mars 86	105	6 016
ORT 12,75 % 83	....	..
OAT 10 % 2000	107	3 781
OAT 9,90 % 1997	105 70	8 218
OAT 9,80 % 1996	103 55	6 847
Ch. France 3 %	....	
CNB Bques janv. 82	100 08	2 486
CNB Paribas	101 45	2 486
CNB Suez	101 40	2 486
CNI janv. 82	100 05	2 486
PTT 11,20% 85	108 20	8 865
CFF 10,30% 86	103 05	6 730
CNE 11,50% 86	104 50	3 715
CNT 9% 86	97	4 172
CRH 10,90% déc. 85	108 50	7 687
C.N.C.A. T.P.	....	117
C.G.E. 6% janv. 88-89	....	51
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..
Métrologie I. 6% 6/7	....	8 460

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1750
A.G.F. (St Cent.)	....	1199
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1180
Arbel	....	1040
Astorg	....	278
Avenir Publicité	....	1620
Bain C. Monaco	....	596
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	501
Blanzy-Ouest	....	1412 d
B.N.P. Intercontin.	....	336
Bénédictine	....	4700
B.T.P. (Compagnie)	....	110
Calif	....	671
Cambodge	....	835
C.A.M.E.	....	200
Carbone-Lorraine	....	1070
Caso-Poclain	....	33 80
C.E.G.Frig.	....	462
Cerus. Blancy	....	8650
Cochéti	....	163 90
Champex (Ny)	159 60	155
C.I.C. (Financ. de)	....	234 60
C.I. Machine	....	794
Citram (B)	2080	2080
Clause	....	....
Cofradel (Ly)	....	1460
Cogifi	....	419
Comiphos	....	784
Cie Industrielle	....	10780 o
Comp. Lyon-Alem.	....	504
Concorde (La)	....	2030
C.M.P.	....	14
Créd. Gén. Ind.	....	500
Cr. Universel (Cie)	....	970
Créditel	....	140 90
Darblay S.A.	....	640
Degremont	....	510
Delalande S.A.	....	2308
Delmas-Vieij. (Fin.)	....	4500
Didot-Bottin	....	1191
Eaux Bass. Vichy	....	1200
Eaux Vittel	....	4200
E.C.I.A.	....	2035
Electro-Banque	....	345
Elf-Antargaz	....	....
E.L.M. Leblanc	....	621
Eurafr.-Bretagne	....	....
Entrepôts Paris	....	970
Europ. Accumul.	....	90
Europe Soudée Indust.	....	96
Eternit	....	2630
Finalens	....	220
FIPP	....	285
Focep	....	1805
Foncière (Cie)	....	741
Fonc. Lyonnaise	....	760
Foncina	....	589
Forinter	....	....
Fougerolle	....	925
France I.A.R.D.	....	641 d
France (La)	....	18950
From. Paul Renard	....	1700
GAN	....	2300
G.F.I.I.	....	296
Gaumont	....	725
Gevelot	....	314
Gémlot	....	....
Gr. Fin. Constr.	....	466 o
Gds Moulins Paris	....	1466
G. Transp. Ind.	....	589
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immivest	....	....
Immobail	....	420
Immobanque	....	703
Immob. Marseille	....	9910
Immofice	....	541
Invest. (Sté Cent.)	....	3240
Jaeger	....	260
Lambert Frères	....	422 50
Lille-Bonnières	....	1834
Loca-Expansion	....	275
Locafinancière	....	420
Locatel	....	390
Louis Vuitton	....	1561
Lamaro (Sté)	....	3910
Lucia	....	2210
Machines Bull	....	83
Magasins Uniprix	....	164
Magnant S.A.	....	72 o
Maritime Part.	....	420
Métal Déployé	....	595
Mors	....	140
Navig. (Nat. de)	....	220
Nomi	....	380
Optorg	....	435
Oréal (L') C.I.	2205	2180
Origny-Desvroise	....	1390
Palais Nouveauté	....	1070
Paluel Marmont	....	755
Parfinance	....	253
Paribas-CIP	395	423 d
Paris France	....	280
Paris-Orléans	....	280
Part-Hoche	....	515
Patern. Riaq. Dis.	....	2080
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2150
P.L.M.	....	436
Porcher	....	705
Promodès	1770	1750
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	6740
Rochefortaise S.A.	....	1000
Rosario (Fin.)	....	580
Rougier et Fils	....	335 70
Rosières (sales de)	....	795
Sacer	....	912
SAFAA	....	368
Safic-Alcan	....	780
SAFT	....	3400
Saga	....	286
Salins du Midi	....	649
Satam	....	174
Savoisienne (M)	370	370
SCAC	....	630
Semelle Maubeuge	....	500
S.E.P. (M)	177	177
Sicli	....	....
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	439
Siph (Plant. Hévéas)	....	499
Sofal financière	....	946
Sofical	....	1150
Sofio	....	591
Soficomi	....	660
S.O.F.I.P. (M)	393 80	430 d
Sofragi	....	1620
Sopagri	....	165
Sophia-Bail	....	440
Soudure Autog.	....	1004
Sovabail	....	820
Suez (Fin. de)-CIP	280 20	....
Sucmi	....	780
Taittinger	....	4600
Talcs de Luzenac	....	....
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Acquitaine	....	545
Tour Eiffel	....	342
Ulliner S.M.D.	....	910
Ugine A. Chat. Gueug.	....	490
U.A.P.	....	998
U.T.A.	....	2620
Vicat	....	3600
Viniprix	....	2405
Vieux	....	144 50
Waterman S.A.	....	940
Brass. du Maroc	....	182 40

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	879	879
Akzo	420	385
Alcan Alum	146	144
Algemene Bank	130 60	130
American Brands	509	495 10
Am. Petrofina	480	483
Arbed	1105	....
Asturienne Mines	205	198
Bco Pop Espanol	505	500
Banque Ottomane	1930	1930
B. Régl. Internat.	38050	38000
Br. Lambert	745	740
Canadian-Pacific	150	147
Chrysler corporation	159	....
CIR	28 30	27
Commerzbank	880	880
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	850	841
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1310	....
Glaxo	146	146
Goodyear	331	333
Grace and Co	230 50	239
GTE corporation	410	....
Honeywell Inc.	534	537
Johannesburg	1180	1180
Kubota	48 10	51
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	38	38
Mineral-Ressourc.	101 20	102 60
Noranda	141 20	140 90
Olivetti	24 80	24 20
Pakhoed Holding	415	430
Pfizer Inc.	438	442
Procter Gamble	790	820
Ricoh Cy Ltd	54	54
Rolinco	336 80	334 30
Robeco	332 50	331 30
Rodamco	239 60	244 70
Saipem	11 20	11 20
Sema Group	38 50	38
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	155	146
Steel Cy of Can.	117 90	111
Tenneco	395	390
Thorn EMI	80 50	78
Toray indust. Inc	44 50	43 60
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1345	....
West Rand	6 55	6 55
Whitman Corporation	200	201

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	320	....
Buitoni	900	....
Calciphos	202	202
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	412 10	412 10
Cogeabor	61 60	71 80
C. Occid. Forestière	180	....
Copernex	368	376
Gachot	211	195 o
Guy Degrenne	600	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Media Immobilier	240	....
Nicolas	820	....
Particip. Poclair	409	410
Rorento N.V.	180 60	180 50
St-Gobain-Emballage	2455	....
Sema-Metra	372	360 60
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.E.P.R.	3000	....
S.P.R.	660	630
Sté Lecteurs du Monde	620	575 o
Ufimex	380	....
Union Brasseries	144	121 90 o
Wonder	1520	1470

SICAV (sélection) 12/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1148 26	1120 27
Actions	251 42	244 69
Actions France	604 01	582 18
Actions sélectionnées	700 59	675 27
Aedificandi	685 02	660 28
A.G.F. Actions (ex-CP)	1292 90	1261 37
A.G.F. 5000	709 51	682 20
A.G.F. ECU	1076 26	1065 60
A.G.F. Foncier	126 83	122 57
A.G.F. Interfonds	462 55	441 51
A.G.F. Invest	143 48	139 98
A.G.F. OBLIG.	1109 55	1104 03
A.G.F. Sécurité	10805 51	10805 51
Agfimo	717 97	700 46
Altefi	209 11	201 55
ALT.O.	178 52	172 07
Amari-Gan	6786 46	6478 72
Amplitude	688 12	669 05
Arbitrages court terme	5615 40	5604 18
Associc	1150 83	1150 83
Atout Futur	393 70	380 75
Aurecic	1452 01	1409 72
Avenir C.I.C.	114 98	111 63
Avenir Alizés	1554 29	1523 81
Axa Europe	125 86	120 15
Axa Investissements	141 14	134 74
Axa N.P.I.	......	......
Axa Valeurs PER	140 78	134 40
Bred Associations	2572 51	2584 82
Capitacic	1037 68	1022 34
Capital Plus	1691 51	1691 51
Cardan-Fiance	36 70	35 12 ♦
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Conais	1047 38	1031 90
Comptavalor	5508 72	5498 47
Compteurstaite	113 74	110 43
Convertimmo	430 87	414 30
Cadinter	566 75	550 24
Crédit Mutuel Capital.	1028 40	1008 22
Dimo	1164 49	1128 20
Drouot-France	955 97	912 62
Drouot-Investiss.	1237 83	1181 70
Drouot-Sécurité	261 11	249 27
Drouot-Sélection	147 57	140 88
Ecocic	1145 46	1128 58
Ecureuil Capitalisation	2054 05	2033 71
Ecureuil Investissement	420 87	408 42
Ecureuil Monepremière	52269 02	52269 02
Ecureuil Monétaire	30794 76	30794 76
Ecureuil Trimestriel	2017 41	1997 44
Elicash	21715 61	21715 61
Energie	280 65	267 92
Eparcic	2811 93	2811 93
Epacourt Sicav	4274 66	4264
Epargne Associations	24960 78	24953 35
Epargne-Capital	8595 57	8510 47 ♦
Epargne Court-Terme	536 89	536 89
Epargne Croissance	1765 59	1737 80
Epargne-Industr.	102 50	97 85
Epargne Inter	848 95	831 20
Epargne J	54896 73	54896 73
Epargne Long-Terme	195 74	191 47
Epargne Monde	1462 88	1462 93
Epargne Première	12874 24	12579 89
Epargne-Oblig.	198 67	193 35 ♦
Epargne-Ouest	1092 31	1053 08
Epargne-Unie	1481 81	1428 35
Epargne-Valeur	476 60	463 75
Epsilon	1194 96	1183 13
Euroic Leaders	1155 82	1122 16
Eurodyn	1247 66	1206 63
Euro-Gan	7482 49	7143 19
Fonsicav (div. par 10)	11181 77	11181 77
Fondial	293 20	293 97
France Avenir 4/4 Rec.	118 88	115 15 ♦
France-Gan	10123 52	9884 46
France-Garantie	257 61	257 08
France-Index Sicav	118 76	115 85
France-Investiss.	482 96	471 20
France-Obligations	469 12	464 57
Francic	513 63	498 67
Francic Pierre	123 04	118 46
Francic Régions	1343 87	1304 73
Fructi-Associations	28 18	28 18 ♦
Fructi-Epargne	30 09	28 36
Fructicapi	34 04	33 64
Fructicourt	111408 75	111408 75 ♦
Fructidor	241 20	237 84
Fructifrance	990 79	968 82
Fructimmo	32 81	32 01 ♦
Fructivar	4349 35	4338 50
Fructi ECU	570 90	592 46
Fructi-Premiers	10837 95	10717 09
Futurobliq	1154 37	1115 41
Gestilion	59695 83	58549 51
Gestion Associations	158 22	152 58
Horizon	1259 15	1222 48
Interépargne	110385 70	107170 58
Interoblig.	12240 23	11769 45
Intersélect France	582 85	565 97
Japacic	211 28	205 14
Jeune épargne	242 76	238 17
Laffitte-Amérique	261 72	249 85
Laffitte-Europe	315 25	300 95 ♦
Laffitte-Expansion	311 57	297 44
Laffitte-France	384 24	366 82
Laffitte-Immobilier	280 85	298 11
Laffitte-Japon	478 17	456 49
Laffitte-Oblig.	142 15	135 70
Laffitte-Rend.	198 87	189 85
Laffitte-Tokyo	416 86	398 05
Latitude	5333 35	5325 36
Lion-Associations	11672 70	11672 70
Lion-Institutionnels	23639 89	23480 89
Lionplus	774 08	768 40
Lion Trésor	2144 72	2123 49
Livret Bourse Investis.	574 79	558 05
Livret portefeuille	774 88	752 32
Méditerranée	213 03	203 37
Mensuel CIC	10112 89	10011 56
Mondiale Investissem.	473 18	451 72
Monecic	5803 29	5803 29
Monedor	52723 59	52723 59
Moné.J.	57186 23	57186 23
Mutualité Dépôts	10738 41	10716 89
Mutuelle Unie Sél.	159 49	152 28
Natio-Epargne	14103 76	13964 11 ♦
Natio-Epargne Trésor	6296 48	6282 91 ♦
Natio-Court terme	221429	221429 ♦
Natio-Inter.	1240 99	1207 77 ♦
Natio-Monétaire	20040 15	20040 15
Natio-Obligations	580 38	545 36 ♦
Natio-Patrimoine	1597 35	1554 60
Natio-Placements	65579 82	65579 82 ♦
Natio-Revenus	1042 01	1031 69 ♦
Natio-Sécurité	11950 30	11950 30 ♦
Natio-Valeurs	877 44	853 98
Nippon-Gan	7152 46	6828 11
Nord-Sud Développ.	1251 23	1248 73
Nostradif	13177 03	12918 66
Obli Association	121 23	120 03
Oblicic Mondial	3355 13	3216 88
Oblicic Régions	1051	1035 47
Oblig. toutes catég.	154 35	152 07
Obilion	1089 42	1088 53
Obliéculté	10806 23	10806 23
Oraction	1307 54	1284 55
Orvalor	6132 54	5910 86
Paribas Epargne	16323 82	16291 24
Paribas Opportunités	133 70	128 25
Paribas Patrimoine	580 07	558 42
Paribas Revenu	91 56	90 85
Patrimoine Retraite	177 08	173 61
Pervalor	714 53	693 72
Phénix Placements	255 46	254 18
Pierre Investiss.	798 08	779 59 ♦
Placement A	1280 65	1235 93
Placement crt-terme	71896 30	71742 81
Placement J	58579 42	58486 49
Placement Premier	53740 78	53633 51
Plénitude	118 44	113 32
Première Obligations	10826 59	10815 77
Prévoyance Ecureuil	114 10	111 06
Pal'Associations	23141 61	23141 61
Quartz	129 24	126 08
Rentacic	167 30	164 83
Revenus Trimestriels	5421 12	5387 45
Revenu Vert	1161 48	1144 32
St-Honoré Bio-aliment.	998 91	954 57
St-Honoré Global	297 86	284 15
St-Honoré Matignon Pl.	251 17	239 78
St-Honoré Pacifique	665 79	635 60 ♦
St-Honoré P.M.E.	579 63	553 35 ♦
St-Honoré Réel	11831 68	11784 54
St-Honoré Services	573 14	551 10 ♦
St-Honoré Technol.	892	842
Sécuric	5548 68	5543 14
Sécuri Taux	11036 69	11036 69
Slavdan (Caisse BP)	718 25	707 84
Sicav-Associations	1488 85	1484 45 ♦
S.F.I. fr. et étr.	760 77	738 61
Sicav 5000	457 13	444 90
S.I.G.	900	869 27
Silvafrance	718 14	698 92
Silvam	474 35	461 65
Silvarente	215 51	213 38
Silvinter	478 58	465 77
S.N.I.	1327 37	1288 71
Sogepargne	336 83	324 76
Sogevar	1219 89	1184 57
Sogimar	1483 46	1425 73
Soleil Investissement	602 36	575 05
Stratégie Actions	1304 61	1254 34
Stratégie Rendement	1168 91	1122 43
Technocic	1233 61	1197 68
Techno-Gan	6979 18	6687 24
Thesora	523 12	517 94
Transcontinents	91 42	89 63
Trésor Plus	1026 25	1016 09
Trésor Réel	11285 11	11285 11
Trisonic	109430 33	109430 33
Tilion	5204 84	5183 41
U.A.P. Investiss.	497 40	479 42
U.A.P. moyen terme	109 65	105 69
Uni-Associations	118 22	118 22
Unifrance	633 36	610 47
Unifoncier	1518 24	1483 36
Uni-Garantie	1347 89	1321 43
Uni-Régions	3588 29	3468 59
Uniréte	2327 03	2250 51
Univer	191 21	191 21
Univers-Actions	1372 83	1327 69
Univers-Obligations	1620 48	1587 20
Valorem	608 96	595 10 ♦
Valorg	1886 08	1864 42
Valrel	42036 74	42015 73
Vauban	22661 99	22039 03

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 483	6 468	6 260	6 700
ECU	6 958	6 958	....	....
Allemagne (100 DM)	336 570	336 900	328	348
Belgique (100 F)	16 125	16 141	15 600	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	298 950	300 220	290	310
Danemark (100 krd)	86 880	86 960	83 500	91 500
Norvège (100 k)	91 720	91 670	88 500	96 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 042	10 014	9 700	10 600
Grèce (100 drachmes)	3 845	3 844	3 750	4 550
Italie (1 000 lires)	4 630	4 624	4 450	5
Suisse (100 fr.)	387 430	386 780	375	397
Suède (100 krs)	98 970	99	95 500	103 500
Autriche (100 sch)	48 120	48 180	46 700	48 850
Espagne (100 pes.)	5 340	5 322	5 050	5 600
Portugal (100 esc.)	3 988	3 987	3 800	4 600
Canada ($ can 1)	5 520	5 516	5 300	5 700
Japon (100 yens)	4 480	4 482	4 340	4 580

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/10
Or fin (kilo en barre)	76100	76600
Or fin (en lingot)	75450	76800
Pièce française (20 fr)	433	435
Pièce française (10 fr)	383	389
Pièce suisse (20 fr)	453	455
Pièce latine (20 fr)	433	435
Souverain	548	550
Pièce de 20 dollars	2620	2625
Pièce de 10 dollars	1320	1320
Pièce de 5 dollars	890	890
Pièce de 50 pesos	2620	2635
Pièce de 10 florins	450	453
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

La grève aux impôts

La section socialiste des finances : « L'accord est possible si... »

La section socialiste du ministère des finances quai de Bercy a adopté, jeudi 12 octobre en assemblée générale, un texte intitulé *« une seule priorité : aboutir »*, qui affirme notamment : *« Le mouvement social qui paralyse le ministère des finances depuis de trop longues semaines doit trouver une issue dans les jours qui viennent. Après les propositions globales des ministres qui marquent leur volonté de négocier et d'avancer dans la voie du règlement, il faut explorer à tous les niveaux les pistes qui permettraient au travail de reprendre sans amertume et sans rancune.*

» Pour négocier, il ne suffit pas de le proclamer, il faut le vouloir (...). Si la bonne volonté supplante enfin dans ce conflit les mesquineries tacticiennes et les règlements de compte, l'accord est possible. Un grand service public de l'Etat est aujourd'hui au bord du chaos. Des fonctionnaires reconnus pour leur compétence et leur responsabilité sont désorientés, meurtris ou aigris par trop de patience trop longtemps déçue (...).

» Dans une administration où la sérénité doit être la règle, il ne peut être envisagé que l'état d'esprit actuel préside à la reprise du travail. »

La section socialiste des finances estime que ce *« conflit* [est] *exemplaire à bien des égards »* et conclut : *« Face au libéralisme débridé et méprisant qui menace toujours, il faut faire la preuve de l'avantage que constitue pour la cohésion sociale un socialisme attentif et respectueux des aspirations des travailleurs. »*

□ **Grève sur le réseau banlieue de Paris-Montparnasse.** — Le trafic était très perturbé, le vendredi 13 octobre, sur le réseau banlieue de Paris-Montparnasse : un train sur quatre circulait. Les aiguilleurs du nouveau poste d'aiguillage PRCI, mis en place à la gare Montparnasse, il y a trois semaines, ont déposé un préavis de grève jusqu'au 31 octobre et revendiquent notamment une prime exceptionnelle de 3 000 F. Selon la direction, le trafic devrait redevenir normal le samedi 14 octobre.

ISRAËL

Cinq Palestiniens tués par l'armée dans les territoires occupés

JERUSALEM

de notre correspondant

Cinq Palestiniens ont été tués dans des affrontements avec l'armée en Cisjordanie et à Gaza, jeudi 13 octobre, au lendemain d'une grève générale de cinq jours, alors que les autorités venaient de lever le couvre-feu sur de nombreuses localités des territoires occupés.

Dans au moins deux des incidents, les soldats ont ouvert le feu sur des hommes masqués qui s'enfuyaient après avoir jeté des pierres ou organisé un défilé nationaliste. D'autre part, une jeune Palestinienne a été retrouvée morte dans la casbah de Naplouse, tuée à coups de couteau après avoir été battue.

Les perspectives diplomatiques sont tout aussi sombres. Voilà bientôt une semaine qu'Israël argumente laborieusement avec les Etats-Unis sur la manière de secourir ce qui reste du projet d'élections dans les territoires. Ce dialogue difficile commencerait à susciter une certaine impatience de la part du secrétaire d'Etat, M. James Baker, qui se heurte aux réserves émises par les dirigeants du Likoud, notamment le premier ministre, M. Itzhak Shamir, et son ministre des affaires étrangères, M. Moshe Arens. Ces derniers, après avoir rejeté les propositions de l'Egypte pour réunir une conférence israélo-palestinienne, ont sollicité l'intervention des Etats-Unis qui leur ont soumis un texte en cinq points.

L'objectif est le même : il s'agit toujours d'organiser des pourparlers entre représentants de l'Etat hébreu et des Palestiniens pour mettre en œuvre le projet israélien d'élections dans les territoires. Les obstacles n'ont pas changé non plus : c'est encore la composition de la délégation palestinienne qui fait problème. Le document Baker stipule qu'elle doit être acceptable pour toutes les parties. Mais MM. Arens et Shamir entendent s'assurer que l'OLP ne sera aucunement associée à la composition de cette liste.

ALAIN FRACHON

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Piston

AFFREUX ! Allô, c'est toi, c'est Colette. T'as vu cet article dans *le Monde*, hier, sur les planqués du service militaire ?

— Oui, pourquoi ?

— Parce que, Jean-Luc, il doit le faire, lui. Il doit interrompre ses études de droit pour aller s'abrutir dans une caserne à Romorantin... Oui, mon adjudant !... Vous me ferez huit jours... Le parcours du combattant... C'est vraiment pas juste. Quand je pense qu'il a un copain, fils d'archevêque, qui...

— *Qu'est-ce que tu me* racontes ? Je croyais que les curés...

— Mais non, idiote, c'est comme ça qu'on appelle les petits vernis bien pistonnés, genre grandes écoles, tu vois, qui sont recrutés par le secteur privé dans une boîte, un labo, ou qui font coopérant à 10 000 balles par mois aux Etats-Unis pour perfectionner leur anglais. Quand je pense au mien... il y a vraiment pas de raison.

— Si, quand même, écoute ! C'est obligatoire. Il a eu des sursis. Il est pas malade. Il...

— Ah ! tais-toi ! C'est moi qui en suis malade. Il aurait pu se faire réformer, ce petit con, s'il y avait mis un peu du sien. Suffisait de jouer les folles ou les fous, ou les deux, tiens, encore mieux. Je lui montrais devant la glace : Regarde, tu te mets des faux cils, du rouge à lèvres et tu clignes des yeux, tu fronces le nez toutes les six secondes. Il a pas osé. C'était pourtant facile.

— Crois pas ça. Tous ces vieux trucs, ils commencent à connaître, les médecins-majors.

— Alors, comment t'expliques qu'on en laisse filer cinquante mille par an qui n'auraient jamais été réformés dans le passé ?

— J'en sais rien, moi... Un coup de chance.

— Un coup de piston, oui ! Et c'est pour ça que je t'appelle. Tes copains, au journal, ils t'ont bien recommandée auprès d'un député quand ton fils...

— Ouais, mais ma démarche a lamentablement échoué. Je voulais qu'il fasse son service dans les parcs, pour lui apprendre à vivre, et ils me l'ont mis chauffeur d'un général quatre étoiles... alors tu vois !

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats

« L'Ile-de-France : ambition ou alibi ? », par Michel Giraud ; « La petite histoire du sport », par Michel Caillat 2

La réunion des députés libanais

A Taëf, un accord est en vue sur un rééquilibrage institutionnel en faveur des musulmans 5

M. Mitterrand à Bogota

Drogue et sous-développement : la même guerre 6

Le Vietnam ouvert... et fermé

Libéralisation économique, mais monolithisme politique 7

Le nouveau code pénal

L'Assemblée nationale a adopté, à son tour, en première lecture, le projet de loi qui contient le livre premier du nouveau code pénal . . . 10

M. Marchais et l'Etat-PS

Le secrétaire général du Parti communiste a dénoncé devant le comité central la *« méthode de la matraque »* pratiquée par M. Rocard face aux conflits sociaux et l'*« accaparement de l'appareil de l'Etat »* par les socialistes 11

SECTION B

Inscriptions dans les universités

Les recteurs des trois académies de l'Ile-de-France projettent de rendre obligatoire l'informatisation des inscriptions et de créer cinq ou six nouveaux pôles universitaires dans la région 14

Journal d'un amateur

« Ruisseaux », par Philippe Bouchet 14

Les prix Nobel

Nobel de physique : deux Américains et un Allemand de l'Ouest pour la spectroscopie atomique de précision. Nobel de chimie : un Canadien et un Américain pour les propriétés catalytiques de l'ARN. 15

Paris : huit mesures pour la circulation

Le préfet de police de Paris, M. Pierre Verbrugghe, a défini huit mesures prioritaires pour améliorer la circulation dans la capitale . . . 15

La mort d'un colleur d'affiches

Un militant du Front national est jugé devant les assises des Yvelines pour le meurtre, à coups de couteau, d'un colleur d'affiches, militant du PS 16

La police satisfaite

M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la FASP, confirme que les négociations salariales avec M. Pierre Joxe se sont bien terminées : 500 F d'augmentation . . 16

L'hommage de Robert Hossein à la Résistance

Avec son nouveau spectacle, *Dans la nuit la liberté*, au Palais des sports, Robert Hossein achève sa trilogie sur la condition humaine et rend hommage à la résistance française 17

« Télévision sans frontières »

En inaugurant le Marché international des programmes, à Cannes, M. Jack Lang a défendu le principe de la *« préférence européenne »*. 25

Catherine Fleury championne du monde de judo

Catherine Fleury est devenue, le 12 octobre à Belgrade, la huitième championne du monde française de judo 28

SANS VISA

Saqqarah a retrouvé le vizir du pharaon

En suivant de près l'équipe d'archéologues qui, près de Memphis, en Egypte, viennent de découvrir le trésor funéraire d'Aper-El, vizir oublié d'Aménophis 19

Ardenne d'outre-Meuse

Un bol d'automne vif et stimulant dans les forêts de Freyr et de Luchi 21

SECTION C

Le chancelier de l'Echiquier au congrès des conservateurs britanniques

« Il n'y a pas de solution de rechange à la politique actuelle », déclare M. Lawson 33

Compromis entre le PS et M. Bérégovoy

Le guerre du budget n'aura pas lieu 33

Services

Abonnements 30
Annonces classées . . . 40 et 41
Carnet 28
Jeux 24
Loto 30
Marchés financiers . . . 42 et 43
Météorologie 30
Philathélie 30
Radio-Télévision 31
Spectacles 29

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 13 octobre 1989 a été tiré à 547 020 exemplaires

MAROC

Démissions au sein de l'Organisation des droits de l'homme

Plusieurs responsables de l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) ont annoncé leur démission en raison de *« divergences internes »*. Ces querelles interviennent moins d'un an après la création de cette association qui se voulait indépendante des partis politiques et différente en cela des deux qui existaient déjà, l'une formée par des dissidents de l'Union socialiste des forces populaires (gauche), l'autre proche du Parti de l'Istiqlal (opposition nationaliste).

A l'origine des dissensions il y a notamment l'adhésion de l'OMDH à la Fédération internationale des droits de l'homme qui aurait posé pour cela des conditions jugées inadmissibles par son président-fondateur, le professeur Madhi Elmandjra.

M. Elmandjra s'étant retiré, le président en exercice de l'OMDH, M. Omar Azzimane, et le vice-président, M. Raja Amrani, l'ont imité en raison de la *« détérioration du climat »* prévalant dans l'organisation. M. Elmandjra souligne que la plupart de ceux qui restent au bureau national de l'OMDH appartiennent à des partis politiques, ce qui porte atteinte à la *« crédibilité et à l'estime dont elle jouissait »*.

Quels que soient les arguments des uns et des autres, cette querelle paraît devoir mettre un terme aux espoirs qu'avait fait naître la création de l'organisation en décembre 1988.

M. Georges Marchais invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 15 octobre, de 18 h 30 à 19 h 30.

Le député du Val-de-Marne qui a effectué fin septembre un voyage à Moscou répondra aux questions d'André Passeron et d'Olivier Biffaud du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Bernard Lehut de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

UNE RÉPUTATION ÇA SE MÉRITE

et nous sommes réputés depuis des années pour proposer le prêt-à-porter masculin des grands couturiers à des PRIX É-TON-NANTS ainsi que notre propre fabrication et nos promotions uniques à Paris. Ex. : blazers pure laine, 595 F. Costumes, 895 F. Rayon grandes tailles

STÉPHANE MEN'S

discount de luxe ouvert tous les jours de 12 h à 19 h 30 au fond de cour

5, rue Washington, Mº George-V
130, bd St-Germain, Mº Odéon

En Thaïlande

Le sida des moines

Les responsables du clergé bouddhiste préparent des mesures destinées à arrêter « l'extension du sida parmi les moines », a annoncé, jeudi 12 octobre, un membre de la hiérarchie bouddhiste de Bangkok. Avant de revêtir la robe de couleur safran, les novices devront se soumettre à des tests de dépistage et obtenir du ministère thaïlandais de la santé des certificats prouvant qu'ils ne sont pas atteints par le virus. Les futurs moines font déjà vœu de chasteté et doivent s'engager à ne jamais utiliser de la drogue.

Selon le gouvernement, la Thaïlande compte 9 000 séropositifs, dont 85 % contaminés par des seringues. — *(AFP.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 13 octobre

Hausse

Réamorcé dans la soirée de jeudi, le mouvement de reprise s'est poursuivi à la veille du week-end dans la matinée à la Bourse de Paris. Vers 11 heures, l'indice CAC-40 enregistrait une avance de 0,73 %.

Fermeté de Havas, Navigation mixte, Chargeurs, Synthélabo, Eurotunnel, Compagnie bancaire, Olipar, Damart.

Recul de BAFIP, Spie, Esso, Béghin, ESD, L'Air liquide, La Hénin, BHV, BP France, Fichet-Bauche.

GLOBE
LES FRANCS-MAÇONS A QUOI ÇA SERT ?
UNE INTERVIEW DU GRAND-MAÎTRE DU GRAND-ORIENT

Fine...
Fine, fraîche et particulièrement pure, VOLVIC accompagne les meilleurs plats de Paris.
CHEZ CONTI Paris 16e
·VOLVIC·

ODOUL Garde-meubles
AGENT DE demeco
42 08 10 30
16, rue de l'Atlas-75019 Paris

Préservez votre dos fragile avec le sommier articulé à lattes de bois PIRELLI inclinable tête et pied soutient bien la colonne vertébrale
LIVRAISON GRATUITE TRÈS RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE
CAPÉLOU
37, AV. DE LA RÉPUBLIQUE 75011 PARIS TÉL. : 43 57 16 35 + MÉTRO PARMENTIER

En Haute-Savoie

Ouverture d'une enquête sur des sévices dans une colonie de vacances

Des enfants obligés de coucher dehors la nuit, d'autres suspendus dans le vide, attachés par une corde à 1,50 mètre du sol ou encore, forcés à défiler nus devant leurs camarades : il s'est passé, semble-t-il, des choses inquiétantes au mois d'août à la colonie d'Habère-Poche, en Haute-Savoie, où séjournaient une centaine d'enfants de la commune de Vigneux (Essonne), âgés de sept à douze ans. Une quinzaine de parents, révèle l'AFP, ont porté plainte pour « sévices graves ».

Le maire communiste de Vigneux, M. Lucien Lagrange, reconnaissant l'existence de *« brimades et de vexations »*, est intervenu auprès de la direction de la jeunesse et des sports pour demander la radiation du directeur de la colonie.

□ **ECHECS : Karpov rejoint par Youssoupov.** — Sensation jeudi 12 octobre à Londres dans les demi-finales du Tournoi des candidats : la cinquième partie du match Karpov-Youssoupov (qui n'avait pas été jouée comme une regrettable confusion nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 13 octobre) a vu la défaite de l'ancien champion du monde, contraint à l'abandon au trente-septième coup devant les menaces de mat imparables de Youssoupov. Grâce à cette victoire, Youssoupov rejoint Karpov (2,5-2,5), alors qu'il reste trois parties à disputer.

Suicide du skipper soviétique Gryschenko

« Je n'avais pas le choix », était-il écrit dans l'agenda d'Alexei Gryschenko, skipper du voilier soviétique *Fazisi* engagé dans la Course autour du monde en équipage. Son corps a été retrouvé pendu le 12 octobre dans les environs de Punta del Este, la station balnéaire uruguayenne, terme de la première étape de la course.

Massif, autoritaire et renfermé, Gryschenko, âgé de quarante-trois ans, avait disparu depuis dimanche 8 octobre de l'hôtel où séjournait l'équipage soviétique. L'hypothèse d'un rapt était alors plus souvent avancée que celle d'une fuite à l'Ouest. Selon le témoignage de coéquipiers, Gryschenko, ancien *capitaine de la marine marchande*, aurait pris conscience au cours de la première étape qu'il n'avait pas les compétences pour diriger un équipage composé de régatiers n'ayant jamais affronté la haute mer dans une course de cette nature et il redoutait d'affronter les mers du Sud.

□ **Dornier vend 73 bimoteurs à Midway Airlines.** — L'actionnaire ouest-allemand Dornier a annoncé, lundi 9 octobre, qu'il avait vendu 73 appareils Dornier-328, dont 40 en option à la compagnie américaine Midway Airlines. Les livraisons débuteront en 1993.

MODE, LA SOLUTION "IDEALE" EXISTE !

Vous appréciez la Mode, mais vous exigez la qualité + la création + les prix... RODIN vous les offre sur des quantités époustouflantes de tissus, présentés dans son immense magasin. Une variété prodigieuse, l'exubérance des couleurs, le plaisir des fantaisies, et toujours les prix, des prix qui permettent vraiment d'acheter "décontractée". Chez RODIN, depuis 30 F le mètre.

RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

(Publicité)

Pantalons DOUBLÉS, POUR HOMME en flanelle 189 F !...

Les mêmes prix depuis 5 ans : 399 F, blazer pure laine ; 699 F, veste cachemire et laine, même prix en Harris tweed (10 coloris) ; à partir de 990 F, pardessus laine et cachemire ou costume tissu Noblet. Ils en ont aussi en Dormeuil. 1.335 F, smoking laine et mohair. Parce que les Entrepôts du Marais vendent en direct les créations Guy d'Ambert vous avez ces prix et la qualité. (Rayon spécial : grands et forts jusqu'au 82). Métro Saint-Sébastien-Froissart. 3, rue du Pont-aux-Choux. De 10 h à 19 h, sauf lundi matin.

هكذا من الأصل